S. VII.
P. V.
N. 6

~~19 K 5.~~
3. R. 8. 719

Scriptores
ecclesiastici

109

XIII

LABAT

Ex legato Dni. Equitis Antonii
Francisci de Manni

RELATION
HISTORIQUE
DE L'ETHIOPIE
OCCIDENTALE:

Contenant la Deſcription des Royaumes de CONGO, ANGOLLE, & MATAMBA, traduite de l'Italien du P. Cavazzi, & augmentée de pluſieurs Relations Portugaiſes des meilleurs Auteurs, avec des Notes, des Cartes Géographiques, & un grand nombre de Figures en Taille-douce.

Par le R. P. J. B. LABAT *de l'Ordre des Freres Prêcheurs.*

TOME IV.

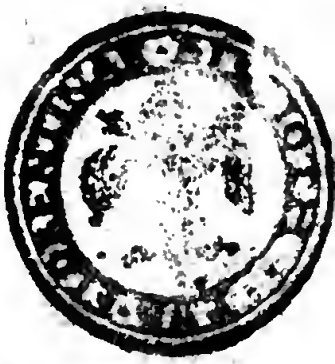

A PARIS,

Chez CHARLES-JEAN-BAPTISTE DELESPINE le Fils, Libraire, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë des Noyers, à la Victoire.

M. DCC. XXXII.

AVEC PRIVILEGE ET APPROBATION.

26
C. Sta Clara
G
A
Wittebeek

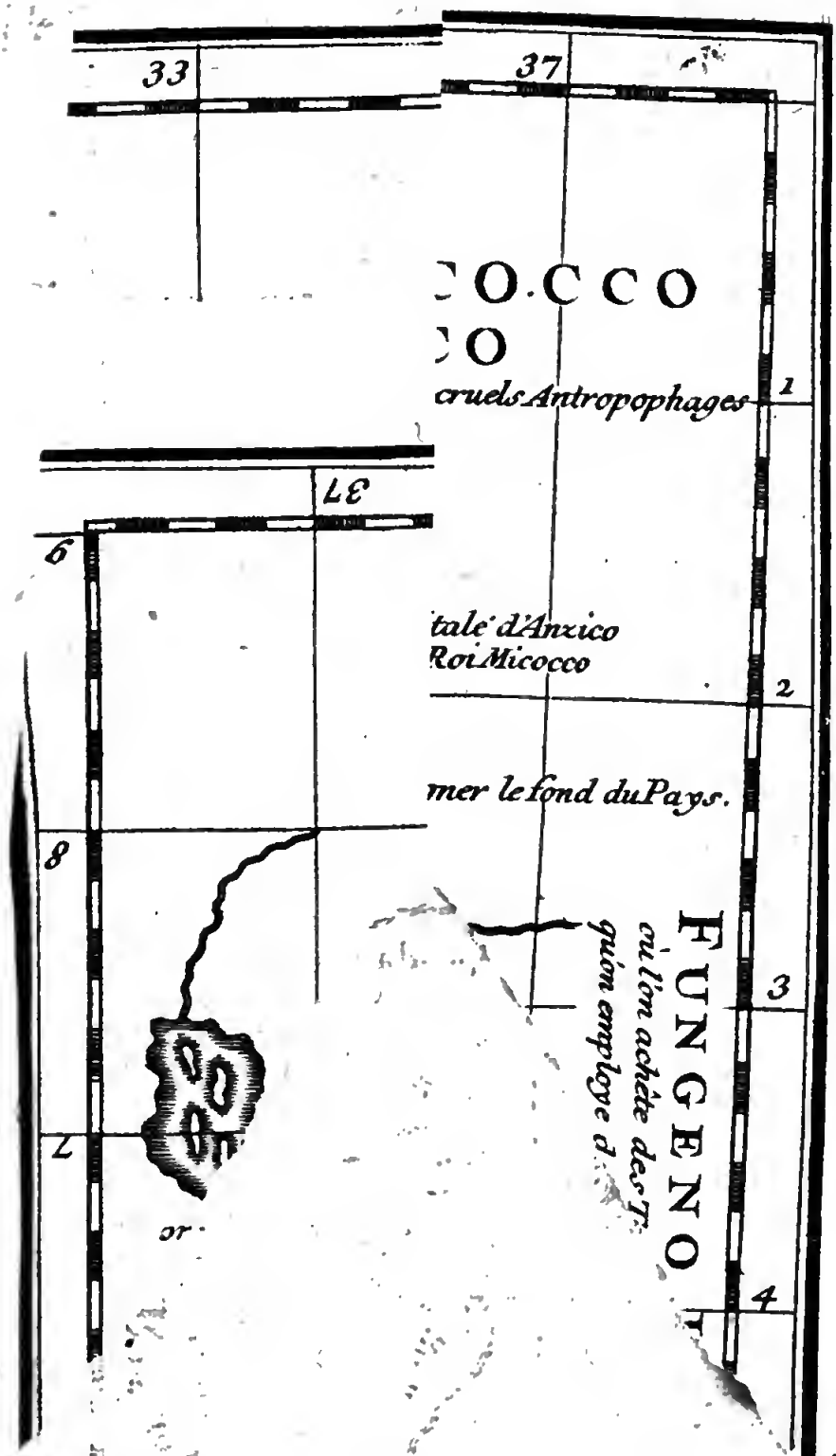
33
37
C O.C C O
C O
cruels Antropophages
1
37
6
tale d'Anxico
Roi Micocco
2
mer le fond du Pays.
8
FUNGENO
où l'on achète des T
guion emploge d
3
4
L
or

RELATION HISTORIQUE DE L'ETHIOPIE OCCIDENTALE.

QUATRIEME PARTIE.

Contenant la ſuite de la deſcription générale des Royaumes de CONGO, d'ANGOLLE, & de MATAMBA.

LIVRE QUATRIE'ME.

CHAPITRE I.

Quatriéme Miſſion des Capucins aux Royaumes de Congo, d'Angolle & de Matamba.

NOUS avons traité au commencement de ce Livre de la troiſiéme Miſſion des Capucins, qui furent envoyés au Congo, à l'inſtance de Dom Gar-

zia Roi de Congo, ſur les demandes qu'en firent au ſouverain Pontife, les Peres Ange de Valence, & Jean François de Rome. Ils obtinrent les ſecours ſpirituels que ce Prince demandoit, & en même tems le Pere Antoine de Monte Pradone, obtint du Pape les mêmes graces pour la Princeſſe Zingha, Reine de Matamba, qui l'avoit chargé de les demander.

Ce furent ces motifs, qui obligerent la Congregation de la Propagande, d'ordonner au Pere Procureur Général des Capucins, de choiſir quatorze ſujets, qui allaſſent porter la Foi, ou la conſerver dans ces deux Etats.

Il les trouva ſans peine; car ces Religieux ſont toûjours prêts à courir, où le beſoin & l'obéïſſance les appellent. Il préſenta le Pere Antoine de Gaëte, pour être le chef de cette troupe d'ouvriers Evangeliques. Les Patentes de ces Miſſionnaires, furent expediées à Rome, le 15. Novembre 1653. Il y avoit douze Prêtres & deux Freres Laïques, à l'un deſquels, ſçavoir, au frere Leonard de Nardo, les Portugais refuſerent de donner le paſſeport neceſſaire, parce qu'il étoit ſujet de la Couronne d'Eſpagne.

Tous ces Religieux étant de diffe-

rentes Provinces, eurent ordre de s'aſſembler à Genes, où il y avoit deux Galeres prêtes à tranſporter en Eſpagne le Comte d'Ognate, qui venoit d'être Viceroi de Naples.

Le Pere Antoine conſiderant que les affaires qu'il avoit à traiter à la Cour d'Eſpagne, demanderoient du tems, crût devoir prendre les devans, ſans attendre que tous ſes confreres fuſſent raſſemblez. Il partit donc avec le Pere Bernardin de Sienne, & le Frere Leonard, après avoir nommé pour ſuperieur de ceux qui reſtoient, le Pere Clement de Maouza, avec ordre de ſe rendre aux Ports d'Eſpagne, dès qu'ils en trouveroient l'occaſion.

Comme il étoit difficile, que onze Capucins puſſent s'embarquer dans un bâtiment, cinq d'entre-eux ſe mirent dans une Saïque, & leverent lancre le 9. Février 1654. La mer étoit belle, quand ils mirent à la voile; mais au coucher du Soleil, ils furent ſurpris d'une violente tempête, qui obligea ces nouveaux Argonautes à payer le tribut à la mer. On fut obligé de moüiller, ſous l'Iſle Gallinaire, & enſuite à Aſſio. On remit à la voile le 19. & on paſſa tranquillement le Golphe de Lion, fameux par les tempêtes qui

y ſont ordinaires. Ce beau tems les conduiſit juſque par le travers de Barcelonne, où ils furent ſurpris d'une tempête horrible qui les jetta en pleine mer. Ils moüillerent quelques jours après à Almerie, Place forte & importante à cauſe du voiſinage des Maures, qui courent ſouvent ces côtes. Ils furent reçûs avec joïe dans le Couvent, des Freres Mineurs de l'Obſervance de S. François; mais ils n'y demeurerent pas. Dom Martin de Acugna, & le Sur-Intendant les y vinrent prendre, & les voulurent loger chez eux. Ayant remis à la voile, ils vinrent moüiller à la Salabrega, fortereſſe bâtie ſur une montagne eſcarpée, d'où l'on découvre tout ce qui ſe paſſe à la mer, & qui ſert à empêcher les deſcentes que les Maures pourroient faire ſur les côtes. Ils y demeurerent neuf jours dans la maiſon du Seigneur Jules-Gavi Genois; après quoi ils rangerent la côte, & allerent moüiller à Malaga, ville conſiderable & de grand commerce, où les affaires des marchands qui étoient embarquez ſur le même bâtiment les retinrent pendant treize jours. C'eſt l'ordinaire de ces ſortes de bâtimens; ils ont des affaires par tout, & rendent ainſi la Navigation en-

nuyeuſe & d'une plus grande dépenſe à ceux qui vivent à leurs dépens. Ils partirent enfin de Malaga & embouchérent le détroit de Gibraltar. Un calme profond les y retint pendant quelques jours, & les mit dans un danger évident d'être enlevés par les Maures, ſur les côtes deſquels ils étoient & fort proches. Un petit vent les en tira & les approcha de la fortereſſe de Veles-Malaga, qui eſt ſur les côtes d'Eſpagne, où ils ſe mirent en ſûreté.

Il faut remarquer qu'il n'y a que deux vents, dont on ſe puiſſe ſervir dans ce détroit; l'Eſt & l'Oueſt; les autres vents y ſont inutiles; parce que ſon peu de largeur ne permet pas aux bâtimens, de louvoyer commodement. A la fin le vent s'étant mis à l'Eſt, qui étoit celui dont ils avoient beſoin; ils remirent à la voile & s'échaperent d'un Corſaire, qui leur donna vivement la chaſſe, & ils entrerent dans le Port de Cadis le 11. d'Avril 1654. où le reſte de la troupe Apoſtolique, ſe trouva raſſemblé, n'attendant plus qu'un Vaiſſeau, & les Paſſeports pour continuer leur voyage.

Le Pere Antoine de Gaëte, étoit pendant ce tems-là arrivé à Madrid. Il s'étoit préſenté à Monſieur François

Garfano, Nonce du Pape auprès du Roi d'Eſpagne; il lui avoit donné une lettre fort preſſante du Cardinal Barberin, Préfet de la Congregation de la Propagande; afin qu'il s'interreſſât dans cette affaire, & qu'il la fît réuſſir ſelon les intentions du Souverain Pontife. Ce Prélat extrêmement zéle pour le ſervice de l'Egliſe, lui ordonna : d'expliquer les demandes qu'il devoit faire au Roi dans un placet, ou comme on dit dans le païs, dans un Memorial, & qu'enſuite on lui procureroit une Audiance du Roi & l'appuyeroit de tout ſon credit : cela fut fait : le placet fut dreſſé, le Nonce demanda Audiance & l'obtint. Il préſenta au Roi le Préfet de la Miſſion de Matamba; le Roi l'écouta favorablement, & ſe fit lire le placet; & comme il remarqua, qu'on lui demandoit les graces dont on avoit beſoin, au nom de la très-Sainte Vierge, à laquelle il étoit très-devot; il répondit qu'il faudroit que les choſes fuſſent bien difficiles, s'il ne les pouvoit pas accorder, lui étant demandées au nom de la Mere de Dieu.

Il fit remettre le Memorial à Dom Loüis de Haro, ſon premier Miniſtre, & au Comte de Pignaranda, Préſident

du Conſeil d'outre-mer pour l'examiner. Le Memorial examiné, leurs ſentimens furent, qu'on devoit refuſer abſolument l'embarquement à ces Religieux, pour ne pas avoir de nouvelles difficultés avec le Portugal, avec lequel les anciennes n'étoient pas encore aſſoupies. De plus, que Sa Majeſté Catholique, avoit aſſez d'autres endroits de répandre les effets de ſa magnificence ſur les Religieux, qui auroient envie d'aller faire éclater leur zéle, dans les païs des conquêtes immenſes du Roi; qu'il ne convenoit point de charger l'état de ſes Finances, d'une nouvelle dépenſe, qui dans la ſuite paſſeroit pour une obligation, que ſi la Congregation de la Propagande, vouloit faire paſſer des Miſſionnaires dans l'Afrique Occidentale, où Sa Majeſté a de très-juſtes prétentions; quoiqu'elle n'en ſoit pas encore dans une paiſible & entiere poſſeſſion; c'étoit à elle à leur fournir l'embarquement & les autres choſes neceſſaires, comme le Roi faiſoit avec ſa magnificence ordinaire, pour ceux qui paſſoient dans les Provinces de ſes Domaines ſituées au nouveau monde.

Ces raiſons expliquées bien au long, furent préſentées au Roi, dans un écrit

que ces deux Miniſtres lui préſente-rent, & comme elles étoient, du moins en apparence bonnes & raiſonnables, il ne voulut plus ſouſcrire la grace qu'il avoit paru avoir beaucoup de diſpoſi-tion d'accorder.

Les Miſſionnaires qui étoient à Cadis, ayant trouvé dans ce Port, le vaiſſeau du Capitaine Jean-Baptiſte Pluma Genois, qui ſe dipoſoit à faire voile aux côtes d'Angola, ils en donnerent avis à leur Préfet qui étoit encore à Madrid.

Celui-ci leur écrivit, qu'ils arrêtaſſent le paſſage de toute la troupe, & qu'ils offriſſent au Capitaine les mille écus Romains, que la Congregation leur avoit aſſignés pour leur paſſage. Ils le firent; mais le Capitaine répondit que cette ſomme ne ſuffiſoit pas, que ſon inclination le portoit à ſervir en tout les Capucins; mais qu'attendu la diſtance des lieux, le tems qu'ils ſeroient en route, & mille autres contre-tems qui pourroient arriver, c'étoit trop peu. Il leur fit pourtant entrevoir qu'il s'en contenteroit, pourvû qu'ils euſſent les Paſſeports neceſſaires; parce que le Royaume d'Angolle appartenant aux Portugais; il falloit qu'il fût aſſuré qu'ils étoient veritablement des Miſſionnai-

res, afin qu'on ne pût pas leur refuſer l'entrée du Royaume, & à lui par une ſuite neceſſaire, & à ceux qui ſeroient embarqués dans ſon bord. Cette réponſe ſi conditionnée, mit fort en peine le Pere Préfet, qui n'étoit pas trop au fait de ces ſortes d'affaires. Il l'alla communiquer au Nonce, qui ne pût lui donner d'autre conſeil, ſinon de ſe donner patience, & d'attendre quelque nouvelle conjoncture, qui pût porter le Roi à leur accorder les permiſſions qu'ils demandoient.

Mais comme le Préfet avoit écrit à ſes confreres, d'arrêter leur embarquement avec le Capitaine, il retourna le jour ſuivant trouver le Nonce, & lui dit tant de raiſons pour l'engager à trouver bon qu'ils ſe ſerviſſent de cette occaſion, que ce Prélat en étant convaincu, lui dit, en lui donnant ſa benediction : allez, mon Pere; il faut dans ces ſortes d'affaires, en laiſſer le ſoin à la Providence; j'eſpere qu'elle vous favoriſera, & je vous promets mes bons offices quand l'occaſion s'en préſentera.

Le Préfet fortifié de cette eſperance, partit de Madrid & arriva à Seville le 19. de Mai, & auſſi-tôt il fit

ſon Contract avec le Capitaine, pour ſon paſſage & celui de ſes confreres. Il en donna avis au Nonce, qui préſenta auſſi-tôt un nouveau Memorial au Conſeil du Roi, & contre toute apparence, il obtint l'ordre pour l'embarquement.

Le Marquis de la Liſada, Préſident de la Chambre de la Contractation à Seville en reçût avis le vingtiéme de Juin, avec ordre de contraindre le Capitaine Genois, d'embarquer tous les Capucins Miſſionnaires, & de les conduire à Congo, dès qu'il ſeroit ſatisfait pour leur paſſage.

Les paſſagers peu aviſés, qui entreprennent ces longs voyages, ſupputent les jours qu'ils croyent devoir demeurer en mer, & ne font des proviſions, qu'autant qu'ils s'imaginent en pouvoir conſommer. Le Capitaine prudent & experimenté, avertit les Capucins de ne pas ſe regler ſur ce compte, & d'en faire davantage; parce que les tempêtes écartant ſouvent les bâtimens de leur route, ou les calmes les retenant quelquefois des mois entiers dans le même endroit, on ſe trouve reduit à de grandes extrêmités, quand on n'a pas des proviſions de reſerve. La charité des Seigneurs El-

pagnols y pourvût abondamment. Un d'eux depoſa cent réales entre les mains d'un marchand, qui s'embarquoit dans le même vaiſſeau. Un autre leur donna quarante-quatre meſures de vin. Des Marchands Flamans leur donnerent quantité de choſes de devotion & des curioſités de leur païs, & entre-autres choſes un tableau de Notre-Dame du Roſaire, & un ciboire d'argent doré pour porter le Saint Sacrement aux malades, & beaucoup d'autres choſes, qui pouvoient leur être utiles dans ces païs barbares.

De ſorte que ſe trouvant avitaillés, & abondamment pourvûs de tout le neceſſaire; ils s'embarquerent à Cadix, le ſeptiéme Juillet 1654. & mirent à la voile le onze.

A peine étoient-ils hors du port, qu'ils furent pris d'un calme profond, qui ſembloit ne les avoir arrêtés, que pour donner le loiſir de les joindre au Pere Chriſoſtome de Genes. En effet dès que ce Religieux fut embarqué, le vent revint, & ils firent route en compagnie de huit galions, qui alloient au-devant de la flotte de la nouvelle Eſpagne.

Le Capitaine Pluma dreſſa ſa route ſur Angole; mais une tempête,

ayant rompu ſa grande vergue, éclaté ſon grand mât, & dechiré preſque toutes ſes voiles; il fut contraint d'aborder à Laguna, Capitale de l'Iſle Teneriſſe, une des Canaries. Ce port ou plûtôt cette rade n'eſt qu'à une lieuë du port de Sainte Croix; ils y moüillerent le 17. du même mois de Juillet.

Le jour ſuivant qui étoit un Dimanche, le Capitaine ſe mit dans la chaloupe avec les Capucins, & autres paſſagers & matelots juſqu'au nombre de vingt-cinq perſonnes pour aller à terre. Ils en étoient proche, lorſque les ſentinelles les avertirent, que la mer étant groſſe, & le fond plein de briſans & de recifs, ils ſe perdroient s'ils avançoient davantage, & qu'ils devoient doubler le Cap pour aborder plus ſûrement. Ils le firent heureuſement pour eux; il y avoit des pêcheurs ſur le bord de la mer, dont la barquette étoit moüillée à une portée de piſtolet de terre. Le Capitaine ordonna à deux de ſes matelots excellens nageurs de l'aller prendre. Ils y furent & l'amenerent à bord de la chaloupe. On s'en ſervit pour debarquer ceux qui y étoient, & comme elle ne pouvoit pas approcher aſſés

près de la terre, les matelots les portoient à terre sur leurs épaules, le bonheur les accompagna encore dans cette occasion ; car la barquette se remplit d'eau, & s'enfonça pendant qu'on portoit le dernier de la troupe.

Ils arriverent ainsi à terre bien moüillés à la verité ; mais du reste sains & saufs. Ils en remercierent Dieu en lui offrant le S. Sacrifice de la Messe, après quoi la troupe Apostolique se partagea. Une partie fut reçûë dans le Couvent des Dominiquains, & le reste dans celui des Observantins ; ils furent reçûs avec toute la politesse imaginable dans ces deux maisons.

Comme on n'étoit pas accoûtumé de voir des Capucins en ce païs-là, il y avoit presse à leur rendre visite, & à les inviter à manger, tantôt chez un Seigneur, tantôt chez un autre.

Cette Isle produit abondamment des grains & des vins excellens, & quoique la partie voisine du port, soit montagneuse & pleine de rochers, les habitans ne laissent pas d'y être riches. On y trouve un arbre nommé Cassimone, dont l'écorce jette une gomme liquide & venimeuse, semblable à celle dont les Négres se servent auss

au Congo, pour faire leurs compoſitions empoiſonnées.

On conſerve avec reſpect dans l'Egliſe des Obſervantins un Crucifix, qu'on regarde comme une choſe miraculeuſe. Voici l'Hiſtoire qu'on en a faite.

On dit qu'en achevant le dedans de cette Egliſe, on avoit fait une niche à un Autel pour y placer un crucifix, comme on fait dans preſque toutes les Egliſes d'Italie, où il y a toûjours une Chapelle dediée particulierement au Crucifix. Il y avoit long-tems que la Chapelle, & la niche étoient achevées, ſans qu'on y pût mettre le Crucifix de relief, qu'on s'étoit reſolu d'y poſer; parce qu'il ne ſe trouvoit point de ſculpteur dans l'Iſle, qui pût entreprendre cet ouvrage. Ces bons Religieux attendoient que la Divine Providence y pourvût, & ils ne furent point trompés. Quelques années après, deux Etrangers inconnus ſe préſenterent au Gardien, & offrirent de lui vendre un Crucifix qu'ils lui firent voir. La piece étoit excellente; mais ce qui charma le Gardien, fut qu'elle ſe trouva auſſi proportionnée à la niche, que ſi on l'avoit faite exprès. On convint du prix; les Etrangers laiſſerent le

Crucifix, & dirent qu'ils viendroient chercher leur payement. N'étant point revenus au tems marqué, on les chercha avec soin, & on n'en pût jamais avoir de nouvelles, ce qui a donné lieu de croire, que ce présent étoit venu du Ciel, aussi est-il dans une singuliere veneration.

Il arriva dans le tems que nos Missionnaires étoient dans l'Isle, une chose qui merite d'être rapportée ici. Un des principaux Gentilshommes du païs, en étoit absent depuis un bon nombre d'années; il avoit voyagé aux Indes, il avoit servi avec distinction en Espagne. Enfin comblé de biens & d'honneurs, il voulut revoir sa Patrie. Dès qu'il eût mis pied à terre; il courut sans se faire annoncer à sa maison paternelle, voulant surprendre plus agréablement sa mere qu'il aimoit tendrement, & dont il étoit également aimé. Sa mere court au-devant de lui & l'embrasse, & dans cet instant, il tombe roide mort entre ses bras. La mere percée de douleur s'évanoüit, & tombe sur le corps de son fils. Un frere qu'il avoit, étant accouru, & voyant ce triste spectacle tombe évanoüi sur ces deux personnes qui lui étoient si cheres. On les crût morts

Histoire tragique.

tous trois. Les Médecins firent revenir la mere & le frere à force de remedes ; mais ils ne purent faire revenir le nouveau venu, ni diminuer la douleur extrême que ces deux personnes avoient d'un accident si tragique.

Le vaisseau s'étant raccommodé & pourvû des provisions, ils mirent à la voile le 18. de Juillet, & après une navigation extrêmement traversée par des calmes & des tempêtes ; ils moüillerent à la rade d'Angolle le onze de Novembre 1654. après quatre mois de navigation.

L'arrivée de ces onze Missionnaires, ayant été dénoncée aux Seigneurs du Conseil ; ils furent trois jours entiers à déliberer s'il leur permettroient de mettre pied à terre ; parce qu'ils n'avoient pas les passeports du Conseil de Marine de Portugal.

Le Pere Seraphin de Cortone, qui étoit depuis plusieurs années Superieur de leur Ordre dans le Royaume, & qui avoit un grand credit dans le païs, agit si puissamment auprès du Gouverneur & du Conseil, que ce Seigneur qui aimoit les Capucins, ayant fait rassembler le Conseil devant lui, il y fit resoudre qu'on les recevroit. L'or-

dre en fut expedié le 16. ils mirent pied à terre sur le soir, furent conduits chez le Gouverneur où le Conseil étoit assemblé, où après quelques legeres interrogations qu'on leur fit pour la forme ; ils furent admis & conduits à leur Couvent avec honneur, accompagnés de tout le peuple, qui s'empressoit de leur témoigner la joïe qu'on avoit de leur arrivée.

C'étoit justement dans le tems, que le Roi de Congo persecutoit le plus vivement ces zélés Missionnaires. Dès qu'il en fut averti, il écrivit au Gouverneur & au Conseil, & n'oublia rien pour les engager à chasser ces nouveaux Religieux, & ne manqua pas de renouveller les anciennes calomnies. Mais le Gouverneur qui étoit un homme sage, ne daigna pas de lire entierement la lettre de ce Prince, & dit à celui qui la lui avoit apportée qu'il ne recevroit point d'ordres que du Roi son Maître, & d'avis que de son Confesseur, qu'il connoissoit les Capucins, leur droiture, leur zéle, & les grands services qu'ils avoient rendus au Roi de Congo ; qu'il étoit tems qu'on cessât de les persecuter, ou qu'il seroit obligé de faire voir qu'ils étoient sous la protection du Roi de Portugal, &

ſans vouloir répondre par écrit au Roi de Congo, il congedia ſon Envoyé.

L'autre lettre fut lûë en plein Conſeil, qui jugea à propos de detromper le Roi de Congo, en lui marquant que les Religieux nouvellement arrivés étoient veritablement Capucins, qui n'étant venus que pour ſe ſacrifier pour le ſalut des peuples, meritoient un accuëil plus gracieux; que leur vie étoit ſans reproche, & que leurs travaux étoient évidens, & meritoient qu'on les protegeât contre leurs ennemis & leurs envieux.

Cependant comme le Vice-Roi & le Conſeil, pouvoient craindre que le Roi de Congo ne prévînt le Conſeil de Portugal par des plaintes injuſtes, il fut jugé à propos de donner à quelques Capucins qui s'en retournoient en Europe des informations, & des certificats en bonne forme, de tout ce qui s'étoit paſſé à leur égard à la Cour de Congo; afin que ſi Sa Majeſté Portugaiſe recevoit des plaintes de ce Prince, elle ſçût quel fond elle y devoit faire.

Le Pere Seraphin de Cortone, Superieur de Loanda, conſiderant qu'un nombre ſi conſiderable de Religieux,

ne pouvoit pas ſubſiſter commodement dans ſon petit Couvent, & que le Pere Hyacinthe de Vetralla, qui étoit à Congo, ne pouvoit pas en venir aſſés-tôt pour établir un Préfet dans la nouvelle Miſſion de Matamba; il jugea àpropos d'envoyer ſix Religieux à Maſſangano, il en fit le choix & ils partirent.

Après avoir fait ſept lieuës par terre, ils arriverent ſur les bords de la Coanza en un lieu appellé Tombo, où ils trouverent les canots que le Vice-Roi leur avoit fait préparer pour continuer leur voyage.

Les canots ſont legers; ils ſont faits du tronc de l'arbre Mofuma, tous d'une piece; mais ils ſont volages; c'eſt-à-dire, qu'ils tournent facilement ſans deſſus deſſous, ils s'y embarquerent avec un Capitaine & un détachement de ſoldats deſtinés à leur ſervir d'eſcorte; parce qu'ayant à paſſer ſur les frontieres des Chiſſami, Nation pauvre, mais inſolente & féroce, on s'expoſeroit à en être pillé & devoré, ſi on n'étoit pas en état de ſe deffendre de leur brigandage.

Il fallut remonter la Coanza, fleuve extrêmement rapide, auſſi large pour le moins, & auſſi profond que le Pô

l'eſt en Italie. Les Barquerolles qui les conduiſoient, étoient gens hardis & même téméraires, qui les mirent bien des fois en danger de tourner. Il ne leur arriva cependant aucun accident. Ils paſſerent la premiere nuit ſous les ruines d'Iſandera, fortereſſe que les Portugais avoient bâtie dans les premiers tems, & qu'ils avoient détruit quand ils avoient pouſſé leurs conquêtes plus avant dans le païs.

Ils arriverent après deux jours de navigation à Pinedo. Quelques ſoldats, ayant rencontré par hazard dans ce lieu, un de ces ſerpens monſtrueux, appellés Bomma, qui venoit d'engloutir un crocodille de moyenne taille, le tuerent. Il avoit quinze pieds de longueur. Sa chair eſt d'un bon goût; mais on prétend qu'elle eſt malfaiſante, parce qu'elle eſt indigeſte. Le remede à cela, eſt de la faire bien cuire & d'en manger peu. Les Négres n'y regardent pas de ſi près; ils ont des eſtomacs d'autruche, ils digerent tout.

Le fleuve devant Pinedo, eſt tout rempli de petites Iſles, qui ſont des prairies naturelles, où l'on trouve une infinité d'animaux aquatiques de toutes les eſpeces & ſur tout des chevaux

marins qui ſont d'une groſſeur extraordinaire. Ces animaux vivent dans l'eau & ſur la terre ; ils ne ſont point carnaſſiers ; ils ne laiſſent pas d'être à craindre ; car ils renverſent ſans peine les canots, & quoiqu'ils ne devorent pas les hommes ; ils les tuent ou les font noyer. Les crocodilles le ſont infiniment davantage ; ils attaquent les canots, les renverſent & devorent ceux qui ſont dedans. Malgré cela les habitans de ces quartiers ſont ſi braves ou plûtôt ſi témeraires, qu'ils attaquent ces monſtres, & quoiqu'ils s'expoſent beaucoup, & qu'ils y demeurent aſſez ſouvent, ils ne laiſſent pas d'aimer cette dangereuſe chaſſe.

Ils arriverent enfin, où le fleuve débarraſſé de toutes les petites Iſles, qui embarraſſent ſon cours paroît dans toute ſa largeur. La fortereſſe de Muzima les ſalua de trois décharges de ſon artillerie quand ils y entrerent. Ils s'y repoſerent pendant l'Octave de la Conception de la Sainte Vierge, & arriverent à Maſſangano, après quatorze jours de voyage.

On les conduiſit à l'Egliſe, où le Saint Sacrement étoit expoſé. Ils furent reçûs par le Pere Bernard de Cuttigliano, & par le frere Junipere de

Saint Severin, qui demeuroient dans cet hoſpice, & commencerent auſſi-tôt les fonctions de leur miniſtere.

La venuë de ces ſix Miſſionnaires s'étant divulguée dans le païs; un Seigneur de l'illuſtre maiſon d'Albuquerque, qui étoit Gouverneur de Cambambé, autre forteresſe des Portugais éloignée de dix lieuës de Maſſangano, envoya un exprès au Pere Bernard, & le pria de lui envoyer deux de ſes Religieux pour paſſer au moins les Fêtes de Noël avec lui & faire faire les devotions à ſes gens. Il le fit auſſi-tôt. Il étoit juſte de ſatisfaire le zéle de ce Commandant, & donner ainſi commencement à une nouvelle Miſſion, qui étoit d'une conſequence d'autant plus grande que ce lieu eſt extrêmement frequenté par le grand commerce que les Chrétiens & les Payens y ont enſemble.

Ces deux Religieux y ſolemniſerent la Fête de Noël, & eurent lieu d'être bien contents de la pieté des Chrétiens, & du zéle que les Payens firent paroître en les venant écouter; mais ils ménagerent mal leurs forces; ils ſe laiſſerent emporter à leur ferveur, ſans faire attention que la chaleur exceſſive de ce climat humide & brûlant, auſquels ils n'étoient pas encore

core accoûtumés les mettroit bientôt hors d'état d'être utiles à ces peuples. Le Pere Antoine de Gaëte fut attaqué d'une violente fiévre chaude, maladie ordinaire des Européens, qui le reduisit bien-tôt à l'extrêmité, de sorte qu'on fut obligé de le reporter à Massangano, où il trouva tous ses autres compagnons attaqués du même mal, couchés sur de mauvaises nattes & abandonnés à l'indiscretion & à l'ignorance des Médecins du païs.

Ces gens indignes de cette qualité venerable, ont pour systéme, qu'il faut absolument évacuer tout le sang Européen, & en substituer un autre qu'on puisse appeller Afriquain, & sur ce principe, ils saignent sans discretion & sans misericorde les malades qui sont entre leurs mains. Il leur est ordinaire de leur en tirer quarante ou cinquante palettes, souvent davantage, ou pour parler plus juste, tout autant que le malade peut en supporter sans mourir dans l'operation.

Le Pere étoit si foible, qu'ils furent obligés de lui faire grace; ils ne le saignerent que sept fois en deux semaines. Il est vrai qu'ils lui tiroient une bonne livre de sang à chaque fois, ce qui le reduisit à une si extrême

foibleſſe qu'il ne pouvoit ni parler ni ouvrir les yeux. Ajoûtés à cela, que la chaleur du climat tenant les pores ouverts, il ſe fait une prodigieuſe diſſipation des eſprits, ſans que cela ſoit reparé par des alimens qui ayent quelque ſubſtance. On ſe garde bien de donner des œufs aux malades; ils ſont d'une chaleur exceſſive. Le boüillon de poule a la même mauvaiſe qualité, tout ce que les Médecins permettent, eſt de la farine de manioc détrempée dans du lait avec du jus de citron, ou par grace, quelque fruit rafraîchiſſant.

Ce regime peu convenable aux Européens, eſt accompagné de purgations frequentes & violentes, où l'antimoine eſt donné ſans diſcretion avec d'autres drogues ſolutives, dont on ſe ſerviroit en Europe pour des chevaux. Ce qu'on leur permet, eſt de boire de l'eau fraiche tant qu'ils veulent.

Ces remedes ne laiſſent pas d'être excellens pour les Négres; mais ils en ont l'obligation à leur complexion extrêmement robuſte, ils y reſiſtent, ils gueriſſent même; mais les Européens y ſuccombent la plûpart, & ils ont des maladies ſi longues, & il leur en reſte des incommodités ſi longues &

ſi ennuyantes, que n'étant plus en état de rendre ſervice, on eſt obligé de les renvoyer en Europe chercher leur ſanté.

Malgré tout cela aucun des nouveaux venus ne mourut. Ils furent à la verité quatre mois entiers malades ou convaleſcens ; mais ils ſe tirerent d'affaire, & auſſi-tôt qu'ils furent en état de marcher, le Pere Hyacinthe de Vetralla, Préfet de toute la Miſſion, qui étoit venu de Congo à Loanda les y appella tous, afin de tenir une aſſemblée, pour repartir les Miſſionnaires dans les Provinces de ces vaſtes Etats.

On y reſolut d'abandonner pour un tems la Miſſion de Micocco. Les peuples de ce païs brutaux & indociles à l'excès, ſont ſi extraordinairement attachés à l'Idolâtrie & aux vices honteux qui en ſont les ſuites, que toutes les tentatives qu'on avoit faites juſqu'alors, avoient été inutiles. On jugea donc à propos d'employer les ouvriers Evangeliques, dans des lieux où il y avoit plus de ſuccès à eſperer.

On pria le Pere Hyacinthe de Vetralla de s'établir à Loanda ; afin d'être plus à portée de pourvoir aux beſoins de toute la Miſſion. Le Pere Se-

raphin de Cortone, fut déclaré Préfet du Royaume de Matamba, & on lui laiſſa le ſoin de diſtribuer les poſtes de ce Royaume, comme il le jugeroit à propos. Il donna le ſoin de la Cour de la Reine Zingha au Pere Antoine de Gaëte. C'eſt ſur la Relation de ce ſage & zélé Miſſionnaire, que nous allons donner l'Hiſtoire de cette Princeſſe. La Province de Ganghella, & la Cour du Roi Angola Aarij au Pere Antoine de Monte-Cacullo avec le Frere Ignace de Valſaſine, & le Préfet de Loanda, établit ſa demeure à Maſſangano, avec le Pere Benoît de la Signana, & le frere Junipere de Saint Severin. Les autres furent envoyés en d'autres endroits & tous eurent de l'emploi.

CHAPITRE II.

Hiſtoire de la Princeſſe Anne Zingha Reine de Matamba.

ZIngha N-Bandi-Angola huitiéme Roi de Matamba eut en 1582. ſelon le calcul des Européens, une fille de Ghinguella Caucamba ſa concubine, à laquelle il donna ſon pro-

pre nom de Zingha ou de N. Zingha, comme on le prononce dans la Langue Abbondi. Naiſſance de la Reine Zingha.

Cette Princeſſe vint au monde avec de certains ſignes, ſur leſquels les Devins ou faiſeurs d'horoſcopes du païs ne preſagerent rien de bon, & leurs prédictions ne ſe ſont trouvées que trop veritables. Les chanſons que l'on fit ſur cette naiſſance, marquoient aſſez qu'on étoit perſuadé que les Devins ne ſe tromperoient pas. On aſſure même, que quand ils eurent conſideré cet enfant, peu de momens après ſa naiſſance, ils ſe regardoient les uns les autres avec étonnement, & ſe diſoient avec frayeur en leur langue, *Mama æ, ma æ! O æ.* Ce qui veut dire ! O quel monſtre de cruauté ſera cet enfant ; malheur à ceux qui ſeront ſous ſon Empire. Relation Hiſtorique des Royaumes d'Angolle. *Livre ſixiéme.*

Le Roi ſon pere la fit élever avec un ſoin extraordinaire, & conforme à ſa naiſſance, & comme il l'aimoit bien plus que tous ſes autres enfans, parce qu'il reconnoiſſoit en elle, dès ſes plus foibles années, un eſprit élevés de la vivacité, de la penetration ; en un mot bien des choſes, qui marquoient qu'elle ſeroit un jour une grande Princeſſe, il la beniſſoit

ſouvent avec les cérémonies uſitées dans ſa Secte, dont il prenoit un ſoin particulier, de lui inſpirer les maximes & de les graver dans ſon cœur. Il lui donna une gouvernante, qui étoit une des plus zélées Idolâtre de tout le Royaume. Cette méchante femme qui ne la quittoit jamais, lui fit ſucer avec le lait l'attachement le plus fort pour les fauſſes Divinités. Elle lui apprit à être cruelle & ſanguinaire : vices auſquels elle n'avoit déja que trop de penchant, & la laiſſa ſe plonger dans l'impureté. Avant qu'on ſongeât à lui donner un mari, elle fit part de ſes faveurs à plus d'un amant ; elle devint groſſe, & mit au monde un enfant mâle, qui a été depuis la cauſe de bien des meurtres.

Mort du Roi pere de Zingha.

Bandi-Angola ſon pere, mourut chargé d'années. On ne ſçait pas préciſement le tems de cette mort. On ſçait ſeulement, qu'il fut enterré avec les cruelles cérémonies que nous avons rapportées au ſecond Livre de cette Relation.

Son fils le Prince Ngolambandi, s'empara du Royaume, & prévint ſa ſœur Zingha, qui avoit bien envie de s'aſſeoir ſur le thrône de ſon pere.

Ce nouveau Roi crut devoir ſignaler ſon avenement à la Couronne par quelque action d'éclat. Celle qu'il jugea lui devoir acquerir plus de gloire fut de retirer des mains des Portugais, les Domaines qu'ils avoient enlevés à ſes prédeceſſeurs ; mais il craignoit que pendant qu'il ſeroit occupé à cette guerre, ſes ſœurs les Princeſſes Zingha, Cambo, Fungi & ſon neveu fils de Zingha, ne priſſent les armes, & ne tâchaſſent de le dépoüiller du Royaume. Il reſolut de ſe délivrer de ceux qui lui faiſoient ombrage. Il commença par le jeune Prince ſon neveu; il le fit étouffer dans un bain d'eau chaude. D'autres diſent qu'il lui fit appliquer des lames de fer ardentes, qui lui ôterent la vûë. La Princeſſe Zingha jura qu'elle ne lui pardonneroit jamais ce crime, &, que juſqu'au dernier ſoupir, elle chercheroit l'occaſion de s'en venger. Ils étoient donc l'un & l'autre dans une deffiance reciproque, & tâchoient de ſe ſurprendre.

La Princeſſe Zingha, n'oublia rien pour faire ſoulever les peuples contre le Roi ſon frere. Il découvrit ſes menées, châtia les coupables avec la rigueur & la cruauté ordinaire à

ces peuples, & ces ſoulevemens s'en allerent en fumée.

Il ſe précipita à la fin lui-même dans le dernier des malheurs. Il déclara la guerre aux Portugais, & marcha contre-eux avec une multitude de peuples, qu'il avoit aſſemblés. Les Portugais réünirent leurs troupes, vinrent au-devant de lui, firent plus de la moitié du chemin, rencontrerent bien-tôt les barbares. La bataille ſe donna; mais que pouvoient faire ces gens nuds, mal armés, encore plus mal diſciplinés, contre des gens bien armés, bien diſciplinés, intrepides, braves, en un mot Portugais. Ils furent battus à plate coûture. La Reine & les Princeſſes Cambo & Fungi, ſœurs du Roi, furent priſes. La Princeſſe Zingha s'étoit retirée dans une Province éloignée, & ne s'étant point trouvée à cette bataille, elle évita la mort ou la captivité.

Cette défaite rendit le Roi plus circonſpect; il ſe retira dans des lieux de difficile accès, & quoiqu'il n'eût pas perdu l'envie de recouvrer ce qu'il avoit perdu de ſes Etats, il vit bien que la choſe étoit alors impoſſible; il craignit avec raiſon, que les Portugais victorieux ne le pouſſaſſent à bout, & ne le dépoüillaſſent entierement. Il

n'y avoit qu'un ſeul moyen de l'empêcher, c'étoit d'obtenir la paix, & qu'on lui rendît ſa femme & ſes ſœurs.

Il envoya des Ambaſſadeurs au Viceroi, & au Conſeil de Guerre d'Angolle. On les écoûta, & on mit en déliberation, s'il étoit plus expedient de continuer la guerre & d'abaiſſer une bonne fois l'orgueil de ce Prince en le chaſſant des terres qui lui reſtoient, ou de lui donner la paix à des conditions avantageuſes aux vainqueurs, en prenant toutes les ſûretés pour l'obliger à tenir ſa parole. On les propoſa aux Ambaſſadeurs; qui ayant ordre de tout accepter, pourvû qu'on leur donnât la paix, & qu'on rendît les trois priſonnieres, demeurerent d'accord de tout ce qu'on voulut, ſignerent le traité, l'envoyerent à leur maître qui l'approuva, le ſigna & le jura.

En conſequence, les trois Princeſſes furent miſes en liberté. Elles étoient très-contentes des honneurs & des bons traitemens qu'elles avoient reçûs à Angolle. On leur fit des préſens conſiderables, & on les fit eſcorter juſqu'aux frontieres des deux Etats, où ſelon le traité on devoit

recevoir quelques Portugais fugitifs, qui s'étoient retirés à Dango, & quelques autres qui avoient été enlevés dans des courſes que ces barbares avoient faites ſur les terres des Chrétiens.

Ce dernier article ne fut point executé. Le Roi feignit que ces Portugais s'étoient retirés plus avant dans le païs, & qu'il n'avoit pas été poſſible de les faire revenir dans le peu de tems qu'on avoit eu pour cela; mais il donna ſa parole royale qu'il les renverroit inceſſamment.

On ſi fia, & on fut trompé. Ce barbare crut, qu'en gardant ces Chrétiens, on n'oſeroit pas l'aller attaquer, crainte qu'il ne les fît mourir, & differa ainſi, ſous differens prétextes de relâcher ces priſonniers.

Il ſçavoit qu'on attendoit un nouveau Vice-Roi à Angolle, & il en eſperoit plus de douceur, que de celui qui l'avoit battu, & qui étoit juſtement irrité de ſa perfidie.

Ce nouveau Viceroi arriva en effet. C'étoit Dom Jean de Correa de Souſa, Seigneur plein de merite & de politeſſe, grand Capitaine & qui aimoit la gloire.

Dom Jean de Correa Viceroi d'Angolle.

Dès que le Roi de Matamba, fut aſſuré de ſon arrivée, il reſolut de

s'accommoder avec lui, soit à dessein de le tromper s'il en trouvoit l'occasion, soit pour empêcher qu'il ne le punît de son manque de parole. La voye la plus naturelle, étoit de lui envoyer une Ambassade des plus solemnelles, il jetta les yeux sur sa sœur la Princesse Zingha; il commença par lui faire témoigner le regret qu'il avoit du meurtre qu'il avoit commis, & lui protester qu'il feroit tout ce qu'elle voudroit exiger de lui, pour le lui faire oublier, & qu'il la regarderoit dans la suite, comme sa Reine & sa maîtresse, il lui fit concevoir que le Royaume la regardant de bien près, elle avoit un interêt bien réel à en empêcher la ruine & la perte, & qu'elle le pouvoit, en voulant bien se charger d'être la mediatrice d'une nouvele paix avec les Portugais. Il la supplia d'aller trouver le nouveau Vice-Roi, non en qualité d'une simple Ambassadrice; mais comme une Plenipotentiaire, qui seroit la maîtresse absoluë des conditions du traité d'une alliance perpetuelle avec les Chrétiens, qu'il étoit expedient pour le bien des affaires, & pour gagner une entiere croyance chez eux, que s'ils lui proposoient de se faire instruire dans leur Loi, &

de recevoir le Baptême qui en eſt la marque, elle n'y apportât point de reſiſtance ; car diſoit-il, vous n'y donnerés qu'un conſentement exterieur, que vous ſerés toûjours maîtreſſe de revoquer quand il vous plaira, & de vous en tenir à la Religion de vos peres. La Princeſſe qui étoit pleine d'eſprit & de diſſimulation, ſe ſervit des leçons de ſon frere ; elle fit ſemblant d'oublier le meurtre de ſon fils, bien reſoluë d'en pourſuivre la vengeance en quelque tems qu'elle en pourroit trouver l'occaſion. Elle accepta l'emploi qui lui étoit propoſé, ne doutant pas que ce ne fut un acheminement à la vengeance qu'elle ſe propoſoit.

On donna avis au Viceroi de la venuë prochaine de la Princeſſe ; pendant qu'on préparoit le train nombreux & magnifique qui la devoit accompagner, le Roi joignit au train ordinaire de la Princeſſe, une groſſe troupe de Seigneurs & de Dames : il joignit une nombreuſe eſcorte à ſa garde ordinaire, & lui donna tous les pleins pouvoirs les plus amples qu'on pouvoit ſouhaiter.

Elle partit de Cabazzo, Capitale du Royaume de Matamba, & fut toûjours portée ſur les épaules de ſes gens,

Audiance du Vice Roy

pendant plus de cent lieuës qu'il y a de Cabazzo à Angola.

Elle fut reçûë à la porte de la ville par les Magiſtrats, accompagnés de la Bourgeoiſie ſous les armes & ſaluées de trois décharges des Milices, des troupes reglées qui étoient rangées en bataille, & de l'artillerie de la place.

La Princeſſe Zingha, vient en Ambaſſade à Angola.

Elle a avoüé pluſieurs fois depuis, que la vuë de ces troupes l'avoit frapée, & que leur ayant vû faire l'exercice, & les differentes évolutions qu'on leur fit faire en ſa preſence, lui avoit fait comprendre que des troupes auſſi-bien diſciplinées étoient invincibles.

Elle fut logée dans le Palais de Dom Rui-Avagazo, traitée magnifiquement & deffrayée aux dépens du Roi avec toute ſa ſuite.

Eſtampe de l'Audience. Livre 5. page 605.

La premiere fois qu'elle fut introduite à l'Audiance du Viceroi, elle s'apperçût en entrant dans la ſalle, qu'il y avoit un fauteüil de velours frangé d'or, au lieu le plus honorable qui étoit deſtiné pour le Viceroi, & vis-à-vis du fauteüil, un tapis de pied très-riche, ſur lequel il y avoit deux couſſins de velours frangé d'or, qu'elle comprit lui être deſtinés ſelon

qu'il s'obſerve pour les Dames de ſon rang. Ce cérémonial lui deplut ; mais ſans en rien faire paroître, & ſans dire un mot, elle fit un ſigne des yeux à une de ſes Dames, qui vint auſſi-tôt ſe mettre à genoux ſur le tapis, & s'appuyant ſur ſes coudes, elle préſenta ſon dos à ſa maîtreſſe, qui s'aſſit deſſus, & demeura tout le tems que dura l'Audiance.

Audiance que le Viceroi d'Angola donne à la Princeſſe Zingha.

On admira beaucoup la vivacité de l'eſprit de cette Princeſſe. Elle excuſa ſans baſſeſſe les manques de parole de ſon frere ; elle demanda la paix avec dignité ; elle offrit une alliance ſtable & perpetuelle, & fit voir par des raiſons également fortes & évidentes qu'elle étoit auſſi neceſſaire aux Portugais qu'au Roi qui l'avoit envoyée. Elle étonna, ſurprit, convainquit tout le Conſeil ; & comme on ſe reſſerra à demander, que pour ſûreté du traité, le Roi de Matamba reconnût relever de la Couronne de Portugal, par un tribut annuel ; elle fit voir que ces ſortes de prétentions ne pouvoient avoir lieu, que pour des peuples qu'on auroit ſubjugués par la force des armes, & point du tout pour un Roi puiſſant, qui recherchoit volontairement l'amitié des Portugais,

& qui leur offroit la ſienne en échange, de ſorte qu'on ſe contenta de la reſtitution des eſclaves Portugais, qui étoientencore à Matamba, & d'une promeſſe de ſe ſecourir reciproquement, quand les deux Etats enauroient beſoin.

L'Audiance étant finie, & le Viceroi reconduiſant la Princeſſe, il la fit appercevoir, que la Dame ſur laquelle elle s'étoit aſſiſe, demeuroit toûjours dans la même poſture, & la ſupplia de la faire lever. Elle lui répondit que ce n'étoit pas par inadvertance qu'elle la laiſſoit là ; mais parce qu'il ne convenoit pas à l'Ambaſſadrice d'un grand Roi, de ſe ſervir deux fois d'une même chaiſe, qu'il n'y avoit pas d'apparence que ces ſortes de commodités, lui puſſent jamais ſervir, & qu'ainſi elle l'abandonnoit comme ne lui appartenant plus.

La negociation que cette Princeſſe avoit entamée dans la premiere Audiance, l'obligeant à faire quelque ſejour à Angola ; le Viceroi ſe ſervit de ce tems pour lui parler de la Religion Chrétienne, & voyant qu'elle y prenoit goût, & qu'elle ſouhaitoit d'y être inſtruite, il mit auprès d'elle des perſonnes ſçavantes, qui l'inſtruiſirent à fonds de nos Myſteres.

Baptême de la Princeſſe Zingha.

Elle les goûta, elle s'y affectionna, & ſoit que Dieu l'eût veritablement touchée, ou que ſuivant les avis de ſon frere, elle en fit le ſemblant, elle reçût le Baptême la même année 1622. qui étoit la quarantiéme de ſon âge.

La cérémonie de ce Baptême ſe fit dans l'Egliſe Cathedrale de Loanda. Elle étoit parée magnifiquement. La Princeſſe eût pour parein & maraine, le Viceroi & la Vicereine ſon épouſe, & comme cette Dame s'appelloit Anne, on donna auſſi le nom d'Anne à la Princeſſe. Elle a avoüé bien des fois depuis qu'elle avoit reſſentie dans ſon ame une paix & une joïe qu'elle ne pouvoit exprimer, & dont Dieu l'a favoriſée, juſqu'à ce qu'elle ait abandonné la Loi veritable, & unique pour gagner le Ciel.

Le Viceroi lui fit des préſens conſiderables à ſon départ, l'accompagna juſque bien loin hors de la ville, & la renvoya ſi contente qu'elle jura, qu'elle obligeroit le Roi ſon frere à ratifier, & à obſerver exactement les articles de la paix qu'elle avoit conſuë.

Elle tint ſa parole. Dès qu'elle fut arrivée à Cabazzo, ſon frere la reçût avec de grands honneurs & des mar-

ques d'une ſincere amitié & d'une parfaite reconnoiſſance, elle l'obligea de ratifier le traité & de l'executer. Elle l'engagea de plus à envoyer demander à Angola, un ou pluſieurs Cathechiſtes pour l'inſtruire dans la Religion Chrétienne. Le Viceroi le fit auſſitôt. Il lui envoya Dom Denis de Faria Prêtre, fort habile homme ; mais Négre, & né dans le Royaume, il eſt neceſſaire de remarquer cette circonſtance, comme on le va voir. Il envoya avec lui un Officier conſiderable par ſa naiſſance & par ſes emplois, qui devoit le repreſenter, & tenir le Roi ſur les Fonts en ſon nom.

Le Roi de Matamba demande le Baptême.

Le Roi reçût avec honneur ces deux Envoyés ; il écoûta le Prêtre, la Doctrine de l'Evangile lui plût, & il demanda le Baptême. Mais quand on croyoit qu'il l'alloit recevoir, il fit voir ou qu'il n'en avoit jamais eu un veritable deſir, ou qu'il s'étoit laiſſé aller à ſon naturel changeant, & ſans ſolidité. Il dit qu'il ne convenoit pas à ſa dignité de s'humilier devant un homme, qui étoit le fils d'une de ſes eſclaves, & ſous ce prétexte frivolle, il differa la cérémonie, & renvoya le Prêtre & le parein.

Les flateurs dont ſa Cour étoit rem-

plie, ne manquerent pas de loüer cette action, & de dire que le Roi ne devoit pas abandonner ſi promptement la Religion de ſes Ancêtres, & ſe ſoumettre à une Loi étrangere, & d'une pratique très-difficile, & encore moins en recevoir le caractere de la main d'une de ſes eſclaves. La Princeſſe Anne Zingha fit tout ce qu'elle pût pour lever cet obſtacle; mais elle n'en pût venir à bout.

Baptême des Princeſſes Cambi & Fungi.

Cependant comme le Roi craignit, que le Viceroi d'Angolle ne prît pour un affront ce qu'il venoit de faire; il envoya en 1625. à Angolle ſes deux autres ſœurs les Princeſſes Cambi & Fungi, afin de les faire inſtruire dans la Foi, & les faire baptiſer. Elles le furent en effet, Cambi eut le nom de Dona Barbara de Sylva, & Fungi, celui de Dona Garzia Ferreja, qui étoient les noms des deux Dames qui avoient été leurs marraines, auſquels on ajoûta celui d'Araguſa, qui étoit celui de leur parein.

Le Conſeil d'Angolle, crût ſe pouvoir ſervir du ſejour de ces deux Princeſſes pour fixer l'humeur inconſtante du Roi, N-Golam-Bandi, en differant, ſous divers prétextes, la cérémonie de leur Baptême, & les rete-

nant cependant comme des ôtages pour l'execution du traité de paix. La choſe fut agitée & diſcutée; mais on regarda cela comme une ſupercherie, qui terniroit la gloire que les Portugais s'étoient acquiſe d'une fidélité à toute épreuve. On étoit aſſuré que la Princeſſe Anne Zingha, n'oublieroit rien pour retenir ſon frere dans les bornes du traité, & on étoit en état de l'y contraindre par les armes, s'il faiſoit quelque choſe qui y donnât atteinte.

Les deux Princeſſes ayant été bien inſtruites & baptiſées, furent renvoyées à Cabazzo chargées de préſens, & très-contentes des honneurs qu'elles avoient reçûs.

Le Roi leur frere ne tarda guere après leur retour, à donner des marques de ſon naturel mauvais & changeant. Sans conſulter ſa ſœur Anne Zingha, il fit faire des courſes ſur les terres des Portugais, & enfin leur déclara la guerre.

Le Roi de Matamba déclare la guerre aux Portugais.

Les Portugais leverent des troupes, ſe mirent en marche, & ces vaillans guerriers l'ayant joint, lui donnerent bataille, le défirent, le mirent en fuite. Il revint à la charge, & fut encore défait. Une troiſiéme défaite l'obligea

de ſe ſauver dans une Iſle de la Coanza appellée Dangij ; elle n'a qu'environ un mille de longueur & deux coups de mouſquets de largeur. Il s'y trouva preſque abandonné. La profondeur & la largeur du fleuve l'empêchoient de ſe ſauver. Les bêtes ſauvages l'environnoient pour le devorer : Les Portugais l'aſſiegerent, & étoient prêts de le prendre & de le mettre aux fers, la mort étoit ſon dernier & unique refuge, il fut empoiſonné par ſes gens. On a toûjours crû que c'étoit par ordre de ſa ſœur Zingha, qui n'avoit jamais oublié le meurtre de ſon fils, & qui malgré leur reconciliation apparente, avoit toûjours cherché l'occaſion de s'en venger, tant il eſt vrai que les injures, & le deſir de la vengeance, ſont moins éfaçables du cœur d'une femme, que s'ils étoient gravés ſur le diamant.

Il eſt défait & enfermé dans une Iſle.

Il mourut en 1627. & fut enterré par ſes gens dans la même Iſle, avec les cérémonies ſanguinaires, uſitées chez cette Nation barbare.

La Princeſſe Anne Zingha, qui étoit amie des Portugais pour ſes interêts particuliers, ayant été aſſurée de cette mort, ſe rendit en diligence à Cabazzo, & là ſans ſe ſouvenir

qu'elle étoit Chrétienne, elle lâcha la bride à ſon naturel ſanguinaire, elle ſe plongea dans toutes ſortes de diſſolutions, & pour comble d'impieté, elle offrit de l'encens & des Sacrifices aux Idôles, elle fit des vœux & des hécatombes humaines.

Zingha renonce au Chriſtianiſme.

L'envie de regner lui fit faire tous ces crimes; car elle ſçavoit que le caractere de Chrétienne qu'elle portoit, n'étoit pas du goût de ſes peuples. Elle voulut les gagner en perdant ſon ame. Elle ſe défit de tous ceux qui pouvoient prétendre à la Couronne, & la prit ſous prétexte de la conſerver à ſon neveu fils du Roi défunt, qui étoit encore trop jeune pour la porter.

Ce jeune Prince avoit été recommandé par ſon pere mourant au Giaga-Kaſa homme ſage, experimenté, & très-propre pour élever un jeune Prince heritier préſomptif de la Couronne.

Zingha vouloit s'en défaire non-ſeulement pour venger la mort de ſon fils; mais encore pour n'avoir plus de competiteur; mais il étoit entre les mains de ce ruſé Giaga, qui ſe doutoit du deſſein de Zingha, & ne le tenant point elle ne pouvoit executer ſon cruel

deſſein. Elle mit tout en uſage pour le lui tirer des mains, ſous prétexte qu'il étoit à propos qu'il fût à la Cour, pour l'inſtruire de la maniere de gouverner les peuples, dont ſa naiſſance l'avoit fait ſouverain. Le Giaga ſe deffendit long-tems de l'y laiſſer aller, oppoſant fineſſes à fineſſes, & tromperies à tromperies.

Zingha auroit bien pû le faire enlever par force; mais elle craignoit une revolte générale de tout le peuple, cependant elle ſentoit bien que ſon thrône ſeroit toûjours chancelant, & ſa Couronne mal aſſurée ſur ſa tête, tant que cet enfant ſeroit vivant. Elle feignit de ſe rendre aux raiſons que le Giaga lui donnoit pour le garder auprès de lui, & de les approuver. Elle fut quelque tems ſans faire aucune démarche, & cependant elle fit ſemblant, que la fidélité du Giaga, ſon merite perſonnel, & ſes autres qualités l'avoient touchée, avoient gagné ſon eſtime & même ſon cœur, elle lui fit dire qu'elle l'aimoit, & qu'il ne tiendroit qu'à lui qu'elle ne fût ſa femme.

Le Giaga qui étoit prudent ſe douta qu'il y avoit quelque myſtere caché, ſous cette déclaration, il l'a fit remer-

cier des ſentimens qu'elle avoit pour lui, & réſolut de ne ſe point livrer à une femme, dont il connoiſſoit le mauvais cœur, & l'eſprit fourbe & artificieux; mais il eût beau faire, elle lui tendit tant de pieges, qu'il y tomba à la fin. Il ſe rendit & promit de l'épouſer. Il s'en repentit preſque auſſitôt & retira ſa parole.

Zingha mépriſée entra dans une furieuſe colere, mais elle la diſſimula. Bien loin de rien faire paroître au dehors, elle continua de l'accabler de politeſſes & de préſens, & voyant que tout cela étoit inutile; elle prit une reſolution plus hardie & plus déterminée qu'on ne la devoit attendre d'une femme. Elle s'en alla au Camp, où le Giaga demeuroit ordinairement avec ſon pupille & ſes troupes, elle carreſſa d'une maniere tendre & pleine d'affection ſon neveu, elle lui fit des préſens magnifiques, elle fit la même choſe au Giaga, & ſçût ſi bien le gagner que le mariage ſe fit avec toutes les cérémonies, les feſtins, les danſes & la joïe ordinaire en ſemblables occaſions.

Elle ſembla pendant quelques jours avoir entierement oublié le ſoin de l'Etat pour ne penſer qu'à ſon nouveau

mariage. A la fin, elle dit au Giaga que des affaires importantes la rappelloient à Cabazzo, & elle l'invita d'y venir avec elle faire un voyage de quelques jours, & d'y amener ſes gens Cet infortuné mari la crut, il fit plus qu'elle ne demandoit, il emmena avec lui le jeune Prince, & c'étoit juſtement ce qu'elle cherchoit. Ce ne furent à leur arrivée, que cris de joïe, que danſes, que réjoüiſſances; mais au milieu de tout cela dans la grande place de la Ville, au milieu de tout le peuple, cette megere ſe jetta ſur ſon neveu, l'égorgea, & fit jetter le corps à la riviere. Après ce meurtre, elle leva entierement le maſque, elle dit hautement qu'elle étoit vengée puiſqu'elle avoit ôté la vie au fils de N-Golam-Bandi qui l'avoit ôtée au ſien.

Il ne fallut pas dire au Giaga-Kaſa, qu'il ne faiſoit pas bon pour lui dans ce funeſte lieu. Il ſe retira le plus promptement & le plus ſecretement qu'il lui fut poſſible.

Zingha ſe voyant debarraſſée de cet enfant, qui lui donnoit toûjours beaucoup à penſer, fit égorger tout le reſte de la famille Royale; elle ne pardonna à perſonne qu'à ſes deux ſœurs Cambo & Fungi, ou ſi l'on veut à Dona-

Donna Barbara, & à Donna Garzia, ſoit qu'elle les mépriſât, ſoit qu'elle eût pour elles quelque reſte de tendreſſe, qui n'étoit aſſûrément pas ſa paſſion dominante.

Elle n'en demeura pas là; elle fit ſentir les effets de ſa cruauté à tout ce qu'il y avoit de perſonnes de quelque diſtinction dans l'Etat, qui tomberent entre ſes mains, elle n'en épargna aucune. Ces meurtres la rendirent odieuſe à tout le monde, & furent cauſe que ceux qui étoient échapés, firent bien des projets pour lui ôter la vie à elle même; mais elle avoit tant d'eſpions, & elle en étoit ſi bien ſervie, qu'elle découvroit tout ce qui ſe tramoit contre elle, & ſe debarraſſoit des mécontents, en les faiſant égorger ſans miſericorde, & ſans autre formalité que ſon commandement.

Il y eut un homme de conſideration, ancien Officier du Roi ſon pere, & fort attaché à la famille Royale, qui crut pouvoir ſans danger lui faire quelques remontrances ſur ſon gouvernement cruel & tyrannique: il lui fit un diſcours pathetique & étudié, & lui fit voir, qu'une ſouveraine comme elle étoit, devoit chercher à regner ſur les cœurs de ſes ſujets, par

la clemence plûtôt que par la crainte, & par les châtimens; qu'elle augmentoit les forces de ſes ennemis, en diminuant les ſiennes, par le trop grand nombre de gens qu'elle faiſoit mourir; que ſi elle étoit attaquée, elle trouveroit tous ces gens-là de moins, & qu'elle ſeroit moins en état de ſe deffendre, & encore moins de faire des conquêtes, & de reprendre ce que les Etrangers avoient uſurpé ſur ſes prédeceſſeurs. Il y joignit toutes les raiſons d'interêt & de politique qu'il crût capables de la toucher, & de lui faire prendre des manieres plus convenables à ſon ſexe & à ſes ſujets.

Elle l'écouta ſans l'interrompre, & dans le moment que cet Orateur zélé croyoit que ſon diſcours avoit operé quelque choſe ſur le cœur de ſa maîtreſſe; elle fit ſigne à ſes gens qui ſe jetterent ſur ce malheureux, & ſur ſon fils qui étoit à côté de lui, s'en ſaiſirent & les lierent, & Zingha commanda qu'on leur coupât la tête à l'un & à l'autre en commençant par le fils.

Ce pere infortuné entendant ce cruel Arrêt, ſe jetta par terre, la ſuppliant avec larmes de pardonner à ſon fils qui n'étoit pas coupable, ou du moins de ne

lui pas faire ſouffrir une double mort, en faiſant mourir ſon fils à ſes yeux. Elle fut inexorable, elle fit couper la tête à cet enfant ſous les yeux du pere, & après on coupa la tête du pere ſur le corps de l'enfant.

Cette cruauté inouïe la fit deteſter de tout le peuple. On fit des chanſons où ce double meurtre étoit exprimé, & on enterra ces deux victimes au bord d'une petite riviere, & on éleva deux grandes pierres ſur leurs ſepultures, pour tranſmettre ce fait tragique à la poſterité.

Zingha s'étant ainſi défaite de tout ce qui pouvoit lui donner de l'ombrage, ſongea à retirer des mains des Portugais, les Domaines qu'ils avoient enlevé à ſes prédeceſſeurs. Elle oublia auſſi facilement les obligations qu'elle leur avoit, qu'elle avoit oubliée celles de ſon Baptême; elle embraſſa ouvertement la Secte impie & barbare des Giagues; & afin de venir à bout de ſes deſſeins ambitieux, elle appella auprès d'elle ces camps nombreux de Giagues répandus de tous côtés à l'Orient de Matamba, qui la reconnurent pour leur Reine, & enſuite pour le chef de leur déteſtable Religion.

Nous avons parlé amplément des Quixiles, dans le ſecond Livre de cette Relation. Les Lecteurs y auront recours, s'il leur plaît. Il ſuffit de dire ici, que la ſcelerate Zingha obſerva ces cruelles & inhumaines Loix pendant vingt-huit ans, & que pendant ce trop long terme, elle fit perir une infinité de perſonnes, & qu'elle remplit abondamment les ventres de ſes ſujets Antropophages, du ſang & des chairs des malheureux qui tomboient entre ſes mains.

Elle ſe piqua d'obſerver à la lettre les Quixiles, & même de ſurpaſſer en cela la cruelle Tem-Ban-Dumba.

Comme ſa Legiſlatrice, elle haïſſoit à la mort les enfans mâles nouveaux nés; & comme elle n'en pouvoit avoir, parce qu'elle étoit trop avancée en âge, & que cependant il lui en falloit un pour l'égorger elle-même, & en faire un Sacrifice avec cet onguent ſuperſtitieux, dont nous avons parlé; elle crut pouvoir remplir ce devoir, en ſe faiſant donner un enfant nouveau né, & en l'adoptant pour ſon fils. Après la cérémonie de l'adoption, qu'il n'a pas plû à mon

Auteur de nous marquer, elle l'égorgea elle-même, le pila dans un mortier, & en fit cet onguent execrable. Après ce cruel exemple, il n'y eût perſonne dans l'Etat qui pût s'exempter de commettre un pareil crime.

Il ne faut pas conclure de cette haine apparente, qu'elle témoignoit pour le ſexe maſculin, qu'elle & les autres femmes Giagues, fuſſent fort chaſtes. La chaſteté eſt une vertu inconnuë parmi elles. Quoique Zingha dît là-deſſus les plus belles choſes du monde, & fît des reſolutions encore plus belles, tout cela n'avoit que de l'apparence, & point du tout de realité. Environnée jour & nuit d'un grand nombre d'Officiers de guerre, ſous prétexte des ordres qu'elle avoit à leur donner, elle s'en ſervoit pour contenter ſa paſſion; mais c'étoit avec un ſecret impenetrable, de ſorte que les autres femmes, même celles de ſa Cour, ne pouvoient pas lui reprocher qu'elle faiſoit des Loix, & qu'elle ne les obſervoit pas. Elle ſçût allier la volupté avec la cruauté, & ſes malheureux amans en faiſoient ſouvent la triſte experience; car ceux qui paroiſſoient être le plus avant dans ſes bonnes graces, & la ſervir le plus à

ſon gré, étoient ſouvent ſurpris que ſon amour ſe changeoit en une haine mortelle, & qu'elle les ſacrifioit à ſes défiances; car malgré ſes deſordres, elle vouloit paroître chaſte, & faiſoit égorger à ſes pieds, autant de femmes qu'on lui en préſentoit, dont la groſſeſſe accuſoit l'incontinence.

Elle entretenoit un nombre d'eſpions très-adroits & des plus fidéles, qui ſe mêlant dans toutes les compagnies, & furetant par tout, découvroient ce qu'il y avoit de plus caché, & le lui rapportoient, & auſſi-tôt elle en faiſoit une cruelle juſtice. Elle avoit à l'entrée de ſon Camp, ou Chilombo, un grand nombre de bêtes ſauvages enchaînées, auſquelles elle faiſoit jetter ceux qu'elle ne daignoit pas faire égorger en ſa préſence.

Elle a confeſſé depuis qu'elle fut revenuë de ſes déſordres, qu'encore qu'elle eût une extrême horreur de boire le ſang humain, & de manger de la chair humaine cruë ou cuite, ſelon la coûtume de ſes ſujets Giagues, qui ſont des Antropophages toûjours affamés, elle ne laiſſoit pas par politique, & pour être plus con-

Anne Zingha pour les ossements de son ...

ſiderée & plus reſpectée de ſes ſujets, de faire ſouvent des banquets dans leſquels on égorgeoit cinquante ou ſoixante perſonnes, hommes, femmes & enfans; & malgré les nauſées, & la repugnance de ſon eſtomac, elle bûvoit à pleines taſſes le ſang tout boüillant de ces malheureuſes victimes, & mangeoit de leurs chairs, comme le plus déterminé Antropophage.

Après la mort de Ngolambandi ſon frere, dont elle étoit coupable, puiſqu'elle l'avoit fait empoiſonner; elle envoya ramaſſer ce qu'on pût trouver de ſes os; elle les fit renfermer dans une chaſſe portative couverte de lames d'argent, groſſierement travaillée, & poſée ſur de riches tapis avec un pied d'eſtal. Elle ordonna des Miniſtres pour lui faire des Sacrifices, lui offrir de l'encens, & lui entretenir des lumieres.

Figure du ſepulcre du Roi de Matamba. Livre 5. page 213.

C'étoit à ces oſſemens infects, qu'elle avoit recours par le moyen des Singhilles, pour recevoir les oracles & les réponſes, ſur ce qu'elle vouloit ſçavoir ou entreprendre: quelquefois même elle faiſoit l'office de Singhille, & feignant d'être poſſedée par l'eſprit de Ngolambandi, elle paroiſſoit

comme une bacchante au milieu de l'assemblée, & égorgeoit elle-même autant de gens qu'elle jugeoit à propos, afin que ces affamés eussent abondamment du sang, & de la chair pour se rassasier.

Dans ces occasions, elle disoit les choses secrettes que ses espions lui avoient rapportées, cela étoit reçû par ces peuples imbecilles comme des oracles, & la faisoit passer pour la plus grande magicienne & sorciere qui eût jamais été, de sorte que personne n'osoit parler d'elle en mauvaise part, ni faire quelque conjuration contre sa vie, tant on étoit infatué qu'elle sçavoit tout ce que l'esprit de son frere qui la possedoit, lui revelcit fidélement tout ce qui se passoit.

Voici un exemple qui justifiera cette fourbe. Quelques Portugais avoient été surpris, & étoient prisonniers de guerre dans son Camp. Il y avoit entre-eux un Prêtre nommé Dom Jerôme Segueira, homme d'autorité, qui étoit Sur-Intendant spirituel, ou Visiteur des conquêtes des Portugais. La Reine quoiqu'elle fût tombée dans l'Apostasie la plus affreuse, lui laissa la liberté de se

promener dans le Camp, & d'aller visiter, & consoler les autres prisonniers. Deux de ces infortunés, lui firent confidence qu'ils avoient pris leurs mesures pour se sauver la nuit suivante, & le presserent de prendre le même parti. Segueira qui étoit prudent, ayant examiné leur projet le trouva plein de risques, & tâcha de les en dissuader; mais il n'en pût venir à bout. Il les quitta & donna un avis secret à la Reine de ce projet, la priant en même tems de se souvenir, que la liberté étant le bien le plus précieux, elle devoit pardonner à ceux qui la recherchoient.

La Reine se sentit fort obligée à Segueira, & lui donna dans la suite des marques de sa reconnoissance, d'autant que cette découverte serviroit à l'accrediter davantage, & à la faire passer pour plus grande sorciere, qu'elle n'étoit en effet.

Un peu avant le milieu de la nuit, qui étoit le tems que les deux captifs avoient choisi pour se sauver, elle fit convoquer une assemblée extraordinaire de Singhilles, & faisant semblant qu'elle étoit possedée & inspirée par son frere, elle leur dit, que s'il y avoit quelqu'un dans l'assemblée

qui fût jaloux de ſa gloire, il courut promptement aux priſons, où il trouveroit deux Portugais qui vouloient ſe ſauver, & qu'on les amenât. Toute l'Aſſemblée y courut avec de grands cris. On trouva en effet ces deux Portugais, qui avoient rompu leurs fers. On les lui amena tout tremblants. La Reine après leur avoir fait quelques reproches, déclara toutes les circonſtances de leur deſſein, & puis leur pardonna.

On ne ſçauroit s'imaginer, combien cette découverte augmenta le credit de cette Princeſſe, & l'idée qu'on s'étoit formée d'elle, qu'elle penetroit dans l'avenir le plus obſcur, de ſorte qu'il arrivoit ſouvent, que des gens qui avoient commis quelques fautes, dont ils étoient ſûrs qu'on ne pouvoit avoir de connoiſſance, étant appellés pour parler à la Reine, quoique ce fût pour d'autres choſes, ſe reconnoiſſoient coupables, ſe jettoient à ſes pieds, cachoient leur viſage, croyant fermement que la Reine voyoit ſur leur front, comme dans un miroir, les crimes cachés, dont ils étoient coupables.

Un eſclave que cette Princeſſe avoit donné au Pere Antoine Gaëte,

qu'elle avoit appellé à ſa Cour, travaillant dans le jardin de l'Hoſpice avec le frere Ignace, entendant par le ſon des inſtrumens que la Reine approchoit, quitta le travail & s'enfuit à toutes jambes, ſans que le frere le pût retenir. La Reine s'en étant retournée en ſon Palais, l'Eſclave revint, & le Frere lui ayant demandé, pourquoi il s'étoit enfui avec tant de précipitation; ſçaches, lui dit-il, que j'ai fait un vol il y a déja long-tems, & que ſi la Reine m'avoit enviſagée, elle l'auroit connu d'abord, & m'auroit fait châtier ſûrement; car elle a un eſprit qui ſçait tout, & le lui revele.

Il étoit ordinaire de voir les criminels, être par douzaines au milieu de la place, auſquels pendant les danſes & les autres divertiſſemens qu'elle donnoit aux peuples, on alloit couper de la chair & les membres, piece à piece, & ſans les faire mourir auparavant, qu'on rôtiſſoit & que l'on mangeoit en leur préſence, faiſant ainſi durer leur ſupplice les jours entiers, & juſqu'à ce que la perte de leur ſang, & l'excès des douleurs leur ôtât la vie.

C'étoit dans ces réjoüiſſances, que

les peres & mere, étoient obligés de plonger le couteau dans la gorge de leurs enfans, & que ceux qui avoient été ſurpris dans quelque commerce d'amourettes, étoient contraints de ſe poignarder reciproquement, & d'éteindre dans leur ſang le feu de leurs amours.

Une femme qui ſervoit à la chambre de la Reine, & qui paſſoit pour ſa confidente, étoit devenuë amoureuſe d'un Officier que la Reine conſideroit beaucoup. Leur mariage ayant été découvert, la Reine commanda à cet amant d'ouvrir la poitrine de ſon amante, & de lui manger le cœur, après qu'elle leur eût reproché à l'un & à l'autre dans des termes très-durs leur incontinence. Il fallut obéïr, & ſe bien garder de témoigner la moindre repugnance. Après quoi, elle fit couper les oreilles à ce malheureux, châtiment ordinaire & très-leger en ce païs-là pour ceux qui ont le malheur de perdre les bonnes graces de leur Souverain.

Voici d'autres faits qui prouveront la cruauté de cette Princeſſe.

Deux jeunes Dames de ſa Cour, furent convaincuës de s'être laiſſées aller à quelques foibleſſes en matiere

d'amour. Elle ordonna qu'on leur coupât les extremités des doigts, & qu'on étanchât le ſang avec de l'eau forte & du ſel, & pendant huit jours de ſuite on leur coupoit les membres par tronçons, & on étanchoit le ſang de la même maniere. Elles moururent enfin, après ce long & cruel ſupplice.

Autant d'enfans qu'elle pouvoit découvrir être nés dans ſon Camp, c'étoient autant de victimes qu'elle ſacrifioit à ſa fureur. Elle leur arrachoit elle-même le cœur & le devoroit tout chaud & encore palpitant.

Quelquefois elle n'attendoit pas qu'ils fuſſent nés. Elle faiſoit ouvrir le ventre des femmes groſſes, & faiſoit jetter ces petites creatures à ſes chiens après avoir ſuccé leur ſang, ou bien elles les faiſoit rôtir & en regaloit ſes gens.

Elle étoit vindicative à l'excès. Ce que nous avons rapporté de ſon frere, & de ſon neveu en eſt une preuve convainquante. Il faut ajoûter qu'elle ne pardonnoit jamais les injures qu'on lui faiſoit. Grandes ou petites, vrayes ou imaginaires, elle les vengeoit par le fer & par le feu. Elle étendoit même ſon reſſentiment ſur tout un village, ou même une Province qu'elle

faiſoit deſoler par le fer & par le feu, pour quelque parole qu'un particulier avoit dit contre elle. C'eſt ce qui arriva à certains peuples ſujets des Portugais; parce que le Seigneur de cette Contrée, avoit dit qu'il ne l'eſtimoit pas plus qu'une autre femme.

Elle ſçût qu'un autte Seigneur avoit mal parlé d'elle. Elle entra dans ſes terres, le prit, & le fit cruellement couper en quartiers par ſes bourreaux, & avec lui deux cent trente-ſept de ſes Officiers; après quoi elle abandonna la Province entiere à ſes ſoldats qui la pillerent, la ravagerent & devorerent tous les peuples qui tomberent entre leurs mains. Elle fit enſuite ramaſſer tous les oſſemens, & en fit élever un trophée, pour ſervir de memoire éternelle de ſa cruauté & de ſa vengeance. Lorſque le nombre de ſes Antropophages n'étoit pas ſuffiſant pour devorer les victimes qu'elle avoit fait égorger, elle faiſoit jetter les reſtes à ſes chiens, & à des bêtes féroces qu'elle tenoit enchaînées à l'entrée de ſon Camp. Et lorſqu'elle faiſoit faire quelque maſſacre conſiderable d'enfans, d'hommes, & de femmes, & qu'elle ne jugeoit pas

à propos qu'on entendît leurs cris au dehors du Camp, elle faisoit battre les tambours & autres instrumens de guerre, afin d'étouffer les cris de ces malheureuses victimes. En cela elle se trompoit; car quand on entendoit ce tintamare extraordinaire, on jugeoit aussi-tôt qu'il y avoit quelque massacre extraordinaire. Sa maniere de faire nettoyer la place, où il y avoit eu du sang répandu, étoit de le faire lécher par ses domestiques; leurs langues servoient de balais, & préparoient le lieu pour une autre execution.

Nous avons remarqué dans le second Livre de cette Relation, que quand un homme de consideration vient à mourir, il y a dispute entre les concubines, à qui sera enterrée toute vive avec lui: ces femmes s'imaginent que celle qui aura cette préference, joüira toute seule dans l'autre monde des faveurs de cet homme, au lieu qu'elles étoient fort partagées en celui-ci, & qu'elle n'en avoit euë qu'une portion fort mediocre.

Un homme qui avoit plusieurs concubines étant venu à mourir; il y eut une dispute bien vive entre deux de ses femmes, à qui auroit cet honneur.

Le Juge devant qui elles produiſirent leurs prétentions & leurs raiſons ne ſe trouva pas en état d'en decider, ou de les accorder. L'affaire fut portée à la Reine, qui ſuivant ſon genie barbare, ordonna qu'elles fuſſent toutes deux enterrées avec le cadavre.

Je fatiguerois le Lecteur, ſi je continuois de rapporter ici tous les faits où cette megere a donné des preuves de ſa cruauté. Sur quoi le Pere Antoine, ſous les yeux duquel il s'en eſt paſſé une infinité ; remarque qu'il y avoit une émulation extraordinaire entre les peuples, à contenter le genie cruel de cette Princeſſe, & à ſe préſenter avec leurs enfans aux bourreaux, dès qu'il ſe ſentoient coupables de quelque tranſgreſſion des Quixilles. Action, dit ce Pere, qui fait honte aux Chrétiens, qui tranſgreſſent ſi facilement les Loix ſaintes & capitales du vrai Dieu, ſans s'en repentir, & ſans penſer à en faire penitence.

La Reine Zingha ſembloit n'être née que pour la guerre. Toûjours à la tête des nombreux corps de Giagues qu'elle avoit attirés à ſon ſervice, elle alloit de Provinces en Provinces, portant par tout la déſolation.

C'étoit un torrent impetueux à qui rien ne pouvoit reſiſter. Les peuples qu'elle alloit ſaccager, étoient vaincus avant d'avoir vû ſes troupes; ils perdoient courage; il ſembloit que ce fût un enchantement; ils ſongeoient moins à ſe deffendre qu'à prendre la fuite, ils abandonnoient tout, biens, femmes, enfans, vieillards, malades; ils laiſſoient tout en proye à ſes cruelles troupes qui ſe gorgeoient du ſang & de la chair de ſes miſerables victimes; après quoi ils détruiſoient tout brûlant ce qui pouvoit être brûlé, & reduiſant en des déſerts affreux les païs les plus habités & les mieux cultivés.

Les Portugais ſouffrirent plus long-tems qu'ils n'auroient dû les brigandages de cette Reine impie & barbare; mais voyant qu'elle s'approchoit de leurs frontieres qu'elle avoit déja entamées, ils ſongerent tout de bon à l'en éloigner.

Ils commencerent par lui ſuſciter des ennemis en differens endroits, afin de la tenir occupée dans des lieux éloignés de leurs Domaines, & cela leur réüſſit aſſés-bien pendant un tems. Mais le bonheur continuel qui accompagnoit les armes de cette Prin-

ceſſe lui ayant fait ſurmonter les obſtacles qu'ils avoient mis à ſes deſſeins qui étoient de s'emparer du Royaume d'Angolle, qu'elle prétendoit lui appartenir comme il avoit appartenu à ſes ancêtres ; elle termina par ſes ravages accoûtumés les guerres éloignées qu'ils lui avoient ſuſcitées, & reprit le chemin des frontieres Portugaiſes. Ils ſongerent alors tout de bon à s'oppoſer à ſes progrès.

Ils commencerent à publier par tout, que ſon Apoſtaſie de la Religion Chrétienne qu'elle avoit embraſſée librement, la rendoit incapable de regner, qu'elle étoit déchûë de tous les droits qu'elle pouvoit avoir euë au Royaume de Matamba, & que par une ſuite neceſſaire, ſes anciens ſujets n'étoient plus obligés de la reconnoître, ni de lui obéïr. Comme il y avoit une infinité de mécontens de ſon gouvernement tyrannique ; il y en eut un grand nombre qui ſe mirent ſous la protection des Portugais, & qui prirent leurs interêts.

Ils y engagerent auſſi un certain N-Gola-Aarij : il étoit du ſang Royal, très-brave homme, fort entendu dans l'art de la guerre, grand Capitaine, plus poli & bien moins barbare que

ne le ſont pour l'ordinaire les gens de ce païs-là. Ils traiterent avec lui, le firent proclamer Roi de Dongo, lui promirent de lui fournir des troupes & des vivres, à condition qu'il feroit vivement la guerre à la Reine Zingha. Sans cela, il n'auroit pas oſé ſe joüer à cette Princeſſe qui avoit des troupes nombreuſes aguerries, & qui jettoient la terreur par tout, & d'ailleurs qui tenoit des poſtes ſi avantageux, qu'il n'étoit pas aiſé de l'y aller forcer.

Ils s'acquitterent aſſés bien dans les commencemens, de ce qu'ils avoient promis à ce nouveau Roi; moins dans la vûë de le rendre bien puiſſant par la défaite de Zingha, que pour la tenir occupée dans une guerre qui l'éloignoit de leurs frontieres. N-Gola-Aarij s'acquitta fort bien de ſes engagemens, il battit quelques détachemens des troupes de Zingha, il fouragea quelques unes de ſes Provinces; il fit beaucoup d'eſclaves; mais les ſecours qu'il recevoit des Portugais, diminuant peu-à-peu par une politique aſſés mal entenduë, il diſcontinua d'agir auſſi vivement qu'il avoit commencé.

Ce ralentiſſement fit craindre aux

Portugais, que ce ne fût le prelude de quelque accommodement entre ce Prince & la Reine Zingha, & qu'ils ne tombaſſent de concert tous deux ſur leurs Domaines. Ils virent combien leur politique avoit été fauſſe, & leur économie dangereuſe à leurs interêts.

Ils crurent qu'il falloit conjurer cette tempête, en moyennant un accommodement entre N-Gola-Aarij & Zingha, dans lequel il puſſent entrer avec honneur, & y trouver la ſûreté de leurs conquêtes.

Ils envoyerent un Officier à la Reine, chargé des pleins pouvoirs du Viceroi & du Conſeil, & lui firent propoſer un traité d'alliance, en vertu duquel ils s'obligeroient reciproquement de s'aſſiſter mutuellement contre tous leurs ennemis, tels qu'ils fuſſent. Ils lui promirent de la remettre en poſſeſſion des Provinces qui lui avoient été enlevées, & d'obliger Aarij à une entiere reſtitution, à condition ſeulement qu'elle reconnoîtroit les tenir de la Couronne de Portugal, à laquelle elle s'obligeroit de payer annuellement un leger tribut.

Cette propoſition la mit en fureur. Elle dit qu'elle la regardoit comme

un outrage qu'on lui faiſoit, elle qui étoit une Reine ſouveraine & independante. Que c'étoit tout ce qu'on lui pourroit propoſer, ſi on l'avoit vaincuë par la force des armes ; mais que la choſe étoit bien éloignée, qu'elle avoit de bonnes troupes & du courage plus qu'il n'en falloit pour mettre ſes ennemis à la raiſon.

Les Portugais qui la virent dans cette genereuſe réſolution, & qui la connoiſſoient, virent bien qu'il falloit prendre d'autres meſures, & en venir à une guerre ouverte. Ils leverent des troupes de Négres, raſſemblerent leurs troupes Européennes, & ſe mirent à courir les bords de la Coanza; ils forcerent quelques poſtes, & des dix-ſept Iſles qui ſont dans cette riviere, ils en prirent deux, Ucolé & Chitachi qu'ils fortifierent, afin d'avoir des lieux de retraite dans un beſoin. Ils s'avancerent juſqu'à celle de Dangij, où la Reine étoit campée, & la bloquerent, en élevant des retranchemens ſur ſes bords, & ſur tout vers la pointe qui regarde la plaine de Benda.

Ces retranchemens qui occupoient un grand eſpace, & qui les obligeoient à partager leurs troupes, firent eſperer

à la Reine, qu'elle pourroit emporter quelque quartier. Elle prit ſon tems, ſortit de ſon Iſle, attaqua un poſte, mit en deſordre les Négres qui le gardoient, en tua trois cents ſur la place, & en bleſſa un plus grand nombre, & même quelques Portugais. Cet avantage rehauſſa ſon courage; elle crût qu'elle auroit le même bonheur en les attaquant; mais elle ſe trouva bien loin de ſon compte, quand elle fit la revûë de ſes troupes avant de s'embarquer dans une nouvelle attaque : elle trouva qu'il lui manquoit beaucoup de monde, & que le reſte étoit fort découragé, parce qu'ils avoient ſenti la difference infinie qu'il y a entre les Européens & les Négres contre leſquels ils avoient accoûtumé d'avoir affaire. Il fallut qu'elle ſongeât à augmenter ſes troupes, & cependant les Portugais que cette perte excitoit à la vengeance, fortifierent leurs retranchemens, les exhauſſerent, & découvrant de là toute l'Iſle, ils placerent leurs Mouſquetaires ſi avantageuſement, qu'ils découvroient depuis la tête juſqu'aux pieds les ſoldats de la Reine deſarmés, ſans caſque ni cuiraſſe, & les tiroient à leur aiſe à coup poſé, & comme s'ils avoient tiré au blanc.

Cette maniere de combattre à laquelle les Giagues ne pouvoient répondre, les déſeſpera. Il falloit pour en venir aux armes blanches, traverſer un bras de la riviere, & ils voyoient bien qu'ils ne pouvoient pas le faire, ſans s'expoſer à une mort certaine. Ils firent pendant la nuit des retranchemens derriere leſquels ils ſe blottirent; les Portugais exhauſſerent les leurs, & firent des banquettes qui les élevant autant qu'ils vouloient, leur donnoit la commodité de découvrir leurs ennemis, de les canarder, de les deſoler. Ils prirent le parti de demander à ſe rendre, & cependant une tréve pour en regler les conditions. La tréve fut accordée, & on donna à la Reine douze heures pour ſe reſoudre à ſe rendre à la diſcretion des Portugais, dont elle connoiſſoit la politeſſe & la diſcretion.

Elle ſe ſervit de ce tems pour conſulter ſa Singhille, & pour invoquer l'eſprit de ſon frere N-Golambandi, qui répondit, que de ſe rendre à la diſcretion des Portugais, c'étoit s'expoſer à la perte entiere de la liberté, au lieu qu'en leur cedant un peu de terrein en fuyant, c'étoit ſe mettre en état de les combattre une au-

tre fois avec plus d'avantage.

Cet Oracle plût beaucoup à ceux que la peur talonnoit, & qui ſelon les apparences l'avoient inſpiré à la Singhulle.

La Reine en remercia l'eſprit de ſon frere, par le Sacrifice qu'elle lui fit de quatorze de ſes ſuivantes qu'elle fit égorger, & pendant le plus obſcur de la nuit, elle traverſa la riviere dans un endroit, où elle avoit remarqué que les Portugais n'avoient point de gardes, & ſe retira avec une diligence extrême, dans la Province de Oacco.

Le Soleil étant levé, & les Portugais ne voyant perſonne ſur l'Iſle, conçûrent quelque défiance, que ce ne fût un ſtratagême de la Reine, pour les attirer dans quelque embuſcade. Ils differerent donc d'y paſſer, juſqu'à ce que s'étant bien aſſurés qu'il n'y avoit rien à craindre, ils traverſerent le bras de la riviere, entrerent dans l'Iſle, & n'y trouverent que ces quatorze victimes qui nageoient dans leur ſang.

Ils reconnurent alors, mais trop tard, la faute qu'ils avoient faite. Car s'ils avoient bien gardé les bords de la riviere, & qu'ils euſſent eu des canots

canots de garde autour de l'Iſle, cette Princeſſe auroit été obligée de ſe rendre à leur diſcretion, & ils ſe ſeroient épargné les longues guerres qu'ils ont eu dans la ſuite avec elle.

Ils firent paſſer la riviere à toutes leurs troupes dans la vûë de pourſuivre les fuïards, que la peur avoit plus d'ademi vaincus; mais la petite verolle ſe déclara dans leurs troupes Négres, & comme cette maladie eſt contagieuſe & très-dangereuſe dans ce païs, il fallut finir la campagne & ſe retirer à Loanda.

La Reine Zingha s'étant aſſurée de la retraite des Portugais revint à Dangij où après s'être repoſée quelque tems, elle fit de nouvelles troupes, & reprit ſes premieres idées de conquerir non-ſeulement les Provinces de Matamba, qui lui avoient été enlevées; mais encore le Royaume d'Angola poſſedé par les Portugais, ſur lequel elle conſervoit toûjours des prétentions qui lui paroiſſoient juſtes.

Elle ſe mit en campagne avec de grands corps deGiagues, que la faim de ſe raſſaſier de chair humaine lui attiroit de tous côtés. Elle penetra peu de tems après avoir deſolé tout ce qui s'étoit trou-

vé ſur ſa route, juſqu'à Macaria-ca-Matamba. La ville abandonnée de ſes habitans & de ſes troupes qui la devoient défendre tomba aiſement entre ſes mains. La Princeſſe Muongo Matamba, qui en étoit Reine depuis la mort de Matambo Calombo ſon pere, tomba entre ſes mains avec ſa fille unique; elle les fit d'abord marquer ignominieuſement avec un fer chaud comme des eſclaves; mais ſe repentant bientôt de cette action tyrannique, elle voulut la reparer en envoyant la Reine Muongo, gouverner une partie de ſes Etats en lui donnant le titre de ſœur. Cette Princeſſe ne goûta pas long-tems cette legere conſolation, l'affront qu'elle avoit reçû, & la crainte qu'il ne fût bien-tôt ſuivi d'une mort violente, choſe ordinaire à cette Reine barbare, la jetterent dans un ſi grand chagrin qu'elle en mourut.

La Princeſſe ſa fille trouva le moyen de gagner les bonnes graces de Zingha. Soit qu'on l'eût épargnée, en la marquant, ſoit qu'on l'eût bien panſée, ces caracteres d'infamie étoient effacés. Zingha lui donna une ſubſiſtance honorable, & des eſclaves pour la ſervir. Dans la ſuite elle ſe

fit inſtruire des Myſteres de la Foi, & fut baptiſée en 1667. étant alors âgée d'environ ſoixante ans.

Ces avantages firent croire à Zingha, que la fortune étoit entierement déclarée pour elle. Elle conduiſit ſon armée aux frontieres des Portugais, elle les deſola, elle attaqua leurs places, & crût en venir à bout auſſi aiſement, que des places des Négres qu'elle avoit attaquées, elle fut trompée, elle y trouva une vigoureuſe reſiſtance, elle y perdit bien du monde, & n'en pût emporter aucune.

Ce qu'il y eût de plus facheux pour elle, fut que le Giaga Caſſangé la voyant éloignée profita de ſon abſence, entra avec une puiſſante armée dans le Royaume de Matamba, le mit dans la derniere deſolation par le fer & par le feu, ruina les villages & les grains qui étoient encore ſur la terre, emmena les troupeaux & les peuples, & mit la Reine au déſeſpoir quand elle apprit ces triſtes nouvelles.

Elle abandonna auſſi-tôt ſes entrepriſes qui lui réüſſiſſoient ſi peu, & crût qu'il étoit plus à propos de courir à la défenſe de ſes Etats, que de s'entêter de conquêtes imaginaires,

pendant qu'on la dépoüilloit de ce qu'elle avoit de réel. Elle fit faire à ſes troupes des marches forcées, eſperant rencontrer le Giaga Caſſangé, & le combattre, & ne doutant pas de le battre, vû le déſeſpoir où étoient ſes gens d'avoir perdu leurs femmes, leurs enfans & leurs biens. Mais le Giaga s'étoit prudemment retiré en ſes Etats, & avoit mis à couvert les eſclaves & le butin qu'il avoit enlevé.

Cependant les Portugais, conſiderant que les differends entre la Reine & le Giaga, pourroient s'accommoder, & qu'ils pourroient joindre leurs troupes pour les attaquer de concert, ou les attaquer ſeparément, & qu'en ce cas leurs conquêtes courroient de grands riſques; ils jugerent à propos de moyenner une paix entre ces deux puiſſances & eux-mêmes. Ils choiſirent pour la traiter, deux perſonnes conſiderables, un Prêtre nommé Dom Antonio Coeglio habile negociateur, ſçavant, éloquent, & Dom Gaſpar Borgia Officier d'un grand merite, éloquent, & qui connoiſſoit parfaitement les interêts de ces peuples, leurs mœurs & leurs coûtumes.

Le Giaga Caſſangé qui étoit alors

dans la Province de Ganghella qui eſt à l'extrémité du Royaume de Matamba reçût ces deux Envoyés avec tout l'honneur imaginable. Il écoûta leurs propoſitions mûrement, & répondit à Borgia qu'il étoit diſpoſé à vivre en paix & en bonne intelligence avec les Portugais, & même avec la Reine Zingha, pourvû qu'elle mît bas les armes, qu'en ce cas il la laiſſeroit en poſſeſſion de Matamba, quoiqu'il en fût le veritable heritier.

Le Prêtre Coeglio, qui l'avoit fort preſſé d'embraſſer la Religion Chrétienne, n'eût pas une réponſe ſi favorable. Il lui dit nettement qu'il perdoit ſon tems à lui vouloir perſuader de changer de Religion, qu'il étoit reſolu de demeurer juſqu'à la mort dans celle qu'il avoit ſuccée avec le lait, qu'il en connoiſſoit la verité & la bonté, & qu'il ne permettroit jamais que ſes peuples en euſſent une autre que la ſienne.

Il congedia ainſi avec honneur les deux Envoyés, qui paſſerent à Umba Province de Matamba, où Zingha étoit alors campée. La maniere polie & honorable avec laquelle elle les reçût, leur fit eſperer un heureux ſuccès; mais ils ſe tromperent. Elle écouta

leurs propoſitions. Elle y répondit fierement & d'une maniere menaçante, & conclut ſon diſcours en diſant que la réputation de ſa dignité exigeoit d'elle, qu'ayant commencé une guerre, elle ne mît pas les armes bas ſans l'avoir terminée avec les avantages qu'elle pouvoit eſperer de la force de ſes armes. Que quant à la ſecte des Giagues, dans laquelle elle vivoit depuis pluſieurs années, & qui lui avoit procuré le nombre prodigieux de troupes qui combattoient pour elle, la raiſon d'Etat vouloit qu'elle la ſoûtînt & qu'elle la protegeât toûjours. Elle ajoûta qu'elle ſe ſouvenoit fort bien d'avoir embraſſé autrefois le Chriſtianiſme & d'avoir reçû le Baptême; mais que le tems n'étoit pas propre alors pour lui parler d'aucun changement; qu'ils devoient ſe ſouvenir que c'étoient eux-mêmes qui lui avoient donné occaſion de s'éloigner de leur Religion.

Dom Gaſpar voyant bien par le diſcours de cette Princeſſe, qu'il n'étoit pas poſſible de rien faire avec elle ſur l'article de la Religion, parce qu'elle étoit attachée à ſa Secte, par des motifs d'interêt, ceſſa de lui en parler, & ſe reduiſit à lui vouloir per-

ſuader qu'elle avoit acquis aſſés de gloire par ſes expeditions de guerre, & qu'il étoit tems qu'elle donnât la paix, & la tranquillité à deux grands Royaumes, & qu'elle acceptât les bonnes graces & l'amitié du Roi de Portugal qui lui étoient offertes par ſon Viceroi.

La Reine qui étoit pleine d'eſprit, & qui ſçavoit admirablement bien l'art de ſe contrefaire, répondit qu'elle connoiſſoit parfaitement les forces de ſes ennemis, & la valeur des Portugais, qu'elle eſtimoit ce qu'on lui promettoit, qu'elle ſe tiendroit honorée d'être alliée avec les Portugais; mais qu'il lui paroiſſoit juſte qu'on décidât par un jugement équitable, ou les armes à la main, les prétentions qu'elle avoit ſur les Provinces qui avoient toûjours appartenuës à ſes ancêtres, & dont on les avoit dépoüillés injuſtement.

Borgia ne repliqua pas davantage, il crût avoir beaucoup gagné. Nous verrons dans peu, combien il s'étoit trompé. Il partit pour Loanda, laiſſant ſous divers pretextes le Prêtre Coeglio auprès de la Reine.

Le veritable motif de cette conduite, étoit la maladie de la Reine. On

pouvoit eſperer que le mal venant à augmenter, on trouveroit le moment de la faire rentrer en elle-même, & lui faire déteſter ſes erreurs. Cela arriva en partie. La maladie augmenta conſiderablement, & mit la Reine dans une grande perplexité. Coeglio lui parla fortement & l'obligea enfin d'avoüer qu'elle reconnoiſſoit que c'étoit un châtiment qui lui venoit de la main de Dieu qu'elle offenſoit ſi grievement depuis tant d'années. Ses ſentimens étoient bons, ils donnoient de grandes eſperances à Dom Coeglio; mais la Reine ayant recouvré ſa ſanté, ils diſparurent entierement, & après un ſejour de ſix mois, ſans rien avancer ſur cet article, il fut contraint de revenir à Loanda. Ce fut en 1641. que la flote Hollandoiſe compoſée de 22. navires de guerre avec de bonnes troupes de debarquement parut devant le port de Loanda. Les Portugais ſe deffendirent ſi mal que la ville fut priſe avec une partie du Royaume.

La Reine Zingha ayant appris ces avantages crut que le moment de ſe venger des Portugais étoit arrivé. Elle avoit toûjours ſur le cœur l'affront qu'ils lui avoient fait, en faiſant proclamer N-Gola-Aarij Roi de Dongo.

Elle leur envoya des Ambaſſadeurs pour les feliciter de leurs victoires, & pour les inviter de joindre leurs troupes aux ſiennes, afin de ſe debarraſſer une bonne fois de ces ennemis communs. Elle les fit aſſurer qu'elle ſe tiendroit heureuſe de les avoir pour voiſins, parce qu'elle connoiſſoit leur droiture & leur politeſſe, au lieu qu'elle ne pouvoit plus ſupporter les manieres fieres & orgueilleuſes des Portugais.

Les Hollandois accepterent avec joïe des propoſitions & des offres auſquelles ils ne s'attendoient pas. Le Roi de Congo entra dans cette Ligue; de ſorte que les Portugais ſe virent attaquez par trois endroits differents tout à la fois. Ils firent face par tout. Ils eurent quelques avantages; mais ils furent preſſés ſi vivement, qu'ils perdirent tout le plat païs, & ſe trouverent comme aſſiegés dans leurs forteresſes de Maſſangano, de Muzzima de Cambambé, de Embacca, & dans quelques petites Iſles de la Coanza.

La Reine Zingha eut quelques rencontres avec eux, qui ne lui furent pas favorables. Ces mauvais ſuccès lui donnerent à penſer. Elle voulut con-

ſulter le Demon ſur l'évenement de la guerre où elle étoit entrée. Elle le fit par une ſuperſtition aſſés ordinaire aux Négres de ce païs-là. Ils ſe ſervent de deux coqs, l'un blanc & l'autre noir qu'ils font battre, & par l'évenement du combat, ils jugent qui des blancs ou des noirs remportera la victoire. On prépara donc deux coqs, l'un blanc & l'autre noir, on les fit battre, & ils firent des merveilles. Le noir eut toûjours l'avantage. Enfin le troiſiéme jour il pluma entierement le blanc & le tua.

Cette victoire chez ces peuples decidoit abſolument du ſort de la guerre, on en fit de grandes réjoüiſſances, & ſans retardement, on alla attaquer la fortereſſe de Maſſangano; mais l'armée de la Reine y fut preſqu'entierement défaite. Les Portugais firent un grand nombre de priſonniers, & entre les autres les deux ſœurs de Zingha Cambo & Fungi, & ce ne fut que par un bonheur extrême qu'elle échapa, & qu'elle ne tomba pas dans une embuſcade qu'on lui avoit dreſſée.

Cette déroute ne la rebuta pas; mais elle lui ôta l'envie d'attaquer des places, & l'obligea à ſe reduire à déſoler

le païs que les Portugais avoient parfaitement bien cultivé, & dont elle fit un desert.

Il est vrai qu'ayant une fois surpris quelques troupes Portugaises, elle les battit, & fit un assés bon nombre de prisonniers, ce qui lui fit croire qu'elle pourroit surprendre un fort avancé, que les Portugais avoient sur les frontieres d'un Prince son tributaire; elle l'attaqua, lui donna un vigoureux assaut, elle fut vigoureusement repoussée, & perdit en cette occasion une partie de son armée, de sorte que comparant les avantages qu'elle avoit eu avec les pertes qu'elle avoit faites, il se trouva que la perte étoit infiniment plus considerable, que les avantages qu'elle avoit remportés, malgré les intelligences qu'elle entretenoit parmi les Portugais jusque dans la forteresse de Massangano, où sa sœur Fungi étoit prisonniere.

Cette Princesse à qui par respect pour sa naissance, on avoit donné la liberté d'aller librement par toute la ville, en abusa, elle s'en servit pour gagner un nombre de Négres sujets des Portugais, & mécontens, elle les engagea par des présens, & par des promesses, à se saisir d'une des portes de la for-

tereſſe, & à la livrer aux troupes de Zingha, qui devoit s'en approcher un certain jour avec une nouvelle armée qu'elle avoit raſſemblée. La trahiſon fut découverte, on fit le procès à Fungi, elle fut étranglée, & ſon corps jetté à la riviere.

Cependant la guerre continuoit toûjours entre les Portugais & les Hollandois; mais ceux-ci ayant été défaits en pluſieurs occaſions, furent preſſés ſi vivement par les vainqueurs, qu'ils furent à la fin obligés d'abandonner le païs, & même la ville de Loanda, où les Portugais rentrerent & la fortifierent bien mieux qu'elle n'étoit auparavant.

La Reine Zingha fut vivement touchée de la déroute de ſes Confederés. Elle vit bien que le ſecours des Européens lui manquant; elle alloit être expoſée à toute la vengeance des Portugais avec d'autant moins d'eſperance de leur reſiſter, que le Roi de Congo avoit fait ſon accommodement avec eux.

Dieu ſe ſervit de ce malheur pour la toucher & la faire rentrer en elle-même. Elle avoit toûjours conſervé dans ſon cœur, une partie des bons ſentimens qu'elle avoit euë, quand elle

faiſoit profeſſion ouverte d'être Chrétienne. Ces bons ſentimens ſe reveillerent; elle penſa ſerieuſement aux crimes qu'elle avoit commis, elle en pleura dans le ſecret, & commença à donner des marques de ſon repentir. Voici les faits qui avancerent ſa converſion.

Son armée étant dans la Province d'Onnando, qu'elle ſaccageoit. Un Prêtre nommé Dom Auguſtin Floris, fut pris & tué par un de ſes ſoldats; ce miſerable Antropophage réſolut de manger le cadavre avec quelques-uns de ſes compagnons; mais au premier coup de coûteau qu'il donna pour en enlever une piece & la devorer, il tomba roide mort, ce qui ôta l'envie aux autres de goûter à cette viande.

La Reine en ayant été avertie, elle en conçût une très-vive crainte des jugemens de Dieu, & fit publier un Edit qui défendoit ſous de très-rigoureuſes peines de tuer les Prêtres des Blancs. Elle ordonna même que juſqu'à nouvel ordre, on conſervât les ornemens ſacrés du défunt.

Dom Jerôme Segueira Prêtre & Viſiteur des conquêtes des Portugais ayant été bleſſé & pris dans une ba-

taille, elle donna ordre qu'il fût ſoigneuſement traité, qu'on lui rendît tout ce qu'on lui avoit enlevé ; elle pourvût abondamment à ſa ſubſiſtance, & quand il fut gueri, elle lui permit d'aller librement par tout ſon Camp, & quand il en ſortoit pour ſe promener, ou à pied, ou porté dans un hamac par les eſclaves qu'elle lui avoit donnés, ceux qui l'accompagnoient crioient de tems en tems ; *c'eſt ainſi qu'on reſpecte le Ganga, ou le Prêtre du Dieu des Catholiques.*

Elle fit plus, elle permit de bâtir une Egliſe à laquelle, outre pluſieurs tapis qu'elle y donna pour l'orner, elle donna encore tout ce qui avoit été enlevé au Prêtre qui avoit été tué à Onnando. Il eſt vrai qu'elle n'entra jamais dans cette Egliſe. Elle avoit encore des raiſons de politique pour s'en exempter ; mais toutes les fois qu'elle paſſoit devant, elle donnoit des marques du reſpect qu'elle avoit pour le Souverain Maître de l'Univers à qui elle étoit dediée.

Ce fut pour la diſpoſer à ſe convertir, que ce bon Prêtre lui découvrit le deſſein que ſes compagnons avoient formé de ſe ſauver, comme nous l'avons rapporté ci-devant.

Elle fut un jour viſiter les priſonniers Chrétiens, qui étoient dans ſon Camp, & elle leur porta quantité de croix, de médailles, de chapelets & de livres ſpirituels, qui étoient des dépoüilles des lieux que ſes troupes avoient ſaccagés. Elle les leur diſtribua de ſa propre main, les exhortant de vivre toûjours dans la profeſſion de la Religion Chrétienne.

Le Général de ſes troupes qui étoit à côté d'elle, prit la liberté de lui dire, qu'il ne convenoit pas à une grande Reine de traiter ſi favorablement ſes ennemis. Elle le reprit ſeverement, & lui dit que c'étoit une aſſés grande peine pour ces pauvres gens, d'avoir perdu leur liberté, ſans l'augmenter encore, que c'étoient des créatures de Dieu, dont il falloit avoir compaſſion.

Elle ſe ſouvint étant retournée à ſa Cour, qu'elle n'avoit rien donné à un des priſonniers, parce qu'elle avoit tout diſtribué, avant que ſon tour vînt. Pour l'en conſoler, elle lui envoya ſur le champ un crucifix de bois. Ce miſerable qui étoit un déſerteur Hollandois, Calviniſte de profeſſion, prit avec mépris la ſainte image, la jetta par terre, & lui caſſa un bras, & entrant dans une eſpece de fureur,

il voulut marcher deſſus & la mettre en pieces. Mais la main de Dieu l'arrêta, tous ſes nerfs ſe relâcherent en un inſtant, il tomba par terre ſans pouvoir ſe relever, & ſe roulant dans la pouſſiere, & vomiſſant des blaſphêmes impies, il rendit ſon ame execrable.

La Reine en fut avertie, elle en fut touchée juſqu'aux larmes, & pour reparer cette injure, autant qu'il étoit poſſible, elle ordonna que le corps de ce malheureux fut jetté à l'entrée de la forêt, pour ſervir de pâture aux bêtes ſauvages.

Lorſque les Peres Bonnaventure de Correglia & François de Veas, entrerent dans la Province d'Onnando, où ils étoient envoyés par le Pere Préfet de Congo, ayant pour Compagnon & interpréte, Dom Calixte Zelote Prêtre Négre; ils furent quinze jours ſans pouvoir avoir audiance de la Reine, qui étoit campée dans cette Province. Ses ſoldats n'oſerent leur faire inſulte, à cauſe des Edits rigoureux, que la Reine avoit fait publier en leur faveur; mais ils feignirent de ne pas croire que Dom Zelote fût Prêtre. Ils le firent priſonnier, lui firent cent outrages, lui ar-

racherent les deux dents de devant ſelon la ſuperſtition de leur Secte, & après l'avoir marqué au viſage avec un fer chaud, comme un eſclave, ils le menerent dans leurs Camp, dans la vûë de leſacrifier à leurs défunts & de ſe raſſaſier de ſa chair.

Ce bon Prêtre ſouffrit tous ces outrages avec une joye & une patience admirable. Il ne ſe plaignit point, jamais il ne donna la moindre marque de foibleſſe; il ſe réjoüiſſoit de ſouffrir pour ſon Dieu, & ſouhaitoit ardemment d'être ſacrifié pour ſa gloire.

Les Peres Capucins, ayant enfin été introduits à l'Audiance de la Reine, & reçûs de cette Princeſſe avec beaucoup de bonté, ils ſe plaignirent qu'on avoit enlevé leur compagnon & leur interprete, qui étoit Prêtre comme eux. La Reine ordonna auſſi-tôt qu'on le cherchât dans tout le Camp, & qu'on leur rendît. Mais ceux qui l'avoient le cacherent ſi bien qu'il fut impoſſible aux Officiers de la Reine de le trouver, de ſorte que les Peres le crurent mort, & le pleurerent comme tel.

Ayant eu une ſeconde Audiance, ils ſe plaignirent du tort qu'on leur

avoit fait en leur enlevant un homme qui leur étoit ſi neceſſaire, & prirent delà occaſion de lui parler du malheureux état où elle s'étoit reduite par ſon Apoſtaſie, malgré les lumieres que Dieu lui avoit communiquées. Ils lui dirent qu'il étoit tems de ſortir de cet état, que Dieu lui tendoit les bras, & qu'elle ne devoit pas abuſer plus long-tems de ſa miſericorde & de ſes graces.

Ce diſcours la toucha ſenſiblement & jettant un profond ſoupir : ô ! mes Peres leur dit-elle, que Dieu ait pitié d'une Princeſſe offenſée dans ce qu'elle a de plus cher ; c'eſt par la faute d'autrui que vous me trouvez reduite dans l'état où vous me voyez. Je n'y ſerois pas, je ne vivrois pas dans des peines interieures que je ne puis exprimer, éloignée de mon Dieu & de la verité dont je ſens les reproches continuels, & qui ne laiſſe pas de m'attirer à lui. Ayez compaſſion de moi, on m'a enlevé mes Etats & mon Royaume, & on me force encore de perdre mon ame. Je vois bien que je ſuis hors du bon chemin ; mais il faut que je continuë dans mon égarement ſi je ne veux pas devenir l'objet du mépris de mes peuples, &

il faut que j'y demeure, juſqu'à ce que les uſurpateurs m'ayent rendu tout ce qu'ils m'ont enlevé. Conſiderez vous-même, combien je ſuis malheureuſe de paſſer toute ma vie dans le tumulte des armes & dans le carnage, priez donc Dieu pour moi qui connoît les ſentimens de mon cœur, afin qu'il daigne rompre les chaînes dont je ſuis chargée; puiſque de moi-même je ſuis trop foible pour le faire. En ce cas, je promets à la Divine Majeſté, de vous donner tous les pouvoirs que vous pourrez ſouhaiter pour vous employer à la converſion de mes peuples. Je vous y aiderai moi-même de toutes mes forces. Elle ne pût achever ce diſcours ſans verſer quelques larmes, choſe rare dans ces cœurs barbares, ce qui marquoit la puiſſance de la grace qui operoit dans celui de cette Princeſſe.

Le Pere Bonnaventure l'exhorta vivement à ne pas étouffer les bons ſentimens que la grace répandoit dans ſon cœur, & à travailler ſerieuſement à rompre les chaînes qui la tenoient éloignée de Dieu; puiſqu'elle en ſentoit ſi bien la peſanteur & le préjudice qu'elle en recevoit. Il lui fit enſuite de nouvelles inſtances pour fai-

re chercher Dom Calixte, ou au moins pour les faire assurer qu'il étoit mort, & de quelle maniere. La Reine le lui promit.

En effet elle donna de nouveaux ordres pour cela, & ils furent aussi inutiles que les premiers. Mais peu de jours après, on fit le Sacrifice ordinaire aux défunts, qu'on appelle le *Tombo*. Ce bon Prêtre y fut amené avec les autres victimes qui devoient être immolées. La Reine qui l'avoit connu autrefois à Loanda, le reconnut, & le fit aussi-tôt mettre en liberté. Elle ne se contenta pas de cet acte de justice; elle se fit informer, qui étoient ceux qui l'avoient pris & gardé contre ses ordres, elle les fit prendre & châtier si severement, que dans la suite ses Officiers & ses soldats n'oserent plus faire la moindre insulte aux Prêtres des blancs.

Cependant les Missionnaires voyant qu'ils consommoient leur tems dans une negociation qui se terminoit toute en paroles & en promesses, virent bien que cette affaire n'étoit pas encore mûre, & qu'il étoit plus à propos de la remettre à un autre tems, & de s'en retourner à Saint Salvador; ils en demanderent la permission à la

Reine, elle la leur accorda avec peine, & quand ils vinrent prendre congé d'elle, elle leur offrit un grand nombre d'eſclaves & d'autres préſens conſiderables. Ils s'excuſerent modeſtement de rien recevoir, diſant que c'étoient les ames rachetées par le ſang de Jeſus-Chriſt, qu'ils cherchoient, & non les biens de la terre. Cette action augmenta beaucoup l'eſtime que la Reine avoit de leur vertu, & elle dit à ſes Courtiſans, qu'on devoit croire, que des gens ſi déſintereſſés & qui ne cherchent qu'à ſauver les ames, parloient ſincerement, & étoient les ſeules capables d'enſeigner la verité.

Ce fut ainſi, que la Divine Providence toucha peu à peu le cœur de cette Princeſſe, & la fit rentrer ſincerement dans la Religion qu'elle avoit abandonnée. Auſſi depuis ce tems-là, on remarqua que non-ſeulement elle avoit moins d'éloignement pour les Chrétiens, mais qu'elle les favoriſoit en toutes les occaſions qui ſe préſentoient : la ſuite le va faire voir.

Ce fut par la bonne conduite, & la valeur de Dom Salvateur Correa De ſa & Benavida, Capitaine Général ou Vicerοi d'Angolle, que les

Hollandois furent chaſſés de la ville & du Royaume d'Angolle en 1648. après en avoir été maîtres pendant ſept années. Il rappella auſſi-tôt les habitans diſperſés de cette ville, les remit en poſſeſſion de leurs fonds, & les avertit que ce malheur ne leur étant arrivé qu'en punition de leurs crimes, ils devoient mener une vie plus Chrétienne & plus conforme à leurs devoirs que par le paſſé, s'ils vouloient éviter un châtiment encore plus rigoureux.

Pour les y porter davantage, il leur en donna l'exemple d'une maniere très-édifiante. Sa pieté n'avoit point d'affectation, il rendoit la juſtice ſans partialité. Il bannit le luxe, retrancha une infinité d'abus. C'étoit un Miſſionnaire, un grand Capitaine, un politique des plus éclairés. Il fit rétablir les Egliſes que les Hollandois avoient abattuës ou maltraitées. Il en fit bâtir une qu'il fit dedier à Saint Antoine de Portugal ou de Padouë, & un Couvent qu'il donna aux Miſſionnaires Capucins. Son zéle le porta à faire une Ordonnance, afin d'être aſſuré que tout le monde s'approchoit des Sacremens de la Penitence & de l'Euchariſtie, dans les tems preſcrits par l'Egliſe.

Après qu'il eût mis ordre au dedans de l'Etat, il ſongea à faire la paix, & une nouvelle alliance avec le le Roi de Congo, & il le fit avec la dignité qui convenoit au Roi ſon Maître. Pour cet effet, il aſſembla une puiſſante armée, & envoya dire au Roi de Congo, que s'il vouloit éviter la ruine de ſes Etats, il falloit reparer les dommages qu'il avoit cauſés aux Portugais, en s'alliant avec les Hollandois leurs ennemis.

Le Roi de Congo ne ſe le fit pas dire deux fois, il envoya des Ambaſſadeurs avec des pleins pouvoirs à Angolle pour la traiter avec le Viceroi. Le traité fut fait, comme le Viceroi le voulut. Le Roi de Congo renonça à toutes les alliances qu'il avoit faites avec les ennemis de la Couronne de Portugal, s'obligea de fournir neuf cents eſclaves pour les dommages qu'il avoit cauſés, ou l'équivalent, qu'il découvriroit les mines d'or, & executeroit le traité qu'on avoit fait autrefois pour les foüiller, qu'il donneroit aux Capucins toute ſorte de liberté & de protection pour prêcher la Foi dans ſes Etats, & qu'il s'obligeroit, & donneroit des aſſurances d'obſerver le nouveau traité qu'on

faiſoit avec lui. Ce Prince qui craignoit extrêmement les armes & le reſſentiment des Portugais, ratifia le traité que ſes Ambaſſadeurs avoient fait, & l'obſerva autant bien qu'on pouvoit l'eſperer d'un homme de ſon caractere.

Le Viceroi en uſa d'une autre maniere avec la Reine Zingha. Il ne pouvoit deſapprouver ſa conduite; vû qu'elle avoit raiſon de vouloir ſe remettre en poſſeſſion des Provinces qu'on lui avoit enlevées, & il ne falloit pas lui marquer qu'on la craignoit. D'ailleurs il avoit fort à cœur la converſion de cette Princeſſe, & il avoit des ordres du Roi ſon Maître d'y travailler efficacement.

Il lui envoya Dom Ruy Pegado, Capitaine d'une experience conſommée, prudent, ſage, poli, habile, politique & très-zélé pour la Religion. Il lui donna un équipage nombreux & magnifique, avec de très-riches préſens, qu'il devoit preſenter à la Reine en ſon nom, & deux Lettres, une du Roi de Portugal, & l'autre du Viceroi. Il le nomma Plenipotentiaire, avec pouvoir de conclure une bonne paix & une alliance ſtable, pourvû que cette Princeſſe renonçât à la Secte malheureuſe

heureuſe, où elle s'étoit engagée, & qu'elle revînt au giron de l'Egliſe.

La Reine reçût l'Ambaſſadeur avec tout l'honneur imaginable; elle l'écoûta avec beaucoup d'attention, & lui répondit d'une maniere à faire eſperer que ſa converſion n'étoit pas éloignée. Après quoi ayant lû la lettre du Roi, & celle du Capitaine Général, elle répondit qu'elle étoit extrêmement obligée au Roi de ſon ſouvenir, & des avances pleines de politeſſe qu'il vouloit bien lui faire. Elle rejetta tout ce qui s'étoit paſſé ſur la fierté, & les manieres inſupportables de Dom Fernand Souza qui s'étoit mis en tête de lui faire de la peine de gayeté de cœur, ſans aucun motif un peu apparent, qui avoit cherché de la dépoüiller de ſes Etats, & qui ne lui pouvant faire pis, avoit fait proclamer N-Gola Aarij ſon vaſſal, Roi de Dongo. Elle ajoûta qu'elle attendoit de la généroſité du Roi, qu'il l'aſſiſteroit pour recouvrer les Provinces qu'elle avoit perduës, & que pour gage de l'étroite union qu'elle vouloit contracter avec lui, elle lui donnoit ſa parole de ſe ſoumettre de nouveau à la Loi du vrai Dieu, & de rentrer dans le ſein de l'Egliſe.

Elle répondit à peu près en mêmes termes à la lettre du Viceroi, le preſſant de lui fournir les ſecours qu'il lui offroit pour ſe remettre en poſſeſſion du Royaume de Matamba, s'en remettant entierement à ſa prudence pour les moyens qu'elle devoit prendre pour abandonner avec ſincerité la Secte des Giagues.

Ces réponſes firent eſperer au Viceroi, qu'on viendroit bien-tôt à un accommodement général & ſtable; mais cependant il n'y eût point encore de ſuſpenſion d'armes. La Reine qui étoit armée, ne voulut point perdre de tems, ni ceſſer de profiter des avantages qu'elle avoit. Elle continua ſes hoſtilités ſur les frontieres du Royaume de Matamba.

Le Viceroi lui écrivit pluſieurs autres lettres, pour la preſſer de faire une bonne paix, & de donner du repos & de la tranquillité à un païs qui en avoit grand beſoin.

Il la prioit dans une de ſes lettres de fixer dans un lieu ſa demeure Royale, & de permettre aux Catholiques d'entrer dans ſes Etats librement & ſûrement, d'y demeurer & d'y fonder une Egliſe. Que votre Majeſté, diſoit-il, permette aux ſerviteurs de Dieu,

de baptiſer au moins les enfans qui ſont en danger de mort, afin qu'ils ne ſoient pas privés de la lumiere éternelle, en perdant celle de ce monde; qu'elle aboliſſe les coûtumes impies des Giagues; qu'elle ceſſe de repandre tant de ſang innocent, & qu'elle daigne écoûter la verité par la bouche des Prêtres que nous avons ici, qui n'attendent que ſes ordres & ſa permiſſion pour paſſer dans ſes Etats, & les éclairer des lumieres de la Foi. Fermés les yeux & les oreilles, grande Reine, aux tromperies que vous debitent les Idolâtres : car ils n'ont point en partage les verités dont Dieu vous a rendu capables, & vous verrés par des effets très-réels, mon attachement à vos interêts. Je m'en ferai un devoir particulier & indiſpenſable, & je ſerai plus aiſe de travailler à votre grandeur, qu'à me procurer à moi-même la poſſeſſion de toute l'Afrique.

Il ſe paſſa pourtant bien du tems avant qu'on pût rien faire de ſolide avec cette Princeſſe; puiſque depuis l'année 1648. qu'on commença à traiter avec elle, la réponſe qu'elle fit aux premieres lettres, n'eſt que du 10. Decembre 1650. & la lettre du Viceroi dont nous verons de don-

ner l'extrait eſt du 13. Avril 1651. Il ne faut pas s'étonner de cette lenteur. La Reine avoit des raiſons d'Etat qui la tenoient attachée à ſa Secte, & le Viceroi de ſon côté ne vouloit pas montrer tant d'empreſſement à conclure ce traité de paix, de crainte qu'il ne parût la rechercher par neceſſité, ce qui auroit fait tort à la reputation des Portugais, à qui il importoit infiniment, qu'on ne crût pas qu'ils étoient dans la neceſſité de rechercher cette paix.

Il eſt pourtant vrai, que la derniere lettre du Viceroi ébranla beaucoup la Reine, & l'auroit portée à faire ce qu'on ſouhaitoit d'elle, ſi les Officiers qui étoient auprès d'elle ne l'en avoient empêchée, par les raiſons d'Etat qu'ils lui rebattoient ſans ceſſe. Elle s'y détermina cependant, elle en fit la reſolution, elle le promit à Dieu, elle y joignit de ferventes prieres pour obtenir de ſa bonté qu'il achevât de l'éclairer, & qu'il lui donnât la force de rompre les engagemens malheureux où elle étoit.

Ses Officiers s'apperçûrent aiſement de ce changement ſecret, & en murmurerent hautement. Il étoit à craindre pour elle qu'ils ne ſe portaſſent

à quelque reſolution violente. Elle crût la devoir empêcher, & pour leur faire connoître qu'elle étoit toûjours attachée à la Secte des Giagues, elle fit faire une cérémonie où on égorgea quantité d'enfans. Le Viceroi le ſçût, il en fut ſurpris & indigné au dernier point; mais il feignit de n'en rien ſçavoir, & continua ſon commerce de lettres avec elle; il eut même une occaſion de lui envoyer une Ambaſſade extraordinaire, où il s'agiſſoit de traiter d'une guerre où les deux Etats étoient interreſſés. Il chargea l'Ambaſſadeur de préſens, qu'il crut lui devoir faire plus de plaiſir. Il lui marqua dans ſes lettres, les meſures qu'il prenoit, la priant de lui en dire ſon ſenriment, & n'oubliant pas de lui parler fortement de ſa converſion, & de ſon retour à la Foi. Il gagna ſon eſtime, & même ſa confidence par ces témoignages réïterés de reſpect & d'attachement.

Il y avoit alors vingt-huit ans qu'elle étoit dans les déſordres affreux, où la Secte des Giagues l'avoit embarquée, & quoiqu'elle eût des remords continuels des crimes qu'elle avoit commis, elle reſiſtoit opiniâtrement à la grace. Le moment de ſa converſion

arriva enfin. Le Général de ſes armées y eût part, & elle-même l'a compté pluſieurs fois au Pere Bonnaventure comme nous l'allons rapporter.

Ce Général qu'on appelloit quelquefois Zingha Mona, ou plus ordinairement Mani Dongo, fut envoyé par la Reine, en 1655. avec une puiſſante armée pour faire la guerre à Mani Imbuilla Seigneur de Dambi, qui étoit feudataire du Roi de Congo. Il attaqua d'abord Pombo Samba, Prince vaſſal d'Imbuilla, qui faiſoit profeſſion du Chriſtianiſme. Il y eut entre-eux pluſieurs rencontres, où la fortune fut partagée; mais à la fin elle ſe déclara pour le Général Zingha Mona, il remporta une victoire complette, Pombo fut obligé de prendre la fuite, & ſon païs fut entierement ſaccagé.

Entre autres dépoüilles les ſoldats victorieux prirent dans une Chapelle un crucifix qui avoit cinq à ſix palmes de hauteur, & croyant faire un préſent de conſequence à leur Général, ils le lui preſenterent avec d'autres dépoüilles. Celui-ci qui étoit Idolâtre reçût cette image avec mépris, la fit ôter de devant lui, & com-

Tom. 4. pag. 102.

Crucifix

manda à ſes ſoldats de l'aller jetter dans le plus épais de la foreſt. Les ſoldats obéïrent ; mais ils ôterent les cloux des mains & des pieds, pour en faire des pointes à leurs dards.

La nuit ſuivante le Général n'étant ni tout-à-fait endormi, ni tout-à-fait éveillé, entendit ou crut entendre une voix qui lui faiſoit de ſanglans reproches, de la maniere barbare qu'il avoit traité l'image de Dieu, que les Chrétiens adoroient, & qui lui commandoit de l'ôter de ce lieu, & d'en faire préſent à la Reine. Il avoüa même qu'il avoit été ſaiſi d'une telle frayeur, qu'il attendoit le jour avec impatience pour obéïr à l'ordre que la voix lui avoit donné.

En effet dès que le jour parut, il commanda à Bevia Ganza, Officier Général qui commandoit l'avantgarde d'aller à la forêt chercher l'image, de l'enve'opper avec reſpect dans une peau, & de la lui apporter. Quand il fut averti qu'on lui apportoit la ſainte image, il fit prendre les armes à ſes troupes, la fit paſſer au milieu de ſes bataillons, & la reçût avec autant d'honneur & de reſpect, qu'il l'avoit traitée avec mépris le jour précedent. Il la fit mettre ſur un oreiller dans un hamac,

& la fit porter par tout ſon Camp précédée de quelques ſoldats, qui publioient à haute voix, que c'étoit le Zambi ou le Dieu de la Reine.

Le Général s'en retournant à Matamba après cette expedition, ne manqua pas de donner avis à la Reine de tout ce qui s'étoit paſſé, & de lui márquer qu'entre les dépoüilles de ſes ennemis qu'il avoit à lui préſenter, il lui conduiſoit avec pompe l'image de ſon ancien Zambi qu'il avoit fait priſonnier.

La Reine a avoüé pluſieurs fois, que quand elle reçût cette nouvelle, elle ſentit des battemens de cœur extraordinaires. Elle s'enferma pour qu'on ne vît pas les larmes de tendreſſe qu'elle repandit, & quoique la penſée des crimes qu'elle avoit commis, lui donnât une très-vive apprehenſion des Jugemens de Dieu, elle ſentit cependant une conſolation & une joye interieure dont elle ne pouvoit penetrer la cauſe ni les ſuites.

Elle reſolut auſſi-tôt de recevoir la ſainte image avec toute la pompe imaginable, & pour cacher à ſes ſujets ce qui ſe paſſoit dans ſon cœur, & les raiſons qui la faiſoient agir, elle dit qu'elle vouloit en cette occaſion fai-

re honneur aux Chrétiens qui étoient en grand nombre ou pour le commerce, ou comme prisonniers de guerre.

Le jour que la sainte image arriva, fut un jour de joye & de triomphe; la Reine fit mettre toutes ses troupes sous les armes. Elle fit border le chemin hors de la ville & jusqu'à la grande place, au milieu de laquelle elle fit faire une Chapelle & un autel. Elle y travailla elle-même, & l'orna de ses plus beaux tapis. Elle sortit ensuite de son appartement, accompagnée de toute sa Cour & de tout son peuple. Les Chrétiens dans cette occasion eurent l'honneur d'être placés les plus près de la Reine. Elle s'avança ainsi jusque hors de la ville, se plaça dans un lieu élevé, afin d'appercevoir plûtôt la sainte Image, & quand elle fut proche, elle l'adora, la fit saluer d'une décharge générale, qui fut suivie du son de tous les instrumens de ses troupes & de sa musique & des cris de joye du peuple. Elle fut ainsi portée en triomphe jusqu'à la grande place, où la Reine la reçût avec un profond respect, la baisa tendrement plusieurs fois, & la posa sur l'autel, faisant plusieurs

ſermens en même tems, qu'il en coûteroit la vie ſans remiſſion à ceux qui auroient la temerité de faire aucune inſulte à ce Zambi qu'elle avoit adoré autrefois.

Elle a dit pluſieurs fois depuis qu'elle avoit été obligée de faire des efforts prodigieux pour retenir ſes larmes. Elle y étoit obligée pour conſerver chez ſes peuples, la qualité de femme intrepide qu'elle auroit perduë, ſi elle avoit donné cette marque de foibleſſe en leur préſence.

Elle ſe trouva même obligée par une malheureuſe politique, de cacher les reſolutions qu'elle avoit faites de retourner à la veritable Religion, & elle paroiſſoit y être contrainte; parce que les Giagues, qui depuis l'arrivée du Crucifix, remarquoient qu'elle y alloit ſouvent, qu'elle l'adoroit & le baiſoit d'une maniere tendre, & qu'elle y demeuroit long-tems en prieres, commencerent à faire des aſſemblées, dans leſquelles on ne traitoit pas moins, que de lui ôter le Royaume & la vie. Elle en fut avertie, & pour leur donner le change, elle continua d'aller adorer le Crucifix, & ſans perdre de tems, elle ſe proſternoit devant la caiſſe où étoient les oſſemens de ſon

frere N-Golambandi, qu'elle avoit fait placer dans la même Chapelle à côté du Crucifix. Cette conduite toute impie & toute irreguliere qu'elle étoit, fit l'effet qu'elle s'étoit proposée. Elle rassura les Giagues, & les persuada qu'elle n'avoit pas dessein de changer de Religion, ni de les obliger à l'imiter. Ils ne songerent plus à la conjuration qu'ils avoient projettée, & lui demeurerent aussi fidéles, & aussi attachés qu'auparavant.

Mais elle scandalisa horriblement les Chrétiens qui ne pouvoient comprendre comment elle pouvoit accommoder deux choses si opposées, comme l'Image du vrai Dieu & les ossemens infâmes d'un Idolâtre. C'étoit l'Arche & Dagon.

Elle ne se contenta pas d'être Idolâtre, elle employa toute sa rhetorique à persuader aux Chrétiens qui étoient à sa Cour, qu'ils pouvoient, & qu'ils devoient l'imiter, qu'outre le plaisir qu'ils lui feroient en cela, ils accoûtumeroient peu à peu ses peuples à adorer le Crucifix, & que dans la suite on pourroit plus facilement les porter à n'adorer que lui seul. Ce fut principalement Dom Emanuel Floïs Ambassadeur du Viceroi auprès d'elle,

qu'elle tâcha d'engager dans ce monſtrueux aſſemblage de Religions ſi differentes. Elle n'épargna rien pour cela, elle prodigua les promeſſes les plus magnifiques, elle y joignit des menaces; mais ce genereux Cavalier & tous les autres Chrétiens demeurerent fermes, & proteſterent qu'ils perdroient plûtôt ſes bonnes graces, la liberté & la vie, que de commettre la moindre faute contre leur Religion, qu'il n'y avoit qu'un ſeul Dieu, & par conſequent que c'étoit lui ſeul qu'on devoit adorer.

Elle a avoüé pluſieurs fois depuis ſa converſion, qu'elle avoit ſouffert dans ces momens des peines interieures qui lui rendoient la vie inſuportable. Elle ſentoit l'attrait de la grace qui la rappelloit au bon chemin, & elle n'oſoit s'y livrer de crainte de perdre l'eſtime de ſes ſujets qui la regardoient comme la premiere Singhille infiniment cherie des Dieux, ce qui l'élevoit plus qu'on ne peut penſer au-deſſus de la condition humaine, & en faiſoit une eſpece de Divinité. Mais ſi elle étoit ſourde à la voix de Dieu, Dieu ne l'étoit pas aux ferventes prieres, que tous les Chrétiens faiſoient pour elle par ordre exprès du Vice-roi, qui prenoit à cœur ſa conver-

sion plus ardemment que toutes les autres affaires de l'Etat.

La Reine Zingha avoit auprès d'elle deux Conseils. Le premier que l'on pouvoit regarder, comme son Conseil de conscience; puisqu'il ne connoissoit que des affaires de sa Religion, étoit composé de cinq Singhilles ou Ministres consacrés au culte des cinq Giagues Ancêtres de la Reine, que ce peuple Idolâtre adoroit comme autant de Divinités. C'étoit les Giaga Kasa, Cassange, Chinda, Calenda, & N-Golambandi frere de la Reine.

Le second étoit le Conseil d'Etat. Il n'étoit composé que de quatre personnes, on y traitoit de la guerre & du Gouvernement politique.

La Reine toûjours agitée des remords de sa conscience, qui ne lui donnoient point de repos, craignant de perdre ses Etats & sa reputation, si elle revenoit au Christianisme, & d'ailleurs penetrée de la grandeur de Dieu qu'elle offensoit si cruellement depuis près de trente années, après avoir beaucoup reflechi sur le parti qu'elle devoit prendre, resolut d'avoir les sentimens de ces neuf Conseillers, afin de se déterminer ou à embrasser de nouveau la Loi du vrai Dieu, ou à demeurer dans sa Secte impie.

Vrai ſemblablement elle ne devoit rien attendre de bon de ces Athés, & des Démons qui parlent par leur bouche. Ce fut cependant le moyen que Dieu choiſit pour la convertir. Sa puiſſante force obligea le pere du menſonge de dire la verité en cette occaſion, & d'ôter de deſſus les yeux de cette Princeſſe, le voile épais qui lui cachoit la veritable lumiere.

Elle les aſſembla, après leur avoir déclaré l'état fâcheux où elle étoit par rapport au changement de Religion où elle ſe ſentoit portée interieurement; elle leur dit, qu'elle vouloit conſulter là-deſſus ſes Ancêtres. Ces gens extraordinairement ſurpris de ce diſcours ſe regarderent les uns les autres, & pas un n'oſa ouvrir la bouche pour lui répondre.

Elle commanda donc aux Singhilles de faire ſur le champ les Sacrifices ordinaires en ces occaſions, & d'invoquer les eſprits qu'ils ſervoient, & de leur demander une réponſe préciſe aux doutes qui l'inquiétoient.

Ils obéïrent, le Singhille de Giaga Kaſa fut le premier qui ſentit l'entouſiaſme du Demon. Il tomba par terre, il eut des convulſions violentes; il écuma d'une maniere affreuſe, & enfin

le Démon forcé parla par ſa bouche, & profera ces mots. *Quel avantage me revient-il que tu demeures dans la Secte des Giagues ? Puiſque les Sacrifices que tu m'offres ne font que renouveller & augmenter les peines intolerables que je ſouffre dans les braſiers qui ne s'éteindront jamais dans les profonds abimes où je ſuis pour toûjours; pourquoi me demandes-tu un conſeil, pendant que tu connois toi-même, & que tu as dans ton ame un Juge, & un Conſeiller fidéle qui t'enſeigne la verité ? Tu ne ſeras plus à moi; puiſqu'il y en a un autre qui t'appelle, & que tu m'abandonnes pour le ſuivre, & je ne ſerai plus à toi pour te répondre, puiſque doreſnavant tu m'auras en perpetuelle abomination. Chaſſe-moi donc loin de toi, & ſçache que je ne puis t'être utile en demeurant dans ces oſſemens : jette-les, & avec eux le triſte ſouvenir de m'avoir adoré en leur préſence.* Telle fut la réponſe du Singhille, ou du Démon, ou de l'ame d'un damné qui parloit par ſa bouche. Après quoi il donna un furieux coup de pied à la caiſſe qui renfermoit ces oſſemens & la renverſa par terre, & y tomba lui-même tout écumant & à demi mort. La Rei-

ne fut point épouvantée de ces paroles comme elle remarqua que l'étoient ſes Conſeillers; au contraire la penſée de ſon Dieu crucifié pour ſon amour qu'elle invoquoit dans ſon cœur, la rendit plus forte qu'elle ne devoit l'être dans une pareille occaſion.

Elle fit ſigne au Singhille Caſſange, & lui commanda de dire ce qu'il falloit faire des Enfans, & s'il étoit à propos de les laiſſer vivre & de les élever.

Ce Singhille ayant eu les mêmes ſimptômes que le premier, répondit en ces termes. *Malheureux que je ſuis je penſois me venger du Portugais mon ennemi; lorſque pour me délivrer de ſes mauvais traitemens, j'ai vêcu, & j'ai embraſſé la Secte & les coûtumes des Giagues; quoiqu'un Gouverneur des Portugais, homme de bien, me fit des inſtances, afin que je permiſſe que les enfans fuſſent nourris & élevés. Et toi qui as ſuccé le lait de la douceur, dans une Loi qui ne boit point le ſang humain, qui a horreur des carnages; pourquoi me demande-tu conſeil touchant la bonne action que tu as réſolu de faire, & dont toi & tes vaſſaux, qui étoient ci-devant les miens, goûteront les avantages. Vis*

à la bonne heure, & laïſſe vivre ceux qui ne meritent pas la mort. Retourne d'où tu es venuë. Je te verrai ſuivie de ceux qui ſont mes compagnons dans l'impieté. Je te parle malgré moi, & ce ne ſera pas ſans peine, que je ceſſerai de rendre des oracles vains & trompeurs. Je ſuis forcé de ne jamais plus parler, & j'abandonne celui par la bouche duquel j'ai vomi tant de menſonges fraudaleux.

Les trois autres Singhilles parlerent ſur le même ton.

Chinda dit avec un air de mépris: *T'ai-je jamais recherché, ô femme impie. Tu m'as rendu hommage ſans ſçavoir l'état où je ſuis, reprens ton ancienne Loi. Si tu n'as pas trouvé de paix; pourquoi retarde-tu, & pourquoi ne cours-tu pas pour la trouver où ton cœur la trouvoit autrefois? Ta reſolution qui me couvre de honte & de dépit te ſera glorieuſe, genereuſe, avantageuſe.*

Calenda dit à peu près les mêmes choſes, ſans rien diminuer de ce que les autres avoient dit, & ſans y rien ajoûter.

Mais N-Golambandi conclut d'une maniere, qui donnoit une derniere reſolution. Voici ſes mots. *Je n'ai jamais*

fait profeſſion de la Secte des Giagues, ma chere ſœur. Mais quand tu as abandonné la Religion des Chrétiens qui t'y a forcé ? Si donc tu as pris de toi-même le conſeil inſenſé qui t'a fait changer de Religion, reçois à préſent celui d'un autre qui te parle dans ton cœur, & qui te dicte ce à quoi tu dois te reſoudre. Que tu ſerois heureuſe ſi tu t'étois tenuë aux ſages conſeils que je t'avois donnés ; mais puiſque je paye par des tourmens éternels mes fautes paſſées, regarde-toi dans moi comme dans un miroir, puiſque tu ne peux plus ignorer l'état malheureux où je me trouve, apprends, ma chere ſœur, à te corriger. O ! Zingha ma ſœur prens aujourd'hui une bonne reſolution, accepte la paix que te préſentent les Portugais, & tu la poſſederas dans ton ame.

Telles furent les réponſes des cinq Singhilles. Ne cherchons point, dit mon Auteur, comment le pere du menſonge a été contraint de dire tant de verités, ſoumettons notre entendement, & nos foibles lumieres ; confeſſons que les ſecrets du Tout-puiſſant, ſont impenetrables, & ne nous épuiſons point inutilement à rechercher pourquoi ni comment Dieu a forcé le Démon à

contribuer ſi viſiblement au ſalut de cette Princeſſe.

Les Conſeillers d'Etat qui étoient préſens, ne purent rien oppoſer pour affoiblir les verités qu'ils venoient d'entendre, & quoique la Reine ne montrât pas évidemment qu'elle fût convaincuë ; ils n'eurent garde de rien dire ni pour la flater, ni pour la diſſuader. Après un aſſez long ſilence, un ſeul prit la parole pour les trois autres, & dit à la Reine : *Ce changement dépend abſolument de la volonté de votre Majeſté : en quelque Religion qu'elle veüille vivre, elle trouvera dans ſes ſujets une correſpondance égale à leurs devoirs ; ils ſeront toûjours diſpoſés à l'imiter, puiſqu'ils ſont tous perſuadés, que rien ne peut être plus juſte & plus avantageux pour eux que ce qui plaît à leur Prince d'établir.*

La Reine qui avoit un empreſſement extrême de conclure cette grande affaire, & qui ſentoit d'une maniere à n'en pouvoir douter, la vertu Divine qui l'éclairoit & qui dilatoit ſon cœur auparavant ſi reſſerré par les oppoſitions qu'elle apportoit à la grace, ſe tranſporta ſur le champ à la grande place où le peuple aſſemblé l'atten-

doit avec impatience. Car on avoit preſſenti par bien des endroits, qu'elle avoit formé une grande reſolution, & il leur tardoit d'en être informés.

Elle parut avec une Majeſté qu'on n'avoit jamais remarqué en elle. Son viſage étoit content, la joïe y éclatoit. Elle ſe mit dans un lieu éminent, où elle pouvoit être vûë & entenduë de tout le monde, & ayant pris ſon arc elle décocha une fleche avec une adreſſe & une vigueur admirable, & dit ces paroles. *Qui ſera aſſez puiſſant pour ſe venter de pouvoir reſiſter à mes armes & à la force de mon bras?* Tout le peuple battit des mains, & répondit par trois fois avec de grands cris. *O! genereuſe & puiſſante Reine, perſonne, perſonne, perſonne ne te pourra jamais vaincre.*

La Reine ayant connu par ces acclamations, que ſon peuple étoit entierement porté à ſuivre ſes inclinations, prit la parole, & d'un ton de voix fort & aſſuré elle leur dit.

Si mes ennemis m'ont toûjours craint, quand je leur ai fait la guerre. Si vous autres pour me donner des preuves de votre fidélité avez depuis tant d'années prodigué vos vies pour me ſoûtenir dans mes entrepriſes, qui vous empêchera à

préſent de me ſavoir dans la paix. J'ai vû bien des fois, que dans les victoires que j'ai remportées, les champs de batailles étoient plus couverts du ſang de mes ſujets, que de celui de mes ennemis, ce qui a été cauſe que je n'ai jamais recuëilli les palmes de la victoire, ſans qu'il en ait coûté la vie à des milliers de mes ſujets. Abandonnée à mes paſſions je n'ai pas connu la verité, & je ne me ſuis pas miſe en peine de la chercher. J'ouvre les yeux dans ce moment, & je rends au vrai Dieu toutes les affections de mon cœur que je lui ai refuſée d'une maniere tout-à-fait impie. Je demande à ſon infinie miſericorde une paix inviolable, afin d'en pouvoir faire joüir ceux qui m'ont ſuivie dans les tumultes de la guerre. Volontairement, & de tout mon cœur je retourne à cette foi, & à cette Religion que j'ai abandonnée ſi malheureuſement pour mon malheur & pour celui de ceux qui m'ont ſuivi. Je déteſte la Secte impie des Giagues, je l'aurai en execration perpetuelle, je la proſcris de ma préſence & de mes Etats, & ſi j'ai été très-exacte dans l'obſervation des rits d'une Secte impie, je veux être dorénavant encore plus exacte dans l'obſervation d'une Loi très-ſain-

te ; afin que mon exemple vous apprenne à vous corriger de vos égaremens passés. Je retourne au Christianisme. Si jamais vous avez été asservis aux caprices de ma volonté ; Si jamais vous avez été mes esclaves, & que par un desir immoderé de me plaire, vous avez mépriſé la mort avec tant d'intrepidité, à préſent je vous montre & je vous ouvre le chemin à un repos perpetuel, & je vous preſente les avantages d'une paix inalterable. Qui eſt-ce qui s'oppoſera à ce que je dis ? S'il y en a quelqu'un, qu'il m'ait en horreur, je le veux bien, qu'il me fuye, qu'il m'abandonne.

La Reine ſe tût après ces paroles. Quelques genereuſes qu'elles fuſſent, elle ne laiſſoit pas de ſouffrir en elle-même de grands combats ; car dans les Princes plus que dans les autres perſonnes, les acclamations ou le blâme de leurs ſujets font un grand effet, & ce dernier point étoit fort à craindre de peuples nourris dans le ſang, dans la diſſolution & dans les libertés d'une guerre perpetuelle. Dieu ne le permit pas, afin que rien ne s'oppoſât à cette converſion miraculeuſe. Le diſcours de la Reine fut reçû avec de grands applaudiſſemens, & des témoi-

gnages d'une joye extraordinaire. Ce fut comme le prélude de la converſion de tant d'ames, qui imitant l'exemple de leur ſouveraine ſe ſoumirent avec joye au joug de la Religion Chrétienne.

La ſoumiſſion des peuples augmenta infiniment la joye que la Princeſſe reſſentoit dans ſon cœur, elle ne voulut pas differer une moment de la rendre parfaite. Elle envoya une Ambaſſade ſolemnelle au Viceroi de Loanda. Elle le pria d'oublier tout le paſſé, d'éteindre pour jamais le feu de la diviſion, de la recevoir dans les bonnes graces du Roi ſon Maître, & de lui rendre ſa ſœur Donna Barbara qu'il retenoit priſonniere; puiſque l'autre avoit le châtiment qu'elle meritoit, & de lui envoyer des Miſſionnaires Capucins.

Ces propoſitions plûrent beaucoup à ce ſage & zélé Viceroi. Il y eût pourtant dans ſon Conſeil des politiques outrés qui lui remontrerent, que dans une affaire de cette conſequence, il falloit beaucoup ſe deffier de l'eſprit leger & inconſtant de cette Princeſſe, attendu les inconveniens qui en pouvoient arriver; mais le Viceroi qui avoit à

cœur les interêts de la Religion plus que toutes autres choſes, ne jugea pas à propos de ſuivre leur avis. Il écrivit à la Reine, la felicita ſur le bon parti qu'elle avoit pris, qui étoit l'unique pour aſſurer ſon ſalut, l'exhorta fortement d'y perſeverer, l'aſſura d'une paix ſtable, de l'amitié du Roi, & de tous les ſecours dont elle pourroit avoir beſoin; il lui marqua que pour la rançon de Donna Barbara ſa ſœur, elle ne pouvoit pas donner moins que deux cents eſclaves, dont il y en auroit cent trente pour le Roi & ſoixante-dix à partager entre lui & les Officiers Royaux, à moins qu'elle ne voulût donner l'équivalent en argent, qui montoit à la ſomme de ſept mille cinq cents écus, que moyennant cela il lui feroit conduire avec honneur la Princeſſe. Il lui promit encore de lui envoyer inceſſamment des Miſſionnaires Capucins, & un Ambaſſadeur avec lequel elle traiteroit des moyens convenables pour établir une bonne paix & une alliance perpetuelle entre les deux Etats, dont le plus ſûr étoit d'entretenir dans ſon Royaume la Foi & les lumieres de l'Evangile.

Il écrivit auſſi au Pere Seraphin de Cortône

Cortone, deſtiné depuis long-tems pour être le Préfet de la Miſſion de Matamba, il lui apprit tout ce qui venoit d'arriver dans cet Etat, lui marqua les deſirs empreſſés de la Reine pour avoir des Miſſionnaires de ſon Ordre, & le pria d'en envoyer ſans perdre de tems, quelqu'un qui fût en état de ſoûtenir & d'achever cette grande affaire.

Le Préfet communiqua la lettre du Viceroi au Pere Antoine de Gaëte. Il connoiſſoit les merites, les vertus, & les talens de cet excellent Religieux, qui étoit déja connu de la Reine qui l'eſtimoit infiniment, il lui donna quelques Coadjuteurs; & quand ils furent prêts de partir, il leur fit un diſcours pathetique ſur la grandeur, & la difficulté de l'entrepriſe à laquelle ils étoient appellés. Vous allez trouver, leur dit-il, les peuples les plus barbares de toute l'Afrique, gens accoûtumés à la guerre & au carnage, des Antropophages, ſans Foi, de mœurs corrompuës au dernier point, legers & inconſtans, excepté dans le mal au-delà de ce qu'on peut s'imaginer. Vous trouverés des contradictions, auſquelles je ne puis penſer ſans trembler, ſans fremir. Vous aurez à

en faire des hommes avant d'en pouvoir faire des Chrétiens. Vous aurés à combattre la faim & la ſoif, peut-être les plus mauvais traitemens ; mais vous ſervés un bon maître qui vous tiendra compte de tous vos pas, de toutes vos paroles, de tout ce que vous ferés pour ſa gloire. Cette entrepriſe le regarde plus que vous, il a commencé par des miracles éclatans, ſon bras n'eſt pas racourci. Il veut ſauver cette Reine & ſes peuples. Il vous fait l'honneur de vous choiſir pour être ſes cooperateurs, les Apôtres de cette grande Nation, mettés toute votre confiance en lui. N'entreprenés rien ſans le conſulter dans la priere ; ne comptés point ſur vos forces, ſur votre ſcience, ſur vos talens, c'eſt de Dieu ſeul, que vous devez tout attendre ; & à qui vous devez tout rapporter. Que vous ſeriés heureux ſi à l'exemple des Apôtres vous alliés arroſer cette terre ingrate de votre ſang. Tâchés ſur toutes choſes de gagner la Reine à Jeſus-Chriſt, ſon exemple ſera une prédication bien vive pour ſes peuples, ils la ſuivront dans le bon chemin comme ils l'ont ſuivie dans ſes déſordres & dans ſes égaremens ; car ils ſont entierement à

elle. Attachés-vous donc à en faire une bonne Chrétienne, la converſion de ſes peuples ſuivra de près. Regardés ſouvent l'habit que vous portés, il vous prêche la pauvreté, l'humilité, la patience, la mortification, la penitence, le mépris du monde. Adonnés-vous plus que jamais à l'Oraiſon; c'eſt d'elle que vous tirerés les forces dont vous avez beſoin. Prenés garde à qui vous confererés les Sacremens. Soyés patients, il faut l'être pour annoncer la parole de Dieu avec fruit. Allés, gagnés des ames à Dieu, & ſoyés ſûrs d'une recompenſe éternelle. Après ces paroles, il les embraſſa tendrement, leur donna ſa benediction, & remit au Pere Antoine de Gaëte la Patente qui l'établiſſoit Superieur de cette Miſſion, elle eſt du 8. Avril 1656.

Cependant la Princeſſe Barbe partit d'Angola pour ſe rendre à Maſſangano, Fortereſſe peu éloignée des frontieres des deux Etats, en attendant que la Reine ratifiât le traité de paix, & qu'elle ſatisfît aux conditions qui y étoient mentionnées. Elle le ratifia volontiers; mais elle differoit ſous des prétextes d'envoyer le nombre d'eſclaves qu'elle avoit promis, & le Vi-

ceroi qui vouloit voir des effets & non pas des paroles, crut qu'il étoit à propos de garder ſa priſonniere juſqu'à l'entiere execution du traité.

Il lui avoit donné pour la conduire Dom Joſeph Carraſco, Gentilhomme déja âgé ; mais plein de Religion, d'honneur, de politeſſe, qui ſous prétexte de faire honneur à la Princeſſe, ne la perdoit pas de vûë, de peur qu'elle n'échapât, & qu'on ne perdît ſa rançon.

Elle étoit partie d'Angola très-contente du Viceroi, qui avoit eû de grands égards pour elle, qui l'avoit comblée d'honnêtetés, & de préſens, & qui lui faiſoit rendre par tout les honneurs dûs à ſon rang, & au-delà.

Le Pere Antoine de Gaëte, arriva en peu de tems à Maſſangano avec ſes compagnons. Il alla voir la Princeſſe que l'on tranſporta à Embacca, derniere frontiere des Portugais, ſur le bord de la riviere de Lucalla, qui eſt la frontiere des deux Etats, où l'on avoit réſolu de la garder, juſqu'à ce que ſa rançon fût arrivée. Dans ce voyage, & quand elle s'embarqua, elle fut ſaluée de trois décharges de toute l'artillerie des fortereſſes où elle

paſſa. Elle n'eut d'autre chagrin que d'entendre dire, qu'elle demeureroit à Embacca, juſqu'à l'arrivée de ſa rançon. On lui fit comprendre qu'elle n'en devoit mettre la faute que ſur l'indifference de ſa ſœur, & ſur la lenteur ordinaire des Négres à ſatisfaire à leurs promeſſes, & cela la contenta.

Le Viceroi envoya le Capitaine Emanuël Floïs à la Cour de la Reine; afin de tenir les choſes en état, & preſſer l'execution du traité. Il eut audiance de la Reine, & de bonnes paroles; mais y ayant été appellé une autre fois, la Reine lui fit des reproches de ce qu'on ne ſe fioit pas à ſa parole royale, & qu'on ne lui envoyoit pas ſa ſœur. Elle alla même juſqu'à faire des menaces de rompre le traité, & de déclarer la guerre qui ſeroit plus vive qu'elle n'avoit jamais été.

L'Ambaſſadeur vit bien que c'étoient les Miniſtres de la Reine, qui effrayés du changement de Religion de la Reine qui devoit être ſuivi du leur, mettoient tout en uſage, pour empêcher la concluſion du traité de paix, ſçachant bien que la guerre étant recommencée, cette Princeſſe ne ſongeroit qu'à la pourſuivre, & oublieroit

les bonnes réſolutions qu'elle avoit priſes. Il prit le parti de l'appaiſer, & de lui remontrer que la Princeſſe Barbe n'étoit point avec les Portugais comme une priſonniere, mais comme une Princeſſe qui avoit l'honneur de lui appartenir, qu'elle faiſoit tort aux Portugais de les ſoupçonner de vouloir manquer à leur parole, après avoir engagé celle de leur Souverain; que le Viceroi étoit un homme plein de bonne foi, & de droiture, & que s'il n'avoit pas encore fait conduire la Princeſſe ſur ſes terres, c'étoit pour ſe conformer à la pratique conſtante de tous les ſouverains, qui executent leurs traités & font leurs échanges ſur les frontieres de leurs Etats, que ſa grandeur perſonnelle étoit interreſſée à ce qu'on ne traitât pas avec elle d'une autre maniere.

Il s'apperçût cependant que c'étoit moins le deſir de voir ſa ſœur, qui la faiſoit parler ainſi, que les intrigues des gens de ſon Conſeil, qui tentoient toutes ſortes de voyes pour faire échoüer le traité. Il en donna avis au Viceroi, & celui-ci envoya ſecretement un courier au Pere Antoine, pour lui ordonner de partir, ſans délai, & ſe rendre à la Cour de la Reine,

ſans attendre la Princeſſe, eſperant de ſa prudence qu'il empêcheroit la rupture du traité.

Le Pere Antoine alla ſur le champ prendre congé de Donna Barbara, & partit s'étant fait précéder d'un courier qui portoit ſes lettres à la Reine, pour lui donner avis de ſon départ, & l'aſſurer des diſpoſitions inviolables, où étoient les Portugais de cimenter une alliance perpetuelle avec Sa Majeſté.

La Reine que le diſcours de l'Ambaſſadeur avoit beaucoup appaiſée, reçût avec plaiſir les lettres du Pere Antoine; elle lui répondit ſur le champ qu'il ne differât point ſon voyage, qu'elle le verroit avec plaiſir; parce qu'elle ſouhaitoit ardemment d'avoir auprès d'elle un Prêtre pour la reconcilier avec le vrai Dieu, auquel elle vouloit bâtir une Egliſe magnifique, dont elle avoit fait preparer les materiaux; qu'elle avoit de grands deſſeins pour la converſion de ſes peuples; que cependant s'il vouloit rendre ſa joye parfaite, ce ſeroit de lui amener ſa ſœur qu'elle aimoit tendrement.

L'arrivée du Miſſionnaire fut le meilleur expedient que l'on pouvoit

prendre pour affermir la paix, & faire revivre la Religion dans le cœur de la Reine : ſans cela tout étoit deſeſperé, tout étoit perdu.

Le Pere Antoine étoit encore convaleſcent d'une grande maladie, quand il ſe mit en chemin ; mais il n'y fit aucune attention. Sa vie lui fut moins chere que le ſalut de ces peuples. Il fit toute la diligence poſſible, & en vingt jours de marche forcée, il arriva au voiſinage de la Cour. Quand il en fut à deux milles, il fut reçû par les principaux Officiers de l'Etat, qui après lui avoir baiſé les mains, & l'habit avec un profond reſpect, le complimenterent au nom de la Reine, & l'accompagnerent juſqu'à un mille de-là, où la Reine accompagnée de ſa Cour, & environnée de tous ſes gardes, prenoit l'air ſur une petite éminence.

Du plus loin qu'elle l'apperçût, elle ſe proſterna par terre, & toute baignée de larmes, elle dit à haute voix. *Que le Miniſtre du vrai Dieu ſoit le bien venu. Je vous remercie ô bon Religieux, puiſque je ſuis aſſurée que vous me rendés la grace de mon Dieu, la paix & le repos de ma conſcience.* Après quoi baiſant amoureuſement le

crucifix qu'il avoit ôté de ſon col, & qu'il lui avoit preſenté, elle ſe leva, le prit de ſa main, & ne ceſſa de le remercier de ce qu'il prenoit tant de peine pour la venir conſoler.

Ils arriverent au Chilombo, ou à la ville où elle faiſoit alors ſa reſidence, où tout le peuple des environs s'étoit aſſemblé, ou par curioſité, ou pour obéïr aux ordres de la Reine, qui voulant faire paroître ſa grandeur en cette occaſion, avoit fait avertir ſes peuples de ſe rendre à cette cérémonie.

On avoit élevé le thrône de la Reine devant la porte de ſon Palais. Il ne conſiſtoit qu'en quelques nattes des Indes étenduës par terre, ſur leſquelles il y avoit un tapis de velours avec des carreaux de même étoffe brodés d'or, qui devoient ſervir de ſiege ſelon l'uſage du païs. Elle prit la premiere place, s'aſſit, & fit aſſeoir auprès d'elle le Pere Antoine & le Capitaine Emanuel, comme Ambaſſadeur. A quelque diſtance d'elle, toute la Cour demeura debout dans le reſpect & dans le ſilence.

Le Pere Antoine lui expoſa les commiſſions dont le Viceroi l'avoit char-

gé, & particulierement qu'il devoit avoir l'honneur d'accompagner la Princeſſe Barbe ſa ſœur, du moins juſqu'à ce qu'elle eût été remiſe aux Officiers de Sa Majeſté aux frontieres de Matamba ; mais que les Magiſtrats de Loanda ſçachant que les deux cents eſclaves ſtipulés par le dernier traité, n'avoient point été livrés, s'étoient oppoſés à la volonté du Viceroi, & avoient fait des proteſtations, & des menaces, qui avoient obligées le Viceroi à ſuſpendre les effets de ſa bonne volonté, & de la faire demeurer à Embacca juſqu'à l'execution du traité, qu'elle y étoit traitée en Princeſſe de ſon rang, & qu'il étoit aſſuré que quand elle ſeroit auprès de Sa Majeſté, elle rendroit témoignage des bons traitemens qu'elle avoit reçûs à Angola & dans les autres forteresſes.

Que le Viceroi, & conſequemment la Cour de Portugal aſſuroit Sa Majeſté, de la ferme diſpoſition, où l'on étoit d'obſerver inviolablement le traité conclu, & de lui donner tous les ſecours temporels & ſpirituels, dont elle auroit beſoin, dès qu'elle le feroit ſçavoir.

La Reine fut quelques momens ſans

répondre. Elle jettoit ſeulement de profonds ſoupirs qui marquoient qu'elle n'étoit pas entierement contente de l'arrêt de ſa ſœur. Elle répondit enfin, & dit au Pere, que ſes raiſons la perſuadoient. Elle avoüa qu'il y avoit eu de la negligence de ſon côté à ne pas effectuer les clauſes du traité; & qu'elle en payoit cherement la peine.

Après cela elle donna congé au Pere de ſe retirer dans l'hoſpice qu'on lui avoit préparé. Mais les ſentimens d'une tendre devotion qui la preſſoit, lui firent oublier ce qu'elle devoit à ſon rang, elle ſe leva, ſuivit le Pere, & le joignit avant qu'il fût arrivé chez lui, & l'invita de venir faire ſa priere devant le Crucifix, dont nous avons parlé ci-devant. Il le trouva ſur un autel richement paré, dreſſé dans le portique des Audiances publiques. Ce lieu étoit tout ouvert; afin que le peuple pût venir adorer la ſainte Image.

Le Pere Antoine s'étant mis à genoux devant la ſainte Image, & y faiſant ſa priere. ſe tourna vers la Reine qui étoit en priere, & lui dit? *Que vois-je, Madame, ce Dieu que vous avez abandonné ſi*

lâchement eſt venu à vous, & il ne dedaigne pas d'habiter dans un lieu où s'eſt commis tant de crimes : Voilà, une preuve bien éclatante de ſa Divine miſericorde, qui doit vous obliger à de grands retours ; mais connoiſſant, comme je fais, votre eſprit ſuperieur & votre grand cœur, je ne doute point du tout, qu'étant éclairée des lumieres Divines, vous ne correſpondiés aux graces immenſes & eſſentielles qu'il vous fait. Le fruit que vous en devez eſperer, Madame, de la fermeté que vous aurés dans vos bonnes reſolutions, auſſi-bien que le ſalut de tant d'ames qu'il a rachetées au prix de ſon ſang précieux, & leur converſion ſera pour vous une ſource inépuiſable de merites, & de recompenſes ſi vous cooperés comme vous y êtes obligée, à leur ſalut.

La Reine ne pût entendre ces paroles ſans verſer des larmes en abondance, & le Pere attendri de ce qu'il voyoit en verſa auſſi, & ils demeurerent tous deux aſſés long-tems en oraiſon.

La Reine ſe ſepara enfin du Pere & le pria d'aller ſe repoſer, & dès ce moment elle ſentit ſon cœur ſoulagé & délivré des défiances, des ombra-

ges & des raiſonnemens d'une fauſſe politique, que ſes Miniſtres qui abhorroient la paix, y avoient répandus.

Elle choiſit & envoya promptement les deux cens eſclaves ſtipulés par le traité, avec ordre au Capitaine qui les conduiſoit, de faire toute la diligence poſſible; elle lui donna des lettres de créance pour les Miniſtres Portugais. Le Pere Antoine y joignit les ſiennes, afin que ſans délai on lui remît la Princeſſe Barbe, qui ayant été en deux fois differentes quatorze ans priſonniere chez les Portugais, attendoit avec une impatience extrême, l'heureux moment de ſe voir dans une entiere liberté, quoiqu'elle eût toûjours été traitée avec tous les égards & toute la politeſſe dûs à ſon rang.

Lorſqu'elle ſortit d'Embacca, & qu'elle paſſa le fleuve Lucalla, elle fut ſaluée de trois ſalves royales de toute l'artillerie du Château & de la Fortereſſe. Les troupes qui étoient partie en bataille & partie en haye juſqu'à la riviere, la ſaluerent, & les Officiers l'ayant complimentée & fait des préſens magnifiques de la part du Roi, la remirent aux Officiers qui la devoient recevoir.

On ne peut dire quelle fut la joye de ce peuple noir, quand ils eurent entre leurs mains leur chere Princeſſe, il ſembloit qu'ils euſſent perdu le ſens, ce n'étoient que cris de joye, que danſes, qu'acclamations; ils prodiguoient en ſon honneur les loüanges les plus outrées. Ils la mirent dans un hamac ſuperbe, & s'empreſſoient tous ſans diſtinction à qui auroit l'honneur de la porter. Ils prirent leur route par la Province de Souvi. On avoit eu ſoïn d'accommoder les chemins, qui ſont preſque impraticables dans ce païs, & qui l'étoient un peu moins à cauſe du paſſage de la Princeſſe.

Elle fut reçûë en arrivant à la Cour par tous les Officiers à la tête des troupes avec de nouvelles acclamations & au ſon de tous les inſtrumens. Du plus loin qu'elle apperçût la Reine, elle quitta ſon hamac, elle ſe jetta par terre pour lui faire hommage, comme ſi elle eût été de la lie du peuple. On la fit lever, & on lui dit de s'approcher de la Reine, & de lui baiſer la main; mais quand elle en fut proche elle ſe mit à genoux, ſe jetta pluſieurs fois de la pouſſiere ſur la tête & au viſage, qui eſt chez ces peuples la marque de la ſoumiſſion la

plus complette. Elle se leva après cette cerémonie, & la Reine s'étant aussi levée, courut embrasser sa chere sœur. Elles demeurerent long-tems collées l'une à l'autre, pleurant, & sans pouvoir proferer une seule parole, tant elles avoient de joye de se revoir après une absence de neuf ans.

Les fêtes que l'on fit pour cette heureuse arrivée, & les réjoüissances durerent jour & nuit une semaine entiere, & le bruit étoit si prodigieux qu'on ne pouvoit sans une peine extrême célébrer les divins Offices ni fermer les yeux pour dormir.

La Reine fut extrêmement contente de la ponctualité du Viceroi. La Princesse lui rendit un compte fidéle des bons traitemens qu'elle en avoit reçûs, des honneurs & des préfens qu'il lui avoit fait, ce qui ne servit pas peu à inspirer à la Reine des sentimens d'une estime particuliere pour ce digne Officier & pour sa Nation.

Elle lui écrivit par un courier exprès, & lui marqua sa reconnoissance dans les termes les plus forts.

Elle disoit quelquefois en plaisantant, que la Maison de Sousa, dont on lui avoit donné le surnom après son

baptême, lui avoit donné la vie ſpirituelle, qu'enſuite elle l'avoit fait mourir civilement, & qu'elle venoit de la reſſuſciter. Cela ſignifioit, que c'étoient les exhortations de Dom Jean Correa de Souſa, qui l'avoient portée à ſe faire Chrétienne, lorſqu'elle demeuroit à Loanda, que Dom Jean Fernand de Souſa lui avoit donné la mort; lorſqu'en lui enlevant ſes Etats, il l'avoit miſe dans la dure neceſſité d'embraſſer la Secte des Giagues; mais que Dom Salvator de Souſa Correa l'avoit reſſuſcitée & rappellée à la vie, en lui rendant ſa chere ſœur, qui étoit encore pour elle une raiſon puiſſante pour la faire retourner au vrai Dieu, & à la Religion Catholique.

Ces commencemens étoient trop heureux pour n'en pas eſperer une fin encore plus heureuſe pour établir le culte de Dieu, & pour le progrès de la Foi.

La Reine avoit fait préparer une quantité conſiderable de bois & d'autres materiaux pour bâtir une Egliſe au vrai Dieu. Elle donna la Sur-Intendance de ce bâtiment au Pere Antoine avec un pouvoir abſolu ſur les ouvriers, qui ſelon les ordres de la

Reine accouroient en grand nombre de tous côtés. Mais c'étoient de mauvais ouvriers qui n'étoient propres qu'à des fabriques groſſieres, qui ne ſçavoient autre choſe qu'enfoncer des poteaux en terre, y poſer une ſabliere, & un faitage avec des chevrons, & les couvrir de paille ou de feüilles de palmier; c'eſt en quoi ils réüſſiſſent mieux. Faute de meilleurs Architectes, il falloit ſe contenter de ceux du païs; parce qu'ils n'étoient pas en état d'executer les deſſeins que le Pere Antoine & ſes compagnons auroient pû leur donner.

On donna ſoixante dix palmes de longueur à l'édifice, vingt-neuf de largeur, & vingt cinq de hauteur. Le palme Portugais, eſt un peu plus grand que le palme Romain, il eſt de huit pouces trois lignes meſure de Paris.

La promptitude des Ouvriers, & la diligence qu'ils apporterent dans leur travail, en recompenſa en quelque façon la groſſiereté. Les murailles étoient de terre graſſe bien battuë, blanchies par le dehors avec de la chaux, & couvertes par dedans de très-belles nattes, travaillées en carreaux blancs & noirs avec des arabeſques & des guillochis

de très bon goût. Le fond de l'Egliſe où devoit être appuyé le grand Autel étoit couvert des plus beaux & des plus riches tapis que la Reine fit tirer de ſa garderobe, & dont elle fit préſent à l'Egliſe. L'Autel fut auſſi couvert de ſemblables tapis. C'étoit ſur cet Autel qu'on devoit mettre le crucifix merveilleux, dont nous avons parlé, auquel le Frere Ignace un des Compagnons du Pere Antoine, avoit fait une croix neuve & fort propre.

Le Pere Antoine avoit apporté un très-beau tableau de la Vierge copié ſur celui de Sainte Marie-Majeure à Rome. Il l'expoſa au milieu du grand Autel. Le peuple accouroit en foule pour le voir, & le Pere Antoine & ſes compagnons, prenoient cette occaſion pour leur expliquer les Myſteres de notre Religion, & les exciter à la devotion à la Sainte Vierge, qu'ils leur inſpiroient de prendre pour leur avocate, & d'avoir recours à elle dans tous leurs beſoins.

Toutes ces diſpoſitions étant faites, le Pere Antoine prit jour avec la Reine, pour abolir dans toute la ville, ce qui y étoit encore des marques de l'Idolâtrie, en faiſant avec ſolemni-

té non ſeulement la Dedicace de l'Egliſe ; mais encore de la ville. L'une & l'autre furent dediées à la Mere de Dieu, & la ville fut nommée Sainte Marie de Matamba, à l'exemple des premiers Catholiques qui entrerent dans le Royaume de Congo en 1491. qui changerent le nom de la Capitale, qui s'appelloit Ambraſe, en celui de Saint Sauveur.

Après cela le Pere Antoine traita avec la Reine, des moyens qu'il falloit prendre pour la converſion de tout ſon peuple, & lui fit connoître, qu'entre les moyens les plus efficaces pour réüſſir dans ce grand deſſein, c'étoit qu'elle leur en donnât l'exemple. Il lui fit voir, que ſes peuples lui étoient tellement ſoumis, qu'elle en étoit la maîtreſſe abſoluë, & qu'elle les conduiroit où elle voudroit, pourveu qu'elle marchât à leur tête, qu'il falloit donc qu'elle fît une abjuration publique des erreurs où elle s'étoit engagée, & qu'en la préſence de tous ſes peuples, elle renouvellât la confeſſion de Foi qu'elle avoit faite autrefois, en recevant le ſaint Baptême. La Reine s'y ſoumit de bonne grace, & ſans diſputer, elle regarda cet acte humiliant, non comme une fim-

ple cérémonie ; mais comme un devoir auquel elle étoit obligée de ſe ſoumettre, & ſe trouvant dans ce moment environnée de toute ſa Cour, elle dit à haute voix, & proteſta, que dorênavant elle ne tolereroit l'Idolâtrie dans aucun endroit de ſes Etats.

Malgré des diſpoſitions ſi heureuſes, le prudent Miſſionnaire jugea qu'il falloit aller doucement, & comme pas à pas dans une affaire de cette importance à cauſe des ſuites fâcheuſes qu'elle pouvoit avoir, ſi on y alloit avec trop de précipitation & de violence. Ce qu'il exigea de ceux qui venoient d'eux-mêmes embraſſer la foi, & demander le batême, fut qu'ils n'euſſent plus de commerce avec les Idolâtres, qu'ils ne les frequentaſſent plus, & que pour cet effet ils tranſportaſſent leurs maiſons dans un quartier de la ville, que la Reine aſſigna aux nouveaux Chrétiens; afin qu'étant ainſi ſeparés de ceux qui ne l'étoient pas, ils n'euſſent plus devant les yeux les mauvais exemples des Idolâtres qui ne manqueroient pas de reveiller en eux leurs anciennes pratiques, & les feroient paſſer peu à peu à l'apoſtaſie.

Cet expedient fut très-ſage, & on

en connut bientôt la valeur ; car on ſepara par ce moyen les boucs d'avec les agneaux, & au lieu qu'il y en avoit un grand nombre, qui ne venoient entendre la parole de Dieu que par politique, & ſans deſſein d'en profiter ; on fut aſſuré que ceux qui venoient l'écoûter, avoient veritablement envie d'en profiter & de renoncer à leurs erreurs.

Cela s'executa ſans tumulte, le peuple ſe rendoit tous les jours. L'exemple de la Reine & des Grands les y engageoit, & quand on jugea qu'il étoit tems de donner le dernier coup à l'Idolâtrie, ſans rien riſquer, la Reine fit publier un Edit qui la proſcrivit de tous ſes Etats. Le voici ; il contenoit :

Primò. Que ſous peine de la vie, perſonne ne fut aſſés hardi pour invoquer le Démon, ou quelque Idole que ce pût être, ni lui offrir des Sacrifices, déclarant qu'elle comprenoit dans cette Loi, & ſous la même peine ceux même qui étoient encore dans la perfidie de l'Idolâtrie.

2°. Qu'elle deffendoit aux femmes groſſes de ſortir de la ville ou du Camp pour aller accoucher dehors, & d'abandonner leurs enfans à la forêt

pour ſervir de pâture aux bêtes, ſous la même peine de la vie.

3°. Qu'on eut à denoncer les femmes groſſes & celles qui étoient prêtes d'accoucher, & que les enfans fuſſent portés au Prêtre pour être baptiſés.

4°. Que les filles non plus que les garçons, ne fuſſent point privées de la grace du Sacrement; mais qu'il fut adminiſtré à tous les enfans de quelque ſexe qu'ils fuſſent auſſi-bien qu'aux adultes, quand les Cathechiſtes les auroient bien inſtruits, & qu'on ſeroit informé de leurs mœurs.

5°. Que perſonne, homme ou femme ſous la même peine de mort, ne mangeât de la chair humaine, quand bien ce ſeroit celle des ennemis pris, ou tués dans une bataille.

6°. Qu'on brûlât généralement tout ce qui a du rapport aux ſuperſtitions de l'Idolâtrie, ou qu'on les remît aux Miſſionnaires, & que perſonne ne fût aſſés temeraire pour donner, ou pour recevoir ce qui a été ſacrifié, ou deſtiné à être ſacrifié.

7°. Que les juremens, ou ſermens qu'on faiſoit ſelon les formulles abominables des ſuperſtitions anciennes, ne fuſſent plus reçûs à l'avenir, &

qu'ils ne fuſſent d'aucune valeur, & que ceux qui les feroient fuſſent châtiés rigoureuſement.

Cet Edit fut envoyé à tous les Gouverneurs des Provinces, & aux Gouverneurs particuliers des villes ou des bourgs, qui le firent publier pluſieurs fois, & qui eurent un très-grand ſoin de le faire executer ; car comme on connoiſſoit la fermeté de la Reine dans ſes reſolutions, tout le monde craignoit de tomber en faute ſçachant qu'elle étoit ſi inexorable, particulierement ſur le fait de la deſobéïſſance, que les plus prudens de ſon Conſeil avoient beaucoup de peine à la porter à la clemence, en lui repreſentant qu'il étoit quelquefois neceſſaire d'uſer d'un peu de condeſcendance, ſur tout dans ces commencemens, pour ne pas porter les peuples au deſeſpoir & à la revolte.

Le Pere Antoine crut que pour cimenter de plus en plus l'affaire de la Religion, on avoit beſoin de l'exemple de la Reine, pour ôter un abus fortement enraciné chez ces peuples. C'étoit la multiplicité des femmes. Les Grands plus que les autres reſiſtoient à la Loi ſainte qui deffend cet abus. Ce ſage & zélé Miſſionnai-

re, crut que c'étoit à la Reine à commencer, & à faire voir que comme les femmes doivent ſe contenter d'un ſeul mari, les hommes doivent auſſi ſe contenter d'une ſeule femme. Il en parla à la Reine avec cette liberté prudente & apoſtolique, & lui conſeilla de prendre un époux ſelon les Loix de l'Egliſe.

La Reine ne goûta pas d'abord ce conſeil, elle s'en offenſa comme d'une action qui la deshonoreroit; vû qu'elle ne pouvoit choiſir qu'un de ſes vaſſaux, & qu'étant âgée de ſoixante-quinze ans, le mariage ſembloit lui être interdit. Cependant après y avoir refléchi, le zéle qu'elle avoit de donner en cette occaſion un exemple, que ſes ſujets ſeroient obligés de ſuivre, l'y détermina. Elle choiſit un de ſes Courtiſans appellé Dom Salvatore, jeune homme de médiocre naiſſance; puiſqu'il étoit fils d'un eſclave qui s'étant ſauvé de Loanda étoit venu s'enrôler dans les troupes de la Reine; mais qui étoit bien fait, plein d'eſprit, de bonnes mœurs, très-brave & très-prudent, & ſur tout bon Catholique, & qui avoit eu pour Catechiſte le Pere Antoine.

Elle l'épouſa publiquement en face d'Egliſe

d'Egliſe & de tout ſon peuple, & le déclara ſon époux, elle lui donna cinq cents Eſclaves ; afin qu'il fût reconnu comme Prince.

L'effet que produiſit ce mariage, fut que la Reine n'ayant qu'un ſeul mari, les autres femmes devoient auſſi ſe contenter d'un ſeul époux, & cela étoit aſſés de leur goût, à cauſe de la conſequence qui s'enſuivoit, qui étoit que les hommes devoient auſſi ſe contenter d'une ſeule femme. Ce point étoit d'une execution bien plus difficile. Tous les ſujets de la Reine s'y conformerent pourtant ; car la Reine avoit des eſpions de tous côtés, & quand elle étoit avertie que quelqu'un s'écartoit de cette Loi, elle le faiſoit châtier rigoureuſement.

Mais il arriva dans ce même tems, un accident qui diminua beaucoup la joïe interieure, que la Reine & le Pere Antoine reſſentoient des progrès que la Religion faiſoit parmi les peuples. Il s'agiſſoit de reformer un abus conſiderable, introduit depuis tant d'années, qu'il ſembloit être paſſé en Loi, & dont les Grands retiroient un avantage, & c'étoit ce qui en rendoit l'abolition plus difficile.

C'étoit que dans les Provinces du Royaume, comme dans celles des environs, perſonne ne pouvoit ſe marier ſans le conſentement du Prince, ou du Seigneur dont ils dépendoient, & ces Seigneurs ne le donnoient qu'après qu'on l'avoit achepté, & ſouvent bien cher. Cela portoit un grand préjudice à l'Etat & il s'enſuivoit des deſordres conſiderables. La Reine trouva de grandes difficultés à ſupprimer ce prétendu droit. Les Seigneurs même les plus ſoumis vouloient ſe maintenir dans cette poſſeſſion, & ſembloient menacer d'un ſoulevement, ſi la Reine y touchoit. Mais cette Princeſſe prit des meſures ſi juſtes & ſi prudentes, & montra tant de fermeté, & tant de reſolution, qu'ils furent obligés de ſe ſoumettre & d'abandonner ce droit qui rendoit le mariage onereux.

Elle avoit fait célébrer ſes nopces avec toutes les ſolemnités du païs. Elle ſongea, quand elles furent terminées, à marier ſa ſœur la Princeſſe Barbe. Elle lui choiſit pour époux un de ſes Conſeillers nommé Dom Jean, & déclara publiquement le choix qu'elle avoit fait. Ce Seigneur quoique Catholique crût qu'il pouvoit ſelon

l'ancien uſage, & ſans attendre que le mariage eût été célébré en face d'Egliſe, fit conduire chez lui la Princeſſe qu'il devoit épouſer, & il l'y conduiſit en effet. Par bonheur il tomba auſſi-tôt dans une maladie dangereuſe, de ſorte qu'il ne ſe paſſa rien de mauvais entre-eux que la ſimple cohabitation.

On découvrit pendant ſa maladie, qu'il avoit épouſé une femme Chrétienne née à Embacca pendant qu'il y étoit priſonnier des Portugais.

Le Pere Antoine en parla à la Reine, lui en fit un gros ſcrupule, & la preſſa de faire examiner cette affaire, & cependant retirer la Princeſſe de la maiſon de ſon futur époux, de peur qu'il ne ſe paſſât entre-eux des choſes contraires aux Loix de l'Egliſe. Il lui dit encore, que quand ce premier mariage ſe trouveroit faux, la Princeſſe ne devoit pas demeurer dans la maiſon de ce Seigneur, juſqu'à ce qu'ils euſſent été unis par le Sacrement.

Ces repreſentations ſurprirent la Reine, & la chagrinerent beaucoup. D'abord elle avoit ſes vûës en faiſant ce mariage. Ce Seigneur étoit du Sang Royal & avoit de juſtes prétentions à la Cou-

ronne. Elle l'aſſuroit inconteſtablement à ſa ſœur, & lui ôtoit tout Competiteur par cette alliance. Elle ſe rendit pourtant aux raiſons du Pere Antoine. Elle fit écrire au Préfet de la Miſſion qui demeuroit à Maſſangano ; afin qu'il fit les informations neceſſaires ſur ce fait. On les fit à Embacca, la femme fut interrogée juridiquement auſſi-bien que les témoins qui avoient aſſiſté à la célébration du mariage. On en fit un ample procès verbal, qui fut autoriſé par le Vicaire-Général de Maſſangano & envoyé au Pere Antoine. Il le préſenta à la Reine, la ſupplia de prendre des moyens doux & honnêtes pour rompre cette alliance commencée. Il en parla à l'époux prétendu qui s'en mocqua, & qui n'étoit point du tout diſpoſé de ſe ſeparer de la Princeſſe qui lui aſſuroit inconteſtablement la Couronne après la mort de la Reine, & qui prétendoit que le mariage qu'il avoit contracté à Embacca étoit abſolument nul, de maniere que ſi la Reine n'avoit interpoſé ſon autorité, la choſe auroit pû avoir des ſuites fâcheuſes. La Reine parla au Pere Antoine d'une maniere, qu'il paroiſſoit qu'elle craignoit une ſedition & une revolte générale

dans son Royaume, & peut-être la destruction de la Religion, à cause du grand crédit que ce Seigneur avoit. Mais le Pere la rassura, & lui parlant avec un zéle & une sagesse apostolique ; *Ne craignés rien, Madame, prenés seulement garde, que si dans cette occasion vous abandonnés l'interêt de l'Eglise, cet édifice que vous avez bâti avec tant de peine tombera par terre; parce que si vous laissez une fois ouvrir la porte à l'inobservance de la Loi de Dieu, les scandales se succederont les uns aux autres. Vos sujets n'en feront plus d'état, & se precipiteront d'abîmes en abîmes. Si cet homme a deux femmes, tous les autres voudront joüir du même privilege, il n'y aura point de raison de les en priver, & la Foi & la Religion se perdront infailliblement. Pour moi, ajoûta ce Missionaire intrepide, je suis resolu de tout abandonner, & de me retirer, si votre Majesté n'écoûte pas en ceci ce que je lui dis de la part de Dieu.*

Ce discours fit un si puissant effet sur l'esprit de la Reine, que dans l'instant elle fit revenir sa sœur à la Cour, & fit deffendre à Dom Jean sous peine de la vie de penser à ce mariage, d'en jamais parler, & de rien faire sur ce sujet.

Le Général des armées de la Reine, appellé Dom Antoine Ginga Mona, s'étoit retiré de la Cour, & demeuroit à la campagne, ſous prétexte d'infirmité. C'étoit un brave homme fort experimenté au fait de la guerre, qui avoit rendu de très-grands ſervices à l'Etat. Il apprit la rupture de ce mariage, & crut que ſes ſervices importans lui donnoient lieu de prétendre à cette alliance, qui lui aſſuroit une haute fortune. Il eut la hardieſſe d'en écrire à la Reine, & de lui demander la Princeſſe en recompenſe de ſes longs & bons ſervices. La Reine fut fort ſurpriſe de la hardieſſe de ſon Général, & de ce qu'il oſoit demander la Princeſſe, comme une recompenſe qui lui étoit dûë, lui qui étoit d'une condition vile, & qui avoit été recompenſé au-delà de ce qu'il meritoit par le poſte où elle l'avoit élevé.

Cependant comme la difference des conditions n'eſt pas chez ces peuples un obſtacle conſiderable aux alliances, & qu'elle même en venoit de donner l'exemple, par celle qu'elle avoit contractée ; elle conſentit à la demande du Général, & lui promit la Princeſſe.

Dès que le Général eût reçû cette agréable nouvelle, ſa maladie diſparut, il ſe rendit en diligence à la Cour, & s'étant proſterné aux pieds de la Reine, il lui fit les plus humbles remercîmens, il ſe couvrit pluſieurs fois la tête de pouſſiere, proteſtant qu'il ſeroit éternellement ſon eſclave & qu'il reſpecteroit toûjours la Princeſſe comme ſa Maîtreſſe.

Donna Barbara au contraire n'avoit aucune inclination pour lui, elle ſçavoit que c'étoit un vieillard des moins polis, fier, brutal, emporté juſqu'à la fureur, & plus Chrétien de nom que d'effet. Cependant pour ne pas déplaire à la Reine ſa ſœur, elle conſentit au mariage, cherchant cependant avec ſoin quelque occaſion pour le rompre. Mais n'en trouvant point après d'aſſés longs délais, elle fut contrainte de ſe rendre & de le recevoir pour époux, avec les cérémonies de la ſainte Egliſe. Les nopces furent célébrées avec toute la pompe imaginable, & comme il convenoit à des perſonnes de cette condition.

Mais le perfide Ginga oublia bientôt ce qu'il devoit à la Princeſſe. Son naturel brutal & furieux éclata en moins de rien. Il la maltraita de

paroles & de la main, & la menaça de la tuer, de ſorte que cette Princeſſe affligée s'en plaignant au Pere Antoine, elle lui diſoit les larmes aux yeux, qu'elle étoit infiniment plus heureuſe quand elle étoit priſonniere des Portugais, qu'apréſent qu'elle étoit en liberté, mais ſujette aux caprices de ce barbare.

Le Pere Antoine ſe crut obligé d'en avertir la Reine. Elle y prit toute la part qu'on pouvoit attendre de l'affection qu'elle avoit pour une ſœur qui lui étoit ſi chere. Mais elle ne jugea pas à propos d'éclater, de peur que ce barbare ne ſe portât aux dernieres extrêmités. Quelques mois auparavant, il n'auroit pas porté loin un attentat de cette nature, elle l'auroit fait venir & l'auroit fait égorger en ſa préſence. Le Chriſtianiſme lui avoit inſpiré des ſentimens plus doux; mais elle proteſta, que dans la ſuite elle ne prendroit plus de part dans ces ſortes d'affaires, & qu'elle laiſſeroit une liberté des plus entieres à tout le monde de ſe marier comme ils le jugeroient à propos.

Il faut à préſent dire quelque choſe des exercices ſpirituels, que le Pere Antoine introduiſit à Matamba, pour inſpirer à ces nouveaux Chré-

riens une veritable pieté & une ſolide devotion. Les voici.

Lui, ou ſes compagnons faiſoient tous les jours une explication du Catechiſme. Tout le peuple étoit obligé d'y aſſiſter; & afin que cela ſe fit ſans confuſion, & d'une maniere qui ne nuiſit point à leurs occupations ordinaires, elles étoient courtes, & chaque quartier avoit ſon heure marquée. Un Prêtre faiſoit d'abord l'explication d'un point du Catechiſme. Un Interprete ou Catechiſte l'expliquoit enſuite d'une maniere plus populaire & accommodée à l'uſage des Auditeurs. Le Prêtre reprenoit la parole, & en interrogeoit quelques-uns, & repondoit aux doutes qu'on lui propoſoit, & de cette maniere ces zélés Miſſionnaires vinrent à bout d'inſtruire & de faire comprendre nos Myſteres aux plus groſſiers.

On doit dire à la loüange de la Reine, que ſa préſence & les ſoins qu'elle ſe donnoit pour faire aſſiſter ſes peuples à ces exhortations, aidoient infiniment aux Miſſionnaires. Elle ne manquoit pas d'y venir chaque jour, & même ſouvent pluſieurs fois. Son exemple excitoit tout le monde à s'y trouver. Elle ſe donnoit même la peine d'inſtruire les jeunes filles, elle

étoit leur Catechiſte & les recompenſoit, quand elle les voyoit appliquées à bien apprendre leur Religion.

Sur le ſoir, tout le peuple venoit à l'Egliſe, & comme elle fut bien-tôt trop petite, la plus grande partie demeuroit à genoux dans la place. On fut obligé de l'agrandir conſiderablement On chantoit les Litanies de la Sainte Vierge en Langue vulgaire, & puis on faiſoit la priere, & l'examen de conſcience, & le Pere Antoine congedioit l'aſſemblée en lui donnant ſa Benediction.

On ne ſçauroit s'imaginer combien ces inſtructions & ces exercices de pieté changerent le naturel barbare de ces peuples. Ils devinrent devots, charitables, affectionnés à la Religion. Ils devinrent laborieux. L'impureté, le larcin, la cruauté diſparurent. Ceux qui les avoient vûs avant la converſion de la Reine, & qui les voyoient ſix mois après ne les reconnoiſſoient plus. La Reine n'étoit plus reconnoiſſable. Cette Princeſſe autrefois ſi cruelle, & toûjours couverte du ſang des malheureux, étoit devenuë douce, compatiſſante, charitable, & quoi qu'elle fût toûjours d'une grande exactitude, & même très-ſevere à punir les fautes;

parce que le genie de ſes peuples le demandoit, on remarquoit qu'elle ſouffroit la premiere, quand elle étoit obligée de faire ſouffrir.

Le Carême étant arrivé, le Pere Antoine leur fit connoître la neceſſité de faire penitence. Il crût que pour les y porter plus efficacement, il falloit leur repreſenter les Myſteres de la Paſſion, il fit bâtir des Oratoires en differens quartiers. On y alloit en proceſſion, le crucifix dont nous avons parlé, étoit à la tête, porté par un Religieux en ſurplis, on chantoit les Hymnes de la Paſſion en langue vulgaire. Tout le peuple ayant la Reine, & toute ſa Cour à la tête, ſuivoit marchant avec modeſtie. Quand on étoit arrivé à la Chapelle où ſe faiſoit la Station, on trouvoit ſur l'Autel un tableau qui repreſentoit un Myſtere de la Paſſion. Ces tableaux avoient été envoyés d'Angola. Le Pere Antoine en expliquoit le ſujet, & les portoit à crier miſericorde. On en voyoit un grand nombre, qui animés par la vûë de leurs pechés, ſe donnoient la diſcipline avec ſi peu de menagement que le ſang ruiſſeloit de tous côtés, & que les Peres étoient obligés de leur arracher les verges des mains.

On retournoit à l'Egliſe en chantant les Litanies des Saints, qui étoient ſuivies de la benediction du Saint Sacrement.

C'étoit une merveille de voir le prodigieux changement, que la main du tout puiſſant avoit operé dans ces peuples brutaux. Je le repete encore, l'exemple de la Reine les entraînoit; car ces peuples groſſiers ſuivent dans le bien & dans le mal, l'exemple de leurs ſuperieurs.

Ils écoutoient attentivement tout ce que le Pere Antoine leur diſoit. Quelque occupation qu'eût la Reine, elle ne manquoit jamais de ſe trouver aux Sermons. Elle y aſſiſtoit ſans pompe, dans une poſture humiliée, & quoique la chaleur fût exceſſive, elle & ſa Cour, & tout le peuple y étoit dans un ſilence merveilleux, & ſans prendre d'autre commodité que d'être debout ou à genoux.

La premiere fois que le Pere Antoine leur parla de la neceſſité de faire penitence, il ſe trouva dans l'aſſemblée un malheureux Chrétien qui vivoit depuis trente ans dans l'Apoſtaſie. Cet homme vaincu par le diſcours du Pere, l'interrompit, déclara

ſon crime à haute voix, confeſſa ſes pechés, en demanda pardon, & ſe ſoumit à toutes les peines qu'on voudroit lui impoſer. Il fut reconcilié à l'Egliſe, & depuis ce moment & juſqu'à la mort, il fut le modéle de tous les autres Chrétiens.

On vit dans l'année 1657. des prodiges dans l'air, qui annonçoient la colere de Dieu, des Comettes épouvantables, le tonnerre grondoit effroyablement aux quatre coins de l'horiſon, les éclairs ébloüiſſoient, les foudres tomboient de tous côtés, fracaſſoient les arbres, & repandoient par tout une puanteur inſupportable. Le Soleil parut comme éclipſé pendant pluſieurs jours, & la terre s'ouvrit en plus de cent endroits, & fit voir des gouffres & des abîmes, dont perſonne n'oſoit meſurer la profondeur.

Ces prodiges furent ſuivis d'une famine générale, & de maladies contagieuſes, & de peur que les traités de paix commencés avec les Portugais, & qui n'étoient pas encore ſignés, ne ſe rompiſſent, & qu'on n'entrât dans une nouvelle guerre au lieu de la paix qu'on eſperoit, & dont ces peuples commençoient à goûter la douceur.

Le Pere Antoine s'en ſervit pour les porter à la penitence, & Dieu verſa tant d'onction ſur ſes paroles qu'il y réüſſit, & qu'il ſe fit des converſions que l'on n'attendoit pas.

Il eſt vrai que ce qui paroiſſoit être une paix, n'étoit à proprement parler qu'une tréve, ou une ſuſpenſion d'armes avec les Portugais.

Le Viceroi d'Angola, & ſon Conſeil avoient de grandes prétentions, & la Reine n'en avoit pas moins. Chacun faiſoit valoir ſes raiſons de ſon mieux, ce qui éloignoit beaucoup la concluſion de la paix.

1°. Les Portugais propoſerent d'accorder à la Reine une paix ferme & durable, une alliance perpetuelle au nom de leur Souverain, dès qu'ils ſeroient aſſurés de la réalité de ſa converſion à la Foi Catholique, & qu'on lui cederoit comme un préſent quelques Contrées du Royaume de Dongo, dont ils étoient en poſſeſſion.

2°. Que la Reine en échange de ce préſent, qui n'auroit point la qualité d'inveſtiture, payeroit quelque reconnoiſſance annuelle à la Couronne de Portugal, & que quand elle y manqueroit, il ſeroit libre aux Portugais de ſe remettre en poſſeſſion

de ce qu'ils lui cedoient.

3°. Que le commerce ſeroit ouvert entre les ſujets des deux Etats, tant pour l'achat des eſclaves, que pour toutes les autres ſortes de marchandiſes.

4°. Que la Reine ne moleſteroit aucun des Seigneurs dépendans ou feudataires de la Couronne de Portugal, quand bien même dans les guerres paſſées, ils auroient cauſé des dommages dans ſes Provinces & dans le Royaume de Matamba.

5°. Qu'elle s'engageroit de rendre les eſclaves qui pendant la guerre s'étoient ſauvés des Portugais, & s'étoient retirés dans ſes Etats.

6°. Qu'elle remettroit entre les mains du Gouverneur d'Angola, le Giaga Calanda, qui s'étoit revolté contre eux; ſur l'aſſurance qu'on lui donnoit que ſa faute ſeroit pardonnée; & enfin qu'elle jureroit d'être amie des amis, & ennemie des ennemis des Portugais.

Ces propoſitions furent mûrement examinées dans pluſieurs Conſeils tenus en preſence de la Reine. Elle ſouhaitoit réellement de vivre en paix & en ſûreté; mais elle ne vouloit point que ce fût à des conditions qui fiſ-

ſent conjecturer qu'elle étoit forcée de les recevoir, d'autant plus qu'elle étoit extrêmement picquée, de ce que les Portugais avoient fait proclamer un de ſes eſclaves Roi deDongo, avant de lui avoir propoſé quelque accommodement raiſonnable.

Pendant que l'on examinoit ces propoſitions, la Reine tomba malade d'une groſſe fiévre, avec une inflammation dans la gorge. Dans cet état, elle ſe recommandoit fort aux prieres du Pere Antoine, & de ſes compagnons. Ce bon Religieux qui ne l'abandonnoit point, & qui ſçavoit bien mieux que pas un autre, de quelle importance étoit la ſanté de la Reine, pour l'affermiſſement & le ſoutien de la Religion, fit faire des prieres publiques pour elle. Cette attention plût beaucoup à la Reine, & à tout le peuple. Il ſe ſervit encore de cette conjoncture pour obliger la Reine, à mettre la derniere main au traité de paix qui étoit ſur le tapis, & ſur tout de faire ſa paix avec Dieu. Elle s'en remit pour ce dernier article, & le fit avec une pieté & une obéiſſance, qu'il auroit été difficile de trouver dans les plus anciens & les plus fervens Catholiques. Et quant au premier point, elle envoya un exprès à Loanda, porter ſa reponſe &

ſes dernieres reſolutions au Viceroi. Elle lui marquoit.

Que ce n'étoit pas par le motif de faire la paix ni par aucune neceſſité, ni par la perſuaſion de qui que ce fut, qu'elle étoit retournée au giron de l'Egliſe ; qu'elle y avoit été rappellée d'une maniere extraordinaire par le vrai Dieu, & qu'elle étoit reſoluë d'y perſeverer juſqu'au dernier ſoupir, comme elle l'avoit proteſté en preſence de tout le monde. Que quant à l'Apoſtaſie où elle étoit tombée, c'étoit les mauvais traitemens qu'elle avoit reçûs de Fernando Souſa, alors Gouverneur de Loanda, qui l'y avoient precipitée dont elle ſe repentoit de tout ſon cœur. Que ſi le Roi de Portugal vouloit lui reſtituer une partie de ſes Etats, il feroit l'action d'un galant homme, & s'il les lui reſtituoit tous entiers, celle d'un Monarque généreux, juſte, & Chrétien. Quant aux autres propoſitions, qu'elle n'avoit pas le cœur, & l'eſprit ſi bas, que de conſentir à faire jamais hommage à qui que ce ſoit. Que ſi elle ne l'avoit pas fait quand elle étoit Giague, elle le feroit encore bien moins à préſent qu'elle étoit Catholique, qu'elle étoit née libre, & qu'elle ne ſçavoit ce que c'étoit d'être

eſclave & tributaire, que du Dieu tout-puiſſant qui l'avoit créée, & lui avoit donné ſon Royaume. Que cependant ſi elle découvroit quelque choſe dans ſes Etats qui lui fut agréable, elle lui en feroit volontiers offre, étant ſûre de ſa généroſités & de ſa correſpondance. Que pour les autres articles, elle n'avoit point d'oppoſition à s'y conformer, & qu'elle avoit un deſir ſincere de s'unir & de ſe confederer avec le Roi de Portugal.

Les Conſeillers d'Etat de Loanda, ne trouvoient pas que les offres dela Reine fuſſent ſuffiſans ; mais le Vice-roi qui avoit en vûë la propagation de la Foi dans ce grand Etat, & qui ſçavoit que la paix y étoit abſolument neceſſaire, & que la guerre pourroit tout ruiner, en jugeoit tout autrement. Il étoit ami intime du Pere Antoine, & entretenoit une étroite correſpondance avec lui, & c'étoit par les avis qu'il lui donnoit, qu'il connoiſſoit à fond les diſpoſitions de la Reine & de ſes peuples. Il ramena adroitement les Conſeillers à ſon ſentiment, & fit conclure la paix à des conditions honorables, raiſonnables, & qui contenterent les deux parties. Les voici.

1°. Que le fleuve Lucalla ſerviroit de borne, & de limite perpetuelle aux deux Royaumes de Matamba & d'Angola.

2°. Que dorénavant on ne donneroit plus retraite ni azile aux eſclaves fugitifs des deux Etats; mais qu'on les rendroit auſſi-tôt, & même que ſans aucun délai, on rendroit les eſclaves ou priſonniers faits pendant la derniere guerre.

3°. Que la Reine demeureroit à pur & à plein, libre de quelque ſorte de tribut que ce puiſſe être, à condition qu'elle ſouſeriroit aux cinq autres articles mentionnés ci-devant.

Tels furent les articles de cette paix ſi neceſſaire aux deux Etats, & ſi deſirée.

La Reine & le Viceroi au nom de ſon Souverain les ſignerent, au mois d'Avril 1657. & les échanges s'en firent auſſi-tôt. Les priſonniers furent délivrés & échangés à la frontiere, & le Viceroi dépêcha un bâtiment leger pour porter ſes expeditions à Liſbonne pour en avoir la ratification du Roi. Voici la reponſe qu'il en reçût.

Au Gouverneur de Loanda Dom Loüis Martin de Souſa.

Nous le Roi, vous ſaluons.

Nous avons vû ce que vous nous écrivés du 22. Avril dernier, & ce que vous nous marqués touchant la reconciliation de la Reine Zingha avec la ſainte Egliſe, & avec nous; auſſi-bien que de l'obedience qu'elle rend au Souverain Pontife, par les ſoins que ſe ſont donnés les Miſſionnaires Capucins. Nous nous croyons obligés de vous marquer combien tout cela nous eſt agréable. Nous approuvons tout ce que vous avez fait, & conclu pour le ſervice de Dieu & pour le Nôtre. Nous vous ordonnons de rendre grace de Nôtre part à ces Religieux, de ce qu'ils ont fait & font tous les jours pour la propagation de la Foi, dans ces Royaumes. Vous les exhorterés de Notre part à continuer; & vous les aſſurerés de Notre protection, & que Nous les aſſiſterons en tout. Nous avons ordonné au Secretaire d'écrire de Notre part à la Reine Zingha. Que ceci vous ſerve d'ordre & d'avis. A Liſbonne le le 24. Novembre 1657.

La Reine s'étoit obligée par un des

articles de la paix, de remettre entre les mains du Viceroi, le Giaga Calanda, qui s'étoit ſouſtrait de l'obéïſſance des Portugais avec un grand nombre d'eſclaves, & environ mille bons ſoldats, toûjours prêts à faire des courſes, & à faire une diverſion conſiderable des forces des Portugais. Il s'étoit retiré au-delà du fleuve Lucalla, environ à ſix milles d'Embacca, & s'étoit mis ſous la protection de la Reine. Il paroiſſoit à cette Princeſſe, que ce lui étoit un affront, qui faiſoit tort à la grandeur de ſon courage, de le livrer à ſes ſuperieurs irrités & offenſés. Elle prit cet expedient. Elle le fit venir ſecretement, & lui dit, que quoiqu'elle ne doutât pas que le Viceroi Souſa ne lui tînt la parole qu'il lui avoit donnée de lui pardonner, quand elle le lui remettroit entre les mains, puiſqu'elle étoit depoſitaire de ſa parole; que cependant elle avoit peine de faire ce pas, & qu'ainſi afin que les Portugais ne puſſent pas la taxer de mauvaiſe foi, & ſur ce principe en agir mal avec elle, elle lui commandoit de ſortir ſans délai de ſes Etats, de ſe retirer en quelque païs éloigné, & prendre bien garde de faire aucun degât ſur les terres

des Portugais, parce qu'en ce cas elle ſeroit auſſi-tôt à ſes trouſſes, & qu'elle vengeroit dans ſon ſang les inſultes qu'il auroit faites à ſes Alliés, qu'il s'établît donc, à la bonne heure, dans quelque païs éloigné, qu'il y vêcût en paix; parce qu'alors elle pourroit dire, que lui-même ayant preſſenti qu'elle le devoit faire arrêter, il avoit pris la fuite.

Le Giaga fit ſemblant de goûter le conſeil de la Reine, il lui promit de s'y conformer; mais dès qu'il fut retourné à ſon Camp, il prit un parti tout oppoſé; il ſe retrancha dans des lieux de difficile accès, qui étoient du Domaine de la Reine & où il lui étoit deffendu de s'arrêter, il mit ſur pied une bonne armée, & mit tous les païs voiſins dans la crainte de ſes irruptions.

Les Portugais s'en plaignirent à la Reine très-vivement, & comme ſi elle avoit manqué à ſa parole. Elle leur repondit qu'elle alloit leur faire voir combien elle y étoit exacte. En effet elle aſſembla ſur le champ ſes troupes, elle en fit la revûë dans la grande place de Sainte Marie de Matamba, & voulut que le Pere Antoine y aſſiſtât; c'eſt de lui que nous

ſçavons ce qui ſe paſſa dans cette occaſion.

Il dit donc que tous les ſoldats y parurent le corps peint de differentes couleurs, qui en les rendant extrêmement differents, donnoient de la terreur. Ils s'exercerent d'abord au maniement des armes, ce qu'ils faiſoient au ſon des inſtrumens & avec beaucoup de force & d'adreſſe. Les Capitaines couverts de peaux de bêtes ſauvages avoient l'arc & le carquois ſur le dos, & leurs haches d'armes bien affilées à la main. La Reine y parut au milieu d'une groſſe troupe d'Officiers parés de plumes, bien armés, qui portoient de grands boucliers. Elle avoit ſon habillement de guerre, ſon arc & ſon carquois & ſa hache d'armes. Elle entra dans la lice comme les autres, & fit voir dans le maniement des armes, autant de force, de vigueur & autant d'adreſſe que le plus vigoureux de ſes gens. Elle harangua ſon armée en peu de mots; mais choiſis & propres à inſpirer du courage aux plus poltrons s'il y en avoit eu. Son diſcours fut reçû avec de grandes acclamations, & le depart fixé au lendemain au point du jour.

Le Pere Antoine lui faiſant com-

pliment ſur ſa vigueur, ſon adreſſe, ſon air martial, elle lui repondit modeſtement. *Il faut me pardonner mon Pere, je ſuis vieille à préſent. Quand j'étois jeune je ne cedois pas à un Giague dans la courſe & dans le maniement des armes. Il y a eu un tems que j'aurois affronté vingt-cinq ſoldats les armes blanches à la main; car pour la mouſqueterie, je vous avouë que je n'ai pas l'induſtrie de m'en parer; mais pour les coups de fer, il faut de la bravoure, de l'intrepidité & du jugement.* On fit enſuite un combat feint, l'armée ſe partagea en deux corps. Ils s'attaquerent avec beaucoup de valeur, & c'étoit quelque choſe de ſurprenant, comment ils ſe portoient tant de coups, & comment ils les paroient ſans ſe bleſſer.

L'armée ſe mit en marche le lendemain 15. Decembre de la même année 1657. après quelques jours d'une marche fort prompte, elle arriva au voiſinage du Camp de Calanda.

La Reine qui avoit eu la précaution de ſe ſaiſir de tous les defilés, & de tous les endroits par leſquels le Giaga pouvoit s'échapper, le fit environner par ſes troupes, & le matin au point du jour, elle fit expoſer ſon étendart

étendart royal, qui étoit le ſignal du défi qu'elle lui faiſoit d'en venir à la bataille.

Le Giaga épouvanté de ſe voir ainſi enveloppé, & ſans eſperance d'échaper à la colere de la Reine juſtement irritée contre lui, prit le parti de lui envoyer des députés pour lui demander pardon, la reconnoître comme ſa Souveraine & ſa Déeſſe, & lui donner des aſſurances de la ſervir toute ſa vie en ſe remettant à ſa diſcretion.

Mais pendant qu'elle écoûtoit les Députés du Giaga, les plus braves de ſon armée, qui connurent la reſolution de leur Chef, & qui la regardoient comme une lacheté, prirent le parti de s'ouvrir un chemin au travers des troupes de la Reine les armes à la main. Ils fondirent comme des lions ſur les bataillons qui étoient les plus proches de l'endroit où ils vouloient ſe retirer, & les mirent d'abord en deſordre; mais ayant été pris en flanc, & en queuë on en fit un grand carnage. Il n'y eut que les plus legers à la courſe, qui gagnerent la riviere, la paſſerent à la nage, & ſe rendirent à la garniſon Portugaiſe de la fortereſſe d'En-

bacca, dont ils eſperoient un meilleur quartier que des troupes de la Reine.

Ce mouvement fut comme le ſignal aux troupes de la Reine, de fondre de tous côtés ſur celles du Giaga. Elles en firent un grand carnage, & on en peut juger, puiſqu'ils ne firent quartier qu'à quinze cents hommes qu'ils prirent priſonniers. Le Giaga Calanda, fut du nombre des morts. On préſenta ſa tête à la Reine, qui l'envoya ſur le champ au Viceroi de Loanda, lui faiſant connoître par cette action de valeur, qu'elle ſçavoit auſſi-bien tenir ſa parole, que ſe venger de ceux qui lui en manquoient.

La Reine retourna triomphante à Sainte Marie de Matamba, ſur la fin de Mars 1658. avec reſolution de punir le Roi d'Ajacca, qui pendant ſon abſence avoit eu la temerité d'entrer dans ſes Etats, & d'y faire quelques deſordres. Sa ſanté ne lui permettant pas alors de ſe mettre à la tête de ſon armée, elle en donna le commandement à Bariangonga, un de ſes généraux brave & experimenté Officier. Il entra dans le Royaume d'Ajacca, y fit le degât, & obligea ce Prince temeraire de ſe ſoumettre à la clemen-

ce de la Reine, & d'accepter les conditions qu'elle voulut lui impoſer.

C'eſt ainſi que cette Princeſſe guerriere tenoit en reſpect tous ſes voiſins, & faiſoit joüir ſes ſujets des fruits de la paix qu'elle leur avoit procurée; car quoique toutes ſes victoires coûtaſſent bien du ſang, elle étoit excuſable en cela, qu'elle ne pouvoit pas faire autrement.

Un accident imprevû penſa renverſer tout l'ouvrage du Pere Antoine. Il étoit allé faire une courſe Apoſtolique dans le Royaume, & n'avoit laiſſé dans le Couvent de Matamba, que le Pere Benoît de Luzignana, & le Frere Ignace de Valſaſna Laïque.

Pendant ſon abſence un des plus anciens Officiers de l'Etat, vint à mourir. La Reine le conſideroit beaucoup à cauſe de ſon merite & des grands ſervices qu'il lui avoit rendus. Il avoit été baptiſé; mais il vivoit dans un grand libertinage. On chercha le Pere Antoine pour l'aider à mourir en Chrétien & on ne le trouva pas aſſés-tôt. Il mourut. On ne s'aviſa pas d'avoir recours au Pere Benoît, ſoit qu'on ne l'eſtimât pas aſſés, ſoit qu'on crût qu'il n'y avoit que le Pere Antoine capable

d'aſſiſter cet Officier, & de le mettre dans le bon chemin.

La Reine fit dire aux Capucins reſtés au Couvent, qu'elle ſouhaitoit qu'on l'enterrât dans le Cimetiere beni. Le Pere Benoît le refuſa abſolument : la Reine fut très-mécontente de ce refus qu'elle prétendoit être tout-à-fait injuſte; puiſque le deffunt étoit Chrétien. Il y eut bien des allées & venuës ; mais le Pere fut inflexible, & très-mal à propos. Il eſt certain qu'il auroit pû trouver quelque temperament, & n'auroit pas mis la Religion naiſſante à deux doigts de ſa ruine, comme il la mit par ſon entêtement. A la fin, la Reine outrée, dit, que puiſque les Chrétiens refuſoient d'enterrer un Chrétien, elle donnoit permiſſion à ceux qui ne l'étoient pas encore de l'enterrer à leur maniere.

Il fut donc porté & enterré à la forêt, & on prit jour pour faire les funerailles ſelon l'ancien uſage. On prépara le *tombo*, avec le nombre de victimes qui devoient être égorgées ſelon ſa qualité. La Reine s'y rendit avec toute ſa Cour, & quoiqu'elle ſentît de grands reproches de ſa conſcience, elle auroit paſſé outre, & déja elle conſoloit les victimes deſtinées

à la mort ; lorſque le Frere Ignace remontra au Pere Benoît, qu'il falloit tout riſquer pour empêcher cette abomination. Le Pere ne ſe trouvant pas diſpoſé à expoſer ſa vie, le Frere dit qu'il expoſeroit la ſienne, & le Pere y ayant conſenti, ce bon Frere, tout brûlant de zéle pour la gloire de Dieu, prit le fameux Crucifix entre ſes bras, quoiqu'il ne ſorte jamais de deſſus l'Autel, & courut au *Tombo*. Il rencontra dans ſon chemin un des Secretaires d'Etat & un autre Officier, qui alloient au Couvent pour prendre des meſures pour empêcher ce deſordre.

Ces Officiers voyant la ſainte Image lui demanderent où il la portoit, & ce qu'il en vouloit faire. Lui ſans leur repondre, leur dit, que celui qui eſt de Dieu ſuive l'Image de Jeſus-Chriſt crucifié ; auſſi-tôt ces deux Officiers ſe mirent à ſes côtés. Tous ceux qu'ils rencontroient dans le chemin, étoient étrangement ſurpris de cette nouveauté. Ils arriverent ainſi au lieu deſtiné pour le *Tombo*, où ils trouverent un nombre prodigieux de peuples aſſemblés pour voir cette cérémonie. Le bon Frere hauſſa alors la croix & cria en Langue *Abondi*, qui eſt celle du païs, *fugammena*, ce qui

ſignifie en François à genoux, à genoux. Ces paroles furent comme des éclats de tonnerre qui jetterent la terreur dans tous les eſprits. Tout le monde ſe proſterna pour adorer le crucifix, & à meſure qu'il s'approchoit de la funeſte enceinte où ſe devoit faire le *Tombo*, le peuple s'ouvroit, lui faiſoit place, ſe proſternoit, & demeuroit dans un ſilence reſpectueux. Les gardes l'empêcherent de penetrer dans l'enceinte; mais lui ſans s'étonner hauſſa la voix tant qu'il pût en criant *fugammena*. La Reine qui étoit ſous un portique, entendit la voix & la reconnut. Elle vint à lui, & voyant entre ſes mains la ſainte Image, elle ſe proſterna par terre, & ſans dire une ſeule parole, mais verſant des larmes, elle laiſſa au ſerviteur de Dieu la liberté toute entiere de lui reprocher ſon crime. Il le fit avec une vigueur Apoſtolique, il lui en remontra l'énormité & les conſequences, & l'obligea à jurer aux pieds du crucifix, que jamais elle ne permettroit ces cérémonies abominables pour quelques gens, & pour quelque raiſon que ce pût être. Elle a depuis tenu ſa parole avec la derniere exactitude. Sur le champ, elle fit

délivrer les malheureuſes victimes deſtinées à la mort, elle fit renverſer tout l'appareil du *Tombo*, & s'en retourna à la ville, ſuivant le bon frere qui portoit le crucifix, tout le peuple criant de toutes ſes forces, *le Dieu des Chrétiens eſt grand; c'eſt à lui ſeul qu'on doit hommage, honneur & gloire.*

Elle arriva ainſi à l'Egliſe. Là proſternée de nouveau par terre, elle adora l'Image de ſon Dieu crucifié, lui demanda pardon de tout ſon cœur, baiſa tendrement ſes ſacrées playes, renouvella ſes reſolutions & ſes promeſſes, & s'étant tournée vers le peuple nombreux qui l'avoit ſuivie, elle jura qu'elle ne permettroit plus jamais la cruelle cérémonie du *Tombo*, qu'elle deffendoit ſous peine de la vie qu'on la pratiquât jamais, & ordonna ſous la même peine que tous ſes ſujets ſe conformaſſent en toutes choſes aux Loix, & aux uſages de l'Egliſe Catholique.

Après quoi, prenant par la main le Frere Ignace, elle lui témoigna l'extrême obligation qu'elle lui avoit, de l'avoir retirée de cet affreux precipice. *Je vous ai*, lui dit-elle, *plus d'obligation que ſi vous m'aviez*

rappellé de la mort à la vie.

Elle fit enſuite appeller le Pere Benoît, & après avoir loüé l'action généreuſe que le bon Frere venoit de faire, elles les pria l'un & l'autre de ne la point abandonner, d'examiner toutes ſes actions & toutes ſes demarches, & de la reprendre vivement quand ils s'appercevroient qu'elle auroit fait quelque faute, ou qu'elle ſeroit en danger d'en faire, les aſſurant qu'elle prendroit en bonne part leurs corrections, & leurs avertiſſemens ; parce qu'elle ne vouloit s'étudier à autre choſe qu'à bien apprendre la Loi de Dieu, & à la pratiquer.

C'eſt ainſi qu'un ſimple Frere Laïque triompha du Démon prêt à remporter une victoire des plus completes ſur la Reine & ſur ſon peuple, & qu'il oſa entreprendre une choſe qu'un Prêtre n'avoit oſé entamer.

Après cette victoire, le Chriſtianiſme ne trouva plus d'obſtacles ; il ſe repandit de tous côtés, il ne manquoit que des ouvriers Apoſtoliques. La Reine connoiſſant le beſoin que ſes ſujets en avoient, reſolut d'envoyer une Ambaſſade ſolemnelle à Rome, pour en obte-

nir du Souverain Pontife, en même tems qu'elle lui feroit rendre l'obedience qu'elle lui devoit. Elle choisit pour cette fonction son premier Secretaire d'Etat, c'étoit un homme sage, prudent, accoûtumé aux affaires, & qui sans avoir étudié étoit un très-habile politique, & par dessus tout cela, un excellent Chrétien. Elle jugea qu'il falloit lui donner un collegue qui connût les Cours de l'Europe, par lesquelles ils devoient passer, & sur tout celle de Rome. Après y avoir bien pensé, elle jetta les yeux sur le Pere Antoine; quoiqu'elle en eût un extrême besoin pour elle & pour ses sujets, elle crut que l'occasion présente devoit être preferée. Elle lui en parla. Le Pere qui demeuroit à sa Cour depuis quinze mois, & qui la connoissoit parfaitement se rendit aux volontés de la Reine, d'autant plus aisement qu'il étoit assuré que la relation qu'il feroit de cette Princesse, de ses Etats, & du progrès merveilleux que la Foi y faisoit, seroit infiniment agréable au Pape, & à la Congregation de la Propagande, & qu'en consequence, il obtiendroit aisement tout ce qu'il demanderoit pour le bien spirituel de ce Royaume. Il promit à la

Reine que ſon voyage achevé, il reviendroit à ſa Cour, où il étoit reſolu de finir ſes jours au ſervice de ſes peuples.

La Reine écrivit au Souverain Pontife, elle fit dreſſer les inſtructions de ſon Ambaſſadeur, ils partirent avec un train magnifique.

Ils arriverent heureuſement à Maſſangano, où ils apprirent que le Pape Innocent X. étoit mort en 1655. & qu'on lui avoit donné pour ſucceſſeur, le Cardinal Fabio Chigi de Sienne, ſous le nom d'Alexandre VII.

Ce nouveau Pape connoiſſoit & aimoit beaucoup le Pere Seraphin de Cortône; ce qui obligea les Superieurs de la Miſſion qui s'aſſemblerent, de faire trouver bon au Pere Antoine de Gaëte, de lui ceder ſa place, & de prendre la ſienne, & en cette qualité d'être Préfet du Royaume de Matamba, & de demeurer à Maſſangano, lieu deſtiné pour la reſidence des Préfets de cet Etat.

Le Pere Seraphin ordonna en même tems au Pere Jean Antoine de Montecucullo, d'aller remplir le poſte du Pere Antoine auprès de la Reine, & de lui faire agréer les changemens qu'on avoit fait; puiſqu'ils n'étoient

que pour le plus grand avantage de Sa Majeſté & de ſes ſujets.

L'Ambaſſadeur & le Pere Seraphin ſe rendirent à Loanda pour s'y embarquer. Mais ils y trouverent des difficultés inſurmontables. Le Viceroi avoit reçû des deffenſes expreſſes de la Cour, de laiſſer embarquer aucun Miniſtre des Princes du païs, en quelque part qu'ils fuſſent envoyés ſans un ordre exprès & precis du Roi de Portugal. Comme il n'y avoit rien à objecter contre ces ordres, & que d'ailleurs le Pere Seraphin ne vouloit pas perdre l'occaſion de rendre un ſervice ſi important & ſi neceſſaire à la Reine, il parla à l'Ambaſſadeur, & le fit conſentir de retourner à Matamba après lui avoir remis les lettres & les inſtructions de la Reine. Il partit & arriva heureuſement à Rome dans le cours de la même année 1658. Nous parlerons dans un autre endroit du ſuccès de ſon voyage.

Quant au Pere Jean Antoine, des Memoires duquel mon Auteur a tiré tout ce que je dirai dans la ſuite, quoiqu'il fût encore convaleſcent d'une grande maladie; il partit de Maſſangano le 16. Octobre de la même an-

née. C'étoit alors la ſaiſon des pluyes; c'eſt-à-dire la plus incommode de l'année, auſſi fut-il attaqué de la fiévre dès le même jour ; mais tirant des forces de ſon courage, il continua ſa marche, & en huit jours il arriva à Embacca, où il trouva le Pere Benoît qui y étoit venu pour quelques affaires, & s'y repoſa un peu, recouvra ſa ſanté, & ſe remit en route.

Les quatre premieres journées, ils furent par des campagnes incultes, abandonnées, inhabitées. Le matin ſuivant ils apperçûrent ſur la cime d'une colline quantité de corbeaux, marque certaine qu'il y avoit des corps morts près de-là, & preſque dans le le même moment, ils virent ſix Lions qui devoroient des animaux ſauvages, qu'ils avoient dechirés. A cette vûë, les Négres ſans déliberer, abandonnerent le Pere, & grimperent ſur des arbres plus vîte que des ſinges. Ils exhorterent le Pere de les ſuivre; mais n'étant pas fait à cet exercice, il eſſaya en vain pluſieurs fois de grimper comme eux, ſans en pouvoir venir à bout. Il fut contraint de ſe mettre à genoux, & de ſe recommander à Dieu. On peut croire qu'il le faiſoit de tout ſon cœur ; car le peril étoit éminent; il

tenoit les yeux attachés sur ces cruels animaux ; qui de leur côté le regardoient aussi de tems en tems avec des yeux qui auroient porté l'épouvante dans les cœurs les plus hardis.

Les Négres qui étoient en sûreté sur les arbres, mûs d'une compassion peu ordinaire à ces sortes de gens, s'aviserent d'adresser la parole à ces animaux, comme s'ils eussent été fort capables d'y comprendre quelque chose, & ils leur disoient tendrement, *Rois des animaux ne faites point de mal à ce Prêtre du vrai Dieu, dont notre Reine a un grand besoin. Vous voyés qu'il est malade, laissés-lui quelque morceau de viande pour lui donner des forces.*

Les Lions après avoir encore regardé fixement le Pere se retirerent, & quand les Négres les crurent bien éloignés, ils descendirent, feliciterent le Pere, & voulurent lui insinuer, que leur harangue n'avoit pas peu contribué à lui sauver la vie. Il le crût ou feignit de le croire, & par politesse il les remercia ; on visita les restes des Lions, & on trouva dequoi faire un bon repas. On fit du feu, on grilla, on mangea, on remercia Dieu, & on se remit en chemin.

Le jour ſuivant fut encore un jour de merveilles. Le Pere étoit ſi fatigué, qu'à peine ſe pouvoit-il ſoutenir. On arriva à un village pour s'y repoſer, on lui apporta des fruits, des legumes, des racines; il ſe rafraichit; mais il y avoit une groſſe riviere à traverſer, les canots étoient mauvais, & la riviere pleine de ſerpens & de crocodilles. Que faire? il ſe trouva dans ce village un habile homme qui faiſoit profeſſion d'enchanter les lions, les ſerpens, les crocodilles. L'eſcorte du Pere & une autre caravanne, qui avoit beſoin de ſon ſecours le prierent de les ſecourir dans leur beſoin. Il le leur promit. Il les conduiſit au bord du fleuve, & là aſſis ſur une pierre, il commença ſes conjurations. Le Pere qui étoit reſté dans une cabane, pendant qu'il s'imaginoit qu'on accommodoit les canots de paſſage, vint quand il crut les trouver en état, & fut étrangement ſurpris de trouver autour de cet homme cinquante, ou ſoixante perſonnes, qui dans un profond ſilence & très-reſpectueux écouroient ce que le fourbe diſoit aux monſtres terreſtres & aquatiques, dont on pouvoit craindre la rencontre. Le Pere s'en approcha par curioſité, ou pour ſe divertir. On

pardonnera bien cet écart à un malade fatigué d'un long & penible voyage; & il entendit cet imbecille qui debitoit de longs & pompeux éloges à la loüange des animaux dangereux qu'il ſuppoſoit être dans la riviere ou ſur les bords. Vous êtes, leur diſoit-il, en leur adreſſant la parole ſans les voir, vous êtes les maîtres des animaux, vous n'offenſés que vos ennemis, ou ceux qui vous manquent de reſpect. Ceux qui ſont ici avec moi ne ſont point tombés dans ces crimes; ils vous reſpectent, ils vous honorent, vous pouvés exiger d'eux tout ce qu'il vous plaira, ſans crainte qu'ils vous le refuſent. Laiſſés les donc paſſer librement, ils ont des affaires importantes & fort preſſées, nous attendons cela de votre generoſité & de votre bon cœur.

Des éloges ſi juſtes, & ſi bien appliqués, firent rire le Pere de tout ſon cœur. Car comme il n'étoit pas novice dans le païs; il ſçavoit par une infinité d'experiences combien ces complimens avoient été inutilles à une infinité de perſonnes, qui avoient été devorées par ces monſtres malgré les amulettes, dont ils s'étoient chargés pour éviter ces fâcheuſes rencontres.

Comme les complimens ne lui paroiſſoient pas prêts de finir, il prit le parti de les interrompre, en leur diſant que la confiance au vrai Dieu, étoit la ſeule choſe qui leur pouvoit être utile. Il ſe jetta dans un canot, ſon eſcorte le ſuivit, ils paſſerent le fleuve heureuſement, quoiqu'avec peine; parce que les eaux étoient groſſes & rapides.

Ils traverſerent de la même maniere une autre riviere appellée Colé, & ils arriverent enfin à la vûë de Sainte Marie de Matamba.

Dès que ſon arrivée y fût ſçûë, la Reine envoya au-devant de lui le Frere Ignace; il en fut reçû avec cette tendreſſe fraternelle, que l'on admire dans ce Saint Ordre.

La Reine parut peu après; elle étoit accompagnée de toute ſa Cour. Elle conduiſoit avec elle quatorze femmes, qui portoient leurs enfans nouveaux nés entre leurs bras, qui étoient nés dans la ville depuis le départ du Pere Antoine.

La Reine après l'avoir abordé gracieuſement, & l'avoir remercié de ce que ſon zéle lui faiſoit entreprendre pour le ſervice de Dieu, pour le ſien & pour celui de ſes ſujets, lui dit, *vous voyés, mon Pere, qu'on ne tuë plus les*

enfans, on les éleve. Nous ſouhaitons d'en faire des Chrétiens, & nous vous demandons le Baptême pour eux.

Le Pere après avoir complimenté la Reine, & repondu à ce qu'elle lui avoit dit, ſe jetta à genoux, remercia Dieu de l'heureux ſuccès de ſon voyage, s'offrit à lui comme un holocauſte conſacré entierement à ſon ſervice, & prit à bonne augure, de ce qu'il pouvoit marquer le jour de ſon entrée par le Baptême de ces quatorze enfans & de pluſieurs Adultes, qui étoient venus de fort loin, & qui demandoient inſtamment d'être baptiſés. La Reine qui les lui preſenta, l'aſſura qu'ils étoient bien inſtruits. Il les interrogea, & trouva avec joye, ce que la Reine lui en avoit dit. C'étoit l'ouvrage des Catechiſtes, que le Pere Antoine de Gaëte avoit établis dans tous les bourgs. La Reine leur donnoit des appointemens, & étoit d'une attention merveilleuſe ſur leur conduite. Elle ne ſe contentoit pas des raports des Officiers qu'elle envoyoit frequemment obſerver, comme ils s'aquittoient de leur devoir, elle alloit elle-même, tantôt d'un côté & tantôt d'un autre. Elle aſſiſtoit aux Catechiſmes, elle interrogeoit les Neo-

phites, elle leur expliquoit nos Myſteres, & ſelon le progrès qu'ils faiſoient & la bonne vie qu'ils menoient elle leur donnoit des recompenſes, afin de les attirer plus puiſſamment à Dieu.

Le Pere Antoine admira le ſilence profond, & la modeſtie de cette multitude de gens qui accompagnoient la Reine, pendant qu'elle parloit ou lui, on n'entendoit pas une ſeule parole. Ils n'oſoient même par reſpect fixer les yeux ſur leur Souveraine ni ſur le Pere.

On ſe mit en marche pour entrer dans la ville, la Reine fit mettre le Pere & le Frere à ſes côtés, les femmes qui portoient leurs enfans & les Adultes à baptiſer ſuivoient la Reine. Alors les cris de joye & le ſon confus d'une infinité d'inſtrumens remplirent l'air, & on fut ainſi juſqu'à l'Egliſe. Après l'adoration du ſaint Crucifix, le Pere prit le ſurplis & l'étole, baptiſa avec les ſolemnités requiſes, les enfans & les Adultes. Après quoi la Reine le voulut conduire juſqu'au Couvent, où elle lui ordonna de ſe repoſer.

Il eut le jour ſuivant Audiance de la Reine, il lui preſenta quelques preſents de devotion qu'elle reçût

avec de grandes marques de ſatisfaction, & elle n'auroit pas manqué d'en faire de ſon côté au Pere, & de très-riches, ſi elle n'avoit ſçû que leur pauvreté volontaire ne lui auroit pas permis de les recevoir. En échange elle pourvoyoit avec ſoin & abondamment les Capucins de tout ce qui étoit neceſſaire à leur ſubſiſtance.

Il commença auſſi-tôt ſes exercices de Miſſionnaire. Il gagna en peu de jours la confiance de la Reine & de ſes ſujets. Mais il tomba dans une maladie, qui fit deſeſperer de ſa vie. Outre les ſimptômes ordinaires d'une fiévre extrêmement violente; il fut attaqué de convulſions d'eſtomac qui l'empêchoient de pouvoir rien retenir de ce qu'on lui faiſoit prendre. Il ſe crût mort, & en cet état il s'abandonna à la diſcretion & aux caprices d'un Négre, qui faiſoit profeſſion de médecine. Cet homme lui fit prendre quatre jours de ſuite, un certain breuvage qui lui fit crever un abcès qu'il avoit dans l'eſtomac. Il en rendit le pus par la bouche & par en bas. Il ſe trouva ſoulagé; mais dans une foibleſſe ſi exceſſive, que le Frere Ignace le croyant prêt d'expirer, alluma une chandelle benîte & dit les prieres de

la recommandation de l'ame : le ſeul chagrin qu'avoit le moribond, étoit de mourir ſans les Sacremens, & ſans l'aſſiſtance d'un Prêtre. Il pria Dieu de lui rendre la ſanté, ou de lui envoyer un Prêtre. Dieu lui rendit la ſanté. A la foibleſſe près, il ſe trouva gueri ; mais ſa convaleſcence fut longue, parce que n'écoûtant que ſon zéle & ſon courage, à peine ſe pouvoit-il tenir debout, qu'il diſoit la Meſſe, faiſoit de petites exhortations, & baptiſoit les enfans & les Adultes qu'on lui preſentoit. Il a avoüé depuis pluſieurs fois que les conſolations qu'il recevoit dans ces exercices, quoique penibles, lui rendoient ſenſiblement ſes forces plus que toutes les attentions que la Reine avoit pour les lui retablir.

Dès qu'il pût ſortir, il fit élever de petits Oratoires dans les differents quartiers de la ville, avec quatre cimetieres hors de ſon enceinte, il les fit environner de bonnes hayes, & les benit ſolemnellement. Il prit ce parti, afin d'avoir des lieux où le peuple pût s'aſſembler plus commodement ; & parce que le Pere Antoine de Gaëte, n'ayant beni qu'un ſeul Cimetiere qui étoit dans la ville, il ſe

trouvoit trop petit pour le nombre prodigieux de peuple qui étoit dans ſon enceinte, qui dans la ſuite auroit pû corrompre l'air.

Il fit élever de grandes croix dans pluſieurs endroits. Il les benit avec ſolemnité, & la Reine ne manquoit pas de ſe trouver à ces fonctions avec toute ſa Cour avec une devotion, & une pieté qui charmoit tout le monde.

Il fit enſuite attention qu'une ſeule Egliſe ne ſuffiſoit pas à ce grand peuple, dont la plus grande partie étoit obligée de demeurer dehors, avec beaucoup d'incommodité. Il reſolut d'en bâtir quatre autres; afin d'y pouvoir célébrer les Saints Myſteres, & faire le Catechiſme. Il en parla à quelques perſonnes conſiderables, qui lui promirent d'y faire travailler inceſſamment.

En effet celle de Donna Barbara ſœur de la Reine, & du Général ſon mari, fut achevée la premiere, elle fut dediée le quatre Decembre, jour auquel l'Egliſe fait la Fête de Sainte Barbe, & dediée à cette grande Sainte. Le Pere y célébra la Meſſe, & y baptiſa le même jour cent quatorze enfants.

Les trois autres furent achevées peu de jours après, de ſorte qu'il dit les Meſſes de Noël dans trois de ces Egliſes, & il recita le Roſaire dans toutes les cinq, après un diſcours qu'il faiſoit au peuple ſur quelqu'un des Myſteres de la vie, de la Paſſion, de la gloire de Notre Seigneur.

Il lui arriva un jour, que paſſant dans un endroit écarté de la ville, il rencontra deux femmes qui tenoient leurs enfans entre leurs bras. Il crût qu'elles le cherchoient pour les faire baptiſer; mais elles avoient bien d'autres penſées. Dès qu'elles l'appercûrent, elles parurent ſaiſies de frayeur, laiſſerent tomber leurs enfans à terre & s'enfuirent à toutes jambes. Le Pere étonné les appella avec les termes les plus doux, & les ayant fait approcher, il leur demanda le ſujet de leur fuite. Nous craignons, lui dirent-elles, que vous ne nous mangiés, ou que vous ne nous faſſiés marquer comme vos eſclaves, nous qui avons déja ſur la poitrine la marque de la Reine. Le Pere les raſſura, & leur dit qu'il n'y avoit que les Giagues qui mangeoient les gens, que pour lui il n'étoit que pour inſtruire dans les voyes du ſalut, & leur faire connoître le vrai Dieu. Il

leur fit reprendre leurs enfans. Il ſçût qu'elles n'étoient pas Chrétiennes, il tâcha de leur en inſpirer le deſir, & leur dit, que ſi elles prenoient ce parti, il les recommanderoit à la Reine qui leur feroit du bien. Elles balancerent quelque tems, & repondirent à la fin qu'elles ſouhaitoient d'être inſtruites. Il leur indiqua une heure pour le venir trouver, les inſtruiſit, & les baptiſa avec leurs enfans; & comme elles ne demeuroient pas dans la ville, quoiqu'eſclaves de la Reine, il obtint de cette Princeſſe qu'elles y viendroient demeurer, & elle leur fit fournir abondamment leur ſubſiſtance.

Le Pere Jean Antoine commençoit à ſe mieux porter; mais les travaux continuels le faiſoient retomber ſouvent. La Reine qui l'affectionnoit, vit bien qu'il ne recouvreroit pas entierement ſa ſanté dans le païs. Elle lui conſeilla de changer d'air & d'aller à Embacca. Elle lui donna un Officier pour le conduire & vingt-quatre perſonnes pour le porter, parce qu'il n'étoit pas en état de marcher. Elle eut même la bonté de le conduire aſſés loin hors de la ville, lui recommandant ſur toutes choſes qu'après le ſoin de ſa ſanté, il ne negligeât rien pour lui envoyer in-

ceſſamment un Prêtre. *J'en ai bien beſoin*, lui diſoit-elle, *vous le ſçavez. Je ſuis foible & je tremble quand je penſe que je puis perdre mon Dieu.* Le Pere la conſoloit de ſon mieux, & l'aſſuroit qu'elle auroit un Prêtre au plûtôt. Mais quand ils furent ſur le point de ſe ſeparer, ils ne purent retenir leurs larmes. La Reine pleuroit, parce que le Pere la laiſſoit ſans ſecours; & le Pere pleuroit, parce qu'il étoit contraint de quitter cette Princeſſe.

Le Frere Ignace faiſoit cependant toutes les fonctions qui étoient compatibles avec ſon état. Il faiſoit aſſidûëment le Catechiſme, il alloit voir les malades, il accommodoit les differends, il faiſoit la priere, & recitoit le Roſaire dans les cinq Egliſes; il faiſoit des exhortations où la Reine ſe trouvoit & en étoit fort contente. Il donnoit le Baptême dans les cas de mort. En un mot, c'étoit un zélé, un parfait Miſſionnaire, à qui il ne manquoit que le caractere ſacerdotal.

Malgré toutes les attentions de la Reine, le voyage du Pere Jean Antoine ne laiſſa pas de l'incommoder beaucoup. Outre les dangers des bêtes qu'il rencontra pluſieurs fois, la fiévre le reprit & il fut obligé d'en ſouffrir

ſouffrir les ardeurs couché dans ſon hamac, marchant toûjours & expoſé aux plus violents rayons du Soleil.

Il penſa une nuit être devoré des fourmis, ce n'eſt point une exaggeration, on en verra la preuve à la fin de cet ouvrage. C'eſt une réalité, ces petits animaux une fois acharnés ſur un corps le devorent juſqu'aux os. C'eſt au rapport des Négres qui en ſont échappés, le plus vif de tous les tourmens. Si les Tyrans l'avoient pû mettre en pratique ſur les Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, leur martyre auroit été inſupportable.

Enfin il arriva après ſept jours de marche à Embacca, d'où l'on fit partir ſur le champ le Pere Benoît de Luſignana, pour retourner auprès de la Reine.

Le Pere Jean Antoine demeura chargé de la Miſſion d'Embacca juſqu'au 24. Juin 1659. qu'il fut envoyé pour la ſeconde fois dans la Province de Labolo. Nous parlerons des ſuccès de ſa Miſſion dans un autre endroit.

Il y avoit un an entier, que le Pere Benoît demeuroit auprès de la Reine à Matamba; lorſqu'un accidnt imprevû, penſa plonger le

païs dans une nouvelle guerre.

Le Viceroi de Loanda fut obligé de mettre des troupes ſur pied, pour châtier quelques peuples qui s'étoient revoltés. Afin de les ſurprendre plus aiſément, il fit courir le bruit que les troupes devoient entrer dans le Royaume de Matamba. La Reine qui en eut avis, & qui apprehendoit quelque ſurpriſe, ſe mit en état de n'être pas ſurpriſe, & envoya un courier au Pere Antoine de Gaëte qui reſidoit à Maſſangano, le prier de la venir trouver ſans délai.

Ce Religieux charitable, & zélé vit bien qu'il falloit que l'affaire fût extremement preſſée, & comme il ne s'imaginoit pas que ce fût à cauſe de la marche des troupes Portugaiſes, il partit ſur le champ, ſans prendre congé de perſonne, & même ſans compagnon. Il eſt vrai qu'il s'attendoit de trouver en chemin, le Pere Antoine de Serravezza qui venoit de Caſſangé avec le Frere Junipere de San-Severino, qu'il avoit deſſein de conduire avec lui à Sainte Marie de Matamba.

Il lui arriva dans ce voyage une choſe qui merite d'être rapportée ici. Le troiſiéme jour de ſa marche, il lui

ſembla oüir les foibles cris d'un petit enfant. Il demanda aux Négres qui l'accompagnoient, s'ils avoient entendu quelque choſe, ils repondirent que non, & ils avoient raiſon; car ces gens marchent toûjours à ſi grand bruit, qu'il eſt impoſſible qu'ils entendent quelque choſe; cependant le Pere leur ayant impoſé ſilence, ils écoûterent quelques momens, & ils entendirent les mêmes cris. Le Pere leur ordonna de ſuivre la voix, & ils trouverent au ſommet d'une colline eſcarpée, une femme & un petit enfant ſi extenués qu'ils alloient rendre l'ame. Le Pere qui les ſuivoit demanda à cette femme qui l'avoit conduite en cet endroit & obligé de ſe mettre dans un ſi grand danger d'être devorée des bêtes avec ſon enfant? c'eſt mon Pere, lui repondit-elle, le deſeſpoir qui m'y a portée. Il y a trois jours que nous ſommes ici ſans alimens, & j'attens la mort, comme la fin de mes miſeres, & j'aime mieux être la pâture des bêtes, que de retourner d'où je ſuis partie. Sçachez que je ſuis eſclave d'un Gentilhomme Portugais qui demeure à Maſſangano. Il m'a mis avec pluſieurs autres ſous la conduite d'un de ſes Mal-

conto ou Agens, pour faire valoir une Metairie, il me maltraite d'une ſi étrange maniere, que j'aimerois mieux mourir mille fois, que d'être davantage expoſée aux cruels tourmens de cet inhumain. Croyés que j'étois encore moins touchée de ſes cruautés, que de ce qu'il faiſoit ſouffrir à cette créature innocente; j'ai donc mieux aimé l'expoſer avec moi au dernier des malheurs.

Le Pere tâcha de la conſoler. Il vit bien par ſa maniere de s'expliquer que cette femme n'étoit pas d'une condition ſervile, quoique le malheur l'eût reduite dans l'eſclavage. Il lui promit de faire ſa paix avec ſon maître, & de lui obtenir un ſort plus heureux. Il lui demanda enſuite, ſi ſon enfant étoit baptiſé? Non, lui repondit-elle, & c'eſt ma plus grande peine. Je n'ai trouvé perſonne pour me ſecourir, & il n'y a point d'eau ici; car ſi j'en avois trouvé, je l'aurois baptiſé. Alors le Pere ordonna à ſes gens d'en chercher; mais n'en trouvant point, il ſe proſterna par terre, & pria Dieu de le ſecourir en cette extrêmité, afin que cet enfant qui étoit moribond ne rendît pas l'ame, avant d'avoir reçû le Sacrement. Cependant il fit donner

à manger à la mere, & quand elle fut un peu reconfortée, il la fit ſuivre doucement ſa troupe; quelques momens après ils apperçûrent une troupe de Négres, un deſquels portoit une outre pleine d'eau. Il s'en ſervit pour baptiſer l'enfant, & auſſi-tôt ſon ame s'envola au Ciel. Ce fut une grande conſolation pour le Religieux, & pour cette femme. Ils cüeillirent dans la campagne des fleurs qui reſſemblent aſſés à nos lys, dont ils firent une guirlande avec laquelle ils mirent en terre ce petit corps avec une petite croix de bois, pour marquer la ſepulture.

Ils arriverent enſuite à un village, où le Pere Antoine écrivit au maître de cette femme, lui raconta tout ce qui s'étoit paſſé, & le pria de la traîter doucement. Il donna ſa lettre à cette femme, qui s'en retourna bien contente à Maſſangano.

Le Pere Antoine trouva à Embacca le Pere Antoine de Serravezza, & le Frere Junipere, il les prit avec lui, & continua ſa route vers la Cour, ils paſſerent au travers de l'armée Portugaiſe, ils apprirent du Général qu'elle n'étoit aſſemblée que pour châtier quelques rebelles, & point du tout contre la Reine.

Après ſix jours de marche, ils arriverent à Sainte Marie de Matamba. La Reine fut ravie de revoir le Pere Antoine de Gaëte. Après les premiers complimens, il lui dit qu'il avoit vû l'armée Portugaiſe, & l'aſſûra qu'elle n'avoit aucun deſſein contre ſes Etats, & qu'ils étoient dans une ferme reſolution de conſerver avec elle une paix inviolable, & une alliance des plus étroites.

Le Pere Antoine étoit arrivé le Samedi de la ſemaine de la Paſſion. Il trouva que le Pere Benoît avoit tout mis en état pour animer la devotion de ces nouveaux Chrétiens, de ſorte qu'il n'eût qu'à lui aider à entendre les confeſſions, ce qui ne fut pas une petite fatigue.

On donna la Communion le Jeudi Saint, à un petit nombre que l'on avoit beaucoup éprouvé, & quoique la Reine s'employât à les y diſpoſer par ſes exhortations, & ſes bons exemples, on lui fit comprendre qu'elle n'étoit pas encore en état de s'approcher de la Sainte Table. C'étoit une grande humiliation pour cette Princeſſe, tout autre qu'elle auroit eu de la peine à s'y ſoumettre; mais elle étoit ſi penetrée de ſes fautes paſſées

qu'elle s'y soumettoit avec toute l'obéïssance qu'elle croyoit devoir à ceux qui l'avoient reconciliée avec Dieu.

Ce fut à ses instances réïterées que le Pere Antoine Préfet de la Mission établit dans la grande Eglise, la Confrairie du Saint Rosaire. Tous ces nouveaux Chrétiens y avoient une singuliere devotion, & [illegible]on l'avoit recitée dix fois le jour, il y auroit eu également presse à s'y trouver.

Cet établissement fut suivi d'un Edit, que la Reine fit publier, par lequel elle ordonna sous de grieves peines, que quand on sonneroit l'*Ave Maria* ou l'*Angelus*, tout le monde se mît à genoux pour reciter cette priere. Le même Edit fut publié dans tout le Royaume, & comme il n'y avoit pas encore de cloches dans tous les lieux, on marqua pour la recitation de cette priere, le lever du Soleil, le Midi & le coucher du même astre. On ne peut assés loüer la ponctualité de ces peuples, quoique grossiers, à s'acquitter de ce devoir.

Le Pere Antoine, que nous appellerons dorênavant le Pere Préfet pour le distinguer de l'autre Pere Antoine de Serravezza, entreprit dans ce même tems la demolition des Sepulchres. Ils

étoient encore persuadés, que si on y touchoit il arriveroit quelque grand malheur ; non seulement à ceux qui y mettroient la main, mais encore à tout l'Etat.

Le Préfet en parla à la Reine, qui y consentit aussi-tôt. Le Pere y alla avec ses compagnons, & armé de la foi & d'une pi[illegible]de fer, il donna le premier coup à ces restes de l'Idolâtrie. Ses compagnons l'imiterent, & furent suivis de tous les Chrétiens, qui eurent bien-tôt renversés ces tombeaux. On ramassa les os & on les reduisit en cendres que l'on jetta dans la riviere ; & ainsi on ôta ces objets de scandale ; & ces occasions de chûte à ce pauvre peuple.

On remarqua que depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, on avoit célébré dans la seule ville de Sainte Marie de Matamba près de quatre cents mariages selon la forme de l'Eglise.

La Reine fit conduire un jour au Pere Préfet, un homme qu'on avoit toûjours regardé comme un des plus grands Singhilles du païs ; mais qui étoit réellement possedé du Démon. Il étoit si mechant qu'il avoit fallu l'enchaîner, & encore avoit-on beaucoup de peine à en être maître.

Dès qu'il fut à la preſence du Pere Prefet, il s'agita d'une maniere extraordinaire, il rugiſſoit comme un lion. La Reine qui étoit preſente apprehendoit qu'il ne fît du mal au Pere. Il la raſſura, & pour lui faire voir, & à toute l'aſſemblée qu'il ne le craignoit ni le Démon, il dit à ceux qui le tenoient de le laiſſer en liberté, & tenant une petite croix à la main, il lui demanda ſon nom, s'il étoit ſeul, ou ſi c'étoit une légion, & par quelle autorité il tourmentoit ce miſerable.

Je ſuis ſeul, repondit le Démon par la bouche du poſſedé, *je m'appelle N. Golambandi Créateur du Ciel & de la Terre, & maître abſolu de l'Univers.*

Le Préfet entendant ces blaſphêmes execrables, ne jugea pas à propos d'entrer en diſpute avec lui, à cauſe qu'il y avoit là beaucoup de gens qui n'en étoient pas capables. Mais il lui commanda au nom de Jeſus-Chriſt, de ſe proſterner le viſage contre terre. Il obéit ſur le champ; mais il ſe jetta à terre avec tant de violence, qu'on crût qu'il s'étoit fendu la tête. Ce n'étoit pourtant qu'une illuſion, il n'a-

voit pas la moindre marque de cette chûte.

Alors le Préfet le foulant aux pieds avec mépris, lui dit, *Eſprit rebelle, Eſprit immonde, Eſprit mépriſable, où eſt à préſent ta grandeur, ta prétenduë Divinité? Ou eſt ta force, parle, repond, vange-toi de moi ſi tu en as le pouvoir?*

L'eſprit ne diſoit mot; on entendoit ſeulement qu'il ſe plaignoit d'une voix baſſe & entrecoupée de la violence qu'on lui faiſoit; mais le Préfet continuant de le fouler aux pieds, adreſſa la parole aux aſſiſtans, & leur dit; *Que vous ſemble-t'il de celui qui parle par la bouche de votre Singhille. Voyés celui que vous adoriés à qui vous adreſſiés vos prieres, dont vous craigniés ſi fort la colere & les châtimens, à qui vous aviez recours comme à un oracle, dont vous eſperiés des graces & des faveurs. Qu'en dites-vous? Voulés-vous des graces de cét eſprit immonde? Parlés; Dieu l'a mis dans ma puiſſance; il eſt mon eſclave.*

C'étoit ainſi que parloit ce digne Prêtre du vrai Dieu, & qu'il invectivoit avec un zéle des plus ardens contre l'abominable Secte des Giagues, dont il ſe doutoit bien qu'il y en avoit

encore dans l'assemblée qui n'en étoient pas entierement revenus.

Tout le monde étoit dans le silence & dans l'étonnement. La Reine même quoique bien convertie, pouvoit avoir encore une foi foible ; car quoiqu'elle ne doutât pas de l'autorité des Prêtres, elle ne laissoit pas de craindre les suites de cette affaire, de sorte qu'elle pria le Préfet de lui remettre ce miserable, & qu'elle le feroit brûler tout vif avec son Démon dans le corps. *Non Madame*, lui dit le Préfet, *il faut tâcher de le convertir, & si Dieu nous en fait la grace, il pourra être baptisé, & alors Dieu le délivrera entierement du Démon.*

Comme il étoit déja fort tard, & qu'il étoit à propos de renvoyer le peuple en leurs maisons, le Préfet commanda au Démon de ne point molester cet homme pendant la nuit. Il commanda qu'on le reconduisît à sa maison, & que le lendemain matin on l'amenât à l'Eglise.

La Reine ne manqua pas de s'y trouver; car elle étoit impatiente de le voir converti, ou de le faire punir.

Il parut encore plus furieux que le jour précedent, & le Démon faisoit tout son possible pour l'empêcher de

parler. Mais le Préfet animé d'une foi vive, commença à lui faire les exorcismes de l'Eglise, & le fit mettre devant le crucifix merveilleux qui étoit sur l'Autel, & le contraignit de repondre à ses interrogations.

Il lui demanda entre autres choses, s'il vouloit se convertir & recevoir le Baptême; mais cet impie repondit avec une voix épouvantable qui fut entenduë de tous les assistans, *qu'il ne reconnoissoit d'autre Dieu que celui qu'il avoit dans la poitrine*, & sur le champ rompant ses chaînes, & en frapant de côté & d'autre les assistans, il fit un si prodigieux saut, qu'il se trouva hors de l'Eglise malgré les gardes qui ne le purent retenir & courant de toutes ses forces, il alla se jetter dans une profonde fosse, où il se brisa tous les membres, & où il expira. La Reine & tout son peuple, remercierent Dieu avec de grands cris de la victoire qu'il venoit de donner à la Religion. Elle fit tirer le cadavre hors de la fosse, le fit brûler dans la grande place & jetter ses cendres au vent.

Le Pere Préfet demeura cette fois quatre mois à Matamba. Il les employa partie à la Cour, & partie dans des Missions qu'il fit en differents endroits. A

la fin, les affaires de ſa Miſſion le redemandant à Maſſangano, il ſupplia la Reine de trouver bon qu'il fît ce voyage. Elle y reſiſta long-tems, à la fin perſuadée par ſes raiſons, elle lui permit de l'entreprendre, & lui fournit tous les moyens de le faire commodement. Il laiſſa auprès d'elle le Pere Antoine de Serravezza, & le Frere Ignace connu à la Cour & dans le païs, & infiniment eſtimé de tout le monde, & emmena avec lui le Pere de Luſignana & le Frere Junipere auſquels l'air de Matamba étoit tout-à-fait contraire.

Ils arriverent à Maſſangano, dans le tems que le Viceroi d'Angole, cherchoit les moyens d'introduire le commerce, & par le même moyen, la Foi dans quelques Provinces, & en particulier dans celle de Caffuci. Il pria le Pere Antoine de Gaëte Préfet, d'accompagner Dom Jean Bravo, qu'il y envoyoit. C'étoit un homme de merite qui ſçàvoit en perfection la langue & les uſages de ce païs. Cependant ils ne réuſſirent point du tout dans ce qui regardoit la Religion. Le Seigneur de cette Province, étoit un Idolâtre des plus obſtinés. Après pluſieurs tentatives le Préfet fut obligé de s'en retourner à ſa

reſidence ordinaire à Maſſangano. Ce Prince leur avoit fait voir trente-ſix de ſes fils, tous de belle taille, bien formés, de bonne mine, & auſſi Idolâtres que lui. En voici une preuve.

Dom Jean Bravo lui avoit fait preſent de quelques flacons de vin d'Europe & d'un paraſol magnifique. Quoique les Négres aiment extrêmement le vin d'Europe, ce Prince en avoit fait une oblation à un Idole de grande ſtature, qui étoit au milieu de la ville, & il n'avoit point voulu ſe ſervir du paraſſol, qu'après l'avoir expoſé ſur la tête de l'Idole. Toutes les maiſons de cette ville ſont tellement environnées de hayes & d'épines, qu'elles reſſemblent bien plus à des tannieres de bêtes féroces, qu'à des demeures d'hommes.

Il n'y avoit encore qu'onze mois que le Préfet avoit quitté Matamba, que la Reine l'y rappella avec empreſſement. Il s'y en retourna au mois de Mai 1659. & trouva la Reine occupée à fonder une nouvelle ville à deux lieuës de l'ancienne. Elle avoit choiſi un terrein élevé, agréable, ouvert, & dans un très-bon air ſur le bord de la riviere Vamba. Déja on avoit ramaſſé une quantité prodigieuſe de pierres tirées des rochers voiſins,

qui étoient tranſportées ſur les épaules des eſclaves, que la Reine y employoit en très-grand nombre. Cette Princeſſe même malgré ſon âge, donnoit l'exemple à tous ſes ſujets, & en portoit avec le Frere Ignace, qui étoit comme le Sur-Intendant de ſes bâtimens. Son deſſein étoit de bâtir une Egliſe conſiderable au vrai Dieu, ſous l'invocation de la Sainte Vierge. La premiere fois, que le Pere Préfet alla voir cet attelier, il trouva onze mille hommes qui y travailloient; & la ſeconde fois, il y en avoit dix-ſept mille en comptant les femmes; mais auſſi ſans compter les eſclaves.

La Reine fit part au Préfet de ſes deſſeins, & le pria de lui en dire ſon ſentiment en toute liberté.

Lorſque l'enceinte de la ville fut marquée on choiſit le plus bel endroit pour y bâtir l'Egliſe. On lui donna cent vingt-neuf palmes de longueur, & quarante deux de largeur. Les murs juſqu'à la hauteur de ſept palmes, furent bâtis ſolidement de grandes & groſſes pierres. La Reine mit de ſes propres mains un gros diamant d'un prix très-conſiderable dans les fondemens. Perſonne n'en fut témoin que le Pere Préfet & le Frere Ignace, qui gra-

verent ce fait ſur une pierre, qui fut inſcrutée dans la muraille.

La Reine fit bâtir en même tems à côté de l'Egliſe un hoſpice convenable pour les Miſſionnaires, & tant que dura la conſtruction de ces deux édifices elle s'y trouvoit avec une aſſiduité qui donnoit de l'admiration à ſes gens.

Ces deux édifices étant achevés, la Reine fit travailler à celui qui lui devoit ſervir de demeure. Elle choiſit un terrein uni, & y fit faire une enceinte qui avoit près d'une lieuë de circonférence. La premiere enceinte, étoit un tiſſu de feüilles de palmier nattées d'une maniere ingenieuſe, ſoûtenuë d'eſpace en eſpace par de gros pieux & d'une hauteur à ne pouvoir être franchie par les bêtes ſauvages. Ces ſortes d'enceintes ſont agréables à la vûë mais ſujettes au feu & qui demandent beaucoup de travail & de dépenſe. Toute cette grande enceinte n'a qu'une entrée que l'on ferme avec une eſpece de herſe de même matiere. Elle en renferme une ſeconde, qui en eſt éloignée d'environ quinze braſſes. Celle-ci eſt faite de groſſes épines plantées, qui ſont d'une épaiſſeur conſiderable. Elle n'a auſſi qu'une ſeule entrée, qui

eſt à l'oppoſite de la premiere. La troiſiéme eſt encore plus forte ; mais entre cette troiſiéme, & la ſeconde, il y a tant de hayes qui ſont comme un labirinthe, qu'il faut bien connoître le terrein pour s'en demêler. Le milieu de cette enceinte, renferme une vaſte place, où l'on peut mettre une armée en bataille, autour de laquelle ſont diſpoſées en fort bel ordre les maiſons, ou plûtôt les cabanes de toute la Cour, on les appelle *N-Dumbi*, elles ſont rondes & piramidales, leurs fablieres circulaires ne ſont pas élevées plus de ſept pieds, le plancher eſt au-deſſus. Elles n'ont point de fenêtres. Toute leur lumiere vient de la porte qui eſt ſi baſſe, que c'eſt tout ce que peut faire un enfant de ſept ans d'y entrer tout droit. Ils les font ainſi, pour ſe deffendre plus aiſement des aſſauts des bêtes & de leurs ennemis, s'ils en étoient attaqués.

Les Caſes de la Reine, ſont à peu près de même ſtructure. Elle en a quelques-unes de plus grandes, avec des portiques qui ſont comme un cloître, qui renferme une aſſés grande cour. C'eſt dans ce cloître, où ſont toutes les entrées des caſes qui ſont au dehors, qui ſervent pour les logemens

roient pas baptisés, elle demanda son sentiment. Le Pere après y avoir pensé, lui repondit, que cela pourroit avoir de grands inconveniens, que ce seroit comme violenter ses sujets, & les forcer de se faire Chrétiens par l'avantage qu'ils tireroient d'être auprès de sa Majesté; mais dont ils se croiroient exclus s'ils en étoient separés. Que cela les porteroit à feindre d'être Chrétiens, pendant qu'ils demeureroient obstinés dans leur cœur dans l'Idolâtrie, qu'en matiere de Religion le choix en devoit être libre & exempt de toute sorte de crainte.

Et qu'en second lieu, l'ancienne ville deviendroit l'azile de tous les méchans, qui s'y trouvant attroupés, pourroient faire des entrepriſes contre sa Majesté sans qu'on les pût découvrir, ni par consequent y remedier; ce qui n'étoit point à craindre, quand ils seroient mêlés avec les Chrétiens, qui veilleroient sur leurs démarches, & dont la Religion repondroit toûjours de la fidélité. La Reine goûta ces raisons & ne pensa plus à separer ses sujets.

Il avoit une chose qui faisoit une peine à la Reine; c'est que depuis

plus de quatre ans qu'elle avoit abjuré ſes erreurs, on n'avoit pas jugé à propos de l'admettre à la participation de la Sainte Euchariſtie; quoiqu'on y admît bien d'autres de ſes ſujets. Le Pere Préfet qui la connoiſſoit à fond, craignoit toûjours quelque rechûte fâcheuſe, & differoit toûjours de lui accorder cette grace. Un jour qu'elle lui en parloit, & qu'elle ſe plaignoit amerement de ce refus, il lui dit franchement qu'une des raiſons qu'il avoit eu, étoit l'attachement qu'elle paroiſſoit avoir pour les os de ſon frere *N-Golambandi*, qui étoient dans ce riche coffre qu'elle gardoit dans ſon cabinet. Je ſuis perſuadé, Madame, ajoûta-t'il, que vous ne leur rendés plus la veneration que vous leur rendiés autrefois, que vous n'en attendez plus des oracles; mais c'eſt un ſcandale que vous donnés à vos peuples, & une tentation toûjours préſente, à laquelle vous vous expoſés volontairement. Elle lui dit pour excuſe, qu'elle avoit peine à perdre l'ivoire & l'argent dont ce coffre étoit couvert. Cette excuſe, comme on le voit, ne convenoit pas à une grande Reine, & le Pere Préfet n'eut pas de peine à l'en faire convenir. Elle

jetta un profond ſoupir, & lui dit, que s'il ne tenoit qu'à cela qu'il lui donnât la ſatisfaction qu'elle ſouhaitoit ſi ardemment, elle lui abandonnoit les os de ſon frere *N-Golambandi*, pour en faire ce qu'il voudroit auſſi-bien que l'argent, dont le coffre qui les renfermoit étoit revêtu, & qu'elle l'aſſuroit qu'elle n'y avoit aucun attachement ni eſtime, & encore moins de veneration, & qu'elle étoit prête de les jetter elle-même dans le feu.

Le Pere loüa beaucoup ſa reſolution, & lui dit, que quant à l'argent, il croyoit qu'il ſeroit bien employé à en faire une lampe, pour mettre devant le ſaint Crucifix, auquel elle devoit le commencement de ſa converſion. Mais ajoûta le Pere, il ne faut pas que les os de *N-Golambandi* ſoient brûlés ſeuls; il faut jetter dans le même braſier, ceux de *Caſſangé*, de *Kaſa*, de *Chinda* & de *Calenda* afin d'ôter à vos peuples tout objet de ſuperſtition, & qu'il ſeroit lui-même le Miniſtre de cette execution; afin de faire connoître à tout le monde le peu de ſujet qu'on avoit de craindre le reſſentiment de ces malheureux Princes.

La Reine y conſentit encore; après

quoi elle lui demanda s'il y avoit encore quelque choſe qui pût l'empêcher de lui accorder la grace de la Communion, qu'elle demandoit depuis ſi longtems ; il n'y a plus qu'une bagatelle, lui repondit le Pere, Votre Majeſté porte de certains anneaux fabriqués par les Singhilles, que vous croyés être des preſervatifs aſſurés contre toutes ſortes de malheurs; croyés moi, Madame, ce ſont des ſuperſtitions qui déplaiſent au vrai Dieu. Vous vous êtes donnée à lui toute entiere, il faut rejetter toutes les marques de ſon ennemi. Il faut vous détacher tout-à-fait de tout ce qui y a du rapport, afin que votre exemple ſoit ſuivi de toutes les autres femmes, & que vous deraciniés entierement tous les reſtes & tous les abus du Paganiſme. Dieu demande cela de vous, & il a les mains ouvertes pour répandre ſur vous & ſur vos Etats toutes ſes graces, ſa protection & ſon aſſiſtance.

A ces mots la Reine ſe proſterna aux pieds du Pere Prefet, le remercia de ce qu'il avoit parlé avec une ame liberté Evangelique, & lui promit, que le jour ſuivant, elle lui remettroit non ſeulement tous ſes anneaux, mais encore tous ceux des Da-

mes de ſon Palais & de la ville.

Elle tint parole ; elle ramaſſa pendant la nuit plus de deux mille de ces anneaux ſuperſtitieux, & les mit entre les mains du Préfet, avec les oſſemens de ces cinq Princes, que les Idolâtres regardoient comme les Dieux tutelaires de l'Etat. On alluma un grand feu, le Pere Préfet y jetta toutes ces reliques de l'Idolâtrie, les reduiſit en cendres & les jetta au vent.

Il eſt vrai, que pendant cette execution, Dieu permit au Démon de troubler l'air. Dans un moment le Ciel fut couvert, on entendit de grands éclats de tonnerre, les foibles dans la Foi eurent peur, d'autres dirent que ces Princes qu'on outrageoit dans leurs oſſemens, ſe vengeoient. L'intrepide Préfet armé de la foi, continua ſon ouvrage, & ſe moquant à haute voix des efforts impuiſſants du Démon, il lui reprochoit ſa foibleſſe, & le défioit de tirer du feu ces oſſemens, dont il s'étoit ſervi pour abuſer ces peuples. Sa fermeté raſſura les aſſiſtans, on acheva de conſommer ces oſſemens, ſans qu'il arrivât aucun accident, & le peuple en remercia Dieu, par de grands cris de joye.

Cette importante affaire & ſi délicate, étant ainſi heureuſement achevée, le Préfet ſe donna tout entier à inſtruire la Reine du Myſtere adorable de la Sainte Euchariſtie. Il la diſpoſa enſuite à la recevoir par une Confeſſion générale. A meſure que le terme qu'on lui avoit marqué approchoit, on la voyoit s'y preparer avec plus de ſoin. Elle étoit plus dans l'Egliſe, que dans ſon Palais, elle y pleuroit amerement ſes pechés, elle s'impoſoit des jeûnes & des penitences que le Préfet avoit bien de la peine à moderer. Elle reçût enfin le ſacré gage de notre Redemption avec des ſentimens d'humilité & de componction, d'amour & de reverence, qui auroient donné de l'envie aux plus anciens & aux plus fervens Chrériens, ce fut à la Fête de la Pentecôte de l'année 1660.

Elle parut dès lors toute changée, elle n'avoit plus de hauteur, de fierté, de rigueur, elle étoit douce, humble, compatiſſante, affable, liberale, charitable. Elle demandoit ſouvent de s'approcher de la Sainte Table, & ces jours étoient pour elle des jours de joye, & pour les autres des jours de graces. Elle faiſoit des aumônes extraordinaires

traordinaires, & on étoit sûr d'obtenir tout ce qu'on lui demandoit.

Elle pria le Pere Préfet de se charger de faire faire la lampe dont nous venons de parler, & pour cela de se transporter à Loanda : elle lui donna des Officiers pour l'accompagner, une grosse escorte, & généralement tout ce qui lui étoit necessaire.

En passant à Embacca, il y trouva le Pere Jean Antoine de Montecucullo, & l'envoya sur le champ pour tenir compagnie au Pere Benoît auprès de la Reine. Il la trouva si changée, qu'elle lui paroissoit toute autre.

Elle n'étoit pas contente de la grande Eglise qu'elle avoit fait bâtir, elle se souvenoit de celles qu'elle avoit vûë autrefois à Loanda ; mais comme faute d'ouvriers habiles, elle ne pouvoit mieux faire, elle s'appliquoit à l'orner le plus magnifiquement qu'il étoit possible.

Elle resolut encore de faire bâtir une grande Chapelle dans l'enceinte de son Palais. Elle la fit dedier à Sainte Anne, dont elle portoit le nom. La porte donnoit sur la grande place. Ayant apris que Constantin, premier Empereur Chrétien avoit travaillé lui-même aux fondemens de l'Eglise de

Saint Pierre qu'il faiſoit bâtir, elle l'imita ; elle & ſon mari foüillerent les fondemens, & mirent ſous la premiere pierre deux belles pierres précieuſes enchaſſées dans l'or, & quand l'édifice fût achevé, elle l'orna par dedans des plus beaux draps de ſoye, & fit mettre ſur l'Autel un grand tableau de cette Sainte, qu'elle avoit fait faire à Loanda par un habile peintre, auquel outre le prix, dont on étoit convenu, & pluſieurs preſens qu'elle lui envoya, elle donna encore une gratification de quatre-vingt écus d'or.

La Fête de Noël s'approchant, le Pere Jean Antoine, crut que pour s'accommoder au genie groſier de ce peuple, qui ne ſe conduit gueres que par les ſens, il falloit lui expoſer une repreſentation de la Naiſſance du Sauveur dans l'étable de Bethléem ; c'eſt ce qu'on connoît en Italie ſous le nom de *Preſepé* ou de Creche. Il fit faire une grande cabanne, il y plaça avec art toutes les figures qui étoient neceſſaires pour repreſenter le Myſtere, & pour exciter la devotion du peuple. La Reine qui la vit la premiere, fit publier un ordre dans tous les environs, pour appeller tout le monde à une Fête qui

ne s'étoit jamais vûë dans le païs.

La Meſſe de Minuit fût célébrée avec la ſolemnité ordinaire, avec la ſimphonie du païs, & des décharges réïterées de toutes les armes à feu. Les troupes étoient en bataille dans la grande place, & la quantité de feux allumés de tous côtés, faiſoit un beau jour au milieu de la nuit. La Meſſe étant achevée, le célébrant prit l'enfant Jeſus entre ſes bras, & la porta Proceſſionellement à la Crêche, il l'y poſa, & puis il fit un diſcours au peuple ſur le Myſtere que l'on célébroit.

Il dit les deux autres Meſſes aux heures ordinaires, & communia la Reine avec quantité d'autres perſonnes à la derniere. Après quoi, on vit paroître dans la place un grand nombre d'Eſclaves de la Reine, chargés de mahis, de farine, de racines, de fruits & de viandes, qu'ils porterent autour de la place, & on publia que chacun en prit à ſa volonté. Ce regal ineſperé plût beaucoup au peuple, & attira de grands remercimens à la Princeſſe qui le faiſoit. Le Pere Jean Antoine y mêlant auſſi les ſiens, la Reine les reçût avec un ſouris gracieux, & lui dit, j'aurois mieux fait ſi je n'avois pas été ſurpriſe; mais je repare-

rai cela étant reſoluë d'accorder tout ce qu'on me demandera pendant l'Octave de cette Fête.

On changea la diſpoſition de la Créche le jour de l'Epiphanie de l'an 1661. On y repreſenta l'adoration des Rois, & le Pere prêcha ce jour-là d'une maniere ſi pathetique, qu'il y eût beaucoup d'Idolâtres qui demanderent le Baptême.

La Reine vint à la Meſſe en Cérémonie, elle étoit accompagnée de toute ſa Cour en habits de Fête, & précedée de trois Pages, portants des baſſins d'argent. Dans le premier deſquels il y avoit trois chadelles de cire dorées. Le ſecond étoit plein d'encens, & le troiſiéme de divers préſens qui pouvoient ſervir à l'Egliſe. A l'Offertoire, la Reine s'approcha de l'Autel, & offrit ces trois preſens, & comme toutes ces cérémonies ſe faiſoient avec un très-grand ordre, un merveilleux ſilence, & une grande Majeſté, tous ces nouveaux Chrétiens, & les Idolâtres qui étoient encore mêlés parmi eux en étoient édifiés, & comparant ces belles cérémonies à leurs anciennes, toûjours ſanguinaires & tumultueuſes, ils diſoient que le Dieu des Chrétiens, étoit le ſeul vrai Dieu, & le ſeul qu'il falloit adorer.

Le Carême s'approchant le Pere Jean Antoine prêcha la penitence, l'obligation du jeûne, & leur renouvella le ſouvenir des pratiques de mortification qu'on leur avoit déja appriſes. La Reine qui étoit toûjours à la tête des bonnes œuvres, s'y diſtingua d'une maniere ſinguliere ; elle oublioit ſa dignité, ſon grand âge, la foibleſſe de ſon ſexe. On la voyoit dans les Proceſſions de penitence, chargée d'une peſante croix, la tête couronnée d'épines ; & ſi les Peres n'avoient moderé ſon zéle, elle ſe ſeroit portée aux plus exceſſives rigueurs de la Penitence. Depuis qu'elle avoit communiée, elle étoit toûjours affamée de cette viande ſacrée. Elle s'y preparoit par de longues prieres, des jeûnes auſteres, & par des confeſſions réiterées accompagnées de tant de larmes, qu'elle en tiroit des yeux de ſon Confeſſeur, & de tous les autres Religieux qui ne pouvoient aſſés admirer les effets prodigieux de la grace ſur cette Princeſſe.

On célébra la Fête du Saint Sacrement avec les cérémonies ordinaires. La Reine ſouhaita que la Proceſſion fit le tour de ſon Palais, afin diſoit-elle, d'y attirer les benedictions

du Ciel. Elle fit faire des Chapelles ou repoſoirs en differens endroits, & prit elle-même le ſoin de les orner de tout ce qu'elle avoit de plus beau. Je ne ſçaurois vous exprimer diſoit-elle, les ſentimens de mon cœur, quand je penſe à ce Myſtere de l'amour de Dieu pour ſes créatures.

Elle parut à cette proceſſion plus richement vêtuë qu'elle ne l'étoit les jours les plus ſolemnels. Elle avoit des plumes, des pierreries, & par deſſus un manteau royal très-riche. Elle portoit un cierge allumé, & en avoit fait diſtribuer à toute la Cour. Lorſque l'on s'arrêtoit à un repoſoir, elle donnoit ſon cierge à un valet de chambre, & après avoir adoré le très-Saint Sacrement, elle prenoit ſon arc & ſes fléches, & faiſoit l'exercice avec une grace & une legereté que tout le monde admiroit, après quoi elle ſe proſternoit par terre, adoroit le Saint Sacrement, & danſoit comme elle l'avoit vû pratiquer à Loanda dans ſemblables occaſions; mais avec une grace, une gravité & une joye qui marquoient la ſatisfaction de ſon ame.

Elle fit couvrir de toille blanche tout le chemin où le Prêtre paſſoit en portant le Saint Sacrement, & donna en-

enſuite toutes ces toilles à l'Egliſe.

Le Pere l'étant allé voir après la Proceſſion, lui demanda ſi elle avoit eu quelque vûë en faiſant étendre ces toiles blanches où le Saint Sacrement paſſoit. Elle lui repondit qu'elle avoit voulu faire connoître à tout le monde la pureté de conſcience que l'on doit apporter dans la reception de cet Auguſte Sacrement. Que les danſes qu'elle avoit faites, marquoient la joye interieure qu'une créature reſſent quand elle ſe trouve favoriſée de la preſence réelle de ſon Créateur; & que par l'exercice des armes elle avoit prétendu faire connoître, qu'elle étoit prête de prendre les armes pour deffendre contre tous les verités de notre Religion. On peut juger par cette réponſe quels étoient les ſentimens de cette grande Reine.

Cependant le Pere Préfet qui s'étoit chargé de faire faire la lampe à Loanda, arriva à Sainte Marie de Matamba les derniers jours de l'année 1661. il apporta la lampe & la preſenta à la Reine qui en fut très-contente. On en admira le deſſein & la façon. La façon ſeule avoit coûté deux cens dix écus Romains, & comme elle ne peſoit que vingt-huit marcs, on fit du

reſte de l'argent un vaſe pour porter l'eau benite, & on acheta une chaſuble & un devant d'Autel de drap d'or.

La Reine choiſit le jour de l'Epiphanie 1662. pour offrir à Dieu ces nouveux preſens, comme elle avoit fait l'année précedente. Elle vint le matin à l'Egliſe, accompagnée de toute ſa Cour, en habits de Fête. Le Préfet qui l'avoit reçûë à la porte de l'Egliſe, la conduiſit au pied du grand Autel, où proſternée devant le Crucifix merveilleux, elle s'offrit à Dieu, elle & tout ſon Royaume, & renouvella en cette occaſion la deteſtation des erreurs qu'elle avoit ſuivie pendant qu'elle avoit demeurée dans l'abominable Secte des Giagues. Après quoi elle offrit à Dieu au pied de l'Autel la lampe, le benitier, la chaſuble, & le devant d'Autel. On s'empreſſa auſſi-tôt de mettre en place le devant d'Autel & la lampe. On y étoit occupé, & on alloit commencer le ſervice, lorſqu'il ſe repandit tout d'un coup un grand bruit, que le Giaga Caſſangé alloit attaquer la ville avec toute ſon armée, & la mettre à feu & à ſang. Cette nouvelle imprevûë deconcerta un peu la Reine. Elle pria le Préfet de differer le ſer-

vice : elle appella le Général de ſes armées, & lui commanda de faire prendre les armes, & d'envoyer ſes meilleurs Courreurs battre l'eſtrade, & d'écouvrir ſi ce bruit avoit quelque fondement. Elle envoya chercher ſes armes, afin de ſe mettre à la tête de ſes troupes ſi la choſe étoit ſerieuſe.

Le Pere Préfet ſortit de l'Egliſe, & s'étant informé éxactement d'où on avoit appris cette nouvelle ſans en rien découvrir. Il jugea que c'étoit un artifice du Démon pour troubler la ſolemnité du jour. En effet les meilleurs Courreurs étant revenus, rapporterent qu'ils n'avoient rien découvert, & que les habitans des Libattes voiſines n'en avoient aucune connoiſſance, de ſorte qu'on mit les armes bas; on ſonna la Meſſe, & l'Egliſe s'étant remplie dans un inſtant on commença la Meſſe. Le Prefet monta en chaire à l'Offertoire, il commençoit ſon diſcours, lorſqu'on vit la lampe qu'on venoit d'attacher s'ébranler d'elle même d'une maniere ſi extraordinaire, & la corde qui la ſoûtenoit craquer, comme ſi elle eût été prête de ſe rompre en pieces. Ce nouvel accident troubla le Sermon, le Préfet s'arrêta, &

jugeant que cela venoit de la même cauſe, il penſa que le métal dont elle étoit faite, ayant été autrefois conſacré au Démon, on auroit dû benir la lampe avant de l'expoſer devant l'Autel. Il la fit deſcendre, la benit avec les formulles de l'Egliſe, la fit remettre en place, & elle ne branla plus. Il reprit ſon diſcours, on avoit placé la chaire à la grande porte de l'Egliſe, afin qu'il pût être entendu du peuple qui étoit hors de l'Egliſe; mais le Diable n'étoit pas encore las de troubler la Fête, & quoique dé-ja battu deux fois, il voulut encore entrer en lice avec le Préfet. Le tems étoit le plus beau du monde, l'air n'étoit obſcurci d'aucun nuage, quand tout d'un coup il s'éleva un vent impetueux qui élevant des tourbillons de pouſſiere, faiſoit craindre une tempête furieuſe. Le Préfet ne s'épouvanta pas, il fit apporter l'eau benite, en jetta du côté que le vent venoit, & prononçant les exorciſmes de l'Egliſe, il fit diſparoître ce preſtige, & continua ſon diſcours, dans lequel il n'oublia pas de faire remarquer au peuple, la malice, en même tems la foibleſſe de l'eſprit immonde qu'ils avoient eû le malheur d'adorer autrefois. Je ne dou-

te bien qu'il ſe trouvera de ces eſprits forts, qui revoqueront en doute ces faits, ou qui leur donneront des cauſes naturelles ; mais ils doivent ſe ſouvenir, que Dieu permet en ces païs plus qu'en aucun autre, que le Démon faſſe encore paroître quelques foibles reſtes du pouvoir tyrannique qu'il exerçoit ſur ces peuples, afin de leur faire connoître qu'ils ne doivent plus craindre cet ennemi qui n'a de forces qu'autant qu'on lui en veut donner, & de pouvoir que ce qu'on lui en veut laiſſer prendre, & qu'un homme armé de la foi eſt plus que ſuffiſant pour mettre en fuite une legion de Démons.

Après cette troiſiéme victoire, on continua tranquillement la Meſſe, la Reine fit ſes dévotions avec ſa pieté ordinaire, & à la fin du ſervice, on remercia Dieu en chantant le Cantique ordinaire d'action de grace.

La Reine n'étant pas ſatisfaite de voir l'établiſſement heureux dans ſa ville capitale, reſolut de faire participer tous ſes Etats à ce grand bien. Elle en parla au Pere Préfet, & lui demanda des Miſſionnaires, pour aller établir des Egliſes fixes, élever des

croix, prêcher l'Evangile dans tous les lieux de ſon Royaume. Juſqu'alors la Miſſion n'avoit été, pour ainſi dire, qu'ambulante. Elle vouloit en obtenir de permanentes au moins dans les principaux endroits, & détruire abſolument la Secte des Giagues, & les reſtes de l'Idolâtrie.

Le Prefet manquoit alors de Religieux, les Portugais ne vouloient pas laiſſer ſortir ceux qui étoient dans leurs Domaines, ils ſentoient trop le beſoin qu'ils en avoient.

Le Préfet jetta les yeux ſur le Pere Jean Antoine; il ſçavoit la Langue du païs, il étoit à peu près fait à l'air, on l'aimoit & on le reſpectoit. Il pouvoit faire de grands biens, ſon humilité ſeule s'oppoſoit à la grande entrepriſe qui lui étoit propoſée. Il ſe rendit, & partit vers la fin de Janvier 1662. muni de la benediction de ſon Superieur, & des ordres de la Reine, qui lui donna quelques Officiers pour l'accompagner, afin qu'il ne trouva rien qui pût retarder le progrès de l'Evangile.

Il prit ſa route aux Iſles de la Coanza. Il y en a dix-huit, ſçavoir, Dangii, Gongariozzi, Balacuſſas-Chiſſas, Calalo, Dambia, Chiſſaſa, Zan-

ga, Chigii, Tetto, Chiraccio, Donaga, Tomba, Chimdamba, Caſſillo, Gola, Uccola, Mualla, & Cabonda. Ces deux dernieres ne ſont pas du Domaine de la Reine, mais de celui du Soua Guſambanbé.

L'Iſle de Dangii, eſt la principale de toutes, ce fut à celle-là, que le Pere Jean-Antoine aborda. Tout le peuple qui avoit été averti de ſa venuë, l'attendoit ſur le rivage, & le reçût avec beaucop d'honneur. Tout le monde étoit dans l'affliction à cauſe de la mort de leur Gouverneur; & ce qui étoit plus fâcheux, c'eſt qu'il étoit perdu pour jamais, attendu qu'ayant été bien inſtruit dans la Religion, il avoit toûjours negligé de recevoir le Baptême, comme avoient fait pluſieurs de ſes compagnons, avec leſquels il s'étoit trouvé pluſieurs fois à Loanda; mais cet infortuné n'avoit pû ſe reſoudre d'abandonner ſes concubines, dont il avoit un aſſés bon nombre.

Le Vice-Gouverneur vint recevoir le Pere avec beaucoup de politeſſe, & le conduiſit au logement qu'on lui avoit préparé. Après les complimens ordinaire, il lui demanda avec quelque ſorte d'importunité, la permiſſion d'enterrer le Gouverneur qui venoit de

mourir. Le Pere feignit de ne pas comprendre le ſens ou le but de cette demande ; & afin que ceux qui prétendoient ſe ſervir du manteau de ſon autorité pour couvrir les ſuperſtitions, dont les Idolâtres ont accoûtumé d'accompagner leurs funerailles, il lui répondit qu'il n'avoit garde d'empêcher qu'on mît un cadavre en terre ; mais qu'il l'avertiſſoit en ami de prendre bien garde de contrevenir aux Edits de la Reine. Cet Officier s'en retourna avec cette réponſe, & dès le lendemain le Pere ayant fait aſſembler le peuple dans la place, il fit lire à haute voix par le Secretaire, en préſence d'un Officier de la Reine, les Edits de la Reine, & les ordres exprès qu'elle avoit donnés, qu'en matiere de Religion, ils euſſent à lui obéïr, & que perſonne ne fut aſſés hardi pour rien innover ſur ce qu'elle avoit déja établi.

Cette lecture fit merveille. On enterra ſans bruit & ſans cérémonie le corps du deffunt Gouverneur. Tout le peuple ſe rendit très-exactement au Catechiſme, & parut même écoûter le Pere avec plaiſir ; & en moins de huit jours ils bâtirent une Egliſe qui n'avoit à la verité que vingt-cinq pieds de longueur, mais qui ſuffiſoit dans ces commencemens.

Le Pere parcourant L'Iſle qu'on lui avoit dit être toute remplie des marques du Paganiſme, trouva dans un endroit écarté vingt ſepulcres qu'on lui dit être d'autant de petits enfans qu'on avoit enterrés dans ce lieu, afin que leurs meres puſſent plus librement les venir pleurer ſur leurs ſepultures & leut apporter à manger.

Il demanda enſuite où étoient les ſepultures des Adultes, & on lui répondit qu'on les enterroit bien avant dans la forêt, afin que les ames s'égarant & ſe perdant dans ces brouſſailles, ne trouvaſſent pas le chemin du village, où elles ſeroient venuës inquieter les habitans. Telle eſt la folle imagination des Négres.

Il ſçût encore que c'étoient les Mani Imbuilla, c'eſt-à-dire, les Seigneurs qui étoient chargés de la Sepulture des Rois anciens de cette Iſle, qui étoient au milieu de l'Iſle, & qu'il y avoit des perſonnes qui étoient chargés d'entretenir un certain portique, qui ſert à conſerver la memoire des anciens Rois de cette Iſle, où de ces Iſles; car il n'eſt pas bien ſûr que toutes ces Iſles ſoient ſous un même Prince, ou ſous pluſieurs. C'étoit ſous ce portique, que s'aſſembloient les Ju-

ges quand ils avoient quelque affaire de conſequence à décider ; parce qu'ils croyoient qu'ils étoient alors aſſiſtés de l'eſprit du Mani Imbuilla, qui y reſidoit. Il vit ſur le chemin une foſſe profonde, il s'informa pour quelle raiſon elle avoit été creuſée ; & on lui répondit que les Ganga ou Miniſtres en avoient fait tirer le corps d'un certain Mani Imbuilla, & l'avoient fait jetter à la riviere, parce que ce mechant deffunt moleſtoit les habitans, & que depuis qu'on avoit jetté le corps à la riviere, il avoit ceſſé ſes perſecutions.

Le Pere fit tout ſon poſſible pour leur ôter cette folle imagination; mais ce fut en vain, tant elle avoitpris racine dans ces cerveaux foibles & ſuperſtitieux.

Il baptiſa dans les premiers jours qu'il fut dans cette Iſle quarante-quatre enfans de huit à dix mois ; un d'eux étant mort la nuit ſuivante, il fût embarraſſé, quoique d'un côté il fut bien-aiſe que Dieu eût pris les premices de ces nouveaux Chrétiens ; il craignoit de l'autre, que cela ne donnaaux parens de l'éloignement pour le Sacrement. Dans ce doute, il envoya chercher la mere, & lui demanda ſi elle étoit bien fâchée de la mort de

ſon enfant : cette demande fit de la peine à cette mere affligée; elle pleura, & puis elle lui dit, Dieu ma crée, afin que je miſſe au monde cet enfant; comme ſa mere, il eſt impoſſible que je ne pleure pas ſa mort : cependant comme je ſuis perſuadée qu'il l'aimoit plus que moi; puiſqu'après une longue maladie, il lui a conſervé la vie juſqu'à ce qu'il eût reçû le ſel (c'eſt ainſi qu'ils expriment le Baptême) c'eſt pour moi un ſujet de conſolation, parce que je ſçai qu'il eſt préſentement avec Dieu dans le Ciel, où rien ne lui manque, & où il a l'abondance de tous les biens.

Le Pere admira la foi de cette femme, & ayant envoyé chercher à ſon logis un morceau de toille avec des fleurs, il l'enſevelît lui-même, il benit enſuite un Cimetiere, y fit planter une grande croix, & enterra au pied ces heureuſes premices.

Il y avoit une choſe qui lui donnoit beaucoup d'inquietude, c'étoit de prendre un certain Enchanteur célébre dans le païs, qui paſſoit pour un Ganga du premier ordre, & extraordinairement favoriſé des Dieux. Toutes ſes diligences furent inutiles, il ne pût jamais le trouver. Ce fourbe avoit

diſtribué par tout une infinité d'amulettes compoſées avec les cérémonies des Idolâtres : toutes les maiſons en étoient remplies, les toits, les murailles, les planchers en étoient chargées. Le zélé Pere les arrachoit, les briſoit, les jettoit au feu. Il prêcha ſi pathetiquement contre ces ſuperſtitions, que beaucoup d'habitans en étant détrompés les lui apportoient ; mais dès qu'il leur arrivoit quelque diſgrace, ils diſoient auſſi-tôt que le Ganga leur avoit bien prédit que cela leur arriveroit, s'ils ne conſervoient pas avec ſoin ces amulettes. Le Pere au contraire leur faiſoit ſentir la vanité & l'inutilité de ces bagatelles, & il en vint à bout ſi heureuſement, qu'ils les jettoient eux-mêmes dans le feu, ſe mocquoient du Démon, & lui reprochoient ſa foibleſſe.

La Reine lui avoit recommandé, lorſqu'il partit de la Cour, de marier ſelon les formes de l'Egliſe, une jeune perſonne qui l'avoit ſervie à ſa chambre, & qui avoit été releguée dans une de ces Iſles à cauſe d'un vol qu'elle avoit fait. Le Pere la fit venir & lui demanda ſi elle avoit quelque amant, l'aſſurant qu'il avoit ordre de le lui donner pour époux. Elle lui répondit ſans heſiter, qu'elle n'en avoit point ;

qu'elle étoit encore incapable d'amour, & qu'elle avoit conſervée juſqu'alors ſa virginité. Une réponſe ſi préciſe lui parut ſuſpecte; il connoiſſoit trop bien le païs pour s'y l'aiſſer prendre. Il fit venir la veuve du Gouverneur dernier mort, & lui dit qu'il ſouhaitoit de s'aboucher avec quelqu'un des amans de cette jeune perſonne. Elle n'en a que deux répondit ſimplement la veuve, l'un eſt à préſent hors de l'Iſle, & l'autre y eſt occupé à ſon travail. Le matin ſuivant, le Pere ſe promenant ſur le bord de la riviere, apperçût cette jeune perſonne cachée dans des buiſſons, comme ſi elle eût été prête à ſe baigner; mais comme ce n'étoit pas l'heure que les femmes ont accoûtumé de le faire, il la gronda beaucoup ſans qu'elle parût s'en émouvoir; enfin du monde étant arrivé en cette endroit, il l'en fit retirer par force, on lui fit mettre ſa pagne, & on la lui amena. Il lui demanda pourquoi elle s'expoſoit ainſi à être devorée par les Crocodilles; elle ne répondit d'abord que par un profond ſoupir, & avoüa enfin, que contre les deffenſes de la Reine elle avoit deux maris, & que craignant la rigueur de ſa juſtice, elle avoit mieux aimé

s'expoſer à être devorée des bêtes. Le Pere la conſola, lui fit eſperer ſon pardon, & lui remontra que le deſeſpoir étoit le plus grand de tous les malheurs. Il la renvoya à la Cour avec des lettres pour la Reine, qui lui pardonna & la fit marier.

Pendant qu'il parcourroit la Province de Oacco, & qu'il détruiſoit les cabannes & les autels des Idoles, il ſe trouva un jour au bord de la Coanza, à l'endroit où cette riviere fait une caſcade de plus de cent cinquante pieds de hauteur, avec tant de force & de rapidité, qu'elle forme une nuée ſi épaiſſe, qu'elle ſemble être la fumée d'un bourg qui ſeroit tout en feu. Cette chûte d'eau s'eſt creuſée dans les rochers, une grande taſſe demi-circulaire, qui reçoit auſſi le fleuve Jacondo. Il vit aux environs quelques pêcheurs qui pêchoient avec une attention qui lui parut être myſterieuſe; & dans le même tems ceux qui l'accompagnoient, lui firent remarquer une cabanne d'ozier élevée ſur des pieux, devant laquelle il y avoit quelques-unes de ces naſſes, dont les pêcheurs ont accoûtumé de ſe ſervir. Il s'en approcha & vit qu'il y avoit ſur une petite table un poiſſon crû & un gâteau de ſarazin.

Son zéle s'enflamma à cette vûë, il fit ſur le champ démolir ce petit Temple; & jetter tous les materiaux à la riviere; & s'étant approché des pêcheurs, il les reprît ſeverement de leur folle Idolâtrie. Ces pauvres gens auroient bien voulu l'empêcher de démolir leur petit Temple; mais il ne leur en avoit pas donné le tems. Ils le regarderent quelque tems avec des yeux étincelans de colere. A la fin l'un d'eux lui dit, *Pere, ſçachés que nous tenons par tradition, que ce fleuve Coanza a parlé à nos ancêtres, & leur a dit, que s'ils vouloient faire de bonnes pêches, ils lui devoient bâtir une caſe, & y mettre un poiſſon, & un gâteau de ſarazin.* Le Pere fit tout ſon poſſible pour leur faire comprendre la folie de cette imagination, ils l'écoûterent; mais de tous ceux qui l'écoûterent, il n'y en eût qu'un ſeul qui le crût, qui ſe repentit, & qui lui dit pour excuſe, qu'il n'y avoit pas entendu malice, & qu'il n'avoit fait qu'imiter ſes ancêtres; mais qu'il ne le feroit plus, puiſqu'en cela il offenſoit Dieu. Le Pere ſe confiant en Dieu, leur dit, jettés tous vos filets, je vous aſſure au nom du Dieu tout-puiſſant qu'il n'y aura que cet homme qui

prendra du poiſſon. Ce diſcours produiſit une groſſe diſpute entre-eux & entre ceux qui accompagnoient le Pere, qui les aſſuroient que le Pere leur diſoit l'exacte verité.

Ils en vinrent à l'experience, ils jetterent leurs filets, tous les obſtinés ne prirent rien; il n'y eût que celui qui s'étoit rendu aux raiſons du Pere, & qui s'étoit repenti de ſon crime, qui fit une pêche des plus abondantes, & qui vint par reconnoiſſance apporter ſes poiſſons aux pieds du Pere.

Il trouva tous les bords de ce fleuve pleins de petites cabannes & d'autels qui lui étoient dediés, tant par les pêcheurs, que par les voyageurs, qui ayant à traverſer la riviere fléchiſſent les genoux, battent des mains, & y jettent de petites offrandes, afin de la pouvoir traverſer ſans danger, comme ſi elle étoit capable de raiſon.

Il ne trouva pas la même ſoumiſſion dans quelques-unes des autres Iſles. Le Gouverneur de celle de Chiracci le reçut mal, lui deroba les proviſions qu'il faiſoit pour lui, & pour ceux que la Reine lui avoit donné pour l'accompagner; & quand il lui en demanda d'autres, il lui répondit que le païs étant épuiſé, il ne vouloit pas

reduire ſes habitans à la famine pour nourrir des étrangers. Il amuſa le peuple, lui fit prendre les armes, comme ſi on eût eu deſſein ſur ſa vie; mais on lui fit dire ſous main, que ce n'étoit que pour l'épouvanter, & l'obliger à ſe retirer: il prit prudamment ce parti. Il paſſa la riviere, & revenoit tous les matins ſur la place du village, aſſembloit le peuple, le prêchoit, & puis s'en retournoit à ſa cabanne. Il eût peu de ſatisfaction dans cette Iſle, il avoit cependant reſolu d'y demeurer, eſperant tout de la bonté de Dieu; mais il arriva un valet de pied de la Reine, qui lui apporta une lettre de cette Princeſſe, & une du Pere Préfet, qui lui marquoit de venir promptement à la Cour, où le Pere Préfet étoit tombé malade & avoit beſoin de ſon ſecours. Il en parla à ce méchant Gouverneur, & lui demanda une eſcorte, attendu qu'il devoit paſſer ſur les frontieres du Giaga Caſſangé ennemi de la Reine. Le Gouverneur qui étoit obligé de la lui donner, feignit d'obéïr aux ordres de ſa maîtreſſe; mais il donna ſecretement ordre aux gens qu'il nomma pour accompagner le Pere, de l'abandonner quand ils ſeroient arrivés au

bord du fleuve Cuigi. Ils ne le firent pourtant pas, ils lui faciliterent le paſſage de la riviere, y tranſporterent tout ſon bagage, c'eſt-à-dire ſa chapelle; après quoi ſans lui dire adieu, ils ſe jetterent à l'eau, & repaſſerent la riviere à la nage.

Le Pere ſe voyant dans cet embarras, dépêcha le valet de pied de la Reine à la Cour pour en faire venir du ſecours, & cependant lui & ſes gens firent une cabanne, où ils ſe logerent en attendant le ſecours, il ne tarda pas à venir.

La Reine fit partir tous les gens qui lui étoient neceſſaires, & envoya ordre à ce Gouverneur de ſe rendre à la Cour; il obéït, & ce fut un bonheur pour lui d'y trouver le Pere Jean-Antoine; car ſa tête auroit répondu de ſa deſobéiſſance. Ce bon Pere demanda ſi inſtamment ſa grace, que la Reine lui promit la vie; mais elle voulut le faire châtier. Elle le fit charger de chaînes, bâtonner frequemment, & quoiqu'il eût été Gouverneur, on l'obligeoit de porter de l'eau dans les Offices, enchaîné, & au rang des autres eſclaves. Au bout de quatre mois le Pere obtint qu'on lui ôteroit les chaînes, & on le mit à garder les chevres,

chevres; il obtint enfin de la Reine qu'elle lui rendroit ſon ancien poſte. Quand il vint remercier la Reine, elle lui dit de remercier le Pere: & elle ajoûta, que s'il lui arrivoit jamais de commettre la moindre deſobéïſſance, il pouvoit s'attendre de mourir, où d'être envoyé au-delà de la mer ſervir dans les mines des blancs.

Le Pere Jean-Antoine arriva à la Cour le dernier jour de Mars 1662. il trouva le Pere Préfet hors de danger, & même dans une heureuſe convaleſcence; mais la Reine tomba malade: ſon grand âge faiſoit craindre pour elle; cependant ſon mal n'eût point de ſuite fâcheuſe.

On reçût avis de Loanda, qu'il y étoit étoit arrivé des Miſſionnaires Capucins deſtinés pour le Royaume de Matamba. Ils étoient chargés de deux lettres, l'une du Pape Alexandre VII. qui ſervoit de reponſe à celle que la Reine lui avoit écrite en 1657. par le Pere Seraphin de Cortône ſon Ambaſſadeur, l'autre étoit de la Congregation de la Propagande, elle étoit pour les Miſſionnaires du Royaume. Le Préfet les reçût par un exprès qu'on lui depêcha, & tout joyeux, il alla au Palais porter à la Reine

celle que le Pape lui écrivoit.

La Reine reçût la lettre du Souverain Pontife avec un profond reſpect, elle en pleura de joye, elle la baiſa pluſieurs fois, elle la mit ſur ſa tête en ſigne de veneration, & proteſta qu'elle n'avoit jamais reçûë de nouvelle qui lui eût fait tant de plaiſir, & qu'elle en témoigneroit ſa joye & ſa reconnoiſſance dès que Dieu lui auroit rendu la ſanté. Cela ne tarda pas, elle commença dès ce moment à ſe mieux porter, & elle fut entierement guerie en peu de jours.

La lettre de la Congregation, étoit accompagnée de quelques proviſions pour les beſoins des Miſſionnaires. Elle marquoit aux Religieux, que le Pape avoit établi le Pere Antoine de Gaëte, Préfet de toutes les Miſſions des Royaumes d'Angolle, de Matamba, & de toutes les Provinces voiſines. Cette cette charge l'obligeoit à reſider à Loanda, comme dans le lieu le plus propre pour donner ordre à tout. Il en parla à la Reine, qui en fut extrêmement affligée. Elle ſentoit la perte qu'elle alloit faire, elle avoit donné toute ſa confiance à ce Saint Religieux, elle le regardoit comme ſon Maître dans la Foi, comme le

directeur de ſa conſcience ; mais il étoit encore ſon conſeil, non ſeulement en ce qui regardoit la Religion, mais encore pour le gouvernement de l'Etat. Elle lui fit une peinture naturelle de ſes peines ; mais le Préfet lui oppoſant ce qu'il devoit lui-même à ſes Superieurs, elle eût peur de faire quelque faute conſiderable, de ſorte, qu'elle lui dit les larmes aux yeux : Je voudrois vous retenir, & vous ne pouvez pas me donner cette ſatisfaction, je ne dois pas vous empêcher d'obéïr à votre Superieur, j'eſpere que vous ne m'oublierés pas, & que nous aurons un frequent commerce enſemble ; mais avant que vous partiés, je vous demande deux choſes, la premiere eſt un vieil habit de Capucin pour couvrir mon corps quand je ſerai morte ; car diſoit-elle, je ſuis revenuë des vanités du monde, je veux être enterrée humble, afin que mes peuples ne me croyent pas une eſpece de Déeſſe, & qu'ils n'ayent pas pour moi une veneration que je ne merite pas, je connois ma miſere, & je vois que je cours à grand pas au tombeau. L'autre choſe que j'attens de vous, eſt de benir l'Egliſe que je veux dedier à Sainte Anne ma Patronne.

Il fut aiſé au Préfet de lui accorder ces deux choſes, il lui apporta un habit de Capucin, elle le reçût comme un grand préſent, l'en remercia beaucoup, & le remettant entre les mains de ſon Général, mari de ſa ſœur Donna Barbara, elle lui commanda de l'envelopper dans un drap d'or, & de le faire conſerver dans ſa garde-robe.

On fixa la benediction de l'Egliſe au 24. d'Avril, elle ſe fit avec toute la ſolemnité poſſible. Le Préfet y dit la premiere Meſſe, il prêcha, & prit congé du peuple qui ne pût l'écouter ſans verſer bien des l'armes. Il partit, la Reine l'alla conduire avec toute ſa Cour, elle lui donna une nombreuſe eſcorte, & tout ce qui lui pouvoit rendre ſon voyage plus commode; mais elle craignoit beaucoup qu'il ne mourut en chemin, parce qu'il n'étoit pas entierement rétabli de ſa derniere maladie.

Il laiſſa auprès de la Reine le Pere Jean-Antoine de Montecucullo avec le Frere Ignace.

Cependant la Reine étant entierement rétablie, dit au Pere Jean-Antoine, qu'elle vouloit recevoir de ſes mains en cérémonie le Bref de ſa Sain-

teté, & le faire lire en preſence de ſes peuples.

On choiſit pour cette cérémonie le 15. de Juillet. Ce jour-là les gardes de la Reine armés de grands boucliers, de cimeteres, & d'autres armes, ſe mirent en bataille dans la grande place. Les eſclaves du Palais, ſortirent en bon ordre, ils avoient tous le corps peint de differentes couleurs ſelon l'uſage du païs. Les Officiers de guerre, & ceux d'Etat, habillés, armés & parés magnifiquement. La Reine les ſuivoit, elle avoit un très-riche manteau avec quantité de colliers d'or & de perles, & ſur la tête un caſque leger tout couvert de belles plumes, & derriere elle, ſes Demoiſelles en trois bandes. Les premieres portoient des arcs & des fleches, les ſecondes des vaſes & des paniers, & les troiſiémes de grandes pieces de toille blanche. Cette diſpoſition ſurprit le Pere, il en demanda la ſignification & perſonne ne la lui pût dire, il n'y eût que quelques Officiers, qui lui dirent que ces ſortes de choſes convenoient à la Majeſté d'une grande Reine.

L'Egliſe ne pouvant contenir la multitude de gens qui s'étoient aſſem-

blés pour cette cérémonie, on n'y laiſſa entrer que les perſonnes les plus conſiderables. La Reine ayant fait ſa priere devant l'Autel, ôta de ſon col une bourſe de brocard qu'elle y avoit, dans laquelle outre le Bref du Pape, il y avoit une petite image de la Vierge enrichie de perles, elle la fit preſenter au Pere par ſon Secretaire d'Etat, demandant qu'elle fut lûë à haute voix; après quoi elle entendit la Meſſe à genoux juſqu'à l'Offertoire. Elle ſe leva alors, & fit ſon Offrande de parfums & de cierges, & quand la Meſſe fut achevée, elle s'alla mettre ſur ſon thrône.

Le Pere ſans quitter l'Autel ouvrit le Bref, il étoit du 19. Juin 1660. l'an ſixiéme du Pontificat d'Alexandre VII. de glorieuſe memoire. Il le lût en Portugais, après quoi le Secretaire Interprete le lût dans la Langue du païs. Il contenoit des expreſſions choiſies de la joye que le Souverain Pontife avoit reſſentie, quand il avoit appris l'heureux retour de la Reine au giron de l'Egliſe; il l'exhortoit à la perſeverance, & à devenir par ſes bons exemples, la guide de ſes ſujets, il la felicita de ſon retour à l'Egliſe, & l'exhorta à y attirer ſes peu-

ples, & à favoriſer les Miniſtres de l'Evangile; après quoi il lui donnoit & à tout ſon Royaume ſa benediction Apoſtolique. Telle étoit la ſubſtance de cette lettre, dans laquelle le Pape la traitoit toûjours en Reine, & lui donnoit par tout le titre de Majeſté.

La Reine écouta la lecture de ce Bref debout, après quoi s'étant approchée de l'Autel, elle le baiſa avec reſpect, & mettant les mains ſur le le livre des Evangiles, elle jura de nouveau de garder inviolablement tout ce qu'elle avoit promis; & ayant reçû le Bref des mains du Pere, elle le remit dans ſa bourſe, & l'ayant attaché à ſon col, elle s'en retourna avec toute ſa Cour à ſon Palais.

Ce jour fut un jour de joye pour la Reine & pour tout le peuple. Elle fit un feſtin ſuperbe, ſous les portiques du Palais, où elle traita toute ſa Cour: elle fit auſſi diſtribuer des viandes à tout le peuple avec quantité de vin d'Europe.

On remarqua que la Reine y fut ſervie à la maniere d'Europe. Elle étoit aſſiſe dans une fauteüil, ſa table étoit couverte de beau linge, toute la vaiſſelle étoit d'argent ou de vermeil. Elle ſe ſervit contre ſon ordi-

naire de couteau & de fourchette, afin de ſe conformer en tout, aux manieres Européennes. Elle diſtribua des recompenſes à pluſieurs de ſes Officiers, des dignités, des titres; elle donna la liberté à pluſieurs eſclaves, & la grace à des criminels. Le Reſident des Portugais fut traité ſomptueuſement, & ſur le ſoir, les Dames du Palais en ſortirent habillées & armées comme des Amazonnes; & ayant la Reine à leur tête, elles firent un combat, où la Reine quoique chargée de plus de quatre-vingt ans, montra toute la vigueur, la force, l'agilité & l'adreſſe qu'elle avoit à vingt-cinq ans.

Peu de jours après cette fête, la Reine vint en cérémonie à la même Egliſe, où elle offrit un préſent conſiderable de cire blanche; après quoi levant les yeux, & les attachant ſur le tableau de Sainte Anne, qui étoit au grand Autel, elle recita tout haut une Oraiſon qu'elle avoit compoſée, & qu'elle tenoit écrite dans un papier, afin de s'en mieux ſouvenir: la voici;

Grande Sainte Anne, je porte indignement votre nom, parce que je ne ſuis qu'une pauvre pechereſſe; c'eſt à votre gloire que j'ai bâti cette petite

& chetive Egliſe. Je ſçai grande Sainte, que vous connoiſſez parfaitement les ſentimens de mon cœur, parce que vous les voyés en Dieu. J'ai été Chrétienne de nom ſeulement pendant un grand nombre d'années, j'ai abuſé de la grace de mon Dieu. J'ai été Apoſtate de la Foi, je me ſuis jettée dans l'Idolâtrie, j'ai répandu le ſang innocent, & je me ſuis plongée dans toutes ſortes de vices. A préſent que Dieu uſe avec moi de ſes grandes miſericodes, & qu'il me donne le tems de faire penitence, & qu'il m'en ſuggere les moyens par ſes Miniſtres; j'ai recours à votre protection, afin que vous m'obteniés le pardon de mes crimes, de Jeſus-Chriſt votre Seigneur par nature, & votre petit fils ſelon la chair; puiſqu'il eſt né de la très-pure Vierge Marie votre fille bien aimée. Obtenez-moi donc que je puiſſe reparer les dommages infinis que j'ai fait, non ſeulement à mon ame, mais à une infinité d'autres ames rachetés du ſang précieux de Jeſus-Chriſt, que j'ai précipités dans l'enfer. Obtenez moi le pardon de toutes ces fautes, & que la fin de ma vie ſoit acompagnée d'une vraye & ſincere contrition. Recevés grande Sainte, le petit préſent que je vous fais de cette

cabanne, & mettés-moi au nombre de vos eſclaves : accordés-moi quelque conformité du nom que je porte avec le vôtre, & que Dieu comble mon ame de ſes ſaintes graces & de ſes benedictions éternelles.

La Reine prononça cette Oraiſon avec tant de marques d'humilité de componction & de devotion, qu'elle tira des larmes & des ſoupirs de toute l'aſſemblée, qui furent ſuivis de grands cris de vive la Reine, que l'on peut croire avec juſtice, avoir été accompagnés des applaudiſſemens du Ciel.

Lorſque ces acclamations furent finies, le Pere Jean-Antoine célébra la Meſſe, qui fut comme la ſeconde conſecration de cette Egliſe à l'honneur de Dieu, ſous l'invocation de Sainte Anne.

Nous avons dit que la Congregation de la Propagande avoit écrit une lettre aux Miſſionnaires. Il ne ſera pas hors de propos de dire quelque choſe de ce qu'elle contenoit, elle inſiſtoit beaucoup ſur deux points.

Le premier, qu'on tâcha d'eriger un Seminaire pour y élever de jeunes gens, leur enſeigner la Langue Latine, & les mettre en état d'être

pourvûs aux Ordres ſacrées ; afin qu'ils puſſent avec le tems, entretenir la Religion, & la provigner dans le païs, ſans avoir beſoin du ſecours des Miſſionnaires Etrangers.

Le ſecond, qu'on empêcha par toutes ſortes de voyes, même par les cenſures, que les marchands achetaſſent des eſclaves qui fuſſent déja Chrétiens, cela étant indigne de la liberté qu'ils ont reçûs au Baptême, qu'ils les achetaſſent Payens ; mais qu'avant de les tranſporter en Amerique, ils euſſent ſoin de les inſtruire & de leur faire recevoir le Baptême, à cauſe des dangers qu'ils courrent ſur mer, & pour engager ceux qui les achettent en Amerique, de les traiter avec plus de douceur, puiſqu'ils les doivent conſiderer comme leurs freres en Jeſus-Chriſt.

Cette lettre étoit du 6. Octobre 1660. & ſignée par le Cardinal Antoine Barberin, Préfet de la Congregation de la Propagande.

Les Miſſionnaires s'étant conſultés, répondirent que l'érection d'un Seminaire à Matamba n'étoit pas praticable pour le préſent, que le tems ameneroit tout. Ils expliquerent leurs raiſons en détail, elles ſont ici inuti-

les. Ils marquoient enſuite, que le Seminaire érigé à Saint Salvador de Congo, où l'on inſtruiſoit quarante jeunes gens dans la Grammaire, donnoit des eſperances, & qu'il ſerviroit à en former un autre.

Quand au ſecond point, ils marquerent des difficultés qu'ils n'avoient pas le pouvoir de lever, cela dependant abſolument du Viceroi, & du Conſeil de Loanda.

Mais pour revenir à la Reine Anne Zingha, cette Princeſſe étoit ſans ceſſe occupée des moyens de dilater la Religion dans ſes Etats, & c'étoit pour cela qu'elle vouloit demander biendes choſes au Pape dans la lettre qu'elle devoit lui écrire, pour le remercier du Bref qu'elle venoit d'en recevoir. Elle en confera avec le Pere Jean-Antoine : ce Religieux ne jugea pas qu'elle les dût obtenir ; mais il la connoiſſoit fort vive dans ſes deſirs ; il ne voulut pas la chagriner en lui diſant nettement ſa penſée. Il crût qu'il falloit gagner du tems, afin de lui faire perdre ſes idées, & lui remontrer qu'il ne convenoit pas de faire des demandes en même tems qu'on a des remercimens à faire. Elle ſe rendit en partie à ſes raiſons ; mais

elle voulut absolument demander trois Indulgences, & le Pere y consentit.

La premiere étoit pour le troisiéme de Mai, jour dedié à la Sainte Croix, à laquelle elle avoit une singuliere devotion, à cause du Crucifix qui avoit été la premiere cause de sa conversion.

La seconde pour le 15. Août jour de l'Assomption de la Sainte Vierge, à laquelle elle avoit une singuliere devotion.

Et la troisiéme pour le 26. Juillet Fête de Sainte Anne, dont elle portoit le nom.

Le Pere Préfet étant arrivé à Loanda, fit partir aussi-tôt le Pere Archange de Bianzano, & le Frere Gabriel de Velletri, Laïque, tous deux de la Province Romaine, pour aller secourir le Pere Jean-Antoine à Matamba. Ils y arriverent heureusement, & la Reine les reçût avec joye; mais peu de jours après, on apprit la triste nouvelle de la mort du Pere Antoine, Préfet des Missions, arrivée à Loanda le 9. Juillet de la même année 1662. La Reine ressentit vivement cette perte, elle pleura amerement ce grand serviteur de Dieu, qu'elle regardoit

comme ſon Pere & ſon maître en la Foi, & en qui elle avoit une entiere confiance. Elle voulut lui donner après ſa mort des marques éclatantes de ſa reconnoiſſance & de ſa douleur. Elle fit tendre de noir toute la grande Egliſe avec des guirlandes de verdure, & des trophées de palmes mêlés de lumiere. Le milieu de l'Egliſe étoit occupé par un grand Catafalque tout chargé de cierges de cire blanche. Elle voulut que le Pere Jean-Antoine, Superieur de la Miſſion, prononça une Oraiſon Funebre. Elle vint au ſervice vetuë de deüil, auſſi-bien que toute ſa Cour, & entendit le ſervice & l'Office des morts, & donna pendant tout ce tems des marques de la triſteſſe dont elle étoit penetrée.

Le Pere Superieur l'étant allé voir l'après midi, & lui demandant ſi la longueur des cérémonies ne l'avoit point ennuyée. Non, mon Pere, lui dit-elle, leur gravité me les a fait eſtimer davantage, & je ſuis perſuadée, que c'eſt l'eſprit de Dieu qui en a dicté le Rit, pour le ſoulagement des ames des deffunts qui ſont morts dans ſa grace, quoiqu'ils ſoient encore redevables à ſa juſtice, au lieu qu'elles ne ſervent de rien aux dam-

nés, contre lesquels l'Arrêt d'une condamnation éternelle est prononcé.

Elle ordonna en même tems, que toutes les femmes qui avoient des enfans qui avoient reçû le Baptême des mains du deffunt, les apportassent à l'Eglise pour pleurer la mort de celui, dont ils avoient reçû une si grande grace.

Elle envoya le même jour quantité de vivres au Couvent des Capucins, pour être distribués aux pauvres, ou pour parler plus juste, à tous les habitans de la ville & des environs.

Tous ceux qui avoient connu la Reine Zingha avant sa conversion, ne pouvoient assés admirer la force de la grace qui avoit operé de si prodigieux changemens dans cette Princesse. Elle n'étoit plus reconnoissable: on lui dit que l'oisiveté étoit la cause du libertinage des femmes, il n'en fallut pas davantage; elle fit venir de Loanda des femmes Portugaises, & les engageât par de grandes recompenses à être les maîtresses des Dames de sa Cour, & à leur enseigner à coudre, à broder, à lire, & tous les autres exercices convenables à leur sexe.

Elle n'abandonnoit pas pour cela le

ſoin de ſes armées, elle faiſoit de frequentes revûës, elle y paroiſſoit vetuë & armée comme une Amazone, & vouloit que les Dames de ſon Palais s'exerçaſſent à tirer de l'arc, à l'ancer le javelot, afin de pouvoir ſe trouver dans les occaſions de guerre, où elle ſe ſeroit trouvée.

La haine qu'elle avoit autrefois contre les enfans, ſe changea en une tendreſſe merveilleuſe ; & elle diſoit quelquefois, qu'elle regarderoit comme une grace ſinguliere, ſi Dieu lui donnoit un fils, dont elle pût faire un bon Chrétien & un bon Roi.

Elle ordonna que toutes les femmes auroient la poitrine couverte, ſur-tout à l'Egliſe & dans les ruës, & qu'elles ne paroîtroient jamais dans cette nudité qu'elle avoit alors en horreur. Il eſt vrai que cette Ordonnance avoit des difficultés, ſur-tout à la campagne à cauſe de la pauvreté du païs. Elle y ſuppléoit ſouvent ; mais elle faiſoit châtier celles dans qui elle ſçavoit qu'il y avoit de la negligence, & diſoit qu'elle étoit obligée à cette rigueur, pour ne pas ouvrir la pote au libertinage, qui eſt une ſuite de cette indecence.

Il eſt vrai qu'elle aimoit le faſte & les

ajuſtemens, & quoiqu'elle fût vieille, elle s'habilloit & ſe paroit avec autant de ſoin qu'une jeune perſonne auroit pû faire. Elle portoit ſouvent un petit caſque leger tout chargé de plumes, ce qui marquoit que les années n'avoient pas éteint ſon humeur guerriere. Elle ſe ſervoit aſſés ſouvent de certaines étoffes qu'on fait dans le païs, qui ſont de très-bon goût & fort fines, ou bien de certaines toiles de cotton qui viennent de l'Iſle de Saint Thomé. Elle employoit auſſi les plus beaux draps d'Europe, & les brocards les plus riches. Quelquefois elle n'avoit pour habillement que deux pagnes, l'une attachée ſur les reins qui lui pendoit juſqu'en terre, & l'autre en guiſe de manteau ou d'écharpe qui lui couvroit les épaules, & ſe croiſoit ſur la poitrine. Ces pagnes ſe font dans le païs, elles ſont décorce d'arbres ſi fines, & ſi variées, que le plus beau ſatin d'Europe n'en approche pas, & d'un ſi grand prix, qu'il n'y avoit autrefois que les Rois & les Reines qui en puſſent porter, c'étoit-là ſon vêtement ordinaire, quand elle donnoit Audiance aux Ambaſſadeurs Etrangers, ou quand elle recevoit les hommages de ſes ſujets, elle avoit alors

la Couronne ſur la tête, & tenoit à la mains un bâton couvert de velours & garni de petites ſonnettes d'argent, qui lui ſervoit de ſceptre.

Elle ſortoit quelquefois de ſon Palais vêtuë à la mode du païs, & elle y retournoit habillée à la Portugaiſe. Elle avoit toûjours des colliers d'or, de perles, de diamans, des bracelets & des chaînes de pieds. Depuis ſa converſion, elle n'en portoit point qui n'euſent été benis par un Prêtre, voulant que leur benediction prit la place des benedictions ſupperſtitieuſes, que les Singhilles donnoient à ces ornemens dans le tems de l'Idolâtrie.

Les Européens faiſoient quelquefois préſent à la Reine de certaines chaînes de faux corail & de verre, quoiqu'elle connût bien le peu de valeur de ces préſens, elle les portoit par politeſſe quelques momens, & puis elle les donnoit à ſes femmes de ſervice. Elle vouloit que tous ſes ſujets Chrétiens, portaſſent au col un Roſaire ou un Agnus Dei, ſur-tout dans les batailles, afin qu'en cas de mort, on pût diſtinguer les Chrétiens de ceux qui ne l'étoient pas, & leur donner la ſepulture Eccleſiaſtique.

Elle aimoit la chaſſe, & s'y exerçoit, quoique chargée d'années, comme quand elle étoit jeune. Elle diſoit que cet exercice étoit bon pour la ſanté, & qu'étant une image de la guerre, il falloit s'y plaire & s'y exercer, afin d'être toûjours en état de prendre les armes, & de ſoûtenir les guerres qui ſont inévitables dans un Etat environné d'ennemis & de jaloux. Auſſi malgré la devotion & la pieté qu'on admiroit dans ſa conduite, on remarquoit qu'elle n'avoit rien perdu de ſon genie guerrier & martial.

Elle eût de grandes guerres à ſoûtenir contre ſes voiſins, & même contre ſes ſujets, dont l'eſprit turbulent & changeant, les porta aſſés ſouvent à la revolte. Elle défit à platte-coûture les uns & les autres, & quoiqu'elle fut contrainte d'uſer de rigueur dans ces occaſions, on remarquoit pourtant, qu'elle y mêloit une douceur, qu'elle n'avoit point avant ſon retour à l'Egliſe.

Elle étoit un jour reſoluë de punir à toute rigueur quelques rebelles. Le Pere Jean-Antoine lui fit des remontrances, & obtint qu'elle modera beaucoup la Sentence qu'elle avoit portée contre eux; mais le même Pere lui

ayant porté des plaintes quelques jours après contre certains Idolâtres entêtés, qui ne ſe contentoient pas de vivres dans leurs anciens deſordres; mais qui tâchoient encore d'y attirer les nouveaux Chrétiens, elle lui dit: *Je ſuis ravie, mon Pere, que l'experience vous faſſe connoître le grand préjudice que ma douceur peut apporter aux affaires de la Religion. Sçachez que la rigueur ſeule eſt capable de deraciner les mauvaiſes coûtumes, de ces gens-ci; parce que, où la raiſon ne domine point, il faut que le châtiment corrige la mauvaiſe volonté des ſujets. Vous êtes mon maître, je vous ai choiſi pour mettre un frein à mes paſſions, je reçois vos avertiſſemens, & je veux toûjours dépendre de vos conſeils; mais dans ces occaſions, je ſuis obligée de me comporter comme vous me l'avez conſeillée autrefois avec tant d'empreſſement. Il faut auſſi que vous diſſimuliés quelquefois pour ne pas m'obliger à prendre des reſolutions violentes. J'ai bien lieu de n'être pas contente, même de mon mari, ma jalouſie eſt bien fondée. Dans un autre tems, je l'aurois fait châtier avec rigueur de ſon infidélité; je veux feindre de ne m'en pas appercevoir; afin d'éprouver ſi la*

grace que je lui fais, pourra rendre ſages ceux dont vous vous plaignés. J'eſpere de venir à bout un jour de ſoumettre à ma volonté, le genie mauvais, & la freneſie de mes ſujets, avec d'autant plus de raiſon, que quand j'ambraſſai la malheureuſe Secte des Giagues, pas un d'eux ne vouloit la ſuivre, & à la fin pourtant ils y vinrent tous; & vous ſçavez, quelle reputation je m'étois acquiſe. J'eſpere donc que Dieu me fera la grace, que ceux qui m'ont ſuivis dans le mal me ſuivront auſſi dans le bien.

La Cour de la Reine étoit auſſi nombreuſe qu'aucune Cour des Souverains d'Europe. Elle eſt compoſée de perſonnes à qui les dignités ſeules & les charges donnent le rang, & les prerogatives de la Nobleſſe; on n'en connoît point d'autre. L'ancienneté des familles n'y ſert de rien, ils ſont tous regardés comme eſclaves, il n'y a que les charges qui les tirent de ce rang, & ils y retombent auſſi-tôt qu'ils font quelque faute qui les jettent dans la diſgrace de la Reine. Quand la Reine étoit Giague, elle nommoit un homme & une femme à chaque charge. Il ne falloit point compter ſur les protections n'y ſur la faveur, c'étoit le

merite ſeul qui faiſoit l'avancement. La Reine a trois cens femmes à ſon ſervice, elles ſervent dix à dix pendant dix jours, & pendant ce tems, elles ne s'éloignent jamais de ſa perſonne.

A moins qu'elle ne fut malade, elle mangeoit toûjours en public. C'étoit ſous le portique, où elle donnoit Audiance qu'on mettoit le couvert. En voici la cérémonie.

On étendoit ſur le plancher un grand tapis ou une belle natte du païs, on le couvroit d'une grande nappe de toile d'Europe, ou bien de ces toiles d'écorce qu'on fabrique dans le païs. Elle s'aſſeoit ſur un couſſin ou ſur les talons, elle n'avoit ni ſerviette ni culliere ni couteau ni fourchette, on ne la ſervoit pour l'ordinaire, que de la vaiſſelle de terre. Elle prenoit ſans façon dans les plats avec la main la viande, la mettoit par morceaux, & mangeoit Quand elle mangeoit à l'Européenne, elle avoit une table élevée, un fauteüil, & toute la vaiſſelle étoit d'argent ou de vermeil. Elle parloit pendant ſon repos aux Dames, & aux Officiers qui l'environnoient, & leur jettoit des pieces de viande qu'ils recevoient avec reſpect & les mangeoient ſur le champ.

Tom. 4. pag. 262.

Zingha.

Le Pere Jean-Antoine nous assûre, qu'on lui servit un jour jusqu'à quatre-vingt plats. Il fut surpris qu'entre les mets les plus délicats, il y avoit de petits lezards, des sauterelles, des grillots, & autres semblables animaux; & entre les autres un plat de souris rôties avec le poil & la peau, comme les chasseurs les avoient prises. La Reine qui vit que le Pere sourioit de ce mets, le pressa d'en goûter au moins une, & le Pere s'en excusant avec respect, elle lui dit : *Les Européens ne sçavent pas que ce sont des morceaux friands.*

Quand elle buvoit, tous les assistans battoient des mains, & faisoient de leurs doigts comme des castagnettes, & un de ses premiers Officiers, lui pressoit avec le doigt index de la main, le gros doigt du pied gauche, pour signifier que ses sujets souhaitoient, que la nourriture qu'elle prenoit, se répandit par tout son corps depuis la tête jusqu'à l'extrêmité des pieds.

Le Général Ginga Mona, mari de sa sœur, prosterné à ses pieds ramassoit avec soin les os & les arêtes des restes de la Reine, & après les avoir bien succés, il les alloit cacher en terre, de peur qu'ils ne

fuſſent trouvés, & ne ſerviſſent à faire quelque malefice contre la Reine.

La vivacité de l'eſprit de cette Princeſſe paroiſſoit dans les queſtions qu'elle propoſoit aux aſſiſtans, & comme elle avoit toûjours des eſpions fidéles qui l'avertiſſoient de tout ce qui ſe paſſoit, il arrivoit ſouvent qu'elle découvroit des choſes qu'on tenoit fort ſecretes, ce qui faiſoit qu'on étoit perſuadé qu'elle pénetroit dans les ſecrets des cœurs.

Lorſqu'elle avoit mangée, elle diſtribuoit elle-même ſes reſtes à ſes courtiſans, & il y avoit toûjours pour nourrir un grand nombre de perſonnes.

Le Pere Jean-Antoine s'étonnant un jour qu'elle prenoit cette peine, & lui diſant qu'elle ſe rabaiſſoit trop, elle lui répondit; *Vous autres Européens, vous avés des attentions ſuperfluës, pour des choſe que vous appellés politeſſes, & vous ne pourriés pas gagner par-là l'affection des ſujets, comme font les Princes Négres. Avec peu de dépenſe, & en leur donnant des reſtes, ils ſe croyent honorés, & ne prennent pas garde ſi la main qui leur donne eſt nette ou non, ils ne conſiderene que la bonne volonté de celui qui leur donne.*

Lorſqu'elle

Lorſqu'elle recevoit des Etrangers de conſequence, elle mangeoit à l'Européenne, elle étoit aſſiſe ſur ſon trône, ſes Officiers, & ſes Dames richement vêtuës à la Portugaiſe, la ſervoient comme on ſert en Europe; mais cela lui arrivoit rarement, elle n'aimoit pas les coûtumes qui la gênoient.

La Reine n'avoit point d'écuries, parce qu'on ne ſe ſert ni de chevaux, ni d'Anes, ni de Mulets dans tous ces païs. Il n'y a que quelques Portugais à Loanda qui en entretiennent, plus pour la pompe que pour le beſoin. Au lieu de chevaux, on a des eſclaves forts, robuſtes, & bons pietons, qui ſont entretenus dans des caſes particulieres, & toûjours prêts pour le ſervice de la Cour, ſoit pour porter les perſonnes dans un hamac, ſoit pour porter les lettres. Ils ont un Sur-Intendant qui diſpoſe d'eux, & qui leur donne les ordres. Quand il s'agit de porter quelqu'un ils les envoyent ſur la route comme des relais, afin qu'ils ſoient en état de continuer le voyage, avec une ſi grande diligence, qu'ils font juſqu'à trente lieuës, & quelquefois davantage par jour; & quand ceux qu'ils portent ont ſoin de leur donner à boire de l'eau-de-vie ou du vin,

ils font une diligence incroyable, & plus qu'un bon cheval ne pourroit faire. Mais les porteurs ordinaires ont leurs journées marquées, & n'en font pas davantage.

Entre les Edits rigoureux que la Reine avoit fait publier, il y en avoit un qui ordonnoit ſous de ſeveres peines, que ceux qui avoient connoiſſance de quelque malade qui fut en danger, euſſent à en avertir le Miſſionnaire avec obligation de l'accompagner & de l'aider dans le voyage.

La Reine fut avertie une nuit, qu'une de ſes femmes de ſervice, qui demeuroit à un mille de la ville, étoit dangereuſement malade, elle envoya auſſi-tôt ſon Interprete avec quatre eſclaves porteurs, pour y tranſporter un des Peres : un d'eux y fut ; mais il ne pût rien tirer de cette femme, elle ne voulut jamais ſe confeſſer, pas même écoûter, ou répondre à l'Interprete. Elle mourut dans l'impenitence. Un de ces eſclaves étant revenus accuſa un de ſes compagnons, de n'avoir pas fait ſon devoir en cette occaſion. Il auroit été châtié, car la Reine vouloit être obéïe ponctuellement ; mais le Pere ayant pris ſa deffenſe & prouvé la fauſſeté de l'accuſation, la

peine tomba ſur le calomniateur. La Reine ordonna que le cadavre de la femme fut jetté aux bêtes. En cela & en une infinité d'autres choſes on ne pouvoit aſſés admirer le zele de cette Princeſſe pour la Religion.

Ses ſoins aſſidus ne l'empéchoient pas d'être extrêmement attentive à une infinité d'autres choſes; elle veilloit ſur ſa maiſon comme ſi elle n'avoit point eu d'autre affaire. Elle avoit une mémoire admirable, elle n'oublioit jamais rien, les moindres circonſtances des tems, des lieux, des perſonnes lui étoient toûjours preſentées. Elle étoit naturellement fiere, hautaine, dure & ſevere; mais le Chriſtianiſme lui avoit inſpiré des ſentimens de douceur, de compaſſion, & quoique la barbarie de ſes ſujets qui vouloient être conduits avec une verge de fer, l'obligea aſſez ſouvent de ſortir des bornes de la moderation qu'elle s'étoit preſcrites, on remarquoit qu'elle ſe faiſoit violence dans ces occaſions; mais elle s'y trouvoit obligée, & dans certains cas, elle ſçavoit fort bien traiter comme des eſclaves, ceux qui s'écartoient notablement de leur devoir, quand même ils euſſent été Princes de ſon ſang.

Elle étoit d'une grande exactitude

pour l'adminiſtration de la juſtice. Il eſt vrai qu'elle avoit eû des raiſons pour la commettre à un ſeul homme d'un eſprit borné ; mais qui étoit d'ailleurs homme de bien. C'étoit devant lui que ſe portoient toutes les cauſes civiles, & comme il n'y a pas dans ce païs de Loix municipales, ce pauvre Juge rendoit ſouvent des Jugemens qui faiſoient pitié, plûtôt par la crainte de mal faire, que dans le deſſein de nuire à perſonne. On ne manquoit pas d'en appeller à la Reine, & le Juge aſſiſtoit à genoux à la reviſion, & à la caſſation de ſes Sentences.

Quand aux cauſes criminelles, elles étoient portées immediatement au Tribunal de la Reine, qui les decidoit ſouverainement & ſans appel, & ſes jugemens étoient auſſi-tôt ſuivis de l'execution.

On s'étonnoit quelquefois qu'elle ſemblât diſſimuler les fautes des Grands; mais elle avoit ſes manieres de les punir, elle n'y employoit ſouvent qu'un coup d'œil, un regard ſevere, ou une parole, qui faiſoit plus de peine à ces gens que les châtimens les plus rigoureux ne leur en euſſent pû faire, parce qu'ils craignoient plus que toutes choſes la diſgrace de leur Maî-

treſſe, qui d'un moment à l'autre pouvoit les précipiter de la plus haute fortune dans l'état le plus miſerable, & les reduire à la condition des eſclaves. Nous en avons vû un exemple dans le Gouverneur de Caffucci.

Elle étoit toûjours en garde contre les Européens, qu'on appelle ſimplement les blancs en ce païs là : elle ſe défioit d'eux, & ne les admettoit jamais dans ſa confiance. Il n'y avoit que les Capucins exceptés de cette regle générale, de ſorte que quand elle étoit avertie qu'il venoit des Ambaſſadeurs avec une grande ſuite de gens, ſous pretexte de leur faire honneur : elle faiſoit prendre les armes à ſes gens, alloit au-devant, & écoûtoit leurs propoſitions, toûjours en état de ſe deffendre s'ils avoient eu quelque mauvais deſſein.

Tous les ſujets de l'Etat, hommes & femmes, étoient obligés d'aller en perſonne trois fois la ſemaine cultiver les terres de la Reine. On en partageoit le travail aux Nobles comme au peuple, ceux-ci travailloient, & les autres commandoient, & avoient l'inſpection ſur les travaux. Ils pouvoient travailler les autres jours pour leur

compte, bien entendu pourtant, que la Reine étoit la maîtreſſe abſoluë de tout ce qu'ils avoient.

Outre cette obligation, ils ſe trouvoient indiſpenſablement dans la grande place devant le portique d'Audience pour y recevoir la benediction de Sa Majeſté. Cette benediction depuis ſa converſion, étoit une priere qu'elle adreſſoit à Dieu pour ſes ſujets. Ils étoient content quand elle la leur donnoit; mais c'étoit un ſupplice pour ceux qui en étoient exclus. Au reſte, elle traitoit avec beaucoup d'équité les habitans de ſa capitale, & elle recommandoit ſouvent à ſes Gouverneurs d'en uſer de même; mais ils y manquoient encore plus ſouvent, parce que l'avarice, & la cruauté ſont les caracteres de ces gens-là.

Le preſent le plus agréable qu'elle pouvoit faire à un ſujet qui lui avoit rendu des ſervices bien conſiderables dans la guerre, c'étoit de lui donner un arc dont elle ſe fût ſervie. Ils regardoient cela comme une faveur, & la demandoient avec empreſſement, quand ils croyoient l'avoir meritée. Ils étoient perſuadés que l'attouchement des mains de la Reine, imprimoit dans cet arc une vertu qui fai-

ſoit, que celui qui s'en ſervoit ne le tiroit jamais à faux, & qu'il étoit invincible. L'experience journaliere les auroit dû guerir de cette imagination; mais elle étoit ſi profondement gravée dans leurs eſprits, qu'ils en rejettoient toûjours la faute ſur eux-mêmes, & jamais ſur cet arc, qui ſelon eux étoit infaillible.

L'on vît ſous le Gouvernement de cette Princeſſe; c'eſt-à-dire, depuis ſa converſion, l'Idolâtrie détruite dans ſes Etats, auſſi-bien que le culte ſuperſtitieux que les Giagues rendoient aux os de leurs deffunts, les Sacrifices de victimes humaines, & les feſtins des mêmes chairs. Elle y avoit pourvû par des Edits extrêmement rigoureux, & elle avoit un ſoin extrême d'être avertie ſi on y contrevenoit. Il eſt vrai qu'elle ne s'étoit point trouvée à la tête de ſes troupes dans des batailles, qu'une fois depuis l'année 1657. de ſorte qu'il lui avoit été preſque impoſſible de retrancher tout-à-fait cet abus à cauſe de la demangeaiſon prodigieuſe qu'avoient ſes ſujets de manger de la chaire humaine; mais quand elle le ſçavoit, il n'y avoit point de quartier pour ceux qui étoient tombés dans cet excès; & quand les Officiers

ne l'avoient pas empêché, ou n'avoient pas puni les coupables, elle s'en prenoit à eux, les caſſoit & les reduiſoit dans un état qui leur étoit plus douloureux que la mort.

Le penchant que tous ces peuples ont à l'Idolâtrie & à la ſuperſtition, rendoit les Miſſionnaires extrêmement retenus dans la diſtribution des cires benites, & des reliques des Saints Martyrs.

La Reine parlant un jour des coûtumes impies des Giagues, & déteſtant leur cruauté dans le maſſacre qu'ils faiſoient de tant de créatures humaines dans leurs funeſtes tombos, elle déclara qu'elle deffendoit abſoluëment qu'on fit rien de ſemblable pour elle après ſa mort. Le Général Ginga Mona qui étoit préſent, crût faire bien ſa Cour, en lui diſant, que ſi ce malheur arrivoit, tous ſes ſujets voudroient mourir avec elle, & ſervir de victimes à ſon *Tombo*; c'eſt-à-dire à ſa pompe funebre. Elle le regarda d'un œil irrité, & lui dit, *ſi vous penſés comme vous parlés vous vous en repentirez, je donnerai de ſi bons ordres, que ſi contre ma volonté on fait un Tombo, on commencera le maſſacre par les premieres perſonnes, & vous ſe-*

rez à la tête ; puiſque vous êtes aſsés hardi pour avancer une ſemblable propoſition. En effet, elle détermina quelque choſe ſur cela avec ſes Miniſtres, ce qui faiſoit craindre à ce General, comme il l'a dit depuis pluſieurs fois, les reſolutions de la Reine, étant bien reſolu de ne lui jamais contredire quand elle diroit quelque choſe.

Elle avoit tellement avancé les affaires de la Religion que le ſigne de notre redemption ſe voïoit par tout, dans les places publiques, & ſur les maiſons ; c'étoit le grand étandart des armées, il étoit ſur tous les drapeaux. On l'adoroit par tout où on le rencontroit, & ces nouveaux Chrétiens à l'exemple de ceux de la primitive Egliſe, le faiſoient frequemment ſur leur front & ſur leur poitrine. Les Mochuqui qui ſont les inſtruments dont on ſe ſert à la guerre, ſervoient à exciter le peuple à venir à l'Egliſe, & les inſtruments de muſique qui avoient ſervi ſi longtems aux danſes deshonêtes qui étoient ſi fort du goût de ces peuples, étoient deſtinés à proferer des Hymnes Eccleſiaſtiques qui reveilloient la pieté des Fidéles.

La Reine ordonna, que les priſonniers de guerre qui voudroient ſe con-

vertir & recevoir le Baptême, fuſſent à la diſpoſition des Miſſionnaires, qui les employoient au ſervice manuel des Egliſes, à cultiver des terres, & à porter du bois & autres choſes aux pauvres ; & par cette adreſſe, cette habille Princeſſe pourvût aux beſoins d'une quantité de pauvres qui n'étoient plus en état de travailler pour gagner leur vie.

Elle anéantit encore un abus conſiderable qui étoit dans les hommes comme dans les femmes : c'étoit un ſoin exhorbitant que les deux ſexes avoient de leurs cheveux ; ils employoient un temps infini à les peigner, les mettre en petites treſſes, les orner de plumes & de menilles, & les couvrir de poudre de ſenteur.

La veneration qu'elle avoit pour les Religieux, paſſa à ſes peuples : du plus loin qu'ils en appercevoient, ils ſe mettoient à genoux, battoient des mains, ſe proſternoient, quand il étoit proche d'eux, & ne ſe relevoient pas qu'ils n'euſſent reçû leur benediction. La longueur des chemins, leurs difficultés, les dangers qu'il y a dans les voyages, n'étoient pas capables de les retenir chez eux. Ils quittoient tout dès qu'ils ſçavoient qu'un Miſſionnaire parcouroit une Province, pour

le venir trouver, écoûter les inſtructions, preſenter leurs enfans au Baptême, & le demander pour eux, quand ils ne l'avoient pas encore reçû.

Malgré les Edits rigoureux de la Reine contre les Singhilles, il y en eut un qui fut aſſés temeraire pour venir à Matamba, & pour s'inſinuer dans quelques maiſons. Il fut bientôt découvert & pris, la Reine le condamna à être brûlé vif. L'horreur de ce ſupplice contre lequel ſon Démon n'avoit point de préſervatif l'épouvanta, les Capucins l'allerent exhorter à reconnoître le vrai Dieu, & à demander le Baptême. Il leur répondit, qu'il lui importoit peu ce qu'on lui voudroit faire croire, pourvû qu'on lui ſauva la vie. Quoique cette réponſe marqua peu de diſpoſition au Chriſtianiſme, les Capucins intercederent ſi puiſſamment pour lui, que la Reine changea la peine du feu en celle du foüet; & a être relegué aux mines de l'Amerique. Il fut donc conduit & attaché au milieu de la place, où cinquante jeunes gens, forts & vigoureux le foüeterent ſi bien qu'il penſa mourir ſous les coups. Quand il fut gueri, on l'envoya aux mines de

Rio Janneiro dans le Breſil ; mais ce miſerable pouſſé par le deſeſpoir ſe precipita dans la mer & ſe noya.

Cet exemple n'ayant pas fait l'impreſſion qu'il devoit faire ſur d'autres Singhilles, il y en eût trois qui vinrent la nuit dans une maiſon de la ville, où ils avoient été appellés pour guerir un malade par leurs preſtiges. Le Pere Superieur qui en fut averti, alla avec main forte, les fit prendre, & bien enchaîner, & les fit conduire devant la Reine, qui les condamna à la peine du préceden, & non ſeulement eux, mais encore tous ceux de la maiſon, où ils avoient été appellés. Elle ne fit grace qu'à une femme qui étoit groſſe, de peur que ſon enfant n'en ſouffrit.

On ne peut croire combien les Négres craignent d'être envoyés à l'Amerique. Ils ſe ſont imaginés que les blancs ne les achettent que pour les manger. Il a fallut pour les détromper en faire revenir de l'Amerique, pour les aſſurer qu'on ne les mange point, & qu'on ſe contente de les faire travailler ; mais ce travail dur & continuel, eſt pour eux une peine inſupportable, à cauſe de la pareſſe qui eſt un de leurs vices dominants.

Un jour le Pere Superieur envoya à la Reine un gros fagot de choſes à l'uſage des Singhilles, avec un vilain Idole que ſes Officiers avoient enlevés à un Singhille, qui demeuroit hors de la ville qu'ils avoient laiſſé échapper. La Reine ne comprenant pas pourquoi il lui envoyoit toutes ces choſes, lui manda de venir à la Cour afin de l'apprendre de ſa bouche; il y fut, & lui dit qu'il étoit de ſa Grandeur de faire tout rendre à ce Singhille, puiſque malgré ſes ordres ſes Officiers ſouffroient qu'il demeura ſi près de ſa demeure Royale, & qu'il continua à ſeduire les peuples; ce qui pouvoit faire croire que Sa Majeſté y donnoit quelque eſpece de conſentement. La Reine ſentit vivement toute la force de ce reproche, & ayant fait venir ſes Officiers, leur dit, que ſi avant le coucher du Soleil, ils ne lui remettoient ce miſerable qu'ils favoriſoient, comme il étoit évident, ils verroient au lever du Soleil un exemple terrible de ſa juſtice. Ils n'eurent garde de s'y expoſer, quelques heures après il le lui amenerent bien lié avec de groſſes cordes: elle le fit foüetter d'importance par toutes les ruës de la ville, & puis le condam-

na aux mines des l'Amerique.

Lorſque cette Princeſſe fit bâtir la grande Egliſe de Sainte Marie de Matamba, & qu'il arrivoit quelque leger accident, elle diſoit que c'étoit l'ouvrage du Démon. Le Pere Superieur eût beaucoup de peine à lui perſuader le contraire; enfin il en vint à bout, il lui conſeilla de défendre à tous ceux qui y travailloient, de porter ſur eux des amulettes pour être preſervés des dangers qu'ils couroient dans la conſtruction de ce bâtiment, qui étant bien plus haut qu'il n'y en avoit jamais eu dans le païs, expoſoit ceux qui y travailloient à de plus grands inconveniens, ſur-tout par le peu d'adreſſe des maîtres Charpentiers, Maſſons, & Couvreurs.

Par un ſecours particulier de Dieu, il n'y arriva aucun accident conſiderable, ce qui obligeoit la Reine & les Miſſionnaires à en rendre à Dieu de frequentes actions de grace. On remarqua dans la fabrique de cette Egliſe deux choſes qui tenoient beaucoup du prodige. La premiere ſervit à détromper ces peuples de la confiance qu'ils avoient aux amulettes de leurs Singhilles; puiſqu'ils connurent évidamment, que ceux qui s'étoient

chargés de ces mauvaiſes drogues à la honte du nom de Chétien qu'ils avoient reçû au Baptême, avoient toûjours quelque avanture deſagréable, au lieu que ceux qui portoient avec foi & devotion des Roſaires, ou des croix, ou des médailles benites, n'avoient jamais aucune diſgrace.

La ſeconde, fut le zéle digne d'admiration que ces peuples montroient pour ce ſaint Edifice ? Et comment auroient-ils pû faire autrement, ils avoient toûjours la Reine à leur tête. Elle étoit la premiere, qui ſans faire attention à ſa dignité & à ſon âge tiroit les pierres de la carriere qu'elle avoit découverte : elle aidoit à les porter juſqu'au lieu où pluſieurs centaines d'eſclaves les venoient prendre, pour les tranſporter au lieu où l'on bâtiſſoit l'Egliſe, qui en étoit diſtant de trois lieuës : pour les animer elle en chargeoit ſur ſes épaules Royales : s'il falloit abattre un arbre, elle y donnoit le premier coup de hache. Elle ſe rendoit la compagne de ſes ouvriers, elle chantoit avec eux, elle leur diſtribuoit elle-même des vivres, elle leur donnoit à boire, tantôt du vin de Palme, & tantôt du vin d'Europe : elle entretenoit des joüeurs d'in-

trumens, afin d'entretenir la joye parmi ces ouvriers; parce qu'elle connoiſſoit en perfection le genie de ſes peuples, qui ſemblables aux chameaux ne marchent jamais mieux, que lorſqu'ils ſont accompagnés du ſon de quelques inſtrumens. Et d'ailleurs, comment n'auroient-ils pas oubliés leur lenteur & leur pareſſe naturelle, voyant que leur Souveraine s'épargnoit moins que pas un autre dans les travaux les plus rudes, & qu'elle y étoit plus aſſiduë que le meilleur picqueur ne l'eſt en Europe.

La difficulté du tranſport des pierres celle de les tailler, auſſi-bien que les bois, conſomma trois années entieres, de ſorte que l'édifice ne fut achevé qu'au commencement du mois d'Août 1663.

La Reine de l'avis du Pere Superieur, choiſit le douziéme du même mois pour la benediction ſolemnelle de la nouvelle Egliſe. Elle y fit inviter ſes ſujets, ſes vaſſaux, & les Etrangers qui s'y rendoient tous en très-grand nombre. Elle eût ſoin de leur ſubſiſtance. Il y avoit deux Chapelles à côté du grand Autel, celle de la droite fut conſacrée au Crucifix merveilleux dont nous avons déja parlé pluſieurs fois, qui étoit toûjours couverte de trois

rideaux magnifiques; & celle de la gauche au Roſaire de la Sainte Vierge; & le grand Autel à Dieu ſous l'invocation de la Sainte Vierge. On y plaça un grand tableau copié ſur celui de Sainte Marie Majeure, à côté duquel on mit les tableaux de Saint François & de Saint Antoine de Portugal ou de Padouë. Le Pere Superieur déclara qu'il y célébreroit la premiere Meſſe le 15. du même mois, jour conſacré à l'Aſſomption de la Sainte Vierge.

On fit le jour ſuivant la Tranſlation ſolemnelle du Saint Crucifix, qui étoit demeuré dans la Chapelle de Sainte Anne au Palais à la grand Egliſe. La Reine aſſiſta avec toute ſa Cour, à cette cérémonie, elle commença par un diſcours excellent que le Pere Superieur prononça, dans lequel il fit voir les graces ſingulieres, & les avantages que Dieu répandoit ſur le Royaume en lui faiſant connoître ſon Saint Nom, & en le retirant de l'abîme des crimes & des deſordres, où il étoit plongé depuis ſi long-tems. Il leur en fit le détail, & ſans rien exagerer, il leur fit connoître combien ils devoient eſtimer cette faveur, dont ils s'étoient rendus ſi indignes.

La Meſſe ſuivit le Sermon, à la

fin de laquelle le Pere Superieur ayant pris avec reſpect le Saint Crucifix, il en donna la benediction au peuple, qui à l'exemple de la Reine étoit proſterné le viſage contre terre. Après cela il ſuivit la Proceſſion qui fit le tour de la place, au bruit de pluſieurs décharges de la mouſqueterie, & au ſon de toutes ſortes d'inſtrumens. La Reine ſuivoit le Crucifix un cierge à la main, elle en avoit fait diſtribuer à toute ſa Cour, qui étoit ce jour-là en habits de Fête, dont la joye fut augmentée par les largeſſes que la Reine fit à ſes Officiers & à tout ſon peuple.

La Proceſſion étant arrivée à l'Egliſe, on chanta quelques Hymnes, & le Pere après avoir donné une ſeconde benediction avec le Saint Crucifix, le plaça ſur l'Autel qui lui étoit préparé, & le couvrît de trois rideaux.

Il arriva un accident la veille de l'Aſſomption qui merite d'être rapporté ici, parce qu'il ſert à faire connoître la duplicité des Négres, & combien il y a peu de fond à faire ſur leur converſion.

Deux Officiers étoient malades depuis quelques jours, ſans qu'ils euſſent

fait avertir le Pere. Leurs maladies s'étant augmentée, le Pere en eût avis, il y courût; mais il ne pût rien gagner sur ces malheureux, qui déclarerent nettement, qu'ils vouloient mourir dans leur ancienne Religion, & qu'ils n'avoient reçû le Baptême, que par complaisance pour la Reine. Il eût beau prêcher, il ne pût rien gagner, ils moururent impenitens & Idolâtres.

Malgré cela leurs parens vinrent faire instance au Pere de les enterrer dans le Cimetiere beni. Il le refusa absolument, & ayant appris qu'ils se disposoient à faire un Tombo à leur honneur, il en donna avis à la Reine qui le deffendit. Ils furent obligés de les enterrer hors du Cimetiere des Chrétiens, ce qui ne contentant pas encore le Pere Superieur, il obtint de la Reine qu'elle deffendit les pleurs que ces peuples ont accoûtumé de répandre à la mort des Grands. La Reine lui accorda cette satisfaction, & elle déclara que si cela arrivoit une autrefois, elle feroit jetter les cadavres à la riviere ou aux bêtes.

Les fonctions dans la nouvelle Eglise étant achevées, le Pere Superieur resolut de faire une tournée dans le

Royaume, il en parla à la Reine qui loüa ſon deſſein, & lui donna deux Officiers pour l'accompagner, ſon Secretaire pour lui ſervir d'Interprete & de Catechiſte, une bonne eſcor- & tous les gens de ſervice, dont ils pouvoient avoir beſoin. Ils partirent de Matamba le deuxiéme Septembre de la même année 1663.

Mais leur voyage ne fut pas auſſi long qu'ils l'auroient ſouhaité, vû l'abondante recolte qu'ils faiſoient. Le Pere Superieur fut rappellé avec empreſſement, pour venir ſecourir la Reine qui étoit tombée dangereuſement malade. Il reçût Courriers ſur Courriers, d'autant que la Princeſſe n'avoit confiance qu'en lui, & que ſes compagnons étoient auſſi malades. Il fit une diligence extraordinaire, & arriva à Matamba le 14. Octobre.

Il trouva la Reine malade d'une grande inflammation de gorge, de ſorte qu'elle ne parloit qu'avec beaucoup de peine, ſes paroles étant entrecoupées & fort baſſes.

Il l'exhorta à la penitence & à la confiance en Dieu, & la fit ſouvenir que le deffunt Pere Antoine de Gaëte, l'avoit une fois guerie du même mal, en lui appliquant une Image de la Sain-

te Vierge. Elle consentit de se servir encore du même remede, on le lui appliqua, & sur le champ elle se trouva beaucoup soulagée ; la liberté de la parole lui revint, & elle l'employa à remercier Dieu & sa Sainte Mere, cette grace répandit la joye dans toute la ville.

Mais la Reine ne se crût pas tout-à-fait guerie, elle ne parloit que de sa mort prochaine, & contre son ordinaire, elle abandonna le soin des affaires temporelles, pour s'appliquer toute entiere à celles de son salut.

Le Pere Superieur craignant que cette application continuelle n'augmenta son mal, tâchoit de l'en distraire un peu, en lui parlant des choses qu'il sçavoit lui être agréables ; mais elle qui sentoit que l'inflammation s'étoit répanduë sur sa poitrine, lui disoit : *Mon Pere, je sens mon mal, le moment approche qui me détrompera, & après la mort malheureuse de mes deux Officiers, c'est envain qu'on me voudroit flatter d'avoir à vivre plus que les autres. Que diront bientôt ces gens qui me regardoient comme immortelle, ou qui eû égard à la force de mon temperament, me prenoient pour une Déesse. Ah mon Pere ! je ne suis comme les autres qu'*

une charrogne, & un ſac de vers & de pourriture. Ce que j'ai en propre, c'eſt un très-grand nombre de pechés, ſur leſquels je dois être jugée au tribunal de Dieu. Je mourrai bientôt, & quoiqu'on s'imagine que je ſuis mieux, je ſens que je neſuis pas guerie, & que je ne puis pas vivre.

On s'apperçût en effet que l'inflammation avoit gagnée la poitrine. Elle ſe manifeſta encore par une violente douleur au côté gauche, accompagnée d'une fiévre aiguë. Ses Medecins lui appliquerent le 14. Decembre une emplâtre de porcelaine, qui au lieu de lui donner du ſoulagement augmenta ſon mal, ce qui lui fit dire : *C'eſt préſentement, Mon Pere, que je ſens que mon mal eſt ſans remede, il ne faut pas me flatter, je vous prie de ne me pas abandonner dans ce paſſage redoutable, je ſouhaite de le faire dans une conſtance inébranlable dans la Foi Catholique, & je veux que vous me diſiés librement tout ce que je dois faire.*

La maladie de la Reine augmentant de jour en jour, le Pere Superieur ſe trouva dans de grandes inquietudes; parce qu'il ſçavoit la mauvaiſe coûtume de ce païs, qui eſt, que les Grands ſe rendent abſolument maîtres des ma-

lades, & ne laiſſent en approcher que ceux qui peuvent être favorables à leurs deſſeins, qui pour l'ordinaire ſont pernicieux au ſalut.

Il venoit d'en voir un exemple funeſte en la perſonne du Seigneur de la Province d'Imbuilla, qui ayant toûjours vêcu en bon Chrétien, fut tellement obſedé par les Grands de ſon Etat, qu'il étoit mort ſans Sacremens, & ſans Prêtres, à qui on avoit refuſé l'entrée, & qu'ils avoient enterré ſelon le rit impie des Giagues, diſant que cela convenoit à ſa qualité & au reſpect qu'on devoit à ſes Ancêtres.

Il craignoit avec raiſon, que la même choſe n'arrivât à la Reine. Il prit le parti de s'aboucher avec ſes principaux Conſeillers, afin de découvrir quels étoient leurs ſentimens; précaution d'autant plus neceſſaire, qu'il ſçavoit qu'il y en avoit parmi-eux, qui n'étoient Chrétiens que de nom; & que d'ailleurs les Souverains qui ſe trouvent en cet état, ne peuvent rien déterminer qu'ils ne l'ayent propoſé, & fait agréer à leur Conſeil.

Il en reçût de bonnes paroles, mais fort vagues, & fort à double ſens, ce qui ne l'étonna pas connoiſſant la du-

plicité de ces gens là, & ſçachant d'ailleurs qu'ils avoient dit, qu'après la mort de la Reine, les choſes reprendroient leurs ancien train.

C'eſt pourquoi, il entra dans la chambre de la Reine, & lui dit en particulier tout ce qu'elle avoit à faire dans cette occaſion: après quoi, il entendit ſa confeſſion, & ayant célébré la Meſſe dans la Chapelle de Sainte Anne, il lui porta en cérémonie le Saint Viatique. Il fit entrer avec lui les quatre premiers Conſeillers de la Reine, leur déclarant qu'ils devoient venir recevoir les derniers ordres de Sa Majeſté.

Lorſqu'ils furent entrés, & qu'il eût mis le Saint Ciboire ſur une table avec des lumieres, la Reine lui demanda un peu de tems pour parler à ſes Miniſtres, & leur adreſſant la parole avec fermeté, elle leur dit: *Qu'elle remercioit Dieu, de ce qu'elle mouroit dans les ſentimens de la Foi Catholique, que ſi elle ſouhaitoit de vivre, ce n'étoit que pour la ſoûtenir, & la dilater dans toutes ſes Provinces, & même au-delà, qu'à la verité elle étoit fâchée de ne pas laiſſer un fils qui lui ſuccedâ dans ſon Royaume & dans le zéle qu'elle avoit pour l'honneur de la*

Divine

Divine Majeſté, devant laquelle elle alloit paroître dans peu d'heures, pour lui rendre compte d'elle-même, & de ſon Etat, qu'elle deteſtoit de tout ſon cœur la mauvaiſe vie qu'elle avoit menée, & les coûtumes impies des Giagues qu'elle avoit ſuivies. Qu'elle ſe repentoit du ſang innocent qu'elle avoit répandu, & d'avoir été la cauſe du ſcandalle, & de la damnation de tant de gens.

La difficulté de parler, l'ayant obligée d'interrompre ſon diſcours, elle ſe repoſa quelques momens, & ayant repris des forces, elle ſe tourna du côté du nommé Tendala, qui étoit ſon premier Miniſtre, & Viceroi du Royaume pendant l'Interregne, elle lui dit; *Vous trouvés le Royaume en bon état & en paix, tachés de le conſerver comme vous le trouvés, le moyen le plus ſûr, & l'unique, eſt de deffendre avec vigueur la cauſe de Dieu, en éloignant ſes ennemis, & en protegeant les Prêtres & les Miſſionnaires; parce que c'eſt de leur vigilance & de leur pieté, que dépend le ſalut de l'Etat & la proſperité des ſujets. J'en charge votre fidélité, & celle de mon Interprete, dont le principal devoir a été de ſervir de Catechiſte, & d'expliquer*

la Doctrine de Jesus-Christ. Quant à ma personne, je me suis abandonnée entierement entre les mains de mon Confesseur, en nommant expressement le Pere Superieur, & je veux que pour ma sepulture, & mes funerailles, on suive exactement les ordres qu'il donnera.

Après ces mots, elle se tourna vers le Saint Ciboire, & les yeux baignés de larmes, elle pria le Pere de lui faire voir son Dieu & son Sauveur. Il le fit, & s'étant approché de la malade, tenant la Sainte hostie sur le Ciboire, elle fit des actes si tendres de contrition, de Foi, d'amour, & de soumission à la Divine volonté, qu'elle tira des larmes & des soupirs de toute l'assemblée. Elle ajoûta qu'elle mouroit, & qu'elle vouloit être enterrée selon le rit & les saintes coûtumes de l'Eglise Catholique. Elle reçût ensuite le Saint Viatique avec une pieté & une reverence extraordinaire. Elle pria en silence pendant quelque tems, après quoi elle reposa un peu.

Les Ministres étant sortis de la chambre de la Reine, eurent une longue conference sur la succession à la Couronne: mais avant de rien décider, ils envoyerent des exprès à tous

les Gouverneurs des Provinces frontieres, qui leur porterent les ordres de faire prendre les armes à toutes les Milices, pour empêcher la fuite des eſclaves, & de ceux qui craignant d'être ſacrifiés aux funerailles de la Reine, cherchoient à ſe mettre en ſûreté. Les Dames de la Cour n'étoient pas ſans crainte ; elles étoient comme hors d'elles-mêmes ; elle venoient & revenoient ſe recommander au Pere Superieur, afin de n'être pas enterrées avec leur Maîtreſſe.

La maladie s'étant augmentée ſur le midi, le Pere Superieur ſe mit auprès du lit, reſolu de ne la point abandonner dans cette extrêmité, comme elle l'en prioit inſtamment. Mais s'étant trouvée un peu mieux vers le ſoir, on obligea le Pere Superieur d'aller ſe repoſer; il eut de la peine à s'y reſoudre : mais conſiderant qu'elle avoit encore beaucoup de force, il ſe retira à l'Hoſpice où il prit un peu de nourriture & dormit quelque tems, après s'être recommandé à ſon bon Ange, afin qu'il pût aſſiſter la Reine dans ce paſſage.

Il ſe ſentit effectivement éveillé d'une maniere extraordinaire, comme ſi quelqu'un lui eût dit de

retourner auprès de la malade : il ſe leva & entendit ſonner à la porte. C'étoient le Secretaire, & l'Interprete de la Reine qui le venoient chercher, & qui lui dirent que le mal preſſoit. Il courut avec eux au Palais, il entra dans la chambre de la Reine, qu'il trouva ſi mal, qu'il jugea qu'elle n'avoit plus que quelques momens à vivre.

Elle avoit encore toute ſa raiſon, elle ne parloit qu'avec beaucoup de difficulté & demanda l'Extrême-Onction. Il la conſola, lui fit faire des actes de contrition, d'amour de Dieu, de reſignation : elle les fit avec une grande devotion, tenant toûjours ſon crucifix entre les bras : elle reçût l'Extrême-Onction avec une connoiſſance parfaite, répondant aux prieres autant que ſa foibleſſe le lui permettoit. Enfin le 17. Decembre 1663. elle rendit l'eſprit vers le point du jour, ſans agonie, âgée de quatre-vingt un an & quelques mois.

On doubla les gardes autour du Palais dès qu'elle fut morte, & on ne permit à perſonne d'y entrer de tout le jour & de la nuit ſuivante. La mort de la Reine n'ayant pû être plus long-tems cachée, le Conſeil d'Etat la fit

annoncer le dix-neuf au matin avec les cérémonies ordinaires, & ſur le champ ayant fait aſſembler le peuple ſur la grande place, on déclara que Donna Barbara, ſœur de la deffunte, avoit été élûë pour lui ſucceder. On lui mit entre les mains, l'arc & les fleches, qui ſont les marques de la Royauté. On l'éleva de terre, afin que tout le monde la vît & lui rendît hommage. La déclaration de la mort de la Reine remplit tout le peuple d'une triſteſſe infinie; on n'entendit plus que des cris & des hurlemens, ſans que la nouvelle Reine parût les conſoler de la perte que l'Etat avoit faite.

Cependant le Pere Superieur faiſoit preparer le coffre, dans lequel on devoit enfermer le corps de la deffunte, & ſe ſouvenant qu'elle avoit demandé pluſieurs fois, d'être revêtuë de l'habit de Capucin, que le Pere Antoine de Gaëte lui avoit donné, il alla au Palais pour l'en faire revêtir. Il trouva qu'on l'avoit revêtuë de ſes habits Royaux les plus précieux. Elle étoit étenduë ſur un brancard couvert d'un brocard d'or, dont les coins croiſés ſur ſa poitrine, étoient attachés avec une agraphe de pierreries. Elle avoit ſur la tête un petit caſque ceint

d'une couronne d'or, tout garni de plumes de differentes couleurs, elle avoit des tours de corail, & de groſſes perles au col, de riches pendans aux oreilles, les bras juſqu'aux coudes, & les jambes juſqu'aux talons, étoient chargés de cercles d'or & de crins d'élephant treſſés fort ingenieuſement, ce qui eſt un ornement des plus ſuperbes dans le païs; elle avoit aux pieds de petites ſandalles de velours rouge fermées d'un bouton de corail, & elle étoit toute environnée de fleurs.

Le Pere Superieur la fit revêtir de l'habit de Capucin qu'elle avoit ſouhaité, & lui fit mettre dans les mains ſon Roſaire & ſon crucifix.

Elle fut expoſée ſur ſon lit de parade dans le ſalon des Audiances vers les deux heures après midi, afin que tout le monde la pût voir commodement.

Le lit étoit couvert d'un grand drap du païs appellé Gabu, elle y étoit comme aſſiſe, appuyée ſur un riche couſſin, que ſon page d'honneur immobille comme une ſtatuë, ſoûtint pendant pluſieurs heures. Un peuple infini vint voir la Reine, pendant que les Miſſionnaires aidés par quelques gens du païs, qui avoient apris à lire

re les caracteres Européens, recitoient l'Office des Morts autour du corps.

On avoit cru d'abord que le Conſeil la tiendroit ainſi expoſée tout le jour ſuivant; car quoi qu'on fût alors dans la ſaiſon la plus chaude de l'année, elle avoit été ſi bien embaumée, qu'il n'y avoit point à craindre que le corps rendît aucune mauvaiſe odeur, & d'ailleurs on brûloit continuellement une ſi grande quantité de parfums qu'il étoit impoſſible qu'on s'apperçût d'aucune mauvaiſe odeur.

On fut ſurpris que les Miniſtres envoyerent avertir, que pour ne pas retarder la joye de l'exaltation de la nouvelle Reine, ils avoient reſolu de faire mettre le corps en terre au coucher du ſoleil.

On vit donc venir cent ſoldats joüeurs d'inſtrumens de guerre, qui commencerent la plus effroyable & la plus diſcordante muſique qui ſe puiſſe imaginer, plus propre à étourdir les oreilles, qu'à exciter la compaſſion & la douleur; ils étoient à la tête des Milices, qui les armes renverſées formoient deux gros corps ſur la grande place, & qui au moment que le brancard paſſa devant eux ſe mirent en état de donner un combat.

Le Clergé composé des Missionnaires & des Chantres, suivoit la croix en chantant les prieres accoûtumées. Ils étoient suivis du brancard porté par douze des plus notables Confreres du Rosaire.

Dès que le corps parut, le peuple donna des marques de joye; parce que la voyant assise, ils s'imaginerent que leur Reine étoit ressuscitée; mais voyant qu'elle ne leur donnoit point la benediction comme elle avoit coûtume de faire, quand elle sortoit en cérémonie, ils reconnurent qu'elle étoit réellement morte, & s'abandonnerent à la plus grande douleur. Alors les cris & les hurlemens étoufferent le bruit des instrumens, ils se jetterent par terre, se couvrirent la tête de poussiere, & la mêlant avec leurs larmes; ils déplorerent la perte qu'ils venoient de faire de cette Princesse incomparable.

Planche de l'enterrement de la Reine. L. 178.

Ce ne fut pas sans peine que le convoi fit le tour de la place, & qu'il entra dans l'Eglise de Sainte Anne. La fosse y étoit préparée: elle avoit douze palmes de profondeur & dix-huit en quarré. Les murs étoient tapissés comme ceux d'un cabinet d'une Princesse avec des étoffes de soye rele-

vées d'or, le fond étoit couvert de belle nattes, ſur leſquelles on avoit étendu un riche tapis. On avoit diſpoſé autour de l'endroit que devoit occuper le cercüeil, une grande quantité de meubles précieux, de riches habits, des couronnes Royales, des chaînes de corail, des vaſes d'argent, des pieces de toille d'Hollande, de velours, des ſpontons, des arcs, des fleches, & cent autres choſes, & généralement tout ce qui avoit été à l'uſage de la deffunte, dont ſelon les Loix du païs, il n'étoit permis à perſonne de ſe ſervir.

Le Lieutenant Général étoit préſent à cette cérémonie, ſelon le devoir de ſa Charge; c'étoit à lui à reconnoître le corps, & à le conſigner aux Dames du Palais, qui devoient le renfermer dans le coffre.

Cet Officier ayant demandé au Pere Superieur, s'il y avoit encore quelque cérémonie à faire, & s'il étoit content; & ayant ſçû qu'il l'étoit, il fit appeller un certain nombre de ces Dames pour venir faire leur ſervice.

On auroit dû s'attendre qu'il y auroit des difficultés entre elles, pour l'honneur de rendre ce dernier ſervice à leur Maîtreſſe, on vit tout le contraire. Ces pauvres femmes étoient

tellement saisies de la peur d'être enterrées vives avec le cadavre, qu'elles s'enfuyoient & se cachoient, & quoique le Pere leur pût dire pour les rassurer, il n'en pût jamais venir à bout, qu'après les avoir fait assurer par le Lieutenant Général, qu'il ne leur arriveroit rien de fâcheux; avec tout cela, il ne fut jamais possible de les faire descendre dans le caveau.

On apporta le coffre; il étoit couvert, & doublé de velours cramoisi. Le Pere Superieur mit sous la tête de la Reine, une lame de plomb avec une inscription en caracteres latins, qui étoient gravés de maniere, qu'ils perçoient des deux côtés. On mit le corps dans le coffre & on le couvrit de trois suaires de drap rouge, violet & noir, sur chacun desquels il y avoit une grande croix de satin blanc. C'étoit l'ouvrage d'un Portugais, que la Reine entretenoit à son service, & qui délivra les Négres de faire toutes ces choses, dont ils ne sont pas capables. On attacha le dessus du coffre, il n'y avoit plus qu'à le descendre dans le caveau, & c'étoit aux Dames à l'y poser; mais elles s'enfuirent de nouveau. Le Frere Ignace & le Frere Gabriël y descendirent pour elles. On

fit deſcendre le coffre avec des cordes, & ils le placerent comme il falloit.

Ce qu'on mit dans le tombeau de la Reine, valoit au moins ſeize mille écus Romains, ſomme conſiderable pour le païs, où les richeſſes des Grands & même des Rois, ne conſiſtent que dans le grand nombre de leurs eſclaves, & dans le Domaine abſolu, deſpotique & tyrannique, qu'ils ont ſur les biens de leurs ſujets.

Les deux Religieux étant ſortis du caveau, les Dames qui étoient revenuës, les Pages, les Officiers, les Courtiſans, prirent la fuite encore une fois, de ſorte que le Pere Superieur avec ſes compagnons, fut obligé de jetter la terre dans le caveau pour le remplir, & de l'égaller au niveau du reſte du pavé. Dès que cela fut fait, les fugitifs revinrent & paſſerent la nuit à pleurer la mort de leur Maîtreſſe.

Le lendemain matin, on fit les obſeques, on chanta l'Office des deffunts & la Meſſe. La nouvelle Reine y aſſiſta avec une Cour nombreuſe en deüil. Toutes les Milices étoient ſous les armes, & pouſſoient des cris de triſteſſe qui interrompoient ſouvent le ſervice.

Dès que les fonctions Eccleſiaſtiques furent achevées, les Officiers de guerre vinrent en corps demander au Pere Superieur la permiſſion de célébrer un Tombo public, diſant qu'il n'étoit pas juſte de priver de cet honneur une Princeſſe à qui toute la Nation étoit ſi redevable, que les ſoldats le demandoient avec inſtance, & qu'il y avoit du danger à le leur refuſer.

Cette propoſition embaraſſa beaucoup le Pere, il craignit avec raiſon qu'un refus abſolu ne les portât à quelque reſolution violente. Il conſulta un peu en lui-même, il vit que le pouvoir que la Reine deffunte lui avoit donné, ne ſeroit pas appuyé par la nouvelle Reine, dont il connoiſſoit la foibleſſe. Il reſolut prudemment de tirer de cette mauvaiſe affaire le meilleur parti qu'il pourroit. Il dit d'abord à ces Officiers qu'il les prioit de ſe ſouvenir des dernieres volontés de la Reine, qui avoit expreſſément deffendu que l'on fît pour elle aucune des cérémonies, qui avoient été en uſage parmi les Giagues, & qu'ils lui avoient promis de s'y conformer. Ils lui répondirent qu'ils s'en ſouvenoient bien, mais qu'ils n'en étoient plus les maîtres, & qu'il y avoit à craindre que les ſoldats ne ſe

revoltaſſent & ne fiſſent bien du mal.

Le Pere voyant que la reſolution étoit priſe, & qu'il ne gagneroit rien en s'y oppoſant, leur dit qu'il y conſentoit; mais à condition qu'on ne feroit qu'une cérémonie Militaire, ſans effuſion de ſang, ſoit d'hommes, des femmes, ou d'animaux, & qu'on s'abſtiendroit des danſes impudiques. Ce temperamment leur plût, ils s'en contenterent, & promirent au Pere de l'obſerver.

Les ſoldats à qui on fit part de cette reſolution s'en contenterent & témoignerent leur joye par de grands cris & par le ſon des inſtrumens.

Auſſi-tôt on vit d'un côté de la place ſept à huit mille hommes rangés en bataille, & de l'autre côté autant de femmes & d'enfans. La nouvelle Reine y vint accompagnée d'une groſſe Cour, on donna à chaque Officier ſon département. On dreſſa avec une extrême diligence neuf cens cabannes diſpoſées par quartiers comme une ville, à chacune deſquelles on mit une garde de cent ſoldats.

Toutes les diſpoſitions étant faites, le premier Officier Général courant par le milieu de l'armée, commença

à crier de toutes ſes forces, & d'un ton lugubre, *le*, *le*, *le*, ces paroles ſignifient tantôt au ſecours, tantôt à l'aide, tantôt elles ſervent à impoſer ſilence, & quelquefois pour donner l'allarme. Toute l'armée répeta auſſi-tôt ces mêmes ſyllabes, & pour lors elles ſignifient que tout le monde eſt en ordre.

Alors le même Officier repliqua qu'il faiſoit ſçavoir à tous les ſujets du Royaume de Matamba, que la Reine Zingha, leur très-pieuſe & très-Chrétienne Reine étoit morte, par l'ordre irrevocable du Ciel.

A cette funeſte nouvelle, on entendit de tous côtés des cris & des gemiſſemens, il ſembloit que le deſeſpoir de la perte qu'ils avoient faite les alloit porter à la mort. On ſonna l'allarme, & auſſi-tôt les ſoldats commencerent à repreſenter avec les plus vives expreſſions, toutes les actions martialles de la Reine deffunte; ils imitoient ſa maniere de diſpoſer ſes troupes, de donner la bataille, de forcer les ennemis, de les pourſuivre, ils feignoient des retraites, des fuites, d'être tués, de demeurer priſonniers, de ſe ſauver, de ſe réunir, d'attaquer des poſtes; & ils faiſoient tous ces mouvemens avec tant de juſteſſe

& d'art, qu'il faut les avoir vû pour ſe perſuader que des barbares en ſoient capables.

Il eſt vrai que la pouſſiere qu'ils faiſoient élever, ôtoit une partie du plaiſir qu'on auroit eu ſans cela. A la fin de chaque acte, les ſoldats venoient devant leurs Capitaines, la fleche ſur l'arc tendu en criant, *Puté*, *Puté*, ce qui veut dire en abregé, vive votre Reine, je ſuis prêt de donner ma vie pour la deffendre contre ſes ennemis.

Les Miniſtres d'Etat & de conſcience, repreſenterent à leur tour, tout ce qu'ils avoient accoûtumé de faire du vivant de la Reine: ils tenoient conſeil, on y debattoit des affaires, on rendoit des Jugemens, & il ſembloit qu'on alloit executer des Arrêts.

Les Dames & les femmes de ſervice du Palais, firent leur partie dans cette eſpece de comedie: on les voyoit fort affairées à préparer tout ce qui étoit de leur ſervice, & à la fin, quand on leur annonçoit qu'elles travailloient en vain; parce que la Reine étoit morte, elles entroient dans un deſeſpoir qu'il ſeroit difficile d'exprimer; elles pleuroient, elles

s'arrachoient les cheveux, elles s'égratignoient, elles hurloient, il ſembloit qu'on ne pourroit jamais venir à bout de les conſoler. On doit dire à leur loüange qu'elles firent excellemment bien leur partie.

Il ne manquoit qu'un Tombo pour contenter entierement ces peuples avides de la chair humaine; la Reine y ſuppléa par un banquet ſplendide, qu'elle fit à toutes ſes troupes & à ſon peuple, & elle ſe trouva en état de le faire, par les grands préſens qu'on lui apporta de tous côtés en venant la reconnoître & lui rendre hommage.

Ces honneurs funebres durerent ſix jours, pendant leſquels il fut impoſſible aux Miſſionnaires de les faire venir à l'Egliſe. Ils finirent à la fin au grand contentement du Pere Superieur, qui publia que l'on devoit faire pendant les huit jours qui ſuivirent les obſeques pour la Reine deffunte. Comme ce peuple deſœuvré aime les fêtes, de quelque eſpece qu'elles ſoient, il n'eût pas de peine à les y attirer. On chantoit tous les jours l'Office des deffunts, & la Grande-Meſſe, après laquelle on faiſoit les aſperſions, & les encenſemens ordinaires autour du Catafalque magnifi-

que, qu'on avoit élevé au milieu de la grande Egliſe, il étoit chargé de cierges. L'Egliſe toute tenduë de noir, étoit ornée de feſtons de palmes entremêlés de lumieres. La Cour pourvût abondamment à ces dépenſes, en fourniſſant les tentures, la cire, les parfums, & tout ce qui pouvoit rendre la cérémonie plus auguſte. Le concours des Grands & du peuple étoit toûjours très-grand, & on entendoit à chaque fois les mêmes ſanglots, & les mêmes cris; ils empêchoient ſouvent le chant des Pſeaumes, & le Pere Superieur étoit obligé d'impoſer ſilence, en leur diſant que la deffunte avoit plus beſoin de leurs prieres que de leurs pleurs.

Les Courtiſans & les gens de diſtinction, alloient ſouvent jetter de l'eau benite ſur la ſepulture de la Reine, & y reciter quelques prieres. Quelqu'uns dirent au Pere Superieur, qu'ils avoient une grande confiance en elle, ils les en reprit, & leur dit, qu'il ne falloit adreſſer des prieres qu'à Dieu & aux Saints qui étoient déclarés tels par le jugement de l'Egliſe: ils s'en abſtinrent, mais il ne pût empêcher qu'ils n'entretinſſent, jour & nuit des flambeaux allumés autour de la

ſepulture comme on le pratique en quelques lieux aux monumens des Rois, & comme cela lui paroiſſoit encore un peu ſuſpect, ils l'aſſurerent qu'ils ne le faiſoient que par reſpect pour la Majeſté Royale. Ils députerent même deux jeunes Pages, & un nombre de femmes, qui avoient ſoin d'entretenir l'Egliſe bien propre, d'y brûler des parfums, & de répandre ſur le plancher des poudres de ſenteur.

Nous finirons ici l'hiſtoire de la célébre Reine Anne Zingha, & nous parlerons de Donna Barbara ſa ſœur, qui porta après elle la Couronne du Royaume de Matamba.

Nous ne repréſenterons point ce que nous avons dit de cette Princeſſe, dans pluſieurs endroits de ce Livre, comme elle reçût le Baptême à Loanda en 1625. ni comme elle fut deux fois priſonniere des Portugais; non plus que de ſon mariage infortuné avec le Général Dom Antoine Zingha Mona, ni de quelle maniere elle fut déclarée Reine. Il nous reſte à faire le détail de la ſeconde proclamation, qui fut faite de la même Princeſſe, quand elle prit le Gouvernement de l'Etat.

Son mari y avoit beaucoup contribué, moins par l'affection qu'il lui portoit, que par la crainte que cette dignité ne lui échapât à lui-même, comme il avoit deſſein de l'uſurper ou du vivant de la Reine Barbe, qui étant preſque aveugle, n'étoit guere propre au Gouvernement de l'Etat, ou du moins, afin de ſe rendre maître des affaires, & de faire tout ce qu'il voudroit ſous le nom de ſon épouſe.

Les obſeques de la deffunte Reine étant achevés, on jugea qu'il étoit tems de redonner au peuple la joye que la mort de la Reine lui avoit ôtée.

La nouvelle Reine fut portée ſur ſon thrône qu'on avoit placé à l'entrée du ſalon des Audiances. Elle avoit ſur la tête une eſpece de bonnet ou de caſque leger très-riche, orné de pierreries & de plumes, qui faiſoient un très-bel effet, il en pendoit un joyau de prix qui tomboit ſur ſon front. Elle étoit couverte de deux pagnes de très-riche étoffe, dont l'une qui lui ſervoit de juppe alloit juſqu'aux pieds, & l'autre qui étoit ſon manteau Royal, lui couvroit les épaules, & étoit attaché ſur ſa poitrine avec une agraffe de pierreries, & traînoit par derriere juſqu'à terre : elle avoit

ſur le bras gauche une peau de tigre, qui a été de tout tems la marque Royale des Rois de Congo, & tenoit de la droite l'arc & les fleches comme ſon Sceptre.

Dans cet état, on ordonna que tout le monde vînt lui rendre hommage.

Homma. rendu à la Reine Barbe.

La premiere perſonne qui ſe preſenta, fut la fille de la Princeſſe Muango-a-Matamba, autrefois Souveraine, ou Tiranne du Royaume, dont nous avons parlé au commencement de l'Hiſtoire de la Reine Anne Zingha. Cette Princeſſe ſe proſterna aux pieds du thrône, ſe jetta pluſieurs fois de la pouſſiere, & après avoir reconnu la Reine pour ſa Souveraine, & lui avoir promis obéïſſance, elle ſe retira.

Le Général Dom Antoine Zingha Mona, ſuivit cette Princeſſe, il fit les mêmes cérémonies; mais il le fit d'une maniere ſi gênée, qu'il fut aiſé de s'appercevoir qu'il les faiſoit par force, & en ſe faiſant une extrême violence. Les Miniſtres vinrent après lui, les Officiers les ſuivirent, ils furent ſuivis des gens de diſtinction, qui n'avoient point de charge; & enfin les troupes & le peuple firent les mêmes choſes, ſans s'approcher du thrône de la Reine pour éviter la confuſion.

Après cet acte les premiers de la Cour mirent la Reine sur un brancard, & la porterent sur leurs épaules à un autre thrône qui étoit élevé devant la porte de la grande Eglise. Le Pere Superieur étoit à côté d'elle dans ces cérémonies : elle l'en avoit prié la veille, parce qu'elle avoit une entiere confiance en lui, & que se défiant de son mari, elle craignoit qu'il ne fît quelque entrepriſe contre elle, dont elle jugeoit qu'il n'y avoit perſonne qui pût la garantir que ce Religieux, dont elle connoiſſoit la prudence, la généroſité & la fermeté.

Les troupes au nombre de ſept mille hommes partagés en deux corps, firent un combat feint à l'honneur de leur Souveraine, dont ils s'acquitterent à merveille, après quoi ils lui demanderent ſa benediction, & quand ils l'eurent reçûë, ils crierent pluſieurs fois, *vive notre Reine éternellement.*

On croyoit la cérémonie achevée, quand on vit tout d'un coup les ſoldats courir avec impetuoſité à la porte de la ville, comme ſi les ennemis s'y fuſſent préſentés pour y entrer & la ſaccager; ils firent hors de la ville un ſecond combat, après lequel rentrant comme s'ils euſſent remporté

une victoire complette, ils ſe préſenterent devant la Reine, l'aſſurerent que ſes ennemis étoient vaincus & mis en fuite, qu'elle vêcut contente, & qu'ils avoient en même tems chaſſé l'eſprit de la Reine deffunte de tous les environs de la ville.

Le Pere demanda tout bas à la Reine, ce qu'elle penſoit de cette momerie? Elle lui répondit ſur le champ: *Soyés aſſuré, mon Pere, que ſi Dieu m'a ôté la vûë des choſes de la terre en m'ôtant l'uſage de mes yeux, il m'a conſervé par ſa miſericorde ceux de l'ame, qui me reglëront en toutes choſes par les lumieres de la Foi, que je tâcherai de conſerver dans toute ſa pureté: je ne me livre point du tout aux menſonges de ces gens, & j'eſpere qu'ils ne me tromperont jamais. Il eſt vrai que je ſuis obligée de diſſimuler dans les conjonctures préſentes; parce que mon autorité n'eſt guere bien affermie; mais je viendrai à mes fins, & vous vous appercevrés que je ſçaurai mettre ſous les pieds ces ſortes de vanités, pour correſpondre à mon Divin Redempteur, dont je porte les bontés profondement gravées dans mon cœur.*

La coûtume des ſoldats étoit d'achever cette cérémonie, en courant à la

maiſon où étoit mort le dernier Roi ou Reine, & de tuer la premiere perſonne qu'ils y rencontroient, ſe perſuadant que ce maſſacre empêchoit l'eſprit du deffunt de venir inquieter les Courtiſans. Dieu permit qu'ils s'abſtinrent de ce meurtre, dont ils ſe firent un merite auprès du Pere Superieur, diſant, qu'ils ne l'avoient pas fait à cauſe de lui, en échange de ce qu'il leur avoit permis de faire toutes les autres cérémonies, à condition qu'ils ne répandroient point du ſang humain.

Telle fut la fin de cette cérémonie, après laquelle on porta la Reine dans l'appartement de la deffunte contre la coûtume immemoriale de la Nation, qui eſt de le brûler & d'en bâtir un autre, afin d'ôter à l'eſprit de la deffunte le prétexte de venir moleſter ceux qu'il voit occuper l'appartement dont il ſe ſervoit; car on croit dans ce païs-là, que les eſprits des deffunts ſont méchans, jaloux & envieux des biens, dont les vivans joüiſſent.

On n'avoit pas manqué, auſſi-tôt après le décès de la Reine Anne, d'envoyer en donner avis à tous les Princes circonvoiſins. On peut croire qu'on n'avoit pas oublié le Viceroi d'Ango-

la : c'étoit alors Dom André Vidal de Negrero. L'Officier qu'on lui envoya, pour lui donner avis de la mort de la Reine, avoit ordre de renouveller la paix, & l'alliance reciproque, qui étoit entre les deux Etats. En conſequence le Viceroi fit faire des obſeques magnifique pour la deffunte dans l'Egliſe des Capucins de la Capitale. Il y aſſiſta en grand habit de deüil, avec toute ſa Cour, les Conſeillers, les Magiſtrats & toute la Nobleſſe, après quoi il députa deux Gentilshommes à Matamba, l'un pour faire les complimens de condoleance ſur la mort de la Reine, & l'autre ceux de congratulation pour l'élevation au thrône, de ſa ſœur Donna Barbara, à laquelle ſuivant la pratique de ces païs, il envoya des preſens magnifiques.

Les Princes même envoyerent à la nouvelle Reine des Ambaſſadeurs & des preſens. Ses ſujets en firent autant, de ſorte qu'elle reçût des vivres en abondance, des draps de ſoye, des tapis, des toiles, des vins, & des liqueurs d'Europe, des ajuſtemens, un grand nombre d'Eſclaves, & autres choſes, dont on faiſoit monter la valeur à plus de ſept mille écus Romains.

Mais la Reine étoit dans un âge avancé

avancé, qui étoit pour elle une maladie incurable, outre cela, elle avoit une migraine preſque continuelle avec de grands vomiſſemens, auſquels ſe joignit une enflure de jambes extrêmement douloureuſe; ſes Medecins la voyoient tous les jours, & faiſoient de longues conſultations ſur ſes maux. L'enflure des jambes étoit ce qui les intriguoit davantage: leurs remedes étoient inutiles, & leurs conſultations ſans fruit; lorſqu'un d'eux s'aviſa d'aſſurer avec l'effronterie d'un charlatan, que c'étoit l'eſprit de la Reine Zingha, qui lui cauſoit ce mal; parce qu'il étoit irrité de ce qu'on avoit negligé de faire en ſon honneur ce qu'on avoit coûtume de faire pour les autres Souverains, que l'unique moyen de la guerir, étoit que la Reine ſortît de l'appartement de la deffunte, qu'elle occupoit, afin que l'eſprit vagabond & inquiet ne l'y trouvant plus, cherchât autre part à répandre ſes mauvaiſes influences. Les autres Medecins applaudirent à cette folle déciſion, & ſçurent ſi bien perſuader cette Princeſſe trop credulle, qu'elle ſortit ſur le champ du Palais & alla demeurer dans ſa premiere maiſon.

Le Pere Superieur fut informé ſur

le champ de cette Ordonnance de la Faculté ; il differa pourtant de l'aller voir juſqu'à trois jours après, & lui ayant demandé comment elle ſe portoit, & pourquoi elle avoit changé de demeure, elle lui avoüa ſincerement tout ce qui s'étoit paſſé, ce qu'elle avoit fait par le conſeil de ces ſots de Medecins, & lui dit qu'au lieu d'en recevoir du ſoulagement elle ſe trouvoit plus mal qu'auparavant.

Le Pere qui ſe ſentoit vivement touché de la faute que la Reine avoit faite, en donnant ſi legerement dans ce conſeil plein de ſuperſtition, la lui remontra avec des termes ſi vifs, lui fit voir combien il déplaiſoit à Dieu, de voir qu'elle ſe livroit aux conſeils de ces Idolâtres inſenſés, & l'exhorta à retourner, ſans délai au Palais Royal, qu'elle avoit quitté à leur perſuaſion : elle le fit ſur le champ, & ſans aucune replique.

Mais quand ſes Conſeillers & ſes Médecins, virent qu'elle avoit plus de confiance & de déference pour les conſeils du Pere, que pour les leurs, ils répandirent de tous côtés, que comme il avoit procuré la mort à Donna Anna, que tout le monde ſçavoit devoir être immortelle, par

ſciences occultes, il vouloit encore ôter la vie à Donna Barbara, par les mêmes ſtratagêmes, & ils firent ſi bien, qu'ils le perſuaderent même à la Reine. Ils convinrent cependant qu'il y avoit encore un remede; c'étoit de prendre tous les inſtrumens de fer, dont on s'étoit ſervi pour faire la foſſe de la Reine deffunte, & d'en faire des anneaux pour mettre aux jambes de la Reine regnante, qui ſeroient un préſervatif efficace contre les malefices du Miſſionnaire; mais qui empêcheroient encore l'eſprit de Zingha de lui nuire, quand même elle habiteroit dans la même chambre, & qu'elle coucheroit dans le même lit.

Cette pauvre Princeſſe foible & crédule, les crût, on enleva les pelles & les hoyaux, on en fit des anneaux, & on lui en environna les jambes. La Reine étant venuë à l'Egliſe deux jours après, accompagnée de toute ſa Cour, & ſur-tout de ceux qui avoient reſolu de la pervertir, & qui pour cet effet, étoient toûjours à ſes côtés, le Superieur qui l'étoit allé recevoir à la porte, & lui préſenter de l'eau benite, apperçût tous ces anneaux, il en fut affligé autant comme on peut ſe l'imaginer, il dit la Meſſe

& reconduiſit la Reine à la porte de l'Egliſe ; aprés quoi il ſe retira dans ſa cellule, le cœur percé de douleur, de ce qu'il avoit vû. Il pria ardemment le Seigneur de lui inſpirer ce qu'il devoit faire, lui paroiſſant qu'il y avoit beaucoup à craindre pour la Religion dans cette occaſion.

Il fut au Palais l'après midi, & ſe preſenta à l'Audiance publique, parce que les Miniſtres lui avoient fait dire, qu'il n'en devoit plus eſperer d'autres, & que toutes les Audiances particulieres lui étoient interdites ; il ne laiſſa pas de lui en demander une, où il n'y eût que ſon Secretaire pour témoin, elle la lui accorda.

Alors il la reprit vivement, de ce qu'après tant de graces qu'elle avoit reçûës de Dieu, elle abandonnoit ainſi lâchement la Religion Catholique, & ſe mettoit dans un danger évident de perdre ſon corps & ſon ame, en s'abandonnant à une veritable Apoſtaſie, qui la feroit tomber dans le dernier des malheurs, elle & tout ſon peuple, qui ne manqueroit pas de l'imiter. Il ajoûta que ces anneaux étoient des inventions du Démon, inutiles à la ſanté du corps, & infiniment préjudiciables à celle de ſon ame, que ſon

miniſtere l'obligeoit à l'en avertir & à lui dire, que ſi elle continuoit à porter ces anneaux, il étoit reſolu d'abandonner le païs, s'il ne pouvoit y ſacrifier ſa vie, & répandre tout ſon ſang, pour la deffenſe de la Religion, ſeule veritable & Divine qu'il y avoit prêchée.

La Reine confuſe au dernier point, jetta un profond ſoupir, & lui dit, *Mon Pere, je ſuis femme & cela ſuffit pour être obligée de confeſſer, que je ſuis extrêmement foible. Mon thrône eſt chancelant, je ſuis privée de la vûë, je ſuis chargée de maladies, mes Miniſtres ſont mes maîtres, je ſuis tranniſée de celui qui me doit toute ſa fortune. Que cela vous faſſe juger ſi la faute que j'ai faite ne merite pas quelque indulgence. Je vous aſſure que c'eſt contre ma volonté qu'on m'a mis aux jambes ces ſacrileges ornemens. Je les regarde comme d'infames marques de ſervitude. Je n'ai aucune confiance, & je n'en aurai jamais à l'Idolle Ingiſſi, à qui ils ſont conſacrés. Oüi mon Pere, je les ai en abomination. Le courage que m'inſpire votre juſte réprehenſion, qui eſt digne d'un Miſſionnaire de Dieu, fait que je vous promets, qu'avant le coucher du Soleil, tous ces anneaux vous ſeront*

remis, afin que vous en disposiés à votre volonté.

Elle tint parole, elle lui envoya tous ces anneaux par son Secretaire.

Quand les ennemis de la Religion, eurent appris ce que le Superieur avoit gagné sur l'esprit de la Reine, on ne peut exprimer quelle fut leur rage. Ils dissimulerent cependant quelques semaines, esperant de gagner peu à peu la Reine, & d'obliger le Pere Superieur à se relâcher aussi de son côté. Mais voyant qu'ils ne faisoient aucun progrès ni du côté de la Reine, ni du côté du Pere, ils leverent le masque, & firent une assemblée dans laquelle ils introduisirent plusieurs Gangas Idolâtres, Singhilles & autres gens de pareille étoffe, qui s'étoient tenus cachés dans differens endroits du Royaume, depuis la conversion de la deffunte Reine, dans laquelle il fut resolu que l'on déclareroit que les Missionnaires étoient des assassins, & comme tels bannis pour toûjours de l'Etat, que les Loix étrangeres, c'est-à-dire la Loi Chrétienne seroient abolies, qu'on raseroit tous les édifices des Chrétiens, qu'on aboliroit leurs coûtumes comme diametralement opposées à la liberté des hommes, qu'on retabliroit les anciens rits des Gia-

gues, qu'on remettroit ſur pied le Chilombo ; qu'on égorgeroit des victimes humaines à l'honneur des Idoles. Que chaque particulier pourroit prendre autant de femmes & de concubines qu'il en pourroit entretenir, ou qu'il le jugeroit à propos, & ſelon que le délicieux climat de l'Afrique y porte.

Ils avoient reſolu pour venir à bout de ces funeſtes reſolutions, de faire un maſſacre général des Capucins, & de tous les Européens établis dans le païs ; mais Dieu ne permit pas qu'ils en vinſſent à l'execution. Il ne voulut pas que tant de victimes innocentes ſerviſſent à raſſaſier la faim canine de ces Antropophages. On n'a jamais ſçû au vrai qui les en empêcha; ils ſe contenterent de répandre de tous eôtés, des gens qui ôtoient aux Miſſionnaires le pouvoir de faire leurs fonctions hors de la ville. Il ne fut plus permis au Pere Superieur ni à ſes Confreres d'approcher de la Reine, & de lui parler dans des Audiances, ni qu'elle pût rien recevoir qui vînt de leurs mains.

Pour entendre ceci, il faut ſçavoir que la Reine deffunte, recevoit tous les jours trois ans avant ſa mort quelques plats de viande que le Frere Ignace lui accommodoit à la ma-

niere d'Europe, & que la Reine regnante ne bûvoit point d'autre eau, que de celle de la citerne que les Miſſionnaires avoient dans leur hoſpice, & c'eſt ce que leurs ennemis empêcherent tout-à-fait.

La Reine entendoit tous les jours les murmures, & les calomnies que ſes Officiers debitoient contre les Miſſionnaires. Elle ſçavoit les funeſtes reſolutions qu'ils avoient priſes entre eux, mais ſa foibleſſe naturelle, ſon âge avancé & ſes infirmités la forçoient de ſe livrer par politique à des gens, dont elle craignoit la petulance, & qui avoient deſſein de la faire mourir; afin qu'en rejettant le crime ſur les Miſſionnaires, ils puſſent executer ce qu'ils avoient reſolu contre eux. Cela l'obligeoit à temporiſer & à diſſimules; mais on ne peut pas l'excuſer entierement de s'être ainſi abandonnée à leur diſcretion, au lieu que ſi elle avoit montré un peu de reſolution, & qu'étant ſoutenuë comme elle l'étoit effectivement par quantité de gens de bien & de bons Chrétiens, elle eût envoyé aux mines du Breſil les chefs de cette ſedition, elle eût reprimé l'orgueil des autres, & auroit éteint l'incendie qui a deſolé tout le Royaume.

Mais la foibleſſe de cette pauvre Princeſſe étoit extrême, elle étoit livrée ſi abſolument à leurs volontés, qu'elle faiſoit tout ce qu'ils vouloient, & rien de ce qu'elle vouloit.

On ne la voyoit plus à l'Egliſe, elle n'écoûtoit plus les Miſſionnaires, & quand le Superieur pouvoit lui parler dans quelque Audiance publique, elle ne lui répondoit qu'en termes durs & impolis, ou tout au plus lui diſoit que les Couronnes comme les autres choſes de ce monde, étoient ſujettes à des viciſſitudes, auſquelles il devoit s'accommoder, & ne ſe mêler que de ſes affaires, que c'étoit le moyen unique de vivre en repos.

Bien des gens conſiderables & bons Chrétiens voyoient ce changement avec douleur. Ils venoient ſe conſoler avec les Miſſionnaires, & par leur conſeil, ils faiſoient des prieres continuelles pour demander à Dieu qu'il eût pitié de cette Chrétienté encore ſi foible & ſi chancelante dont le renverſement paroiſſoit ſi proche & ſi certain.

Un accident extraordinaire, donna quelque eſperance de voir diminuer le mal. Quatre grands Tigres affamés

entrerent un jour dans la ville, & firent un grand carnage d'hommes & d'animaux. Peu de jours après, il entra un autre qui penetra juſque dans les cuiſines de la Reine, où ne trouvant qu'un chien il le prit & l'emporta, & quoiqu'il y eût pluſieurs hommes armés dans ce lieu, pas un d'eux n'oſa lui lancer un javelot ni lui tirer une fleche. Il n'y eut que les cris du peuple qui le firent fuir avec ſa proye, tant ils étoient follement perſuadés que c'étoit l'eſprit de la Reine deffunte qui revenoit aſſaïllir le Palais royal, & ſe venger de ſa ſœur qui avoit uſurpé le Royaume.

Ce fait remplit la Reine de crainte & d'épouvante, elle aſſembla ſon Conſeil pour ſçavoir ce qu'il falloit faire dans cette occaſion. Ces Conſeillers après beaucoup de raiſonnemens déterminerent d'envoyer querir le Pere Superieur pour ſçavoir ſon ſentiment. Il ne jugea pas à propos d'y aller, lui paroiſſant une choſe fort naturelle, que des animaux carnaſſiers, preſſés de la faim, entrent où ils peuvent, & y cherchent de la nourriture. Cependant comme le cas étoit fort extraordinaire, vû les triples enceintes de groſſes épines, dont la ville étoit ceinte

& les portes ſi étroites & ſi difficiles à trouver, il crut que Dieu vouloit peut-être ſe ſervir de cet accident pour procurer quelque bien.

En effet ayant été appellé une ſeconde fois, il alla au Conſeil. La Reine toute tremblante lui raconta ce qui étoit arrivé, ajoûtant, *qu'en dites-vous Pere?*

Alors le Pere prenant la parole, leur fit un long diſcours, dans lequel il leur fit voir qu'il n'y avoit rien de merveilleux dans ce que ces bêtes preſſées de la faim avoient fait. Il leur fit connoître que c'étoit une imagination ridicule reſtée du Paganiſme, de croire que les ames des deffunts, & en particulier celle de la très-Chrétienne Reine Anne Zingha, vînt ſous l'apparence de Tigre, faire du mal à ſa ſœur qu'elle aimoit tendrement, & qu'elle avoit ſouhaité de voir regner après elle, que ces animaux n'étoient point fantaſtiques, qu'il falloit les tuer, & que ſe confiant en la grace de Dieu, il donnoit ſa vie, s'il arrivoit le moindre mal après la mort de ces animaux.

On le crût, on diſpoſa les ſentinelles & les chaſſeurs aux endroits d'où l'on s'étoit apperçû que ces animaux étoient

venus, & en peu d'heures on en tua deux qui furent apportés dans la place où le peuple les alla voir, & benit le conſeil qu'il avoit donné.

Le Pere étant retourné le lendemain au Palais, & ayant obtenu d'être entendu en plein Conſeil, il parla avec tant de force contre la ſuperſtition, qui avoit cauſé cette allarme qu'il convainquit la Reine & tout ſon Conſeil, de la fauſſeté de leur opinion. La Reine & le Conſeil le remercierent, & le Pere les voyant en ſi bon chemin, leur dit, qu'il jugeoit à propos de faire un ſervice ſolemnel dans la grande Egliſe pour le repos de l'ame de la Reine deffunte. On y conſentit, on prit jour, & la Cour en fit toute la dépenſe magnifiquement. Elle ne ſe contenta pas de cela, elle fit préſent de ſix eſclaves aux Hôpitaux de Loanda & de Maſſangano, pour le ſervice des malades, & elle envoya à l'Hoſpice des Capucins quarante chevres, cent cinquante poules, deux grandes pieces de toille de cotton des Indes, vingt-cinq ſacs de Mahis, des fruits, du manioc en quantité.

Quinze jours après, le Pere Superieur obtint encore, qu'on célébreroit un ſervice ſolemnel pour la même def-

ſunte dans la Chapelle de Sainte Anne, qui étoit dans l'enceinte du Palais. La Reine ſe trouva à ces deux ſervices avec toute ſa Cour en habits de deüil, & elle fit en cette occaſion de grandes aumônes aux pauvres.

On vit par ce contraſte de bonnes & de mauvaiſes actions, que la nouvelle Reine étoit extrêmement combattuë par des reſpects humains, & par ce qu'elle connoiſſoit devoir à Dieu. Elle étoit perpetuellement attaquée de ceux qu'elle devoit regarder comme ſes confidens, qui tâchoient par toutes ſortes de voyes, de lui faire prendre les reſolutions, dont ils étoient demeurés d'accord entre-eux ; mais qui ne convenoient pas à une Reine Chrétienne ni au ſalut de ſes peuples & au ſien propre. Auſſi peut-on croire que Dieu punit la foibleſſe de ſon eſprit en ſouffrant qu'elle eût un mari inſolent, brutal & cruel, qui connoiſſant ſa foibleſſe la tenoit dans une ſujettion qui ne differoit guere de la condition des eſclaves.

Il eſt à propos de dire ici quelque choſe de ce mechant homme.

Origine du Général Zingha Mona.

Il étoit né dans la Province de Dongo, & étoit fils de la nourrice de la Reine Zingha qui l'aimoit ſi

tendrement, qu'elle lui avoit donné ſon propre nom, auquel elle avoit ajoûté celui de Mona, qui ſignifie petit enfant, de ſorte que Zingha Mona ſignifie le petit Zingha. Comme ils avoient ſuccé tous deux le même lait, ils avoient auſſi tous deux les mêmes inclinations, avec cette difference que la grace du Seigneur & l'éducation que la Reine avoit euë chez les Portugais lui avoit appris à les moderer.

Il étoit alteré de ſang & de carnage, il faiſoit par nature & par inclination, ce que ſa ſœur de lait faiſoit par politique. Il étoit cruel, impie, parjure, trompeur, flateur au-delà de l'imagination.

Il ne s'appliquoit qu'à copier le genie de Zingha, & par ce moyen il s'inſinua ſi avant dans ſes bonnes graces, que quand elle embraſſa la Secte des Giagues, & qu'elle ſe mit à leur tête, elle lui fit donner la Charge de Capitaine Général, comme à celui qui pour la barbarie & la cruauté, étoit le premier homme du monde. Il perſevera dans cette Secte impie, tant que la Reine y demeura, il la quitta quand elle ſe convertit, il ſe fit baptiſer; mais comme on ne peut tromper Dieu, il ſe trompa lui-même com-

me ſa fin malheureuſe l'a fait voir.

On n'a jamais vû un homme qui ſçût mieux ſe contrefaire, & s'accommoder ſur le champ à toutes les paſſions de ſa Maîtreſſe. Il changeoit comme un Cameleon, il étoit triſte, joyeux, mepriſant, humble, cruel, compatiſſant, ſelon que la Reine l'étoit.

Deux jours avant la mort de cette Princeſſe, il feignit d'être malade, il ſe mit au lit, on croyoit qu'il alloit expirer. Le Pere Superieur en étant averti, l'alla voir, & le trouva contrefaiſant ſi bien le perſonnage d'un moribond, qu'étant retourné à l'Hoſpice, il dit à ſes Confreres, que Dom Antoine Zingha Mona ſeroit enterré avant que la Reine rendît l'eſprit. Mais dès qu'il apprit ſa mort, il ſe leva de ſon lit plein de ſanté & de vigueur, & s'en alla faire toutes les demarches qu'il jugea neceſſaires pour aſſurer à ſa femme Donna Barbara la Couronne de la deffunte, & à lui-même la qualité de Mani Dongo.

Ce n'étoit que ſon propre interêt, qui l'obligeoit à toutes les complaiſances exterieures qu'il avoit pour la Reine; car il n'aimoit perſonne que lui-même, & quand par reſpect pour ſa

maîtreſſe, il étoit forcé de retenir les ſaillies naturelles de ſa ferocité; il leur lâchoit la bride aux dépens de ſon épouſe Donna Barbara, qu'il traitoitſi indignement qu'on pouvoit dire, que ſi elle étoit ſa femme, il lui étoit un tyran cruel & inhumain, de ſorte que cette pauvre Princeſſe diſoit quelquefois aux Miſſionnaires, que ſa condition quand elle étoit priſonniere des Portugais étoit infiniment plus douce que la liberté dont elle joüiſſoit, ayant le malheur d'être femme de ce barbare.

Il pouſſa la brutalité ſi loin, que s'étant mis en devoir de la tuer, cette infortunée Princeſſe s'enfuit au Palais, & ſe mit ſous la protection de la Reine ſa ſœur; mais ce Barbare y étant allé au milieu de la nuit, la tira par force de cet azile ſacré, & l'obligea avec des violences extrêmes à retourner à ſa maiſon.

La Reine ayant ſçû cet attentat, fit prendre les armes, redoubler les gardes, & aſſembler ſon Conſeil. L'attentat parut ſi étrange, que le criminel, comme coupable de Lez-Majeſté, fut condamné à la mort.

Le Pere Superieur étant averti de cet Arrêt, & croyant de gagner ce

malheureux, & d'en faire un appui pour la Religion, s'en alla au Palais avec ſes Compagnons, & s'étant tous jettés aux pieds de la Reine, qui étoit extrêmement irritée, ils firent ſi bien qu'ils obtinrent qu'elle lui donneroit la vie. Après une ſi grande obligation, qui n'auroit dû eſperer que cet homme auroit été le protecteur des Miſſionnaires? On a vû cependant le contraire, eux & la Religion, n'ont point eu d'ennemi plus cruel & plus déclaré que lui. La ſuite le fera voir.

La Reine envoya commander à Zingha Mona de venir à l'Audiance ſeul & deſarmé. Il fut ſurpris de trouver toutes les troupes en bataille ſur la place. Il paſſa au milieu d'elles ſans en recevoir la moindre marque d'honnêteté, ce qui le jetta dans la conſternation. Arrivé à la porte du Palais les gardes lui en deffendirent l'entrée d'une maniere dure & mepriſante. On le fit attendre que la Reine eût achevé de donner Audiance à tous ceux qui ſe preſenterent, qui étoient bien au-deſſous de lui. A la fin les Audiances étant finies, elle ſortit du ſalon, s'aſſit dans un faureuil ſous la porte, & commanda qu'on le fît entrer: il parut tout tremblant. La Reine oubliant dans ce

moment qu'il avoit été ſon favori, le Général de ſes armées & ſon beau-frere, le traita bien plus mal qu'elle n'auroit traité un eſclave, lui reprocha la baſſeſſe dont elle l'avoit tiré pour le combler de biens & d'honneurs, ſon ingratitude, ſa temerité d'avoir violé l'azile ſacré de ſon Palais, les mauvais traitemens qu'il faiſoit à la Princeſſe ſa ſœur, qu'il vouloit empêcher encore de venir implorer la protection de ſa Souveraine, pendant qu'il eſt permis au dernier de ſes ſujets d'y venir & d'y être en ſûreté. *Tous ces crimes ajoûta-t-elle, meritent que je te faſſe mettre en pieces; mais nos Peres dans la Religion, à qui je ne puis rien refuſer ſe ſont jettés à mes pieds, & m'ont demandé que je te conſervaſſe la vie, je te l'accorde en leur conſideration, mais je te déclare déchu de toutes tes Charges, vis en homme privé, ne te préſente jamais devant moi, & reſpecte ta femme comme ta maîtreſſe, autrement je te ferai déchirer par les bêtes.* Après ces mots elle fit ſigne qu'on le chaſſât du Palais. Il en ſortit couvert de honte, & la rage dans le cœur, mépriſé, abandonné & fui de tout le monde.

Il n'étoit pourtant pas ſans crainte;

ant connoiſſant le genie changeant des Ethiopiens, & jugeant des autres par lui-même, il trembloit que la Reine ſe ſouvenant de quelques autres crimes, que ceux qu'elle lui avoit reproché ne l'envoyât au ſupplice.

En entrant chez lui, il ſe proſterna par terre aux pieds de la Princeſſe ſon épouſe, lui dit ce qu'un veritable repentir auroit pû lui ſuggerer, il ajoûta qu'il ne pouvoit plus vivre en cet état, la ſupplia de lui ôter elle-même la vie, ou ſi elle vouloit la lui conſerver, elle intercedât pour lui, & lui redonnât les bonnes graces de la Reine.

Quelques jours après, il envoya à la Reine, un préſent de trente jeunes eſclaves quinze garçons & quinze filles les plus beaux & les mieux faits, qu'il s'en pût trouver dans tout le Royaume. Il y joignit quantité de curioſités d'Europe, & fit ſi bien par le moyen des Dames du Palais qu'il avoit gagnées par ſes liberalités, que la Reine voulut bien recevoir ſon préſent.

La Princeſſe ſon épouſe s'étant jointe au Pere Superieur, ils importunerent tant la Reine, qu'à la fin elle lui rendit ſes Charges, dont par bon-

heur pour lui elle n'avoit pas encore diſpoſé.

Ces graces auſquelles il ne devoit pas s'attendre le rendirent plus doux, & plus honnête; il eut de bonnes manieres pour ſa femme, il la reſpecta pendant que la Reine fut en vie; mais dès qu'elle fut morte, il reprit ſon premier train, il mepriſa cette Princeſſe infortunée, il la maltraita, & il l'auroit tuée ſi ſes fidéles Miniſtres, qui ne la quittoient jamais, ne lui en euſſent ôté les moyens, & ne l'euſſent menacé d'en tirer une vengeance extraordinaire.

Son deſſein étoit de s'emparer de l'autorité Souveraine, & de gouverner le Royaume, ſous le nom de ſa femme, ſelon les projets iniques qu'il avoit formés.

Il propoſa au Conſeil, de ruiner la nouvelle ville de Sainte Marie de Matamba, ſelon l'ancien uſage pratiqué de tous les tems, après la mort des Rois, & d'en bâtir une autre. C'étoit un prétexte pour détruire tous les lieux Saints, & pour rétablir l'Idolâtrie. Son deſſein paroiſſoit trop à découvert, le Conſeil s'y oppoſa, & la ville ſubſiſta malgré lui. Il échoüa encore dans de pareilles tentatives, ce

qui le rendit si furieux qu'il se retira dans sa maison, affecta de ne se plus mêler des affaires selon les apparences pour avoir plus de tems à faire le parti qu'il vouloit mettre sur pied, pour détruire le pouvoir des Ministres, & se rendre maître de l'Etat, ou en faisant mourir sa femme, ou en la mettant dans une entiere dépendance de ses volontés.

Il y a apparence qu'il avoit mis ses affaires dans l'état qu'il souhaitoit; lorsqu'un soir, il envoya dire à la Reine, que comme sa femme, elle devoit se faire transporter à sa maison où il avoit des choses de consequence à lui communiquer.

La Reine communiqua cette Ambassade à son Lieutenant, qui jour & nuit demeuroit dans le Palais, les armes blanches à la main, pour conserver la vie de la Reine. Celui-ci la communiqua aux Présidens des Conseils, qui ordonnerent sur le champ, qu'on redoublât les gardes, afin dêtre plus en état de repousser un affront, si on entreprenoit d'en faire un à la Reine. Ces Messieurs envoyerent sur le champ chercher le Pere Superieur, afin d'avoir son avis sur ce qu'il y avoit à faire dans cette conjoncture.

Il y alla, les écoûta, loüa les précautions qu'ils avoient priſes, & leur dit que pour ôter au Général tout prétexte d'en venir à une rupture ouverte; il falloit lui envoyer dire, que l'air de la nuit étant mal ſain, & pouvant beaucoup augmenter les incommodités de la Reine, on le prioit de l'excuſer, ſi elle ne ſe rendoit pas à ce qu'il ſouhaitoit d'elle. On ſuivit cet avis, & on le fit ſçavoir à Zingha Mona. A quoi le Pere Superieur ajoûta que pour lui faire voir qu'on ne le craignoit point, & qu'on penetroit ſes mauvais deſſeins, il étoit à propos que la Reine vînt entendre la Meſſe à la grande Egliſe, & même qu'elle le fit pluſieurs jours de ſuite, avec cette précaution pourtant qu'elle fût bien accompagnée de ſes gardes, & que ſes Miniſtres fuſſent à côté d'elle.

Elle y vint en effet le lendemain, & étant entrée avec ſes Miniſtres dans l'Hoſpice des Capucins, il y eût un Conſeil, dans lequel le Pere Superieur dit qu'il lui ſembloit, que le deſſein de Zingha Mona avoit été d'enlever la Reine, de la tranſporter dans les forêts, de la forcer d'abandonner le culte du vrai Dieu, & le faire abandonner au peuple, & enſuite de dé-

truire la ville, & tous ceux qui étoient veritablement Chrétiens. Son avis fut examiné & trouvé juſte, & la ſuite ne l'a que trop prouvé.

Ce malheureux feignit quelque tems après d'avoir conſulté ſur la maladie de la Reine, de très-habiles gens, qui lui avoient préparé un bain, duquel il étoit infaillible qu'elle recevroit une parfaite gueriſon, ſi elle le vouloit venir prendre dans ſa maiſon où il l'avoit fait préparer. On ne jugea pas à propos de ſe fier à cet inhumain. On ſçût en effet que le bain ſi ſalutaire, n'étoit autre choſe qu'une foſſe où il avoit reſolu de l'enterrer.

Ce Tyran voyant que toutes ſes ruſes ſe découvroient, & ne lui apportoient que de la honte & de la confuſion demanda permiſſion de ſe retirer en une Province qui étoit de ſon appanage, ſous prétexte que le changement d'air étoit abſolument neceſſaire à ſa ſanté. Le Conſeil délibera ſur ſa demande, & comme on previt les conſequences, on lui envoya un ordre exprès de ne pas ſortir de Matamba.

Mais quelque-tems après, les mêmes Miniſtres tomberent d'eux mêmes dans une lourde faute. Quelques peuples

des frontieres s'étant revoltés, & refuſant les tributs qu'ils devoient à la Reine, choſe aſſés ordinaire, chez ces peuples mutins & volages; le Lieutenant qui ne vouloit point abandonner la Reine, propoſa d'envoyer le Général Zingha Mona pour châtier ces rebelles. Le Conſeil y conſentit inconſiderement, on lui donna des troupes & il partit. En effet il les mit bientôt à la raiſon, il battit auſſi ceux qui leur avoient donné du ſecours, & revint victorieux avec un grand nombre d'eſclaves, dont il reſolut de faire un Tombo à l'honneur de la Reine deffunte. Son deſſein quoique caché à la Cour, ne le pût être au Pere Superieur, il en fut informé d'une maniere ſi ſûre que n'en pouvant douter, il alla au Palais, & demanda Audiance, & d'être oüi en plein Conſeil, que la Reine ne douta point qu'il n'y eût quelque choſe de nouveau, & d'une extrême conſequence. Le Conſeil fut aſſemblé, il y fut appellé, & après avoir pris ſa place il demanda à ces Meſſieurs avec politeſſe; s'ils ne ſçavoient rien de nouveau? Ils répondirent qu'ils n'avoient rien appris. Alors le Pere leur déclara en détail tout ce qu'il avoit appris, & leur dit, que

leur

leur imprudence d'avoir mis Zingha Mona à la tête d'une armée, lui donnoit la hardieſſe de lever le maſque, & de deffier à champ ouvert les protecteurs du Chiſtianiſme à deſſein de l'exterminer entierement, voyant que la foibleſſe du Gouvernement depuis la mort de la Reine Anne Zingha, lui donnoit lieu de tout entreprendre.

Il s'agit ici de la cauſe de Dieu, leur dit-il, *& je ne vois perſonne, qui en prenne la deffenſe. L'ennemi audacieux s'avance avec temerité, & perſonne ne penſe à reprimer ſon orgüeil, parce que la Reine Barbe, toute occupée de ſes infirmités, ſonge à toute autre choſe qu'à montrer de l'intrepidité comme elle devroit, & ſes Miniſtres avilis, & comme endormis, demeurent dans l'inaction. Il n'y reſte plus qu'à attendre la dernier deſolation dont vous rendrez un compte terrible au Tribunal de Dieu.* Se levant à ces paroles, il pourſuivit ainſi ſon diſcours. *Or puiſque vous le voulés, je ſortirai de Matamba & de tout le Royaume. Je partirai puiſque vous abandonnés la vraie Foi & mon Dieu. Vous reſterés au mépris de tout l'Univers avec vos faux Dieux & votre Idolâtrie. J'enleverai à votre honte toutes les marques de la*

Foi, les croix, les images ſacrées. Je mettrai moi-même le feu aux Egliſes, afin qu'elles ne ſoient pas le joüet de votre barbarie. Et je ſacrifierai mon corps & ma vie, avant que vous ayez le plaiſir de profaner les choſes ſaintes. Mon Compagnon & moi avons du ſang dans les veines, il eſt prêt à être répandu pour la deffenſe de la Religion, & pour deſalterer ces Antropophages qui le deſirent avec tant de paſſion. Et vous Madame, s'adreſſant à la Reine, *ne devriez-vous pas vous ſouvenir de tant de belles promeſſes que vous avez faites à Dieu, dans le tems que vous étiés priſonniere? & ne devriez-vous pas mourir de honte, de ce que au lieu de deffendre la Religion, de la proteger, de la ſoûtenir, comme votre ſœur l'incomparable Reine Anne vous l'a recommandé, vous la laiſſés perir par votre puſillanimité. Je vous parle peut-être pour la derniere fois, avec le zéle Apoſtolique que m'inſpire mon caractere; parce que je ne prétends rien de vous, je ne cherche point vos richeſſes, je ne veux que votre ſalut & celui de votre Royaume.*

Ce diſcours étonna tous les Conſeillers, ils ſe regardoient l'un l'autre ſans rien dire. La Reine étoit confu-

ſe & fondoit en larmes. Après un morne ſilence qui dura aſſés long-tems, un des Préſidens dit au Pere, qu'on ne pouvoit aſſés loüer ſon zéle, qu'il auroit lieu d'être content de la Reine, & qu'on alloit donner de bons ordres, pour empêcher les mauvais deſſeins du Général Zingha Mona.

En effet, ils députerent ſur le champ, le Sergent Général, & le Secretaire pour aller informer du fait, ils trouverent qu'il n'étoit que trop vrai, & en firent leur rapport au Conſeil.

Mais le Général en ayant été averti, leur envoya à tous des préſens de vin d'Europe & d'autres choſes, & il n'en fallut pas davantage pour les gagner. Il leur fit dire que les eſclaves qu'il venoit de prendre n'étoient pas autrement deſtinés à un Sacrifice; mais au payement de ce qu'on devoit aux Portugais. Et avec cette frivole excuſe, que ſes préſens firent recevoir comme bonne, on ne parla plus de reprimer ſes mauvais deſſeins.

Il fit auſſi un ſemblable préſent au Pere Superieur, il lui en envoya un peu, encore lui fit-il dire, que c'étoit pour le Sacrifice de la Meſſe, qu'il le prioit de le goûter, & que s'il lui convenoit, il lui en envoyeroit davan-

tage. Le Pere fut aſſés ſimple pour faire cet eſſai, il en bût environ deux oncés, & un quart d'heure après il fut ſurpris d'une défaillance de cœur, avec de grandes douleurs dans les entrailles, des ébloüiſſemens, des convulſions d'eſtomac, en un mot tous les ſignes les plus évidens que ce vin étoit empoiſonné. On lui fit prendre du contrepoiſon qui le fit beaucoup vomir; mais la malignité du poiſon étoit ſi grande, qu'on deſeſpera de ſa vie pendant pluſieurs jours: après Dieu, il ne la tenoit que de ſon unique Compagnon le Frere Gabriël. Le danger de la mort étant paſſé, il tomba dans un ſi grand abattement, que ſe voyant abſolument inutile pour ſon miniſtere, il fut obligé de prendre congé de la Reine & de ſe faire porter à Loanda.

Le Pere Superieur eſt empoiſonné par Zingha Mona.

Il étoit dans une affliction extrême d'abandonner cette Miſſion qu'il aimoit, & où il avoit tant travaillé dans un tems où elle avoit un ſi grand beſoin de ſon aſſiſtance, n'y laiſſant que le ſeul Frere Gabriël de Velletry laïque, les trois autres étant morts, & qui y demeura ſeul, juſqu'à l'arrivée du Pere Bernard de Cuttiliano, qui étant mort en aſſés peu de tems, il

eût pour ſucceſſeur le Pere Jean-Baptiſte de Saliſano. Il partit de Maramba quelques ſemaines après Pâques de l'année 1664.

Le Général étoit au deſeſpoir, de ce que ſon poiſon n'avoit pas eu ſon entier effet. Il regardoit le Pere Superieur, comme le ſeul qui s'oppoſoit à ſes deſſeins pernicieux ; car les Miniſtres étoient gagnés. Auſſi dès qu'il vit que le Pere s'étoit retiré, il lâcha la bride à ſon mauvais genie, il leva entierement le maſque, & introduiſit effrontement toutes les cérémonies profanes de l'Idolâtrie.

La Reine foible & malade, n'étant plus ſoûtenuë des avis du Pere Superieur, n'eût pas la force de lui reſiſter. Cet impie ſe ſervit pour achever de la gagner, d'un accident qui arriva dans la ville.

Il y eut quelques perſonnes du peuple qui moururent ſubitement ; quoique ſelon les apparences ce fût le perfide Général, qui les eût fait mourir par le poiſon ; il ne laiſſa pas de divulguer par tout qu'il en arriveroit autant à beaucoup d'autres, en punition de ce qu'ils avoient abandonné la Religion de leurs Ancêtres pour embraſſer celle des Européens, gens four-

bes & pleins de mauvais deſſeins, chaſſés de leur païs par la faim, & par la miſere, qui ne ſont ſortis de chez eux que pour envahir ces délicieuſes contrées d'Afrique, ſous prétexte de Religion.

Il y eut dans le commencement quelques zélés Chrétiens qui s'oppoſerent à cette impieté, mais ſe trouvant ſans appui, la peur leur fit faire ce que leur conſcience abhorroit le plus, de ſorte qu'on vit en peu de tems tout le Royaume plongé de nouveau dans l'Idolâtrie, par une Apoſtaſie générale.

La Reine qui avoit dans le fond des ſentimens Chrétiens, mais qui manquoit abſolument de courage pour les ſoûtenir, s'imagina que ſans beaucoup offenſer Dieu, on pouvoit à l'exterieur ſuivre le torrent, dans l'eſperance que Dieu dont la miſericorde eſt infinie, leur donneroit les moyens de remettre le Chriſtianiſme dans l'état floriſſant où la Reine Anne l'avoit laiſſé en mourant.

On voit aſſés combien ſe trompoit cette Princeſſe foible, timide & deſtituée de tout ſecours. En étoit-elle plus excuſable? Point du tout, on lui avoit inculqué mille fois, que Dieu ne veut point de duplicité dans ſon cul-

te, & qu'il faut ſoûtenir les verités de la Foi aux dépens de notre ſang & de notre vie.

Dès que le Général Zingha Mona ſe vit à la tête d'un parti qui le mettoit en état de tout oſer & de tout entreprendre, il courut un jour à la tête de ces furieux à l'appartement où la Reine Anne étoit morte, & fit égorger les trois premieres perſonnes qui ſe trouverent devant lui. Ses gens alterés de ſang & de carnage, mirent ces cadavres en pieces pour les devorer & ſe frotterent le corps avec leur ſang encore tout boüillant dans la folle imagination, que c'étoit pour eux un préſervatif aſſuré contre toutes ſortes de maux, & même contre la mort. Leur chef y penſa laiſſer la vie, & peu après la Reine la perdit le 24. Mars 1666. après un Regne d'environ deux ans & demi, pendant lequel on peut dire qu'elle avoit été moins Reine qu'eſclave de ſon mari, de ſes Miniſtres infidéles & des reſpects humains ſelon leſquels elle ſe gouvernoit.

Dieu permit cependant qu'elle ſe reconnût. Le Pere Jean-Baptiſte de Saliſano, qui l'aſſiſta dans ces derniers momens, a rendu témoignage qu'elle

avoit abjuré ſon Apoſtaſie, en avoit demandé pardon à Dieu, & qu'elle étoit morte dans les ſentimens les plus Chrétiens. Ces marques de Catholicité, furent cauſe qu'on lui donna avec les cérémonies ordinaires, la ſepulture Eccleſiaſtique dans l'Egliſe de Sainte Anne à côté de ſa ſœur, étant revêtuë d'un habit de Capucin, comme elle l'avoit demandé.

Malgré tout ce que le Général Zingha Mona avoit pû faire, il y avoit encore un grand nombre de Chrétiens zélés, c'eſt ce qui lavoit empêché cet impie de s'oppoſer à l'aſſiſtance que les Capucins rendirent à la Reine, dans ſes derniers jours. Il fermoit les yeux ſur bien des choſes. Il ſouffroit que les Chrétiens fiſſent leurs cérémonies à l'ordinaire, il y aſſiſtoit même quelquefois ; parce qu'il étoit réellement un veritable Athée, & qu'il craignoit une ſedition, qui l'auroit éloigné du thrône, où il vouloit monter. La Reine qu'on en informoit s'en réjoüiſſoit, & diſoit qu'il n'étoit pas entierement perdu, & qu'on pouvoit encore eſperer de le pouvoir gagner. Mais dès qu'elle fut morte, & que ſon parti l'eût déclaré Roi, & lui eût juré fidelité & obéïſſance, il ſe montra tel qu'il étoit en effet.

La premiere choſe qu'il fit fut de célébrer le Tombo à la deffunte à la maniere des Giagues. Il eſt vrai qu'il ſe contenta de cinq victimes au lieu de ſoixante & dix qu'il auroit dû faire égorger en cette occaſion, eu égard au grand nombre de gens qui étoient au ſervice de la deffunte.

Il choiſit cinq jeunes Damoiſelles des meilleures maiſons de l'Etat, & les fit enterrer vives dans la foſſe où étoit le corps de la deffunte ; mais il ſçût bien recompenſer cette prétenduë diſcretion, en faiſant égorger quarante-trois perſonnes des premieres de l'Etat, dont le crime n'étoit que d'être des Chrétiens zélés & incapables de faire banqueroute à la Foi. Entre ceux-là étoient le fidéle Interprete, dont nous avons parlé ſi ſouvent, le premier Medecin, ſa femme & ſes enfans & un valet de chambre nommé Emanuel, que ſes éminentes vertus, & ſon attachement inviolable à la Religion, & à la Reine Anne lui avoient rendu odieux.

Après cela il voulut forcer une quantité d'autres Chrétiens à prêter le ſerment appellé Bolongo, que nous avons décrit dans les Livres précedens, & à boire de cette liqueur empoiſonnée

pour les obliger de déclarer que les deux Reines étoient mortes par les enchantemens des Miſſionnaires, & par les poiſons qu'ils leur avoient donnés.

Ces violences furent inutiles, il employa ſur ces innocens, les tourmens les plus affreux, il ne pût rien tirer de leurs bouches qui ternît la reputation des Miſſionnaires.

Il fit accuſer de revolte, un des premiers Officiers de l'armée, dont la bonne conduite, la valeur, & la Religion étoient connuës de tout le monde. Cet homme ſe purgea aiſement de cette accuſation frivolle; mais malgré ſon innocence, il le fit attacher par les quatre membres à quatre poteaux plantés en terre, & en cet état étant élevé de deux à trois palmes, il fit allumer du charbon deſſous, & lui fit ſouffrir un des plus longs & des plus douloureux Martyres.

Il écrivit quelque-tems après au Viceroi de Loanda, & lui manda effrontement qu'il avoit abjuré la Religion Chrétienne, qu'il n'avoit jamais profeſſée qu'exterieurement, & pour ſes interêts & par politique, & qu'il étoit retourné à la Secte des Giagues; & afin qu'on n'en pût douter, il fit

chercher tous les enfans qui étoient au-deſſous de huit ans, & les fit tous égorger.

Il aſſembla juſqu'à cinquante Singhilles, & autres Miniſtres de ſa Secte impie, pour ſçavoir quel ſeroit le ſuccès de ſes entrepriſes. Ces malheureux après leurs cérémonies ſacrileges, lui promirent toutes ſortes de bonheurs, & d'avantages, ce qui lui donna tant de joye, qu'il leur donna ſept jeunes hommes forts & robuſtes pour en faire un feſtin; il y joignit un bœuf & quantité d'autres beſtiaux.

Cette liberalité mit ces perfides de ſi bonne humeur, que leur chef qui portoit le nom & ſe diſoit poſſedé de l'eſprit de N-Golambandi frere des deux Reines deffuntes, lui prédit encore d'autres bonheurs extraordinaires, après quoi il demanda la mort de quelquelques-uns des aſſiſtans; afin qu'ils puſſent boire leur ſang, & devorer leurs chairs. Il eut ſur le champ ce qu'il demandoit. En recompenſe de cette prompte obéïſſance, il prédit à toute l'aſſiſtance, qu'ils triompheroient de tous leurs ennemis, qu'ils ſeroient invulnerables, & qu'ils ne ſeroient jamais faits eſclaves.

Depuis ce moment fatal, les Singhilles

eurent permiſſion de tout faire, & jamais on n'avoit porté ſi loin la cruauté de cette Secte.

Ce même Singhille ſe feignant un autre jour poſſedé de l'eſprit de N-Golambandi, alla plonger ſon couteau dans le ſein d'un des aſſiſtans, & lui ayant arraché le cœur, il le préſenta à Zingha Mona, en l'exhortant à aller porter la guerre à un de ſes vaſſaux qui refuſoit de le reconnoître pour Souverain, l'aſſurant qu'il en remporteroit une victoire entiere.

Il arriva en effet, que ce malheureux ayant été ſurpris, fut défait à platte couture, & deſtiné à ſervir de victime avec les autres priſonniers à un Sacrifice ſolemnel, que Zingha Mona fit faire le 29. de Mai 1666. dont voici le détail. Les Singhilles s'étant aſſemblés avec le peuple dans la grande place, le Roi commanda qu'on choiſît vingt hommes & vingt femmes, & leur ordonna d'invoquer l'eſprit de la Reine Anne à prendre la peine d'entrer dans le corps de quelqu'un de l'aſſemblée, & de parler comme ceux de N-Golambandi, & autres Princes avoient fait. Auſſi-tôt le premier Singhille entonna quelques chanſons profanes deſtinées à cet uſage,

que ſes compagnons pourſuivirent accompagnées du ſon étourdiſſant de tous les inſtrumens barbares. Après qu'ils ſe furent épuiſés à chanter, un jeune homme que ces fourbes avoient inſtruit, ſe mit à crier de toutes ſes forces, *me voici, me voici, je ſuis Zingha N-Bandé votre Reine, me voici prête à vous accorder vos demandes; que voulez-vous?* A ces mots tout le monde ſe proſterna le viſage contre terre. On l'adora, & on la remercia de ce qu'elle vouloit bien revenir parmi eux. Ce jeune homme bien inſtruit reçût gravement ces hommages, & fut reconnu pour le principal Idole de la Fête. Auſſi-tôt on commença ces danſes impudiques, & toutes les autres diſſolutions, que la Reine Anne avoit abrogées & deffenduës ſous des peines capitalles. Quand on eût danſé un aſſés long-tems, le Roi qui paroiſſoit ravi d'être favoriſé du retour de l'eſprit de la Reine, commanda qu'on ſacrifiât tous les priſonniers, à la tête deſquels étoit leur Seigneur, & non content de ce carnage, il fit ouvrir le ventre à un bon nombre des aſſiſtans, dont le ſang fut aſperſé ſur lui-même & ſur ſes ſoldats, comme un gage aſſuré des avan-

tages & de la profperité dont ils devoient joüir à l'avenir.

Ce Sacrifice public, fut le troiſiéme que fit ce Roi ſcelerat & impie ; après lequel les Singhilles ſe répandirent par tout l'Etat, & y annoncerent que l'eſprit de la Reine Zingha étoit revenu, qu'il avoit paru en préſence du Roi & de tout le peuple, & qu'elle agréoit qu'on remît ſur pied les anciennes cérémonies, ſelon leſquelles tout le monde vivroit dans l'heureuſe liberté dont on joüit dans la Secte des Giagues. Ce fut ainſi que cette malheureuſe Secte fut rétablie & reçûë de tous ces peuples, Dieu le permettant par un juſte jugement, pour les punir de leur hypocriſie & de leurs autres crimes.

Comme toutes les perſonnes qui avoient été attachées aux deux Reines étoient odieuſes à ce cruel tyran ; il voulut obliger toutes les femmes à jurer qu'elles avoient conſervé inviolablement leur honneur. Il n'y eût point de tourmens qu'il ne leur fit ſouffrir pour tirer de leur bouche ce qu'elles avoient de plus ſecret dans le cœur. On ne peut pas nier qu'il n'y en eût de coupables, leur temperamment, & le climat les portent au libertinage, &

comme la Reine Anne en ſçavoit là-deſſus bien plus que pas une autre, elle veilloit avec un ſoin extrême ſur celles qui étoient à ſon ſervice, les marioit dès qu'elles étoient en état de l'être, & les faiſoit châtier rigoureuſement quand elles s'écartoient de leur devoir.

Mais il faut auſſi reconnoître qu'il y en avoit beaucoup à qui on ne pouvoit rien reprocher ſur cet article, qui étoient bonnes Chrétiennes, & qui aimoient leur devoir plus que leur vie.

Le Tyran s'embarraſſoit fort peu qu'elles euſſent peu de ſoin de leur honneur; mais il cherchoit un prétexte pour les perdre, ainſi ſoit qu'elles euſſent reſiſté à la violence des tortures, ſoit qu'en étant vaincuës, elles euſſent confeſſé ce qui étoit, ou ce qui n'étoit pas, il les condamna toutes à être venduës aux Européens, & tranſportées à l'Amerique.

Ces pauvres femmes étoient plus frappées de cet Arrêt que de la mort même; parce qu'elles regardent la ſervitude chez les blancs comme le dernier de tous les malheurs; de ſorte que ce n'eſt pas ſans peine, que ceux qui les achetent les empêchent de ſe deſeſperer & de ſe faire mourir.

Cependant la ville de Sainte Marie de Matamba fut entierement détruite, ſes habitans furent contraints de s'aller établir au nouveau Chilombo. La grande Egliſe & tous les Oratoires furent profanés, & après qu'on eu eût enlevé les meilleurs materiaux, on mit le feu par tout; on ne reſpecta pas même l'Egliſe de Sainte Anne, où les deux Reines avoient été enterrées.

Le Sergent Général qui étoit beaufrere du Tyran, & un grand nombre de Chrétiens des plus conſiderables, lui ayant remontré qu'au moins ce lieu devoit être épargné par reſpect pour les deux Reines qui y repoſoient, il lui fit trancher la tête ſur le champ, & en auroit fait autant à tous les autres s'ils n'euſſent pris la fuite & ne ſe fuſſent cachés.

Les meurtres continuels que commettoit le Tyran, porterent au deſeſpoir un grand nombre de gens, ils prirent les armes, & ayant à leur tête Dom Jean, ce Prince à qui la Couronne appartenoit de droit, & dont nous avons parlé au ſujet du mariage qu'il avoit contracté avec Donna Barbara, & qui fut déclaré nul pour les raiſons que nous avons dites. Ce Prince ſe mit en campagne, il atta-

qua le Tyran, le défit, le chaſſa du Royaume, & l'aſſiegea dans une Iſle de la Coanza, & ſe fit reconnoître Roi.

La Religion pouvoit eſperer ſon entier rétabliſſement de ce Prince qui étoit bon Chrétien, & qui avoit du zéle pour la Foi; mais il vêcut trop peu. Il gouverna pendant quelques mois le Royaume en paix avec beaucoup de ſageſſe; mais s'étant retiré trop tôt de devant l'Iſle qu'il bloquoit, & où il auroit fait mourir de faim ſon ennemi, il lui donna lieu d'en ſortir, de ramaſſer des troupes, & ſur tout des Giagues avec leſquels l'ayant attaqué il fut tué dans le combat. Le Tyran s'empara une ſeconde fois du Royaume, & y continua à maſſacrer tous les Chrétiens & autres qui avoient ſuivi Dom Jean.

Ce Prince avoit un fils nommé Dom François: ce jeune Prince avoit été élevé avec beaucoup de ſoin par les Miſſionnaires, il étoit bon Chrétien & très-brave. La mort de ſon Pere, & la défaite de ſes troupes ne l'étonna point: il en leva d'autres, & ayant attaqué le Tyran, il le défit dans un grand combat, il le tua & mit fin à ſa tyrannie.

Comme il étoit, par le droit de sa naissance, le plus proche heritier des deux Reines Anne & Barbe, il fut reconnu pour Roi, & gouvernoit le Royaume avec douceur & sagesse, & travailloit à y ressusciter la Religion que le Tyran avoit détruite.

Fin de l'Histoire de Zingha & de sa sœur.

RELATION HISTORIQUE des Royaumes de Congo, d'Angolle & de Matamba.

CHAPITRE I.

Des Religieux célébres, qui ont travaillé dans les Missions d'Afrique.

NOus avons rapporté les noms de ces hommes Apostoliques de l'Ordre de S. François appellés Capucins, qui ont porté la Foi dans ces païs Barbares, & qui y ont été comme des prodiges de fermeté, de zéle & de courage, qui ont été de ces vrais

geans ſçavans dans le métier de la guerre. Il eſt juſte de les faire connoître plus diſtinctement, d'autant plus que le détail dans lequel nous entrerons, ſervira encore à faire connoître des peuples, des païs, des coûtumes, & d'autres choſes dignes de curioſité qui n'ont point encore paru, & qui n'ont pû entrer dans ce que nous avons dit dans les Livres précedens.

Le premier qui ſe préſente eſt le Pere Antoine de Gaëte: il étoit né dans cette ville qu'on appelle communement la clef du Royaume de Naples. Son pere étoit Dom François Laudati, Duc de Marzano, & ſa mere Dame Jeanne Caraffa. Il fut deſtiné dès ſa plus tendre jeuneſſe à l'Ordre de Malte, où il fut reçû de minorité; mais à peine eut-il atteint la ſeiziéme année de ſon âge, qu'il quitta la croix de Chevalier, & qu'il entra chez les Capucins, dont il prit l'habit au Couvent de Caſorte, où il eut pour maître de Noviciat le célébre Pere François-Marie Filomarini, Religieux auſſi reſpectable par ſon illuſtre naiſſance, que par ſes éminentes vertus. Celle que le Pere Antoine a fait paroître pendant tout le

cours de ſa vie, ſont des marques éclatantes de l'éducation toute ſainte qu'il avoit reçûë de ce grand homme.

Après ſa profeſſion ſolemnelle, il fut envoyé aux études dans la Province de Toſcane, & enſuite dans celle de Bologne. Il donna partout des preuves de ſa regularité & de ſon genie excellent pour les ſciences : il en revint grand Theologien, & habile Prédicateur. Il fut d'abord employé à enſeigner la Théologie dans les Couvents de ſa Province. Il prêcha enſuite avec un applaudiſſement extraordinaire. Il eut la conduite des Novices, & celle de quelques-uns de ſes Couvents, & il auroit été bientôt le chef de ſa Province, ſi le zéle qu'il avoit pour le ſalut des ames qui ſe perdoient miſerablement dans l'Ethiopie, ne l'avoit engagé à ſe joindre aux quatorze Miſſionnaires de ſon Ordre, que la Congregation de la Propagation de la Foi, envoyoit dans ces païs incultes & ſauvages. Il fut inſtitué Superieur de ces quatorze Religieux qui partirent d'Europe ſur la fin de l'année 1653.

J'ai fait part au public des accidens de leur Navigation & de leur

arrivée à Angola. Il ſe mit d'abord à apprendre les Langues de ces peuples, & y réüſſit avec une admirable facilité; il porta l'Evangile dans beaucoup de Provinces, & y fit de grandes converſions. Son Nom, ſes talens, ſon zéle infatigable, ſes vertus le rendirent cher aux Vicerois, aux Gouverneurs, il étoit aimé & eſtimé de tout le monde. Ce fut ce qui détermina le Viceroi de Loanda à lui confier la Princeſſe Barbe, ſœur de la Reine Zingha, qu'il conduiſit juſqu'à Matamba, où il la mit entre les mains de la Reine, dont il acquit tellement la confiance qu'elle le regardoit non ſeulement comme ſon Catechiſte, & ſon maître en la Religion, qu'il lui fit embraſſer de nouveau, & dans laquelle elle eſt morte comme nous l'avons dit dans ſon Hiſtoire; mais encore comme le plus accredité de ſes Miniſtres, & ſon Conſeiller d'Etat, ſans l'avis duquel elle ne déterminoit rien qui fût un peu de conſequence. On peut dire qu'il étoit le pere de la Religion en ce païs, & que les peines qu'il s'eſt donné, les fatigues qu'il a eſſuyées, les frequens & penibles voyages qu'il a été obligé d'entreprendre, paroiſſent avoir été au-

deſſus des forces ordinaires des hommes les plus vigoureux. Ayant été déclaré Préfet de toutes les Miſſions, il fut obligé de quitter la Cour de Matamba pour venir reſider à Loanda. Ce ne fut qu'avec une peine extrême que la Reine fut obligée à conſentir à ſon départ. Il arriva à Loanda extrêmement fatigué. Il n'y fut pas deux mois entiers, ſans tomber dans une maladie, que les Medecins jugerent mortelle, elle ne l'auroit peut-être pas été dans un autre ſujet, mais ſes travaux exceſſifs, l'avoient tellement épuiſé, qu'on ne pût lui apporter de remede. Il mourut le 9. de Juillet de l'année 1662. âgé de 47. ans, dont il en avoit paſſé 31. dans ſon Ordre. Il fut enterré dans l'Egliſe des Capucins à côté du venerable Pere André de Nola. On comptoit qu'en ſix ans de Miſſions, il avoit baptiſé plus de huit mille perſonnes. On lui fit des obſeques magnifiques à Loanda & à Maſſangano aux dépens du public, ce qui étoit une marque éclatante de l'eſtime qu'on avoit pour lui. La Reine Zingha lui en fit faire de très-ſomptueuſes à Matamba; nous en avons rendu compte ci-devant.

Le Pere Roch de Gennes a travail-

lé avec un zéle infatigable, pendant cinq ans dans les Miſſions de l'Etat de Congo. Il a parcouru les Provinces de Bamba, de Pemba, d'Imbuilla, de Dembi, & autres, & y a fait de nombreuſes & de ſolides converſions. A la fin étant tombé dans une grande maladie, qui le rendit paralitique, les Superieurs jugerent à propos de le renvoyer chercher ſa ſanté en Europe. Son voyage de Loanda à Fernambuco au Brezil, & de là à Lsſbonne fut des plus fâcheux, il y arriva juſtement pour y être enterré, ayant été ſurpris d'un accident imprévû, qui lui ôta la vie au mois de Septembre 1660. étant âgé de ſoixante ans.

Le Pere Clement de Macuſa, de la Province Romaine, étant arrivé à Loanda fut chargé de faire les fonctions Curiales à Bengo, village éloigné de cinq lieuës de Loanda; parce qu'on manquoit alors de Prêtres ſeculiers pour remplir ce poſte.

Dieu lui avoit donné un zele ardent & intrepide. Il parcourur les rivages des fleuves Zenza & Dande. Il détruiſit une infinité d'Idoles, mit le feu à un grand nombre de Chimpaſſi ou Temples de ces fauſſes Divinités, extirpa les abus & les ſuperſtitions de ces

peuples qui étant voiſins des Idolâtres étoient ſans ceſſe expoſés au peril de ſe pervertir. Il baptiſa plus de deux mille perſonnes & étoit en train de rendre de grands ſervices à la Religion, lorſque les Superieurs jugerent à propos de l'envoyer en Europe avec le Pere Roch, dont il eût un ſoin tout particulier pendant leur longue Navigation. Etant arrivé à Liſbonne, & attendant une occaſion pour retourner aux Miſſions d'Afrique, il reçût des ordres de ſes Superieurs, de venir en Italie. Le Vaiſſeau, où il s'étoit embarqué, fut pris par un Corſaire, conduit à Alger & vendu à un Mahometan zélé, qui ſçachant qu'il étoit Prêtre le maltraitoit plus que ſes autres eſclaves. Il le mit dans ſa métairie, lui faiſoit labourer la terre & tourner la meule de ſon moulin à farine. Dieu ne l'abandonna pas dans ces travaux exceſſifs. On manqua de Prêtre dans le bagne des eſclaves, & on fit à ſon maître un parti qui contenta ſon avarice, & qui le fit conſentir, que ſon eſclave allât demeurer dans ce bagne, où il trouva de quoi exercer ſon zele & ſa charité.

La ville d'Alger s'étant trouvée attaquée de peſte dans ce tems-là, ce zélé Religieux

Religieux ſe conſacra au ſervice des peſtiferés. Sa charité ſe répandoit ſur les Mahometans comme ſur les Chrétiens, ce qui le fit admirer de tout le monde, & lui acquit une eſtime univerſelle.

Cependant des gens charitables, ayant été informés à Rome de ſa captivité, donnerent l'argent neceſſaire pour le racheter. Il coûta cinq cens écus : ayant ainſi été mis en liberté, il s'embarqua ſur un Vaiſſeau qui alloit à Liſbonne. Le Capitaine le reçût gracieuſement dans la chambre de pouppe; mais au bout de huit jours il ſe ſentit frapé de peſte. Il en donna avis ſur le champ, & peu s'en fallut que les Matelots brutaux ne le jettaſſent à la mer. Le Capitaine & les paſſagers s'y oppoſerent ; on le mit dans un coin à l'avant du Vaiſſeau, où on lui donnoit ſa ſubſiſtance au bout d'un long bâton. Il mourut en deux ou trois jours, & ſon corps fut jetté à la mer.

Le Pere Jean-François de la Fabrica, étoit d'un petit village ainſi appellé, dans les montagnes de la Garfagnana. Il étoit Prêtre & Curé d'une Paroiſſe, lorſqu'il prit l'habit de Saint François parmi les Capucins. Son zé-

le pour le ſalut des ames, fit que ſes Superieurs lui permirent de paſſer aux Miſſions d'Afrique. Il y fut d'abord employé à tenir l'écolle qu'on avoit ouverte à Loanda pour la jeuneſſe. Comme il étoit d'un temperamment robuſte, & fait aux fatigues de ſon païs natal très-rude & très-mauvais, les Superieurs lui donnerent le ſoin des Provinces de Bengo & Dandé. Il donna des marques de ſon zéle, en s'oppoſant avec fermeté aux entrepriſes, & à la puiſſance des Idolâtres les plus mauvais & les plus à craindre.

Il entra enſuite dans la Comté de Pemba, où il demeura juſqu'à la mort, s'appliquant de toutes ſes forces à convertir les Infidéles, à ſoûtenir les Chrétiens foibles, dont la foi étoit chancelante, & à ramener à leur devoir ceux qui s'en éloignoient.

Entre les autres, il y avoit un habitant de Mariaria, terre dépendante du Marquiſat de Pemba, qui menoit depuis long-tems une vie ſcandaleuſe avec une concubine qu'il entretenoit. Le Pere Jean-François le preſſoit de quitter cette vie, de ſe convertir, & de prendre pour femme cette concubine, puiſqu'il l'aimoit tant.

Ce malheureux écoutoit le Pere & s'en mocquoit ; mais le Pere ne ſe laſſant point de lui prêcher ſon devoir, cet homme pour s'en debaraſſer, lui dit, *revenés Pere, un tel jour*, qu'il lui marqua, *je ſuis reſolu de vous obéir & de me convertir.*

Le Pere ne manqua pas de retourner au jour marqué, & de le ſommer de ſa parole. Cet homme ſe préſenta avec ſa concubine, & une bande d'enfans qu'ils avoient eu enſemble. Le Pere le preſſa de retourner à Dieu, & de quitter ſa mauvaiſe vie ; mais l'autre avoit des défaites toutes prêtes, & le payoit avec les paroles des obſtinés, *demain, demain.* A la fin le zéle du Pere s'enflama, & il lui dit, *on ne ſe mocque pas ainſi de Dieu.* J'ai fait mon devoir en vous faiſant ſonger au vôtre, vous vous en mocqués prenés garde que la colere de Dieu n'éclate bientôt ſur votre tête, & qu'elle ne vous faſſe ſervir d'exemple aux pecheurs endurcis comme vous êtes.

Cette menace fut une veritable prophetie. En moins d'un mois la concubine mourut, & ſa mort ayant privé ce malheureux des biens qu'il attendoit d'elle, il fut obligé de s'enfuïr & de ſe cacher, & quelques jours

après il mourut miſerablement ſans donner aucun ſigne de repentir.

Il y avoit un Soua ou Gouverneur dans le même païs, qui quoique Chrétien menoit une vie auſſi abominable que les Giagues. De ſang froid il avoit ouvert le ventre à des femmes groſſes & avoit devoré leurs enfans. Le Pere Jean-François le reprit de cette étrange cruauté & de quantité d'autres crimes énormes. Le Soua parut prendre en bonne part ſa reprehenſion, & comme pour lui en témoigner ſa reconnoiſſance, il lui envoya le lendemain quelques plats de viandes humaines. Le Pere fit ſigne qu'on les lui reportât, & lui envoya ſon interprete lui dire de ſa part; *qu'il s'étonnoit qu'un homme de ſon rang voulût ſe mocquer de lui d'une maniere ſi extraordinaire, qu'il ſçavoit bien que les Chrétiens ne mangeoient point de viande le Vendredy & jamais de chair humaine, dont ils ont une horreur proportionnée au crime énorme que commettent ceux qui en mangent.* Le Soua ne parut point fâché de ce compliment, il ſe contenta de dire, *qu'il ſe corrigeroit.*

Le Dimanche ſuivant, le même Soua lui envoya un dîné tout entier de

viandes de Carême. Le Pere ſe défiant que ce repas ne fût accommodé d'une façon qu'il pourroit être le dernier de ſa vie, s'excuſa de le recevoir en diſant, *que quelques legumes & de l'eau ſuffiſoient pour ſa nourriture, qu'il n'étoit venu chercher autre choſe dans le païs que le ſalut de leurs ames, & que c'étoit le plus grand plaiſir qu'il pouvoit y avoir.*

Ce ſcelerat ne fit que rire de la reponſe du Pere ; mais Dieu permit qu'il payât bientôt ſon impieté. Ses crimes avoient tellement irrité ceux qui étoient ſous ſa puiſſance, qu'il prirent les armes & le tuerent, ſans qu'ils eût le tems de ſe repentir de ſes crimes, & d'en demander pardon à Dieu.

Le Pere Jean-François cultiva cette vigne ſauvage & ſterile juſqu'en 1668. qu'il mourut avec les plus violens ſimptômes d'avoir été empoiſonné par les Miniſtres des Idoles. Les Européens qui ſe trouverent ſur les lieux porterent ſon corps à Pemba où il fut enterré dans l'Egliſe de ſon Ordre.

Le Pere Benoît de Luſignana de la Province de Gennes, fut le premier de tous les Capucins qui fut chargé du ſpirituel de la Fortereſſe d'Em-

bacca, & de ſes dependances. Il vînt à bout de faire aller les femmes Chrétiennes à l'Egliſe, où avant lui elles ne mettoient jamais les pieds, & par conſequent ne recevoient preſque jamais les Sacremens, & vivoient dans la plus grande ignorance de leurs devoirs de Chrétiennes. Il y demeura deux ans, après leſquels il fut envoyé à l'armée du Giague Caſſangé; mais ſes frequentes maladies l'ayant mis hors d'état de ſoûtenir ces fatigues, il fut contraint de retourner à Embacca. Les ſervices qu'il y avoit rendus auroient dû l'y faire recevoir avec affection, il arriva tout le contraire. Ceux à qui il avoit fait plus de bien ſe joignant à quelques jaloux de ſon merite le chaſſerent de la Forteresſe.

Il fut contraint de prendre le chemin de la Cour de la Reine Zingha. Après cinq jours de marche, il ſe trouva au bord du fleuve Lucalla, où il y avoit un Seigneur avec des troupes qui en gardoit le paſſage. Cet Officier l'empêcha de paſſer & en uſa très-mal avec lui; de ſorte qu'il fut obligé de prendre un autre chemin, & de traverſer la Province de Chituchilla, païs ſauvage, deſert, & qui n'eſt

habité que par des Lions. Il arriva après avoir eſſuyé bien des dangers à la Cour de Matamba. La Reine qui fut informée du mauvais procedé de cet Officier impoli le vouloit faire punir ſeverement ; mais le Pere la ſupplia de lui pardonner, & lui ayant repreſenté que c'étoit la premiere grace qu'il lui demandoit, elle la lui accorda.

Il demeura un an auprès de cette Princeſſe, & fut preſque toûjours malade. Le Superieur vit bien que l'air de Matamba lui étoit tout-à fait contraire, il reſolut de le renvoyer en Europe. En attendant une occaſion pour y repaſſer, il s'arrêta à Maſſangano, où on lui donna le ſoin de l'écolle. Il avoit un talent merveilleux pour cet exercice, & du nombre de diſciples qu'il forma à la pieté & aux lettres humaines, il y en eut ſix qui furent ordonnés Prêtres.

Ayant à la fin trouvé un Vaiſſeau qui alloit à Saint Salvador dans le Breſil, il s'y embarqua, & arriva aſſés heureuſement dans ce Port. Un autre vaiſſeau le devoit porter en Europe ; mais étant arrivé à la vûë de l'Iſle de l'Aſcenſion, qui eſt devant l'embouchure de la riviere de Saint

François, il fut ſurpris d'un accident qui l'enleva de ce monde, & ſon corps fut jetté à la mer.

Le Pere Philippe de Sienne a été un des plus heureux ouvriers Evangeliques qui ait travaillé dans cette partie du monde. Il a baptiſé en moins de neuf ans près de quatorze mille perſonnes. Il étoit ſçavant, bon Prédicateûr, zélé Miſſionnaire: Dieu lei avoit donné une facilité merveilleuſe pour apprendre, & pour parler les Langues Barbares de ces peuples. En peu de tems il ne lui fallut point d'Interprete. Il prêchoit avec force, il étoit intrepide. Il parcouroit les Province de la Comté de Sogno, dans le tems que le Roi de Congo & le Comte, ſe faiſoient une guerre cruelle. Il fut une fois fait priſonnier par un Général des troupes de ce Roi, qui l'envoya avec bonne garde à Saint Salvador: le Roi le regarda comme ſon ennemi, & quelques prieres que lui pût faire le Pere Jean-Marie de Pavie, Préfet de la Miſſion, quoiqu'il fût fort avant dans les bonnes graces de ce Prince, il ne pût jamais obtenir ſa liberté. A la fin le Vicaire-Général de l'Evêque, ayant interpoſé ſon credit & ſes prieres en ſa faveur,

il obtint que ſes Superieurs l'envoyaſſent à Congo de Batta, où demeuroit le Pere François-Marie de Valterre : ce fut là qu'il apprit la Langue Abondi très-difficile. Dès qu'il la ſçût ſuffiſamment, il parcourut avec un zéle infatigable cette Province, qui étoit comme noyée dans des erreurs de toute eſpece. On peut dire qu'il y reſſuſcita la Religion & la pieté, & étant paſſé à Angola, malgré les embûches qu'on lui avoit dreſſé pour le prendre, il y travailla, & aux environs, d'une maniere qui lui acquit l'eſtime & l'affection de tout le monde.

Le Pere Antoine de Serravezza, étoit né dans un petit village des montagnes de Toſcane. Son genie heureux pour les Sciences, le fit connoître à quelques gens charitables, qui lui donnerent les moyens d'étudier, il apprit avec une facilité merveilleuſe les Langues Latine, Eſpagnole & Portugaiſe, & auſſi facilement la Grecque, l'Hebraïque, & l'Abondine, qui eſt la plus ordinaire des Négres, de ſorte qu'on l'appelloit communement l'homme aux ſept Langues. Etant paſſé aux Miſſions d'Afrique, ſes Superieurs l'envoyerent dans la Province de Gan-

ghella en 1657. où il convertit le Giaga Caſſangé. Il eſt vrai que ce malheureux Prince retomba dans l'Idolâtrie comme nous le dirons dans la Relation particuliere de cette Miſſion. Il alla enſuite dans le Royaume de Matamba, & puis dans le Duché de Bamba. Il avoit baptiſé environ huit mille perſonnes, quand mon Auteur a fini ſa Relation, & c'eſt ce qui nous empêche d'en dire autre choſe.

Nous avons parlé ſi ſouvent du Frere Ignace de Valſaſna Laïque. Il a ſervi dans les Miſſions pendant quatorze années. Il fut d'abord compagnon du Pere Jean François dans la Miſſion de Maopongo, à la Cour du Roi Angola Aarij. Il paſſa à Embacca en 1656. & de la à Matamba, peu de jours après que le Pere Antoine de Gaëte y fut arrivé avec la Princeſſe Donna Barbara. Ne s'étant point trouvé d'Architecte ni d'Ingenieur pour entreprendre le bâtiment de l'Egliſe que la Reine Zingha y vouloit faire bâtir, il en eut la conduite ; c'étoit en effet ſon métier, il excelloit dans tout ce qui regarde l'Architecture ; & ſurmonta par ſon addreſſe, & par un travail extraordinai-

re toutes les difficultés qui ſe rencontre dans cette entrepriſe. Il falloit faire apporter les pierres & les bois ſur les épaules des eſclaves de plus de quatre lieuës de diſtance. Il fit accommoder les chemins, & fit des machines qui faciliterent infiniment le tranſport des materiaux. Il y travailloit en perſonne avec une aſſiduité qui lui acquit les bonnes graces de la Reine, qui étant extrêmement zélée pour le bâtiment qu'elle faiſoit faire à l'honneur du vrai Dieu, y travailloit elle-même & y faiſoit travailler toute ſa Cour.

Il enſeigna à ces ouvriers groſſiers & ignorans, la maniere de faire des clouds, & de joindre les groſſes pieces de bois avec des chevilles, au lieu qu'auparavant ils ne les attachoient enſemble qu'avec des cordes & des joncs, ce qui n'étoit pas d'une longue durée.

La Reine Zingha obtint des Superieurs qu'il demeurât plus de quatre ans à ſa Cour ; quoiqu'il fut neceſſaire pour d'autres ouvrages où ils vouloient l'employer.

Ce qui eſt fort extraordinaire ; c'eſt que cette Princeſſe vouloit avoir tous les jours quelque plat de viande

preparé de ſa main à la maniere d'Europe, malgré la repugnance qu'ont tous les Négres de manger des viandes preparées par les Blancs.

Retournant un ſoir du Palais de la Reine, où ſelon ſa coûtume il avoit recité le Roſaire, il entendit dans une caſe des voix qui recitoient à deux chœurs quelques prieres comme les Religieux ont coûtume de faire. Il écouta & connut qu'il y avoit là quelque Ganga. Il parla haut & menaça ceux qui y étoient de faire executer les Edits de la Reine. On reconnut ſa voix, & auſſi-tôt le malheureux Ganga força la foible muraille de la caſe & ſe ſauva. Le Frere entra, & tous ceux qui reſtoient prirent la fuite. Il alla ſur le champ en porter ſes plaintes à la Reine, & le fit d'une maniere qui deplût un peu à la Reine, parce qu'il ſembla lui reprocher qu'elle n'avoit pas aſſés d'attention à faire executer ſes Ordonnances. Elle ne laiſſa pas d'ordonner ſur le champ à ſes Officiers, de mettre tout en œuvre pour prendre ce Ganga & le lui amener. Ils le prirent en effet & le lui amenerent deux jours après.

Alors cette Princeſſe ayant fait couvrir de noir, ſon thrône, & les mu-

railles de ſon ſalon d'Audiance envoya appeller le Pere Benoît de Luſignana & le Frere Ignace ; on amena le criminel chargé de fers & le bourreau à côté de lui la hache à la main. La Reine dit au Frere Ignace : *Voila ce Ganga Idolâtre, qui a eu la temerité d'entrer dans la ville, de raſſembler des gens & de tâcher de les pervertir, en les attirant au culte abominable des Démons. Vous Frere Ignace qui l'avez entendu, & qui l'avez vû fuir. Vous qui cherchez des preuves de ſon impieté & le devés connoître, dites-nous ſi c'eſt lui, on n'attend que cela pour le faire mourir.*

Ce diſcours étonna le bon Religieux, il ne ſçavoit ce qu'il en devoit croire, ou ſi c'étoit le veritable Ganga criminel ou quelqu'autre qui meritât la mort. Madame, lui dit-il, je n'ai pas vû en face le Ganga que j'ai denoncé au Tribunal de votre juſtice ; je ne puis pas aſſurer que c'eſt celui que je vois ici préſent, je pourrois me tromper & commettre un crime. Le zéle que votre Majeſté témoigne à punir un ſi grand crime eſt très-agréable à Dieu, mais vous lui rendriez compte ſi vous faiſiez punir un autre malfaiteur à la place de celui

dont je me ſuis plaint. La Reine lui repliqua, *vous avez raiſon, & il ne me conviendroit pas de me mocquer de Dieu, en faiſant perir un autre criminel en la place de celui dont il s'agit. Je loüe votre zéle, & l'impie que vous voyez va être puni.*

Auſſi-tôt on tira hors du ſalon le malheureux Ganga, pour l'aller executer dans la place; mais le Frere Ignace obtint à force de prieres, que la peine de mort feroit changée en celle d'être vendu aux Portugais, pour être tranſporté aux mines du Breſil. Je n'en dirai pas davantage de ce bon Religieux. Les Superieurs jugerent à propos de le renvoyer en Europe, chercher ſa ſanté que ſes longs ſervices lui avoient fait perdre en Afrique.

CHAPITRE IV.

De la Miſſion de la Province appellée la petite Ganghella.

CEtte petite Province eſt au centre du Royaume de Matamba, entre les deux rivieres de Coanza & Coari, qui ſont éloignées l'une de l'autre, d'environ douze journées de

chemin. On l'appelle la petite Ganghella, pour la distinguer de celle qu'on nomme la haute Ganghella. Elle est divisée en plusieurs petites Provinces qui sont comprises sous le nom général de petite Ganghella. Elle est bornée du côté de l'Orient par la Province de Dongij, du côté du midi par celle de Bendo & de Malemba. La haute Ganghella l'environne à l'Occident & au Septentrion, & n'en est separée que par le fleuve Coari. Ses peuples sont Giagues & très-zélés observateurs de cette cruelle & infâme Religion. Le plus grand Seigneur de ces peuples qui prend le titre de Duc, se nomme Cassangé Cunquingurij: nous avons rapporté ce qu'on a pû sçavoir de sa Généalogie dans le second Livre de cette Histoire. La plus grande partie de cette Province est un païs plat, excepté aux bords de la riviere Coanza, & environ vers le centre où s'élevent deux hautes montagnes ou plûtôt deux rochers affreux, dont l'un se nomme Chissala & l'autre . . .

Elle est couverte du côté de l'Occident des hautes montagnes de Bondo, en tirant vers la riviere Lunino. Ces montagnes n'ont que trois passages d'une roideur extraordinaire

qui ont deux milles de longueur, qui ſe terminent en de belles plaines. La riviere de Lunino eſt large d'une portée de mouſquet, elle à ſa ſource dans les montagnes de Bondo & de Malemba. Ses eaux auſſi-bien que celles de certains ruiſſeaux appellés Caſſimbe, ſont ſaumâtres, & ſe corrompent aiſément. Cependant l'air n'y eſt pas tout-à-fait mauvais, ni mal ſain à cauſe des vents frais qui regnent dans le païs & qui le purifient; mais pour peu qu'ils viennent à manquer l'air ſe corrompt, & devient humide & très mal ſain.

On trouve quand on a paſſé la Lunino des plaines très-agréables tout le long de la riviere juſqu'à l'endroit où elle ſe décharge dans la Coari. On peut marcher dans ce païs uni pendant plus de quatre lieues. Il a en face une montagne qui ſemble avoir été faite à plaiſir. Elle repreſente deux montagnes l'une ſur l'autre, dont la plus élevée reſſemble à une piramide. Cette derniere a à ſon pied un terrein vaſte couvert d'herbes comme une prairie, & à ſon ſommet une autre prairie de beaucoup moindre étenduë. Il ſort de ces montagnes une quantité prodigieuſe de bonnes eaux

qui ſe répandent dans les plaines, & forment des ruiſſeaux, qui après avoir arroſé le païs le rendent très-propre pour le pâturage de toutes ſortes de troupeaux. Enfin la nature a réuni tous ces ruiſſeaux, & en a compoſé un Lac, autour duquel il y a pluſieurs villages.

La cime de cette montagne, étoit dans les tems paſſés la fortereſſe de tout le païs; elle avoit ſervi de demeure au prédeceſſeur de Caſſangé, qui y a laiſſé de tous côtés d'horribles marques de ſa cruauté, & des Sacrifices execrables qu'il y a offert. On voit une grande caverne, & une grande quantité de ces gros arbres appellés Bondi, dont les troncs ſont creuſés & tout remplis auſſi-bien que les cavernes des oſſemens des victimes humaine, qui y ont été égorgées & devorées par ces Idolâtres Antropophages.

De cette montagne, on marche par une plaine de trois journées de chemin juſqu'à Caſſoco, où le Caſſangé qui regne aujourd'hui faiſoit ſa reſidence avant qu'il ſe fût établi à Palongala où il demeure à préſent.

Il y a au bout de cette plaine une autre montagne appellée Chiſala, qui

à pour le moins une demie lieuë de hauteur, dont la baſe eſt ſi petite, qu'elle paroît comme une groſſe tour environnée de cette plaine, comme d'un profond foſſé qui lui ſert de deffenſe.

Cette montagne eſt renommée par tout le Royaume de Matamba. Que dis-je, elle eſt reſpectée, & les peuples ont pour elle une veneration ſuperſtitieuſe, & toute extraordinaire, parce que dans les tems paſſés c'étoit là que l'on éprouvoit par certains juremens, ceux qui étoient ſoupçonnés de quelques crimes. Voici comme on s'y prenoit.

Ceux qui étoient accuſés ou qui vouloient prouver la verité de leur accuſation, ſe rendoient au pied de la montagne. Ils y trouvoient le Ganga député à cette épreuve, qui leur mettoit en main de certains outils de fer forts & bien aigus, par le moyen deſquels ils pouvoient grimper juſqu'au haut; mais il les avertiſſoit qu'avant d'entreprendre ce dangereux voyage, ils s'examinaſſent bien ſerieuſement; parce que s'ils étoient coupables, les Idoles gardiens de ce lieu ſaint, ne permettroient pas qu'ils le profanaſſent, & ne laiſſeroient pas impunie leur temerité.

De quelque maniere que la choſe arrivât, on en attribuoit la cauſe à la puiſſance ſouveraine des Idoles, Dieu permettant par un juſte jugement, que les Démons trompaſſent ainſi par leurs menſonges, ces peuples ſi adonnés à ces ſortes de ſuperſtitions, qui ne cherchoient point à ſe détromper, & qui croyoient être fort excuſables, en diſant que cela s'étoit pratiqué de tous les temps.

Ce Ganga fourbe & avare, comme le ſont tous ces malheureux Miniſtres du Démon, ne manquoit pas de moyens pour aider ceux qui avoient acheté ſa protection. Il inſtruiſoit ceux-ci de la route qu'ils devoient tenir pour grimper cette montagne eſcarpée; il leur donnoit des inſtrumens, dont il connoiſſoit la bonté, il leur faiſoit prendre quelque aliment qu'il avoit preparé qui leur donnoit du courage & de la force, & le plus ſouvent il ſe ſervoit du ſecours des Démons pour aider les coupables qui l'avoient bien payé, pendant que les innocens qui ne s'étoient pas trouvé en état de ſatisfaire ſon avarice, étoient abandonnés à eux-mêmes, n'avoient que de méchans inſtrumens, étoient obligés de grimper par les endroits les plus

impraticables où la force, le courage, & leurs inſtrumens les abandonnant, ils tomboient, & s'ils ne ſe tuoient pas par leur chûte, ils étoient maſſacrés ſur le champ, comme coupables & parjures, & leurs cadavres devorés.

Ceux au contraire qui étoient montés juſqu'au ſommet en deſcendoient par un chemin facile, & étoient reçûs, careſſés & complimentés par le peuple qui étoit aſſemblé, & le Ganga les poudroit depuis la tête juſqu'aux pieds avec une certaine farine blanche, qui étoit la marque de leur innocence & de leur candeur, & en cet état, ils retournoient chez eux glorieux & triomphans.

La bonté, la fertilité & le bon air de cette Province, devroient y avoir attiré une infinité d'habitans, elle eſt pourtant des plus deſertes. Ses habitans ſont vagabons. On n'y trouve que très-peu de villages, ſes peuples pareſſeux au ſuprême dégré vivent ſans travailler, & au lieu que leurs belles campagnes leur produiroient en abondance, des fruits, des racines, des grains, & generalement tout ce qui leur ſeroit neceſſaire pour mener une vie douce & commode, tout leur païs

n'eſt qu'une ſolitude affreuſe & un deſert qui faiſoit horreur : ils ne laiſſent pas d'avoir grand appetit, on peut même dire qu'ils ſont toûjours affamés & que faute d'autre choſe, ils ont une attention particuliere à chercher à ſe remplir le ventre de chair humaine ou de celle des bêtes ſauvages, & ſur tout de celle des Lions, qui ſont en très-grande quantité dans leurs forêts. Il ſemble que l'uſage de cette chair rende ces peuples plus carnaſſiers & plus barbares ; auſſi voit-on, que quand la faim les preſſe, ils n'épargnent pas même les perſonnes qui leur devroient être les plus cheres, & que ſans être en guerre les uns contre les autres, ils ſont ſans ceſſe à la füe pour ſe ſurprendre, s'enlever & faire une boucherie de ceux qui ſont tombés entre leurs mains : tout leur eſt bon, ils n'épargnent qui que ce ſoit dès qu'ils en ſont maîtres. Voila le portrait au naturel de ces Giagues Antropophages.

Origine de Caſſangé-Conquingurij.

Caſſangé Conquingurij, qui étoit le Chef ou le Duc de ces mauvais peuples, lorſque mon Auteur écrivoit ſes Memoires, étoit venu au monde en 1608. dans le Royaume de Dongo-a-Dambi-Aquitulla, village à deux

journées d'Embacca. Ses parens qui étoient de la derniere lie du peuple, vivoient miſerab lement dans une forêt. Ils le nommerent Ganga qui ſignifie callebaſſe ou eſpece de coco, dont l'écorce ſert à faire des taſſes pour boire ou d'autres uſtencilles.

Dès qu'il fut aſſés fort, on l'occupa à garder les cochons. C'eſt dans cet exercice qu'il a ſuccé les vilaines inclinations qu'il a euës toute ſa vie.

Il fut pris par un parti de ſoldats de Caſſangé Conquingurij Calunga, qui couroient le païs, & conduit au Chilombo, où il devoit ſelon la coûtume de ces Barbares être ſacrifié & mangé. Il y trouva ſa conſervation & ſa fortune. Ce Prince l'ayant conſideré, il lui plût, & lui & ſa premiere concubine l'adopterent à la maniere des Giagues, & le déclarerent leur fils, ſans pourtant le retirer de ſon premier métier, avec cet tedifference qu'ils lui confierent des troupeaux plus nombreux, de ſorte qu'il devint le chef des autres Paſtres, qui le reſpectoient & lui obéïſſoient comme à leur Superieur.

Il s'acquit en aſſés peu de tems l'affection de Calunga par ſa vigueur &

ſon adreſſe à la chaſſe des bêtes ſauvages & des hommes où il réüſſiſſoit d'une maniere étonnante.

On rapporte qu'il étoit doüé d'une force ſi prodigieuſe, que quand il ſaiſiſſoit un animal par les pieds de derriere, il l'écarteloit en deux auſſi aiſement, que s'il n'avoit fait que ſe joüer. Il en faiſoit autant des criminels condamnés à la mort, & comme il étoit extraordinairement avide du ſang des hommes & de leur chair, il devoroit comme une bête feroce leurs entrailles encore palpitantes, de ſorte qu'au jugement de tout le monde, il étoit regardé comme un Giague des plus parfaits; c'eſt-à-dire, des plus forts & des plus cruels.

Ces preuves de force & de cruauté firent qu'il quittoit ſouvent la conduite des troupeaux pour aller à la guerre, où il donna tant de marques de ſa brutalle valeur, qu'il fut élû Galombolo, c'eſt-à-dire, Sergent Général.

Cette charge lui donnoit le rang, & l'autorité de juge, & lui acquit un ſi grand crédit, qu'il obtint d'avoir un ſiege, & un tapis même en la préſence de ſon Prince.

Son ignorance des plus craſſes, pa-

roiſſoit dans les Jugemens qu'il rendoit. Il ſuffira d'en rapporter deux exemples pour faire juger des autres.

On conduiſit un jour devant ſon Tribunal, cinq hommes accuſés ſelon les formes de la Juriſprudence du païs de certains crimes. Cet ignorant qui entendoit les Loix de la Nation, à peu près comme un buffle, écouta les accuſations, & n'y comprenant rien, ſans autre examen ni formalité, il prononça que ces cinq hommes lui paroiſſoient ſi gras & ſi bien nourris, qu'il étoit évident qu'ils ne ſongeoient qu'à manger, & que par conſequent ils avoient moins de cœur & de ferocité qu'il n'en faut dans la Nation où ils vivoient: que font-ils donc, dit-il, parmi nous? qu'on leur coupe préſentement la tête, & qu'on répande ce ſang inutile, de cette maniere ils ſeront punis de leur crime. La Sentence fut executée dans l'inſtant, & auſſi-tôt le Juge ſe levant de ſon Tribunal choiſit le plus gros & le plus gras de ces cinq cadavres, le chargea ſur ſes épaules, & le porta à ſa cuiſine où il le coupa en pieces, & ordonna qu'on le fit promptement rôtir pour ſon dîner. Le feu n'agiſſant pas aſſés

aſſés vîte ſelon ſon appetit, il en mangea une bonne partie comme un chien affamé.

Le ſecond exemple regarde ſon frere uterin. Il avoit été pris par un parti, & n'avoit point d'autre crime que d'être tombé dans les mains d'un Caïn; auſſi ne ſe donna-t'il pas la peine de prononcer une Sentence, ni d'attendre qu'il fût accuſé, ou qu'il eût parlé pour ſe deffendre. Il ſe leva de ſon ſiege, & lui enfonça ſon couteau dans la poitrine. Après quoi ſe glorifiant, de ce que par cette action denaturée, il avoit ſçû éteindre la compaſſion naturelle que ſon frere lui devoit inſpirer, il ſe frotta tout le corps de ce ſang encore tout boüillant, & ſe fit voir en cet état à toute l'armée, comme ayant triomphé par ce crime énorme d'une paſſion que les bêtes, privées de toute ſorte de raiſon, conſervent par le ſeul inſtinct de la nature.

Cette facilité de repandre le ſang humain, l'avoit mis dans un ſi grand credit, chez ces Giagues Antropophages, qu'il crut qu'il pourroit repandre impunement celui de Caſſangé-Calunga, & de ſa concubine, qui l'avoient adopté, & ſe mettre à leur place. Il ſembloit que Dieu le toleroit,

afin que ces miſerables fuſſent les exécuteurs de ſa juſtice les uns ſur les autres.

Il eſt vrai, que Ganga trouvoit de grandes difficultés dans l'execution de ſon cruel deſſein; parce que les Officiers de Caſſangé Calunga ſe doutant de ſes reſolutions, gardoient avec un grand ſoin leur Prince. Voici le ſtratagême dont il ſe ſervit pour en venir à bout. Il ſçavoit que les Giagues ſont infatués de la penſée qu'ils ont, que la force de leur temperament eſt ſi grande, qu'ils ne peuvent mourir ni par le fer de leurs ennemis ni par aucune ſorte d'infirmité, à moins que les ſorciers & les enchanteurs n'y joignent leurs enchantemens & leurs preſtiges : cela eſt cauſe qu'il tremblent au ſeul nom de ſorcier.

Il ſe ſervit adroitement de cette foibleſſe. Il publia hautement, que la concubine principale de Caſſangé, à laquelle on donnoit communément le titre de *Tembanza*; c'eſt-à-dire, de Maîtreſſe de la maiſon, étoit la plus grande ſorciere & la plus horrible empoiſonneuſe qui fût dans l'Etat, & ſous ce prétexte il la fit amener devant lui : là, ſans vouloir écouter les

raiſons invincibles qu'elle avoit pour ſe juſtifier de cette fauſſe accuſation, il la condamna à être brûlée toute vive & ſans délai, & à la préſence de toute l'armée, il la fit jetter dans un grand bucher qu'il avoit fait préparer ; après quoi il deffendit ſous de griéves peines à ceux qui approchoient de Caſſangé de lui dire ce qui étoit arrivé, de peur, diſoit-il, que cette triſte nouvelle ne l'affligeât.

Mais le pauvre vieillard qui étoit malade & hors d'état de s'en informer par lui même, & qui ſe doutoit de quelque choſe, ne la voyant plus, la demandoit ſans ceſſe, & diſoit qu'il mourroit content ſi elle venoit une ſeule fois le voir, & le conſoler par ſa préſence. Le perfide Ganga lui diſoit qu'elle étoit malade, & que ſans un danger évident de mourir, elle ne pouvoit pas lui donner cette conſolation.

Le vieillard ne ſe contentoit point de ces paroles, & ne ceſſoit de la demander ; mais ne la voyant point venir, il ſe leva comme il put de ſon lit, & ſe traînant comme il pouvoit ſur les coudes, & ſur les genoux il ſortit de ſa caſe pour l'aller cher-

cher : Ganga en étant averti y accourut, & comme ſi la compaſſion l'eût porté à le ſecourir, il le prit entre ſes bras, & puis le jettant rudement par terre il l'étouffa en lui preſſant la poitrine avec ſes genoux & lui ſerrant la gorge.

Telle fut la fin malheureuſe de ces deux perſonnes, qui avoient aimé & conſervé la vie à celui qui les devoit aſſaſſiner.

Après ce crime horrible, Ganga ſortit dehors & faiſoit paroître une douleur extraordinaire, d'une mort dont il étoit l'auteur. Comme il avoit ſçû ſe faire un grand nombre de creatures, ſes partiſans aſſemblerent l'armée, & d'un commun conſentement ils le déclarerent leur Chef & leur Seigneur, & auſſi-tôt ce perfide quittant ſon ancien nom de Ganga, prit celui de ſon pere & bienfaicteur qu'il venoit d'aſſaſſiner, en ſe faiſant appeller Caſſangé-Conquin-Gurij; & afin que rien ne manquât à ſa fourberie, il fit faire des obſeques magnifiques au deffunt, avec un Tombo dans lequel il fit immoler trois cens perſonnes.

Ces choſes ſe paſſerent dans la l'an-

née 1655. & dans le même tems Dom Loüis-Martin de Souſa, Viceroi ou Gouverneur d'Angolle, voulut racheter quelques Portugais qui étoient tombés entre les mains de ces barbares, en les échangeant contre des eſclaves de cette Nation, qui s'étoient ſauvés ſur les terres des Portugais. Il choiſit pour cette negociation, Dom Antoine Rodrigués, qui étoit né à Angola, auqnel il aſſocia le Pere Antoine de Sarravezza, du conſentement du Pere Seraphin de Cortonne, qui étoit alors Préfet de la Miſſion des Capucins.

Ils allerent à Caſſocco dans la Province de Ganghella, où Caſſangé étoit alors campé avec ſon armée. Leur principale inſtruction, étoit de tâcher d'introduire l'Evangile parmi ces Barbares. On eſperoit que la choſe ne ſouffriroit pas de grandes difficultés, d'autant que le Giaga qui vouloit attirer chez lui le commerce des Portugais, avoit demandé un Prêtre, pour y retenir plus aiſement les marchands Chrétiens : il s'étoit pourtant expliqué, qu'il vouloit un Prêtre né dans le Royaume de Dango, & non de ces Etrangers, dont le zéle ardent ne penſoit qu'à introduire une Loi & des coûtumes nouvelles.

Après dix-huit jours d'une marche très-penible, ils arriverent à la vûë du Camp du Giaga, & lui firent donner avis de leur arrivée. Caſſangé repondit d'abord, qu'en conſequence de ce qu'il avoit écrit à Loanda, il ne pouvoit pas admettre le Capucin qu'il ſçavoit être trop oppoſé à ſa Religion, & qu'il en pourroit arriver de fâcheux accidens.

Cependant les marchands Portugais, & même quelques-uns de ſes Officiers, lui repreſenterent ſi vivement, que le Roi de Portugal pourroit prendre ce refus, comme une injure qui l'obligeroit à interdire le commerce, & peut-être à ſe joindre à ſes ennemis, & lui faire une guerre dont ſon Etat ſouffriroit, qu'il conſentit enfin que le Pere Antoine entrât, & qu'il demeurât pour le ſervice des Marchands.

Ils entrerent donc; mais à peine le Pere ſe donna-t'il le tems de ſe repoſer un peu, que brûlant du zéle de convertir ces peuples, il ſortit un matin de ſa cabane chargé d'une groſſe chaîne de fer, le crucifix à la main, ſe flagellant rudement, & criant dans les ruës de toutes ſes forces en Langue Abondi, qui eſt celle de ces peu-

ples : Changement de vie, changement de vie, déclamant contre l'Idolâtrie & contre la Secte impie des Giagues. Le peuple s'assembla en foule autour de lui, on le prit d'abord pour un fol, & même on n'en seroit pas demeuré là, si les Portugais ne fussent accourus à son secours & ne l'eussent ramené dans leurs cases.

Là ils blâmerent modestement l'excès de son zéle, & lui remontrerent avec respect, qu'il devoit se souvenir que la Congregation avoit deffendu aux Missionnaires, de chercher le Martyre par des voyes qui pouvoient empêcher la conversion des peuples, & ruiner tout ce que les autres Chrétiens mettoient en usage pour les y porter. Qu'il falloit se comporter avec prudence, attendre les conjonctures favorables, les rechercher avec adresse, & esperer de la bonté de Dieu qu'il les feroit naître, sans précipiter rien, ni s'exposer à des accidens fâcheux, qui bien loin de faire ouvrir les yeux à ces aveugles volontaires, pour leur faire voir la lumiere de l'Evangile, ne feroient que les indisposer encore davantage.

Le Pere Antoine, ayant un peu mieux reflechi devant Dieu à ce qu'on lui

avoit dit, trouva qu'il avoit eu tort; & reſolut de moderer l'impetuoſité de ſon zéle qui le portoit avec trop de violence à vouloir tout d'un coup détruire l'Idolâtrie, dans laquelle ces peuples vivoient depuis tant de ſiecles, & à laquelle ils étoient ſi fortement attachés.

Cette émotion du peuple, ayant été rapportée à Caſſangé, le mit dans une grande colere. Son genie violent & cruel l'avoit déja déterminé à ſe venger ſur tous les Européens, de l'affront qu'il diſoit avoir reçû. Ses Officiers l'appaiſerent avec beaucoup de peine. Il donna Audiance à l'Ambaſſadeur, qui après lui avoir expoſé les matieres de politique dont il étoit chargé, lui demanda permiſſion de parler en faveur de la Religion. Il l'obtint, & fit ſouvenir Caſſangé, que ce n'étoit que ſur ſes inſtances & celles de ſon prédeceſſeur, que le Viceroi avoit bien voulu lui envoyer un Prêtre, que ne s'étant point trouvé dans le Royaume d'Angolle de ſujet capable de cet emploi, il avoit été obligé d'envoyer un Capucin, dont la profeſſion eſt d'être entierement détaché des choſes de ce monde, & de n'avoir d'autre vûë que de conduire les ames dans

les voyes du ſalut éternel, que c'étoit l'unique but, que ce bon Religieux s'étoit propoſé dans ce qu'il avoit fait & qu'il s'en étoit abſtenu auſſi-tôt qu'on lui en avoit fait voir les conſequences, & que s'il lui plaiſoit de l'écoûter dans ſon Conſeil, il reconnoîtroit qu'il n'étoit venu que pour lui rendre le plus important de tous les ſervices, & nullement pour cauſer des troubles & des diviſions dans l'Etat.

Choſe merveilleuſe, le Giaga & ſon Conſeil quoiqu'irrités de l'action du Capucin, permirent qu'il fût introduit & qu'il parlât.

Il étoit demeuré dehors avec les gens de l'Ambaſſadeur. Il fut introduit & aſſura d'abord le Prince & ſon Conſeil, que les Portugais n'avoient eu aucune part dans ce qu'il avoit fait, & continuant ſon diſcours, il leur dit: *J'avois entrepris de vous enſeigner une maniere de vie bien differente de celle que vous menés, une vie plus honnête, plus moderée, plus humaine que n'eſt celle que vos Loix vous enſeignent, qui vous rend comme les eſclaves de la cruauté, & qui vous fait commettre mille abominations; car vous vivez ſans être amis les uns des autres, ſans vous aimer. L'experience journa-*

liere le prouve ; puiſque l'on voit tous les jours qu'un ami ne pardonne pas à ſon ami, un Pere à ſon fils, un frere à ſon frere. Mon deſſein a été de guerir votre aveuglement par le moyen de la lumiere de la Foi Chrétienne, qui eſt la veritable regle de la vie civile, & le fondement de la juſtice, ſur laquelle ſont établies les Monarchies, & les Royaumes les plus conſiderables, j'ai voulu vous faire deteſter ces crimes qui vous rendent l'horreur de tout le monde, & qui paroiſſent être deteſtés des animaux les plus feroces. Dieu qui eſt votre Createur, & qui vous conſerve la vie, qui eſt le maître abſolu, vous invite à ce changement par la voix de ſes Miniſtres, & vous porte à lui obéir, non pour vous tyranniſer ; mais pour vous faire joüir d'un repos & d'une paix éternelle, après que vous aurés gouté en ce monde la douceur, & la juſtice de ſes ſaints commandemens. C'eſt ce qui m'a porté à faire ce que j'ai fait, ſans le conſeil de perſonne, & ſans avoir communiqué mon deſſein à qui que ce ſoit. C'eſt le ſeul zéle de votre ſalut qui m'y a engagé. J'ai fait ce que j'ai crû devoir faire. C'eſt à vous preſentement à examiner ce que je vous ai propoſé, & ſi vous voulés de

plus amples explications, je ſerai toûjours prêt à vous les donner, pourvû que vous vouliés m'écouter.

Le diſcours du Pere fut écouté attentivement, & ſans qu'on l'interrompît, de ſorte qu'on pouvoit ſe flatter qu'il avoit fait quelque impreſſion ſur leurs eſprits. On fut détrompé dans le moment.

Le Giaga Caſſangé lui répondit en ſon nom, & pour tout le Conſeil. *Sçache*, lui dit-il, *que l'attention que nous avons donné à tes paroles, ſans t'interrompre, ne vient pas de leur efficacité; parce que où des coûtumes anciennes ont établi les premiers ſentimens d'une croyance, telle qu'elle puiſſe être, il n'eſt pas poſſible d'en arracher les racines. Nous convenons que la Loi que tu profeſſes peut-être bonne pour toi & pour ceux qui y ont été élevés; mais qu'elle ſoit bonne pour nous autres Giagues, c'eſt ce que nous te nions. Les obſervances trop rigoureuſes de ta Loi ſont trop oppoſées à la liberté dont nous joüiſſons, & il n'en faut pas davantage pour renverſer, & pour détruire les propoſitions que tu as avancées. C'eſt pour cela qu'on ne doit pas t'écouter, & qu'il t'eſt deffendu d'en parler. Il t'eſt permis, parce que nous ſommes amis*

de la Couronne de Portugal, dont tu es ſujet de demeurer dans ce Chilombo, d'y traiter & dans les environs, afin d'aider les Chrétiens dans les choſes qui regardent la Religion dont nous ne nous mettons pas en peine. Mais hors de cette tolerance, ſçache que tu te rendras criminel & t'expoſeras à toute ma vengeance, auſſi-tôt que tu ſortiras, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, des bornes que je te preſcris.

Après ces paroles, on congedia l'Ambaſſadeur & le Capucin. Mais comme l'Ambaſſadeur n'étoit pas content des bornes trop étroites qu'on avoit marquées au Pere, il obtint que le Prince fit publier un Edit qui deffendit d'inſulter le Religieux, & de le troubler dans les fonctions de ſa Religion, qui lui permit de traiter librement avec les ſujets de l'Etat, les inſtruire & baptiſer leurs enfans, pourvû que ſelon les Loix des Giagues les dents leur fuſſent ſorties.

Ces graces furent accordées, & le Pere s'en contenta & demeura deux ans avec ces peuples dans les exercices de ſon miniſtere.

Il trouvoit avec adreſſe des occaſions frequentes de parler à Caſſangé & dans ces converſations, il y gliſſoit

toûjours quelques points de la Foi, ſçachant bien que ſi Dieu beniſſoit ſes travaux, & qu'il pût amener ce Prince à la Religion, tous les ſujets ſuivroient ſon exemple. C'étoit la cauſe de Dieu, ainſi il étoit perſuadé que la ſemence de l'Evangile qu'il répandoit dans cette terre, ne demeureroit pas ſterille. Auſſi eut-il à la fin, la conſolation, que Caſſangé ſe rendit, & ſe détermina à ſe ſoumettre à la Loi de Jeſus-Chriſt, & à recevoir le Baptême. Il promit même qu'après qu'il l'auroit reçû, il feroit tous ſes efforts pour obliger tous ſes Officiers, toute ſon armée & tous ſes peuples à ſuivre la même Religion, & à déteſter la Secte des Giagues avec les mêmes conditions qui avoient été accordées à la Reine Zingha, quand elle s'étoit convertie.

La joïe que cette promeſſe donnoit au Miſſionnaire, étoit bien diminuée, par le peu d'apparence qu'il voyoit que ce Giague executât les grandes promeſſes qu'il faiſoit. Comme il le faiſoit obſerver de près, il ne s'appercevoit que trop, que ce Prince promettoit plus qu'il n'avoit envie de tenir; c'étoit la raiſon pourquoi il differoit de lui conferer le Baptême, il craignoit

d'être trompé, & il avoit raiſon; car il le fut en effet. Il prit le parti de déclarer ſes doutes & ſes craintes au Viceroi, au Pere Préfet, & à d'autres gens de vertu & de merite, qui après avoir bien examiné, lui marquerent qu'il falloit tout attendre de Dieu, ſe confier en ſa bonté & eſperer qu'il ne laiſſeroit pas ſon ouvrage imparfait, & qu'ainſi il pouvoit donner le Baptême à ce Prince.

Il en fit la Cérémonie ſolemnelle le 9. de Juin de l'année 1657. Il fut nommé Dom Paſcal, & quelques jours après il le maria en face d'Egliſe avec Donna Anna Catalla, qui avoit été ſa principale concubine.

D'autres perſonnes conſiderables de la même Nation, reçûrent enſuite le Baptême, & entre les autres le Tendala; c'eſt-à-dire, le premier Miniſtre qui fut nommé Dom Jean. L'exemple de cet Officier que tout le monde eſtimoit beaucoup, fut ſuivi d'une grande quantité de gens de toute eſpece, de ſorte qu'il y avoit preſſe à ſe faire inſtruire & à recevoir le Baptême.

Mais le perfide Dom Paſcal ne fut pas long-tems ſans faire paroître au dehors ce qu'il étoit au dedans.

Dès le lendemain de ſon Baptême, un de ſes parens nommé Dom Laurent d'Aragon lui étant allé rendre viſite, le trouva qui mangeoit de la chair humaine, quoiqu'il y eût devant lui quantité d'autres viandes. Ce bon Chrétien fut extrêmement ſurpris. Il n'oſa pourtant l'en reprendre, il le connoiſſoit trop bien, pour s'expoſer à ſa brutalité; mais ſon étonnement l'obligea de demeurer dans un profond ſilence. Caſſangé ou Dom Paſcal s'en étant apperçû, lui dit; *ton ſilence eſt un reproche que tu me fais; mais ſçache que ce n'eſt que par politique, & ſans aucun deſir ſincere d'être Chrétien, que j'ai bien voulu recevoir le Baptême. Je me ſuis reſervé le pouvoir de n'être jamais ſoumis à cette rigoureuſe deffenſe de ne point manger de la chair humaine; parce que toute autre viande me ſemble inſipide, & peu convenable à ma complexion. Que les Blancs & les autres Chrétiens, diſent tout ce qu'ils voudront, ils ne me perſuaderont jamais le contraire de ce que j'ai reſolu de faire toûjours. Qu'on le ſçache, à la bonne heure, cela m'importe peu. Je n'ai pour regle de ma conduite qu'une ſeule maxime, qui eſt de ne dépendre que de ma ſeule volonté.*

La réponſe de ce ſcelerat, & ſes actions qui la ſoûtenoient, cauſa un grand ſcândale parmi ces nouveaux Chrétiens. Le Pere Antoine fit en vain tous ſes efforts pour lui faire entendre raiſon, le corriger, le remettre dans ſon devoir, tout fut inutile. Sa conſcience étoit à l'épreuve de tous les remords, il n'avoit ni honte ni retenuë; de ſorte qu'on vit avec douleur, que les vices les plus honteux qu'on croyoit avoir abatus, reprenoient le deſſus de telle maniere qu'il ne fut plus poſſible d'y apporter remede.

Deux actions que nous allons rapporter, feront connoître évidemment, que ce perfide n'avoit eu en vûë que de ſe mocquer de Dieu & des hommes, quand il avoit demandé le Baptême.

Le Pere Antoine trouva un jour hors du Chilombo, une femme qui portoit entre ſes bras une petite fille née depuis quelques jours. Il demanda à la mere, ſi elle vouloit bien que ſon enfant fût baptiſé, elle y conſentit. Le Pere la porta dans la petite cabane qui lui ſervoit d'Egliſe, & puis la rendit à ſa mere. Le fait ne pût être ſi ſecret qu'il ne vînt à la connoiſ-

ſance des habitans, qui en firent grand bruit, & prétendirent, ſuivant le ſtile de leurs anciennes ſuperſtitions, que le Chilombo avoit été profané, qu'il falloit l'abandonner & en bâtir un autre. L'Apoſtat Dom Paſcal, en ayant été informé, entra dans une colere furieuſe, & ordonna que l'enfant qui étoit cauſe de ce deſordre, ſeroit coupé en morceaux, & que de ſes chairs boüillies, on en feroit cet onguent abominable dont nous avons parlé en d'autres endroits & qu'on en oindroit tous les angles, & l'entrée principale du nouveau Chilombo. On chercha cette innocente créature, on la trouva; mais on découvrit en même tems, qu'elle étoit la fille de ce cruel Tyran. Il ne voulut pourtant point revoquer ſon Arrêt, & oubliant tout ce que la nature lui devoit inſpirer, il ordonna qu'elle ſeroit maſſacrée; elle le fut en effet ou en apparence; car on dit que les Singhilles ſe contenterent qu'on leur abandonnât une victime innocente ou criminelle, pourvû qu'ils en euſſent une.

Le Chilombo profanné fut abattu & brûlé, on en bâtit un autre; & afin qu'il eût un protecteur qui le deffendît des bêtes & des autres acci-

dens, on le mit ſous la protection du deffunt Caſſangé-Calunga, à qui pour cet effet on offrit un nouveau Tombo compoſé d'un nombre de perſonnes ſuffiſant pour contenter ſon appetit, & celui de tous ceux qui aſſiſterent à la fête.

On prepara pour cela une vaſte place auprès du vieux Chilombo, au milieu de laquelle on éleva une eſpèce de theâtre avec des terres rapportées. On l'environna de paliſſades ornées de belles nattes, de palmes, d'armes, d'inſtrumens de guerre & d'étendarts avec quantité de vaſes pleins de vin d'Europe, qui devoient couronner la joye de cette journée funeſte.

Le jour deſtiné à cette boucherie, on amena dès le matin à la place cent quatre-vingt-quatre victimes, hommes, femmes & enfans. C'étoient la plus grande partie des priſonniers de guerre. Quelques-uns alloient à cette boucherie avec fermeté & marquoient même de la joye; dans la folle eſperance d'aller tenir compagnie à un grand Prince, qui étoit dans un païs riche, abondant & délicieux. Mais le nombre de ces inſenſés n'étoit pas conſiderable. Tous les autres y étoient traînés par

Tambo ou Sacrifice d'hom

force liés & garottés, le deſeſpoir étoit peint ſur leur viſage, ils pouſſoient des cris affreux, & maudiſſoient de tout leur cœur les inventeurs, & les executeurs d'une ſi cruelle barbarie.

Un bon Chrétien s'étoit mêlé parmi les ſpectateurs, eſperant trouver quelque occaſion favorable pour baptiſer quelque enfant; car il y avoit parmi ces victimes des femmes qui portoient leurs enfans entre leurs bras. Mais les bourreaux ne lui permirent pas d'approcher; il auroit rendu un grand ſervice à ces enfans, mais il lui en auroit couté la vie s'il avoit été découvert.

La coûtume de ces Barbares, eſt de choiſir parmi les victimes la perſonne la plus conſiderable, pour être le chef de cette troupe infortunée. On avoit donné cette charge à un vieillard, qui avoit à ſes côtés deux de ſes enfans dont le plus âgé n'avoit pas douze ans. On le fit arrêter à la paliſſade. Le tyran Caſſangé s'approcha de lui, & lui fit un long diſcours, par lequel il prétendoit lui prouver qu'il lui étoit bien redevable de l'honneur qu'il lui avoit fait, de le choiſir pour être le chef de cette troupe qui alloit ſervir

un grand Prince, avec lequel ils ſeroient tous infiniment heureux. Il invoqua enſuite l'eſprit de Caſſangé-Calunga, & le pria de recevoir ces victimes, & de prendre ſous ſa protection le nouveau Chilombo, & tous ceux qui y feroient leur reſidence; après quoi il enleva d'un coup de hache la tête de ce malheureux vieillard, & ſans perdre de tems, il enfonça ſon poignard dans la poitrine de ces deux jeunes enfans, qui tomberent ſur le corps de leur pere.

A ce ſignal les bourreaux ſe jetterent ſur le reſte de la troupe & les égorgerent, & auſſi-tôt toute cette aſſemblée d'Antropophages ſe jetta ſur ces cadavres, & en enleva des pieces de chair, pour en faire leur feſtin inhumain.

Deux députés mirent ces reſtes de corps les uns ſur les autres, & en firent un monceau, au haut duquel on plaça celui du chef, & on lui planta un étendart dans la poitrine, afin que tout le monde le reconnût à cette marque de diſtinction.

Cela étant fait, il n'eſt plus permis à qui que ce ſoit, de venir prendre une ſeule bouchée de ces chairs, ſous peine de la vie. On les abandonne aux

bêtes feroces & aux vautours qui les ont bientôt devorées, & quand il ne reſte plus que les oſſemens, on les répand autour du nouveau Chilombo, & on en diſtribuë liberalement le terrein à tous ceux qui y doivent faire leur demeure.

Il me ſemble que ces deux actions choiſies entre mille, ſuffiſent pour faire connoître ce ſcelerat Apoſtat. On y pourroit ajoûter qu'il força depuis ſon Baptême cinq de ſes ſœurs uterines. Il eſt vrai qu'il paya dans la ſuite une partie des peines qu'il meritoit. Il tomba dans une maladie horrible. Ses chairs pourries tomboient en lambeaux. Il exhaloit une odeur ſi infecte, que ſes plus familiers furent contraints de l'abandonner, & il entra dans un ſi grand deſeſpoir, qu'il voulut pluſieurs fois ſe poignarder lui-même. Il mourut enfin impenitent. Je reviens au Pere Antoine.

Ce zélé Religieux employa une année entiere à travailler à la converſion de ce ſcelerat; mais en vain. Il demanda à ſon Superieur d'être déchargé de cet emploi. Le Préfet y conſentit à la fin, d'autant plus que le Tyran ramaſſoit ſes troupes, pour aller ravager la Province de Lubolo, ce qui

rendoit le païs entierement deſert.

Le Pere Antoine quitta avec joye ce ce mauvais païs, & vint demeurer à Maſſangano, où l'on peut croire que ſon zéle ne lui permit pas de demeurer les bras croiſés.

Au bout de quelque tems, on apprit que Caſſangé étoit de retour de ſon expedition, qu'il étoit allé habiter le nouveau Chilombo, qui fut appellé Palongano, du nom de la belle plaine où il étoit ſitué. Comme il il avoit enlevé beaucoup d'eſclaves, les marchands Portugais ſe hâterent de les aller acheter, avant qu'il les eût tous devorés. Ils demanderent que le Pere Antoine les accompagnât, pour leur adminiſtrer les Sacremens, & les ſecourir dans leurs beſoins. Il ſe prêta encore volontiers à cette œuvre de charité.

Il arriva à Palongano avec les marchands Portugais, & étant admis à l'Audiance de Caſſangé, le Pere qui portoit la parole, lui parla avec beaucoup de reſpect, afin de ne le point irriter. Il lui fit ſeulement comprendre qu'il étoit venu dans ſes Etats, dans la vûë de lui rendre ſervice, quand il lui en donneroit l'occaſion. Il lui dit enſuite, que Dieu étant infiniment mi-

ſericordieux, il ſeroit toûjours prêt à le recevoir, & lui pardonner ſes fautes, quand il rentreroit dans lui-même, & qu'il lui demanderoit pardon.

On ne remarqua point que Caſſangé s'offenſât de ce diſcours, au contraire, il lui témoigna qu'il étoit bien aiſe de le revoir, il ajoûta qu'il lui accordoit de nouveau les mêmes graces qu'il lui avoit accordées ci devant, & même le pouvoir de baptiſer les enfans qui n'avoient pas encore de dents. Mais il lui dit; *que quoiqu'il ſe fit un grand honneur d'être Chrétien, parce que le Roi de Portugal l'étoit, il étoit bien reſolu de n'abandonner jamais les uſages des Giagues; parce qu'ils étoient établis de tout tems dans le païs, qu'ils étoient plus conformes à l'inclination, & à la liberté dont il vouloit joüir, qu'ils étoient paſſés en Loi dans toutes les Provinces, reſpectées & obſervées de tous les Mocoti, de tous les Miniſtres & de tous les peuples, ſans la bienveillance, & l'attachement deſquels ſon Etat & ſa vie ne ſeroient pas en ſûreté.*

Après ces paroles, les Portugais furent congediés, le Pere ſe retira dans ſa petite cabane, s'appliqua au ſer-

vice ſpirituel des Portugais, & à baptiſer des enfans, quand il en trouvoit l'occaſion.

Voyant qu'après des tentatives ſouvent réïterées, il n'y avoit rien à eſperer du côté de Caſſangé, il écrivit à ſon Superieur, & le ſupplia de le retirer de cette Miſſion infructueuſe. Le Superieur après en avoir conferé avec le Viceroi, lui accorda ſa juſte demande, d'autant qu'il avoit beſoin de lui dans le Royaume de Matamba, à cauſe de la Langue Abondi qu'il ſçavoit en perfection; mais avant de rien faire, il jugea à propos d'avoir ſur cela l'agrement de Caſſangé. Il lui envoya donc le Frere Junipere de Saint Severin avec des lettres, par leſquelles il le ſupplioit de croire que ce n'étoit que le beſoin extrême qu'il avoit de ce Religieux, qui l'obligeoit de le prier de trouver bon qu'il le retirât de ſes Etats. Caſſangé trouva cette propoſition très-mauvaiſe, ou feignit de la trouver telle, & dit, qu'on ne vouloit retirer le Pere Antoine, qu'afin qu'il donnât de ſes nouvelles au Viceroi, & de l'état de ſes forces, & que ſelon ſes avis, les Portugais lui puſſent plus facilement déclarer la guerre, & envahir ſes Etats. Le Pere Antoine

le

le raſſura, lui repreſenta que les Portugais n'étoient pas gens à rompre ſans ſujet la paix & la bonne intelligence qu'ils avoient avec lui, & comme ce Giague ſe ſoucioit peu dans le fond d'avoir un Prêtre chez lui, il lui permit d'executer les ordres de ſon Superieur, & même il lui donna des Officiers & des eſclaves pour le conduire juſqu'au fleuve Lunino, qui eſt la frontiere des deux Etats. Le Pere Antoine arriva à Embacca, il y trouva le Pere Antoine de Gaëte, Préfet de la Miſſion, qui le mena avec lui à Matamba, où il le laiſſa auprès de la Reine Zingha, comme nous l'avons dit dans l'Hiſtoire de cette Princeſſe.

Cependant les marchands Portugais ſe voyant ſans Prêtre, & comme abandonnés pour le ſpirituel, s'en plaignirent au Viceroi, & lui demanderent un Religieux. Le Viceroi leur en promit un; mais avant de le leur envoyer, il crut qu'il étoit à propos d'écrire une lettre de civilité à Caſſangé, & de le faire ſouvenir des promeſſes qu'il avoit faites à Dieu en recevant le Baptême, l'aſſurant que dès qu'il lui marqueroit être dans les diſpoſitions où il avoit paru être quand il reçût le Baptême, il lui envoyeroit un Capu-

cin. Caſſangé feignit de n'avoir pas reçû cette lettre, il n'y repondit point du tout. Seulement au bout de huit mois, il écrivit au Viceroi, & le pria de lui envoyer un Prêtre ſeculier qui fût né au Royaume d'Angolle, diſant qu'outre la ſatisfaction particuliere, qu'il en recevroit, le public en tireroit encore avantage.

Le Viceroi ſe donna bien du mouvement pour trouver un Prêtre ſeculier Angolois, qui voulût entreprendre le ſoin de cette Miſſion, ce fut en vain. Pas un ne s'en voulut charger : de ſorte qu'il fut obligé d'écrire à Caſſangé, qu'il lui étoit impoſſible de le ſatisfaire ſur ce point, & que s'il ne vouloit pas recevoir un Capucin, il ſeroit obligé d'interdire le commerce entre les deux Etats, attendu que les marchands Portugais ne pouvoient pas ſe paſſer d'avoir un Prêtre avec eux.

Le Pere Préfet à la priere du Viceroi, jetta donc les yeux ſur le Pere Jean-Antoine de Montecuculli; afin que les marchands Portugais qui étoient à Palongano, ne demeuraſſent pas ſans ſecours, ſuppoſé qu'il ne pût rien gagner ſur Caſſangé.

Les Portugais engagerent cet Apoſtat à aller au devant du Pere, il le fit

par complaiſance pour eux ; mais il le reçût fort froidement, & l'ayant introduit dans le Chilombo, il le quitta auſſi-tôt, & lui laiſſa le ſoin de ſe pourvoir d'une caſe. Un Portugais lui offrit une retraite dans ſa maiſon, & il l'accepta.

Il alla le lendemain à l'Audiance publique, que lui donna Caſſangé. Quelques Portugais l'accompagnerent, autant pour lui faire honneur, que pour empêcher qu'il ne reçût quelque affront.

Le Pere préſenta d'abord à Caſſangé les lettres que lui écrivoient le Viceroi & le Pere Préfet de la Miſſion. Après qu'elles eurent été lûës & interpretées, le Pere prit la parole, & dit ce qu'on l'avoit chargé de dire à ce Prince. Il lui dit enſuite qu'il avoit obéï à l'aveugle, quand ſes Superieurs lui avoient commandé de venir en cette Province, que ſon deſſein n'étoit autre que de leur procurer à tous le ſalut éternel, en leur en montrant le chemin, & qu'ainſi il eſperoit qu'on ne trouveroit pas mauvais qu'en particulier & en public, il leur parlât de leurs devoirs, & leur fît connoître les erreurs dans leſquelles ils vivoient, afin de les en retirer.

Caſſangé ne pût ſouffrir ces dernieres paroles ; mais ſe levant & le regardant avec mepris, il lui dit ; *c'eſt juſtement la hardieſſe de vos ſemblables, que vous appellés zéle, qui vous a rendus odieux à une Nation libre, & maîtreſſe de ſes volontés comme ſont tous les Giagues. On m'avoit engagé avec mon Conſeil de demander un Prêtre. J'en voulois de ceux qui ſont habillés de noir, & point du tout de Capucins. Les belles promeſſes que vous faites ſont inutiles : parce que l'experience nous a convaincus de la dureté & de l'inflexibilité de votre eſprit. Sçachés que quand il viendroit mille Miſſionnaires, & qu'ils employeroient tous leurs talens, & toute leur éloquence, pour me détourner de mes anciens uſages, il n'y réüſſiroient point du tout. Je ſuis réſolu de vivre dans une Religion telle qu'elle puiſſe être, que nos ancêtres ont cultivée, ſans interruption depuis tant de ſiécles. Si je me fuſſe imaginé que les obſervances des Chrétiens euſſent été ſi rigoureuſes, je ne me ſerois jamais reduit à recevoir le Baptême, & s'il y avoit quelque moyen pour retracter, & pour effacer ce que j'ai fait, je m'en ſervirois tout à l'heure. Je n'ai rien fait que par une eſpece de*

contrainte pour conſerver l'amitié des Portugais, ſans intention de garder les promeſſes qu'on m'a fait faire. Cependant je ne prétens pas vous empêcher de converſer avec les Blancs. Je vous permets de faire tous les exercices qui conviennent à leur Religion; mais je vous deffens ſous peine de la vie, de blâmer en public la Loi & les cérémonies des Giagues.

Ces paroles menaçantes n'épouvanterent point tellement ce zélé Miſſionnaire qu'il n'eût encore le courage de lui répondre. Il lui dit, que le reconnoiſſant toûjours en qualité de Chrétien, quoiqu'il n'en fit pas les fonctions, ſon devoir l'obligeoit à chercher tous les moyens, même au peril de ſa vie, de le ramener à la verité qu'il avoit abandonnée, & qu'ainſi il mettroit tout en œuvre pour y réuſſir, & qu'il attendoit de ſon honnêteté qu'il lui permettroit de le voir & de l'entretenir des choſes de ſon ſalut.

Ainſi finit cette premiere Audiance. Le Pere Antoine faiſoit naître le plus ſouvent qu'il pouvoit des occaſions de lui parler, & ne manquoit pas de mêler dans la converſation ce qu'il jugeoit qui pouvoit le toucher, & le faire rentrer dans lui-même. Mais voyant que tout étoit inutile, & qu'il

ſembloit s'endurcir, plûtôt que de ſe laiſſer toucher, il écrivit au Pere Préfet, & le preſſa inſtamment de le retirer d'un lieu, où il n'y avoit rien à faire, & d'y envoyer un autre Religieux, qui ſeroit peut-être plus agréable, que lui à ce Prince Apoſtat. Sa lettre étoit du 25. Août 1660. Nous ne la rapporterons point ici, de peur d'ennuyer le lecteur par des redites.

Il reçût au bout de deux mois, la réponſe du Pere Préfet, qui lui marquoit le venir trouver; parce qu'il avoit deſſein de l'employer à la Cour de la Reine Zingha, & qu'il envoyeroit à ſa place le Pere Benoît de Luſignana.

Comme cette nouvelle devoit être agréable à Caſſangé, il ſe hâta de lui en aller donner avis, & lui demander la permiſſion de ſe retirer. *Allez à la bonne heure*, lui dit ce Prince. Mais quand il entendit qu'un autre Capucin devoit venir à ſa place, il ſe mit dans une furieuſe colere; *Quoi*, dit-il, *ce Capucin s'en va & un autre Capucin vient, ne verrai-je donc jamais que des Capucins? Ils ont de grands deſſeins; mais qu'ils ſçachent qu'ils ne gagneront rien; car je proteſte que je ne veux plus leur parler, & que j'ai en horreur leur doctrine & leurs inſtructions. Je ne ſerai*

point en repos qu'on ne m'ait envoyé un Prêtre né en Ethiopie & mes ſujets ne ſeront point contents.

Le Pere Antoine partit donc de Palongano, bien mortifié de n'avoir rien gagné ſur cet Apoſtat; & afin de lui faire connoître que ce n'étoit nullement l'interêt qui l'avoit amené dans ſon païs, il laiſſa dans ſa caſe ſa Chapelle, & toutes ſes autres hardes, ne prit que ſon Breviaire & ſe mit en chemin.

Le Secretaire de Caſſangé, qui étoit un homme doux & bon Chrétien, ne pût le voir partir ſeul, & entreprendre ainſi un voyage très-dangereux; il obtint le même jour, la permiſſion de l'accompagner. Il le joignit & l'accompagna juſqu'au fleuve Lunino.

Le jour ſuivant, ils furent joints par un Officier de Caſſangé qui conduiſoit quelques eſclaves qui portoient ce que le Pere avoit laiſſé dans ſa cabane, qui lui dit de la part de ſon maître, qu'il étoit inutile de laiſſer ces choſes pour ſon ſucceſſeur; parce qu'il étoit reſolu de ne recevoir jamais aucun Capucin dans ſon Etat, & que le Préfet leur devoit épargner la peine de faire un voyage inutile.

Le Pere Antoine rencontra en effet le Pere Benoît, il lui dit l'état des affaires, & que tout étoit deſeſperé. Il le fit retourner ſur ſes pas, & ils arriverent enſemble à Embacca, où après s'être un peu repoſés, ils continuerent leur route juſqu'à Maſſangano, où ils trouverent le Pere Préfet, qui envoya le Pere Antoine à Sainte Marie de Matamba, où la Reine Zingha faiſoit ſa reſidence.

Les peuples de la petite Ganghella ne furent pas long-tems ſans reſſentir la juſte vengeance de Dieu. Entre autres fleaux dont il les châtia, il leur envoya une eſpece de fluxion ſi corroſive, qu'elle rongeoit les chairs, & comme elle étoit contagieuſe elle ſe repandit bien vîte d'un bout à l'autre de la Province. Le païs fut bien-tôt deſert, & le peu d'attention qu'ont ces Barbares dans ces ſortes de maladies remplit le païs de morts & de mourans.

Le Giague Caſſangé tout intrepide qu'il étoit, fut épouvanté; il ordonna que les cadavres ne fuſſent plus enterrés, & qu'on les laiſſât où ils ſeroient morts: cet ordre barbare & tout-à-fait hors de ſaiſon, remplit bien-tôt le Chilombo, & les autres

villages d'une puanteur si horrible, qu'elle suffisoit seule pour porter le mal contagieux de tous côtés : de sorte qu'il fut jugé à propos de mettre le feu dans toutes les cases ; afin de consommer les cadavres qui y étoient.

Cassangé ayant ensuite assemblé les Singhilles, pour sçavoir d'eux la cause de cette contagion, ils repondirent tout d'une voix, pour le flatter, & pour éloigner pour jamais les Capucins du païs, qu'elle venoit d'une imprecation que le Prêtre Capucin avoit faite contre le païs ; afin que la Province étant privée de ses habitans, les Portugais pussent s'en emparer plus aisement par les armes, ne l'ayant pû faire par les tentatives qu'ils avoient mis en usage pour seduire les peuples & leur Chef ; que le remede étoit de brûler la case où il avoit demeuré avec les effets qui pouvoient y être restés, & qu'on invoquât l'esprit tutelaire du païs, à qui on consacreroit cette vengeance.

Ce remede n'appaisa point le mal, au contraire il se repandit davantage, & fit des desordres infinis, Dieu se mocquant de leurs vaines superstitions.

Le peu de gens qui restoient en vie,

furent d'avis d'édifier un autre Chilombo, & d'en faire une dedicace ſolemnelle à quelque idole qui fût bien puiſſant; mais ils ne trouverent pas dans toute la Province, un ſeul endroit qui ne fût infecté du mal contagieux: de ſorte qu'ils furent forcés de ſe retirer dans les forêts, où un bon nombre devinrent la proye des bêtes feroces, en voulant éviter la peſte.

Cette cruelle maladie, fut accompagnée & ſuivie d'une famine encore plus cruelle, ſans que ces terribles fleaux, puſſent amollir le cœur du Giague. Au contraire ayant appris que les Provinces contiguës à la ſienne, étoient favoriſées d'une protection particuliere, & que leurs grains étoient ſi beaux, qu'ils donnoient une eſperance certaine d'une abondante recolte, il aſſembla ſes gens, afin d'aller ravager ces païs, par une pure jalouſie qu'il avoit du bien de ſes voiſins, dont il ne pouvoit pas profiter; puiſque les grains n'étoient pas encore mûrs.

Il ſe mit en campagne; mais il trouva des gens qui vinrent au-devant de lui, qui le battirent à plate couture, lui tuerent trois mille hommes ſur la place, en bleſſerent un grand

nombre, & firent quantité de priſonniers & d'eſclaves ; car c'eſt la même choſe.

Le reſte de ſon armée s'étant ſauvé par la fuite, & étant revenus au Chilombo, prirent les armes contre lui ; parce qu'il ne vouloit pas leur permettre de cüeillir le mahis qui commençoit à être bon. Il fut contraint de le leur permettre, mais ils n'en profiterent pas, parce qu'il ſe leva un vent brûlant, qui détruiſit en un moment le peu d'eſperance qui leur reſtoit : de ſorte que reduits à la derniere miſere le deſeſpoir en porta quelques-uns à ſe tuer eux-mêmes, les autres ſe partagerent en pelotons, & comme des voleurs, ou des bêtes affamées ſe mirent à courir la Province & les frontieres, pour attraper des hommes & s'en raſſaſier.

Ces calamités affligerent cette Province deſolée plus d'un an, ſans qu'elles puſſent faire rentrer Caſſangé en lui-même. Il paroiſſoit au contraire plus adonné que jamais à ſes ſuperſtitions Idolâtres : en voici une preuve.

Il apprit qu'on avoit introduit dans le Chilombo, un enfant à qui les dents n'avoient pas encore commencé à pouſſer. Suivant les Loix des Qui-

xilles, il le fit mettre en pieces, & fit chaſſer du Chilombo ſon Pere à grands coups de bâton, & ne lui laiſſa la vie que parce qu'il étoit eſclave d'un Portugais. Et comme le Chilombo étoit profané ſelon ces mêmes Loix, il ſortit un matin accompagné de tous ſes Officiers, de ſes concubines, & des Singhilles, qui ſe trouverent, & coupa lui-même la tête à un Zongo; c'eſt ainſi qu'on appelle certains Négres barbus. Il en fit autant à un mouton blanc, & de leur ſang, il en fit aſperger les hayes qui environnoient le Chilombo, en faiſant certaines invocations aux Idoles; afin qu'elles ſe contentaſſent de ce Sacrifice, & que le Chilombo fût purifié. Après quoi il permit aux habitans de s'y venir rétablir.

Les Portugais qui demeuroient à Palongano, ne manquoient pas de donner avis de ce qui ſe paſſoit à Angola. Les Religieux & le Viceroi en étoient penetrés de la plus vive douleur. On tint pluſieurs aſſemblées, pour trouver les moyens de remedier à ces deſordres.

Il ſe préſenta pluſieurs Prêtres, qui s'offrirent d'aller tenter cette dangereuſe entrepriſe, où il s'agiſſoit de

l'honneur de Dieu & de la Religion, mais où leur vie ſeroit expoſée à un danger bien évident.

La prudence ne vouloit pas qu'on y envoyât des Prêtres Noirs, Caſſangé n'auroit pas eu aſſés de reſpect pour eux, & peut-être qu'eux-mêmes auroient manqué de ſeverité, & ſe ſeroient laiſſé épouvanter, & auroient trahi leur Miniſtere. Car les Négres ſont toûjours Négres, & les plus inconſtantes créatures qu'il y ait au monde.

On jetta enfin les yeux ſur les Carmes Dechauſſés, comme ſur des gens ſages, zélés, ſçavans, & toûjours prêts à ſacrifier leur vie pour les interêts de Dieu & du prochain. Car on ne pouvoit plus ſonger à y envoyer des Capucins, de peur d'irriter le Tyran qui les avoit en horreur.

On choiſit donc le Pere Loüis de Saint Antoine, & le Pere Thomas de Jeſus. On en donna avis à Caſſangé, & ces deux excellens Religieux arriverent à ſa Cour, après un mois d'une route extrêmement difficile & dangereuſe.

Caſſangé les reçût parfaitement bien, leur donna Audiance, & leur accorda toutes les permiſſions dont ils pou-

voient avoir beſoin pour exercer librement leur miniſtere.

Dês le jour ſuivant, un d'eux monta en chaire & prêcha avec un grand zéle contre l'Idolâtrie, & contre les cruelles coûtumes des Giagues. Caſſangé étoit préſent, accompagné de toute ſa Cour. Après que l'Interprete eût expliqué en Langue vulgaire le diſcours du Predicateur, Caſſangé lui demanda & à l'aſſemblée, s'ils trouveroient bon qu'il dît quelque choſe, & adreſſant la parole au Miſſionnaire: *Pere*, lui dit-il, *nous avons compris tout ce que vous avez dit, nous en demeurons d'accord, nous ſommes convaincus, & vous pouvez compter que nous vous obéirons en toutes choſes.*

On peut juger de la joye de ces Religieux. Ils crurent que le moment de la converſion de ce Prince Apoſtat étoit arrivé. Ils écrivirent à Loanda l'heureuſe ſituation des affaires, & que de ſi beaux commencements leur donnoient de grandes eſperances de faire rentrer ce Prince, & ſes ſujets dans le ſein de l'Egliſe.

Mais ils ne connoiſſoient pas encore la perfidie de cet Apoſtat. Il ſçût ce qu'ils avoient écrit, il n'en vouloit pas davantage, il croyoit par là

juſtifier la conduite qu'il avoit tenuë envers les Capucins, qu'il avoit accuſés d'être des gens intraitables, animés d'un zéle trop amer, indiſcrets, & point du tout propres au miniſtere, qu'on leur avoit confié. Il ſembloit ſe ſoumettre aux nouveaux Miſſionnaires; mais quand après bien des remontrances & des tentatives, ils le preſſerent de ratifier par un ſerment ſolemnel, les articles dont il avoit promis l'obſervation au Pere Antoine de Serravezza, lorſqu'il en avoit reçû le Baptême; il entra dans une colere furieuſe, il nia qu'il eût rien promis, & fit voir à ces Peres ſon mauvais cœur tout à découvert, & ne voulut plus les voir ni les écouter. Ils prirent le parti de la patience, ils diſſimulerent, eſperant que Dieu leur feroit naître quelque occaſion de convertir cet Apoſtat. Ils l'attendirent aſſés long-tems & fort inutilement.

Cependant Caſſangé voulut porter la guerre, & la deſolation dans la Province de Sango. Il partagea ſon armée en trois corps. Celui qu'il commandoit en perſonne fut battu, il perdit quatre mille hommes. Le ſecond fut encore défait & diſperſé, & le troiſiéme ayant eu la même diſgra-

ce, fut obligé de prendre honteuſement la fuite, étant vivement pourſuivi par ceux qu'il avoit attaqué.

Ces trois défaites ne le rendirent pas plus raiſonnable, ſans aucun ſujet il déclara la guerre à la Reine Zingha qui s'étoit reconciliée avec l'Egliſe. Il ſe prepara à cette guerre par des Sacrifices impies, qu'il fit aux idoles pour meriter leur protection, & apprendre d'eux quelle ſeroit l'iſſuë de cette guerre.

Les Singhilles qu'il avoit aſſemblés, lui prédirent merveilles. Il n'y en eut qu'un ſeul, qui lui prédit qu'il ſeroit défait, & perdroit ſon armée. Caſſangé en fut ſi outré qu'après lui avoir dit les injures les plus groſſieres, il le menaça de le mettre au premier rang, afin qu'il fût tué le premier.

Comme il connoiſſoit la vigilance, & la bravoure de cette Princeſſe, il crut qu'il falloit la tromper, afin qu'elle ne ſe mît pas ſur ſes gardes. Il lui envoya dire, qu'il n'avoit jamais ſongé à porter la guerre dans ſes Etats. Mais au bout de quelque tems, il fit répandre le bruit qu'une de ſes Provinces s'étant revoltée, il alloit la châtier. Il aſſembla ſes troupes, & ſe jetta inopinement ſur la frontiere du

Royaume de Matamba, & un beau matin à la pointe du jour, il attaqua deux Gouverneurs d'une Province assés voisine du lieu où la Reine faisoit sa residence. Quoiqu'il les eût surpris; il ne remporta pas sur eux un avantage considerable.

Cependant le bruit de leur défaite, arriva à la Cour de Matamba, sur le midi du 9. Novembre 1661. & la renommée grossissant les choses à l'ordinaire, on debita que toute cette Province avoit été entierement desolée.

Un second courier modera beaucoup la douleur, qu'avoit causé la premiere nouvelle, il rapporta que ces deux Gouverneurs nommés Catolé, & & Dalangué ayant unis leurs troupes à celles d'un autre Gouverneur leur voisin, avoient attaqué le perfide Giague Cassangé, l'avoient battu & le tenoient enfermé dans un bois, d'où il ne pouvoit s'échapper, sans être entierement défait par le fer, ou par la famine.

Dès la premiere nouvelle, la Reine avoit fait donner l'alarme par tout. Elle avoit paru armée malgré son grand âge, & toutes les Dames de sa Cour accoûtumées à cet exercice, avoient aussi pris les armes, aussi-bien

que tous les autres ſujets de l'Etat, qui s'empreſſerent de donner dans cette occaſion des preuves de leur attachement à leur Souveraine.

Le Ciel ſe déclara encore pour cette Princeſſe, pendant trois jours entiers, ce furent des déluges d'eau extraordinaires, accompagnés d'éclairs, de tonnerres, & de foudres, qui jettoient la terreur de tous côtés.

Les troupes de la Reine étant arrivées, elles attaquerent le miſerable Giague de tous côtés, elles l'obligerent de prendre la fuite, & le pourſuivirent juſqu'à une riviere, où les eaux étant extrêmement debordées par les pluyes précedentes, les troupes du Giague furent en partie taillées en piece, & en partie reduites en eſclavage. Il n'y eût environ que deux cents hommes, qui ayant meilleures jambes que les autres ſe ſauverent par la fuite; mais s'ils prolongerent leur vie de quelques jours, ils la perdirent, ayant voulu traverſer une riviere à la nage, ils y perirent tous.

Par bonheur pour Caſſangé, il s'étoit ſauvé des premiers.

La Reine Zingha, donnant à Dieu toute la gloire de ſa victoire, lui en rendit de ſolemnelles actions de gra-

ces, s'affermit de plus en plus dans les bonnes reſolutions qu'elle avoit faites, pendant que Caſſangé plus obſtiné que jamais dans ſes crimes, ne ſongeoit qu'à les augmenter, de maniere que les deux Carmes Déchauſſés, qu'il avoit ſi bien reçûs au commencement, & à qui dans la ſuite, il avoit fait mille & mille affronts, ne voyant rien à faire auprès de cet Apoſtat endurci, reſolurent de le quitter & de s'en retourner à Loanda.

La reputation de la Reine Zingha étoit ſi grande par tout; que quoiqu'ils allongeaſſent beaucoup leur voyage, ils reſolurent de la voir, & de ſe conſoler en même tems avec le Pere Antoine de Serravezza qui avoit eu les mêmes deboires qu'eux dans la Miſſion infructueuſe de Palongano.

Le Pere Antoine ayant été averti qu'ils approchoient, en donna avis à la Reine; elle étoit alors malade de ſes défaillances de cœur, auſquelles elle étoit ſujette: ſans cela elle les auroit été recevoir hors de ſa ville Royale. Elle chargea le Pere Antoine d'y aller dans ſa place, & commanda à tous ſes Courtiſans de l'accompagner. Il y alla, les reçût avec tout l'honneur imaginable, & les conduiſit à

l'Audiance de cette Princeſſe qui les reçût avec un reſpect infini.

Elle ordonna à ſon Majordome, de les pourvoir abondamment de tout ce qu'ils auroient beſoin, & de les bien regaler pendant tout le tems qu'ils voudroient reſter à ſa Cour.

Elle députa un bon nombre d'eſclaves pour les ſervir. Ces bons Religieux les refuſerent modeſtement, & n'en retinrent qu'un pour le ſervice de leur Interprete.

La Reine étant guerie quelques jours après, leur donna une Audiance publique; après laquelle pour leur donner une marque de la devotion qu'elle portoit à Sainte Thereſe & à ſon Ordre, elle voulut recevoir de leurs mains le Scapulaire, & à ſon exemple toutes ſes Dames, & la plus grande partie de ſa Cour le reçût auſſi.

Ces bons Religieux demeurerent quelques mois à Sainte Marie de Matamba, dans l'Hoſpice des Capucins, ils admirerent les prodiges de la grace dans cette Princeſſe, la viſiterent ſouvent, & reçûrent ſes viſites, & quand ils voulurent retourner à Angola, elle leur donna des Officiers pour les conduire, des eſclaves pour les ſervir, elle leur fit des préſens,

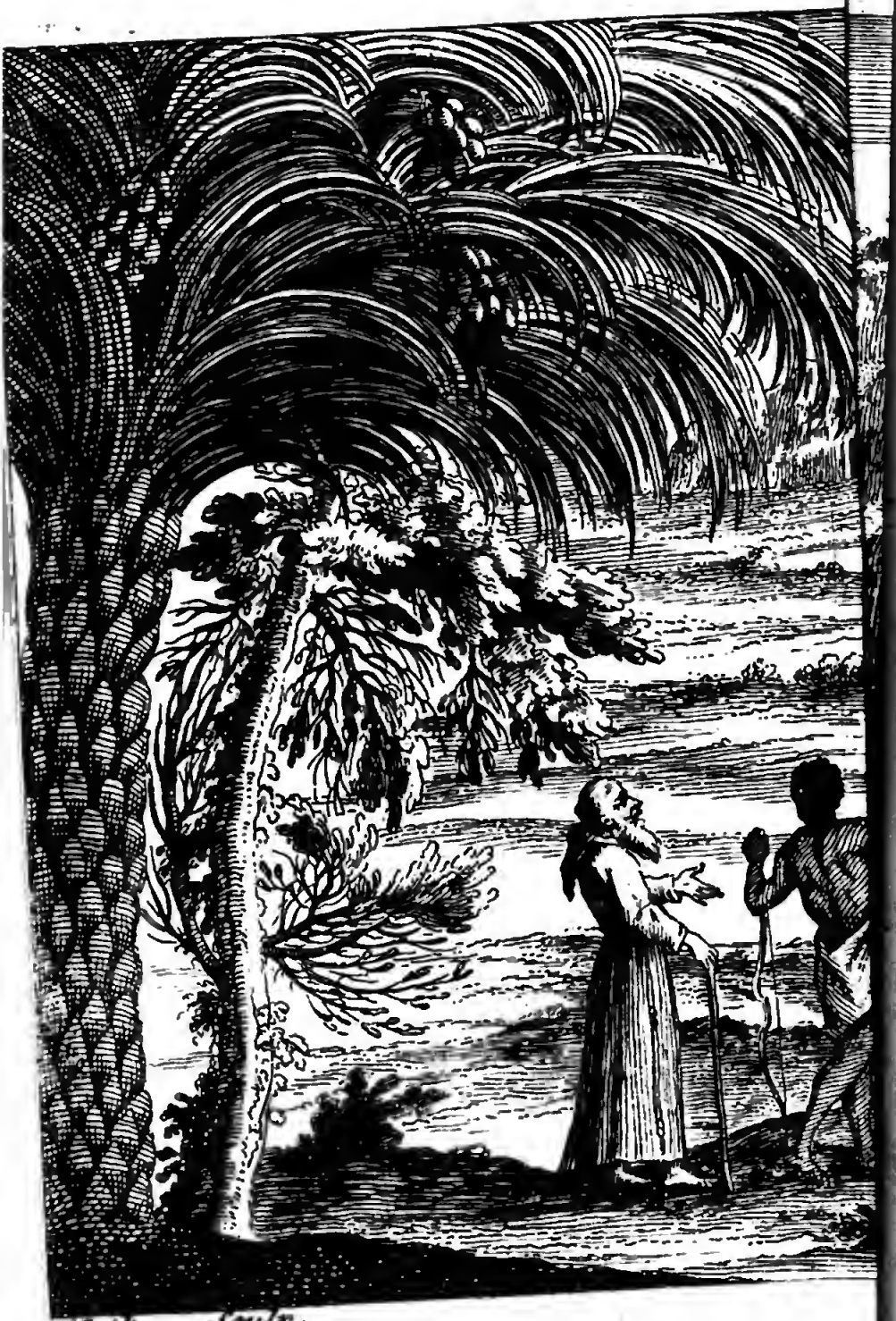

Mathey Sculp.

& les fit conduire, & deffrayer juſqu'à la premiere ville des Portugais.

CHAPITRE III.

Miſſion de Maopongo.

Deſcription du fameux Rocher de ce nom, que les Portugais appellent la Fortereſſe des Pierres.

A Deux lieües de Cabazzo, au milieu de la plaine de Oarij, qui eſt ſituée le long du fleuve Coanza, qui regarde la Province de Lubolo, s'éleve une prodigieuſe maſſe de pierres vives, que la nature a formé, comme ces vaſtes rochers que l'on trouve en quelques endroits de la mer; quoiqu'il en ſoit éloigné de plus de cent lieuës, il en coule des ſources d'une eau, qui ſelon l'eſſai qu'en ont fait d'habiles Portugais eſt extrêmement ſalée & très propre à faire du ſel. Ces ruiſſeaux forment des jets dans leur origine, qui ſont plus de ſoixante & dix braſſes au-deſſus du niveau de la campagne. Ce qu'il y a encore de merveilleux, c'eſt qu'ils ſuivent exactement les mouvemens de la

mer donnant beaucoup d'eau, & la faiſant jaillir bien haut, quand la mer eſt haute, & diminuant à proportion qu'elle baiſſe.

Cependant on voit avec étonnement que ces ſources ſalées ſont preſque jointes à d'autres ſources très-abondantes d'une eau excellente, legere, douce & très-bonne pour les uſages de la vie.

Cette maſſe de rochers a vingt-ſept milles de circonference, & excede en hauteur les plus hautes tours que l'on voit en Europe.

Elle paroît de loin ne faire qu'un corps; mais quand on s'approche de plus près, on voit que cette maſſe ſe partage en une infinité de corps de rochers ſéparés les uns des autres par des ravines profondes, larges de deux à trois braſſes, dans la fabrique deſquels il ſemble que la nature s'eſt voulu divertir, en y repreſentant des tours, des clochers, des globes, & une ſi grande varieté de figures differentes, qu'il ſemble que ce ſoit une grande ville environnée de puiſſans murs décorés de mauſolées, d'arcs de triomphe, de portiques, d'obeliſques, de vaſes, de ſepulchres, & d'autres pieces d'une belle Architecture. Quand on eſt venu à bout de monter au-deſ-

ſus des rochers les plus bas, on trouve un Labirinthe de chemins, formés par ces ravins, qui en font les ſeparations, & les ravins ſont tellement remplis de buiſſons épineux & d'arbres, qu'il n'eſt pas aiſé de s'en tirer. On trouve enſuite des vallées aſſés ſpacieuſes, des champs & des places toutes chargées de grands arbres toûjours verds, qui malgré ce qu'en penſent les Négres, rendroient ces terres propres à la culture, ſi leur pareſſe & leur negligence ne s'y oppoſoient. Le ſommet de ce rocher ſe trouve changé en une vaſte plaine qui ne rend rien à préſent; parce qu'elle n'eſt pas cultivée, & qui ſelon les apparences rendroit beaucoup ſi elle l'étoit.

Il y a trente-deux villages au pied, & dans les intervalles de ce vaſte rocher. Les Négres qui les habitent, faute d'induſtrie, vivent aſſés miſerablement, recüeillant peu de grains, & n'uſant preſque que de racines & des fruits qui y viennent en abondance, & ſans culture. Ils ne laiſſent pas de ſe croire les plus heureux du monde.

La ſituation de la plaine, qui couronne ce rocher, eſt le lieu du monde le plus propre pour bâtir une ville & en faire une forteréſſe, qui ſeroit

hors de toute inſulte. Il ne faudroit qu'entretenir les buiſſons épais qui bouchent les ravins, & fermer avec de bons murs les deux chemins les plus aiſés pour monter à la plaine où la ville ſeroit bâtie, & faire des amas de pierres ſur les bords de ces deux ravins : on écraſeroit aiſément une armée entiere, ſi elle ſe préſentoit pour forcer ces deux paſſages.

Mais quand on ſuppoſeroit que l'ennemi, par ſurpriſe, ou par bravoure auroit ſurmonté tous ces obſtacles, & qu'il ſe ſeroit rendu maître de la plaine, il auroit encore beaucoup à faire avant d'être entierement maître de ce fameux rocher. La nature a préparé à ceux qui s'y voudroient retirer une citadelle naturelle, qui peut faire perdre la patience aux aſſiegeans les plus obſtinés. C'eſt un autre rocher placé au centre de cette plaine. Il eſt d'une très-grande hauteur, ſa circonference taillée à plomb preſque comme un mur, eſt percée d'une infinité de petites fenêtres qui donnent entrée dans des cavernes naturelles de differentes largeurs & longueurs, plus propres à la verité pour ſervir de retraite à des bêtes qu'à des hommes ; mais dont on ſe peut ſervir dans une neceſſité, s'y maintenir

maintenir & s'y deffendre, tant qu'on aura des vivres pour ſubſiſter; car les entrées de ces cavernes ſont aiſées à deffendre, elles ne ſont point humides, elles communiquent la plûpart les unes avec les autres, & comme leur plan eſt en petites pentes douces, on ſe trouve au ſommet preſque ſans s'appercevoir qu'on a monté. Ce ſommet ne laiſſe pas d'être ſpacieux, & on y peut bâtir des maiſons, il y a des arbres fruitiers du païs, de bonne eau, l'air y eſt frais & ſain. C'étoit dans les tems paſſés, la demeure d'un certain petit Roi, appellé le Roi Aarij.

Ceux qui arrivent dans le païs, s'étonnent comment on peut grimper ces rochers, qui paroiſſent d'abord comme taillés à plomb; mais quand ils les ont conſideré un peu à loiſir, ils voyent qu'ils ſont diſpoſés, de maniere qu'avec un peu de force & d'adreſſe, on y peut monter, pourvû cependant qu'on ne trouve point d'oppoſition.

Les nouveaux venus en ce païs, ſont épouvantés des ſifflemens des Serpens & des rugiſſemens des Lions, & des tigres qui repairent dans ces cavernes. Il faut y être accoûtumé pour n'en pas perdre l'oüie. C'eſt principalement dans le Printemps, que les

ſerpens s'accouplent; dans ce tems-là chaque rocher eſt un nid de ſerpens, & comme ces animaux peuplent, pour ainſi dire, à l'infini, & rendroient le païs abſolument deſert, les habitans ont certains ſecrets, ou pour mieux dire, certains enchantemens, dont ils ſe ſervent pour les obliger de ſe precipiter dans des foſſes profondes, d'où ne pouvant ſortir, ils ſe devorent les uns les autres.

Entre une grande diverſité d'eſpeces de ſerpens, il y en a qui ne ſont pas plus gros que le pouce; quoiqu'ils ayent juſqu'à huit palmes de longueur; c'eſt-à-dire, un peu plus de ſix de nos pieds. Ces ſerpens ne ſont ni venimeux ni méchans. Les enfans ſe font un amuſement de leur chaſſe, & comme ils ſont extrêmement friands de certains petits oyſeaux, ils en attachent par les pieds ſur les branches des arbres, & ces enfans les vont attendre, & quand ces animaux courent à leur proye, ils les abattent d'un coup de bâton. C'eſt une bonne nourriture.

Les Lions & les Tigres ſont plus à craindre, ils deſolent le païs. On les voit ſortir en troupes des forêts qui ſont dans les ravins, quand la faim

les preſſe. Ils y ſont en ſûreté, les plus hardis chaſſeurs ne peuvent pas les y aller chercher.

Quant au climat, il eſt agréable, il eſt frais, ſain toute l'année, excepté dans le tems des pluyes, qui y cauſent des chaleurs inſupportables, l'air devient épais par la quantité d'exhalaiſons qui s'élevent de tous côtés, qui produiſent des éclairs, des tonnerres & des foudres. Il ſemble alors, que ces rochers ne ſont compoſés que de pierres à fuſil, frapées par le fer qui en fait ſortir au lieu d'étincelles des torrens de feu.

Cela n'empêche pas que les arbres ne croiſſent à une groſſeur & une hauteur exceſſive, & que leurs fruits ne ſoient excellens. Il n'y a point de lieu au monde où les oranges ſoient plus ſucrées, & d'un goût plus délicieux. Les goiaves, les dattes, & généralement tous les autres fruits que l'Afrique produit y ſont excellens. Et ſi la grande plaine qui eſt au ſommet de ce rocher, & les autres petites plaines, qui ſont dans les ravins étoient cultivées avec le ſoin & l'induſtrie neceſſaires, ce ſeroit un païs charmant.

Les peuples qui l'habitent, ſont tous

de la Secte des Giagues. C'eſt la Religion dominante, ou pour mieux dire, la ſeule. Ils débitent comme une verité, une fable touchant l'origine du rocher Maopongo, qu'il eſt bon de mettre ici.

Ils diſent qu'un certain Ampungi, qu'ils regardent comme un Dieu, reſolut de ſe faire une demeure délicieuſe, où il n'eût rien à craindre de ſes ennemis. Il ramaſſa tous ces prodigieux rochers, les mit les uns ſur les autres, les accommoda en la maniere qu'on les voit aujourd'hui. On voit par là quelle étoit la force de cet homme, ſans compter quelle devoit être celle de ſa femme qui l'aidoit dans ce grand ouvrage. A la fin, l'affection qu'ils avoient pour les peuples qui leur étoient ſoumis, devint ſi tendre, que lui & ſa femme, ſe transformerent en ces deux effroyables rochers, plus gros, plus eſcarpés que tous les autres, qui puſſent ſervir de retraite, & de defenſe à leurs peuples. C'eſt pour les remercier de cet inſigne bienfait, qu'on leur fait encore à préſent des Sacrifices de victimes humaines, comme aux Divinités tutelaires du païs. On les faiſoit autrefois ſur la cime de ces rochers; mais comme le chemin pour

y monter, eſt à préſent impraticable, ils diſent qu'on y montoit par un eſcalier à limaçon, qui étoit dans leur centre, & dont les marches étoient faites des entrailles de ces deux Divinités qui s'étoient petrifiées. On ne les trouve plus à préſent, non qu'ils ayent diſparu, ou qu'ils ſoient uſés; car leur matiere étoit trop dure, mais parce qu'on a oublié le chemin qui conduiſoit à la porte. C'eſt dommage qu'il ne ſe trouve pas des gens aſſés curieux pour la chercher. Si on la trouvoit, on auroit le plaiſir de voir un des beaux ouvrages qui ſoit au monde. On n'a pas ceſſé pour cela de faire les Sacrifices accoûtumés; mais ne pouvant monter au ſommet, on les fait au pied de ces rochers.

Les habitans du païs ont alteré le nom de ce fameux rocher, & au lieu de l'appeller Amipunga, comme celui qui l'a fabriqué, ils le nomment Maopango ou Maopungu.

Les Portugais s'en emparerent pendant la guerre qu'ils eurent avec la Reine Zingha, & le nommerent la fortereſſe des pierres; ils le perdirent quelques années après. Ils l'ont repris & en ſont les maîtres.

Après cette deſcription, il eſt juſte

de parler de la Miſſion que les Capucins y entreprirent en 1655.

Le Pere Seraphin de Cortonne, Préfet de toutes les Miſſions, ſe trouvant à Maſſangano avec un bon nombre de Miſſionnaires qui venoient d'arriver d'Europe, deſtina à la Miſſion de Maopongo, le Pere Jean-Antoine de Monte-Cucullo, auquel il donna pour compagnon le Frere Ignace de Valſaſna, & leur ordonna de ſe rendre à Maopongo, qui étoit la reſidence du Roi Angola Aarij.

Dom Loüis Martin de Souſa, & Ciſario, Gouverneur ou Viceroi du Royaume d'Angola, qui avoit un grand zéle pour la propagation de l'Evangile, leur donna des lettres pour tous les Gouverneurs des villes & villages qui dependoient de la Couronne de Portugal, par leſquelles il leur commandoit de donner à ces deux Religieux, les eſcortes, les porteurs & les vivres dont ils auroient beſoin pour leur voyage.

Ils partirent de Maſſangano, le jour de l'Aſcenſion de Notre Seigneur, qui cette année étoit le ſix de Mai. A peine furent-ils en chemin, qu'ils eurent des preuves de l'infidélité des Négres. La plûpart de ceux qui portoient

leurs hardes, les mirent à terre au milieu d'une forêt & s'enfuirent; de sorte qu'ils furent obligés de repartir les charges abandonnées à ceux qui leur étoient restés, & de peur de les surcharger, d'en prendre aussi leur part sur leurs épaules.

Ils trouverent dans le chemin un arbre d'une hauteur excessive, au pied duquel on avoit dressé un autel, qui étoit chargé des têtes & des ossemens des animaux qu'on y avoit immolés tout fraîchement.

Le Pere Jean-Antoine, connut d'abord que ce lieu étoit consacré au Démon. Comme il s'en approchoit, on entendit tout d'un coup des cris affreux, & plus il s'en approchoit, plus les hurlemens redoubloient, il sembloit que c'étoient des gens qui se preparoient à une bataille.

Les Négres qui portoient les hardes, s'éloignerent tout épouvantés, en avertissant le Pere, qu'il prît garde à lui, s'il entreprenoit quelque chose, & qu'il se mettroit en danger de perdre la vie. Dans ce moment, il vit sortir de la forêt le gardien de cet autel profane, accompagné de sept ou huit autres Négres, qui s'efforcerent de l'effrayer, & de l'empêcher de tou-

cher à l'autel; parce qu'il y alloit de ſa vie s'il outrageoit la Divinité à qui il étoit conſacré. Le Pere prit ſon crucifix à la main & ſe confiant en la miſericorde de Dieu, ne laiſſa pas de renverſer l'autel, & de ramaſſer avec ſon Compagnon des feüilles & du bois ſec, dont il environna le pied de l'arbre, & y mit le feu, & brûla l'arbre, l'autel & le ſimulacre, en chantant de ſon mieux; c'eſt-à-dire, de toutes ſes forces le Pſeaume 67. *Exurgat Deus & diſſipentur inimici ejus.*

Les Négres qui l'accompagnoient, étoient baptiſés & même bons Chrétiens; mais ils n'étoient pas encore raſſurés contre les terreurs paniques de leurs anciennes ſuperſtitions. Ils croyoient le voir tomber mort ou brûlé du feu du Ciel s'il touchoit à l'autel, il les reprit de leur peu de foi, ils s'excuſerent comme ils pûrent, & témoignerent une grande joye de la victoire qu'il avoit remportée ſur le Démon.

Voici une autre ſuperſtition. Il remarqua par le chemin qui conduit à Dumbi Aabo, lieu célébre pour la naiſſance de la mere de la Reine Zingha, que les Négres qui l'accompa-

gnoient, faiſoient des reverences, & quelques menuës offrandes à une grande pierre, qui eſt placée ſous un arbre, il leur en demanda la raiſon, & apprit d'eux, que cette pierre étoit la demeure d'une Divinité des plus vieilles, qui ne vouloit pas demeurer autre part : la preuve de cela, lui dirent-ils, eſt qu'un certain Dumbi; c'eſt-à-dire un Dieu, qui étoit forgeron de profeſſion, & maître de la terre où cette pierre eſt placée, l'ayant fait tranſporter pluſieurs fois chez lui pour lui ſervir d'enclume, elle ſe trouvoit le lendemain matin reportée au même lieu d'où on l'avoit ôtée. Cette experience réïterée a convaincu nos Ancêtres de la verité qu'on vient de dire, & voilà pourquoi nous l'avons en veneration.

Le Pere ne manqua pas de leur faire voir par de bonnes raiſons, combien leur opinion étoit ridicule; mais quoiqu'il parlât à des Chrétiens, il ſe trouva auſſi avancé que s'il n'avoit rien dit : ils ne lui répliquerent point; mais ils n'en furent pas plus convaincus. S'il avoit eu des marteaux, il auroit mis la pierre en pieces, & auroit obligé cette vieille Divinité d'aller chercher giſte ailleurs. Le deffaut

d'inſtrumens l'obligea de la laiſſer ; comme il la trouvoit, il cracha deſſus, & auroit fait pis, ſi ſes Négres ne l'avoient menacé de l'abandonner, s'il continuoit à gâter la maiſon de ce vieux Dieu.

Il avoit en main un moyen plus facile, s'il l'eût ſçû ou qu'il s'en fût ſouvenu ; c'étoit d'amaſſer du bois au tour de cette pierre, & d'y mettre le feu, & quand elle auroit été bien échauffée d'y jetter de l'eau deſſus, elle ſe ſeroit éclatée & miſe en pieces. C'eſt une erreur de croire qu'il faut du vinaigre pour fendre ces pierres qu'on a chauffées. J'ai une experience toute contraire. L'eau fait le même effet, le vin, le lait & toute liqueur froide produit la même choſe. J'ai mis en pieces étant aux Iſles de l'Amerique une infinité de rochers, ſans y avoir jamais employé d'autres liqueurs que de l'eau.

Nos deux voyageurs arriverent à Dumbi. Le Vicomte du lieu, qui étoit en même tems le *Tendala*, ou le premier Miniſtre du Roi Angola Aarij, les reçût avec une cordialité & une politeſſe, qu'il auroit été difficile de trouver dans les perſonnes d'Europe les plus civiliſées.

Les habitans de ce lieu, quoique tous Idolâtres s'empreſſerent d'apporter leurs enfans pour les faire baptiſer. Ils ſe font tous un honneur du caractere de Chrétien, & ſi on pouvoit le leur conferer & les laiſſer vivre dans leurs ſuperſtitions, on auroit bientôt baptiſé tout le païs. Mais la choſe n'étant pas faiſable, les Miſſionnaires ne peuvent apporter trop de ſoin pour ſe bien aſſurer des ſujets qu'ils baptiſent; encore y ſont-ils trompés très-ſouvent comme on l'a vû, parce que nous avons rapporté ci-devant, & ce que nous rapporterons ci-après.

Le Pere Jean-Antoine, prit toutes les précautions que la prudence lui pût ſuggerer. Il préfera les enfans malades, & qu'il crût deſeſperés à ceux qui l'étoient moins, & ceux-ci à ceux dont la ſanté lui paroiſſoit très-bonne. Il eût encore égard à ceux dont les parens donnoient de l'eſperance à renoncer à l'Idolâtrie; de ſorte qu'il ouvrit le Ciel à pluſieurs, & donna envie à beaucoup d'autres de ſe faire inſtruire du chemin qui y conduit Il demeura près de vingt jours dans ce lieu, qui ne furent pas pour lui des jours de repos; mais des jours d'un travail, que la nuit même n'interrompoit pas.

Enfin comblé des politeſſes du Tendala, il pourſuivit ſon voyage, & étant arrivé aux environs de Maopongo : le Roi qui l'attendoit avec impatience, envoya au devant de lui ſon ſecond fils avec une grande eſcorte.

Ce jeune Prince le reçût avec un reſpect extraordinaire, ne voulut plus ſe ſervir de ſon hamac, & l'accompagna à pied juſqu'à la ville, ou pour parler plus juſte, juſqu'à ces rochers au-deſſus deſquels elle eſt ſituée.

La porte qui donne entrée dans cette ville, n'eſt qu'un paſſage étroit & ſi bas, qu'on n'y paſſe qu'en ſe traînant ſur les coudes & ſur les genoux : le Prince lui en montra le chemin. Les deux Religieux le ſuivirent. Ce paſſage difficile eſt aſſés long : quand ils l'eurent franchi, ils ſe trouverent dans un labyrinthe affreux de rochers & de buiſſons épineux. Il faut des guides pour s'en tirer, il dure environ un mille ou un tiers de lieuë, & ſe termine au pied d'un rocher eſcarpé, roide & coupé en précipices, ſur leſquels les Négres grimpent & ſautent comme des chevreüils ; mais où les Peres après bien des tentatives inutiles, ſe virent obligés de demander du ſecours. Ils en eûrent auſſi-tôt : des

Négres forts, & adroits les chargerent ſur leurs épaules, & ſautant de rocher en rocher, les mirent enfin à un endroit peu diſtant de la caſe, cabane ou Palais du Roi Angola Aarij.

Ce Prince étant averti de leur arrivée, vint au-devant d'eux avec toute ſa Cour. Lui & tous ſes courtiſans avoient ſur la tête de groſſes couronnes, faites à peu près comme ces turbans, ou gros bonnets comme les Peintres en donnent aux anciens Hermites de la Thebaïde.

Le Roi vint à eux comme en courant, les bras étendus, les embraſſa tendrement, & baiſa avec reſpect le crucifix qu'ils portoient attaché au col. Qui n'auroit cru en voyant ces marques exterieures, que ce Prince étoit dans le cœur un Chrétien des plus parfaits. La ſuite fit voir qu'on ſe trompoit. Il dit aux deux Religieux qu'ils étoient les bien venus, qu'il étoit ravi de les voir, & qu'il leur accordoit toute ſa protection. Après ce diſcours aſſés ſuccinct, comme on voit, il fit un ſigne, & auſſi-tôt on entendit une muſique déteſtable & une ſimphonie capable de rendre ſourdes les oreilles les plus dures. Cette muſique étoit accompagnée de décharges de mouſquete-

rie, & de cris de joye. On accompagna ainſi les deux Religieux juſqu'au Lunene, ſalon ou chambre d'Audiance. C'étoit un vrai fenil compoſé de groſſes pieces de bois comme elles avoient été coupées dans la forêt, qui ſoûtenoient un toît couvert de paille. La Muſique recommença de plus belle en cet endroit. Le maître de muſique, qui étoit en même tems le compoſiteur des paroles, proſe, ou vers; les deux Religieux n'ont pas jugé à propos de nous en informer; cet habile homme étoit placé dans un lieu éminent, en face de tous ſes chantres & de ſes ſimphoniſtes: il chantoit, & quand il avoit achevé ſon verſet, le chœur le repetoit, & les inſtrumens reprenoient enſuite. Autant que les Peres purent comprendre, c'étoient des loüanges outrées qu'ils donnoient à leur Prince, que tous les aſſiſtans applaudiſſoient par des cris & des battemens de mains. Ce tintamarre dura plus de deux heures, & n'auroit peut-être pas fini ſi-tôt, ſi heureuſement pour les Religieux, la voix n'avoit manqué au Maître de muſique.

Le Roi parut enſuite, ſon thrône n'étoit qu'un méchant tapis étendu ſur des nattes qui ne valloient pas

mieux. Il avoit ſur les épaules un long manteau d'écarlatte traînant à terre avec une pagne qui le couvroit depuis les reins juſqu'aux genoux. Le reſte du corps étoit nud. Il avoit des pantoufles, & ſur la tête, un bonnet orné de plumes, & une canne à la main qui lui ſervoit de ſceptre.

Il fit aſſeoir devant lui les deux Religieux, écoûta leur compliment avec une gravité mêlée de douceur, & quand ils lui eurent preſenté les lettres du Viceroi, & du Préfet, il les mit entre les mains de ſon Secretaire Interprete, qui les lut d'abord en Portugais, & les expliqua dans la Langue du païs. Cet Officier s'étant enſuite approché du Roi pour recevoir l'ordre de ce qu'il devoit répondre, il dit aux deux Religieux en Portugais, que ſon maître étoit très-ſatisfait de leur arrivée, qu'il en marqueroit ſa reconnoiſſance au Viceroi, & au Pere Préfet, qu'il les prenoit ſous ſa protection, leur donnoit pouvoir d'exercer leur miniſtere dans tout ſon Etat, qu'il les ſoûtiendroit de toute ſon authorité, & que dans toutes les occaſions, il leur donneroit des marques de ſa bienveillance.

Le Pere Jean-Antoine le remercia

de ſa bonne volonté, & prit congé de lui.

En attendant mieux, ils furent conduits à une méchante cabanne, d'où l'on avoit fait déloger un troupeau de chevres pour les y mettre. Le lieu étoit ſale, comme on le peut juger, & ſentoit fort mauvais; ils ſe mirent auſſitôt à le nettoyer: les Négres qui les avoient accompagnés leur prêterent la main. Ils y étoient occupés, lorſqu'on leur apporta les viandes que le Roi leur envoyoit. C'étoient des poules & de la farine de Saraſin: il y en avoit ſuffiſamment & pour eux, & pour leurs Négres.

Le jour ſuivant un Officier du Roi, vint dire au Pere Jean-Antoine, de la part de ſon maître, de choiſir le terrein qui lui ſeroit convenable pour bâtir leur maiſon & leur Chapelle. Il le choiſit à côté du ſallon des Audiances; parce qu'il y avoit une place aſſés ſpacieuſe, où le peuple pourroit s'aſſembler en grand nombre & écoûter ſes inſtructions. Ces deux édifices furent bientôt conſtruits, & le Pere commença à y exercer les fonctions de ſon miniſtere. Il y avoit preſſe à le venir entendre, non ſeulement parce que le Roi l'avoit ordonné, par

un Edit rigoureux ; mais encore parce que la curioſité naturelle y engageoit ces peuples, qui étoient charmés de voir ces deux Religieux, qu'ils regardoient comme des hommes d'un autre monde. D'ailleurs la nouveauté de la doctrine qu'on leur prêchoit les y attiroit puiſſamment, & quoique très-ignorans & très-indifferens, ils ne laiſſoient pas de raiſonner ſelon la portée de leur eſprit, de faire des queſtions, de propoſer leurs doutes, & de demander des éclairciſſemens. La nouveauté & la juſtice des Commandemens d'un Dieu, dont il ſembloit qu'ils n'euſſent jamais entendu parler, les frapoit, les biens éternels étoient pour eux un appas, qui les attiroit de telle ſorte, qu'en l'eſpace de ſept jours le Pere Antoine eut la ſatisfaction de baptiſer cinq cens quarante-cinq perſonnes, tant enfans qu'adultes.

Une réuſſite ſi heureuſe flattoit agréablement ce zélé Miſſionnaire. Les jours ne ſuffiſoient pas pour inſtruire ceux qui ſe préſentoient, il falloit y employer une partie des nuits. Son Compagnon, quoique Laïque, l'aidoit de toutes ſes forces. C'étoit lui qui leur enſeignoit les prieres, & qui leur fai-

ſoit repeter leur Catechiſme. L'un & l'autre étoient ſans ceſſe occupés. Il ſembloit à voir la ferveur de ces peuples, qu'ils alloient tous ployer le col ſous le joug de Jeſus-Chriſt; mais l'ennemi des hommes, ne manqua pas de traverſer de ſi beaux commencemens. Avant d'entrer dans ce détail, il eſt bon de rapporter ici l'origine du Roi de Maopongo.

Il s'appelloit Angola Aarij. Il étoit Roi, ou ſi l'on veut Seigneur & Souverain de ce grand rocher, & d'une bonne partie des environs. Il étoit fils d'une concubine du deffunt Roi de Dongo, pere de la Reine Zingha, & par conſequent frere de cette Princeſſe, & par une autre conſequence tirée des Loix du païs, il étoit exclus de la ſucceſſion à la Couronne, & n'étoit regardé que comme le vaſſal ou l'eſclave de cette Princeſſe.

Ce Prince prit le parti des Portugais, dans la guerre que la Reine Zingha porta dans le Royaume d'Angola, qu'elle prétendoit lui appartenir. Pour ſe les rendre plus favorables, après qu'ils l'eûrent fait déclarer Roi de Maopongo, & d'une partie des Etats de cette Princeſſe, il ſe fit baptiſer, & prit le nom de Dom Phi-

lippe. Il permit l'exercice public de la Religion Chrétienne dans ſes Etats. Les Peres de la Compagnie de Jeſus y allerent avec quelques Prêtres ſeculiers, & travaillerent pendant cinq années entieres à cette vigne; mais avec ſi peu de fruit, & tant de contradiction, qu'ils ſe virent contraints d'abandonner la partie. Il y avoit même déja bien du tems qu'il n'y avoit aucun Prêtre dans cet Etat, & que tout y étoit retombé dans le premier cahos de l'Idolâtrie & des ſuperſtitions Idolâtres; lorſque le Roi craignant d'être depoſſedé de ſes Etats, ou par la Reine, ou par les Portugais qui l'avoient en horreur, comme un Apoſtat, écrivit au Viceroi d'Angola, & le preſſa de lui envoyer des Capucins; promettant de ſe réünir à l'Egliſe & d'y faire entrer tous ſes peuples.

Il étoit donc Chrétien; mais de nom ſeulement. Sa vie & ſes actions étoient bien éloignées de la pureté, & de la dignité de cet auguſte caractere.

L'accüeil gracieux qu'il fit au Pere Jean-Antoine & à ſon Compagnon, étoient plûtôt un myſtere de politique, afin de ſe mettre bien avec le Viceroi

d'Angola, que des marques ſinceres de ſon repentir, & du deſir qu'il devoit avoir de ſe reconcilier avec Dieu, & cela parut bientôt après; car le Pere s'étant informé pendant quelques jours des abus & des ſuperſtitions qui regnoient dans le païs, dès qu'il ſe mit à déclamer contre ces abus, le Roi prit parti contre lui, comme s'il avoit voulu introduire des nouveautés, deſquelles on n'avoit jamais entendu parler. Il lui dit qu'il étoit trop rigide, trop ſcrupuleux, & que ſes manieres étoient plus propres à rebuter les peuples qu'à les attirer à la Religion Chrétienne. On dit même qu'il y ajoûta des menaces; mais le Pere qui joignoit à beaucoup de zéle beaucoup de ſageſſe & de fermeté, ne s'épouventa point, & alla toûjours ſon chemin, d'autant plus qu'il voyoit que les peuples ſuivoient les demarches de leur Prince, & couroient à bride abbatuë dans le precipice.

Ce Prince y étoit des plus enfoncés, quoiqu'il fût Chrétien. Il entretenoit plus de cinquante concubines, dont il avoit trente enfans mâles vivans qu'il avoit reconnu lui appartenir, ſans ceux qui étoient morts, ou qu'il n'avoit pas jugé à propos de

reconnoître. Cela ſuffit pour faire voir quelle étoit ſon incontinence.

Il ne le cedoit en cruauté à aucun autre tyran. Le moindre ſoupçon lui faiſoit répandre ſans pitié le ſang des innocens. Ses enfans même avoient reſſenti les effets de ſa barbarie, il en avoit maſſacré quelques-uns, & avoit fait jetter leurs cadavres aux chiens, diſant, que puiſqu'ils n'avoient pas pû ſoûtenir l'épreuve du feu ardent, ils étoient reputés coupables, & par conſequent dignes de mort.

Son amour deſordonné pour les femmes, fut ce qui le porta à l'Apoſtaſie. Il ne ſe contentoit pas d'adorer les Idoles, il en donnoit le ſoin, le culte, & la garde à ſes femmes. Le Miſſionnaire en trouvoit ſouvent à la campagne, qui faiſoient promener, & prendre l'air à leurs Idoles. Elles étoient accompagnées de certains Négres députés pour leur ſervir de gardes, de muſiciens & de ſimphoniſtes, dont le nombre étoit proportionné au merite, & au rang de la prétenduë Divinité.

Il trouva un jour une des concubines du Roi, qui marchoit gravement à la tête de ceux qui accompagnoient ſon Idole, & qui chantoient ſes loüan-

ges. Il s'arrêta pour voir paſſer cette troupe d'inſenſés. La femme s'arrêta auſſi, & commença à relever le merite, & le pouvoir de ſon Idole, par un long diſcours, qu'elle adreſſa au Pere, qui lui ſembloit ſi convainquant, qu'elle s'imaginoit qu'en étant perſuadé, il flechiroit le genoux, & lui offriroit de l'encens.

Le Pere n'eut pas de peine à lui faire voir la fauſſeté, & la vanité de ſon diſcours, & il l'exhorta de quitter le culte abominable des Idoles, comme elle l'avoit promis à Dieu, quand elle avoit reçû le Baptême. Mais voyant que rien ne la touchoit, il fit ſigne à deux Négres qui l'accompagnoient, de la ſaiſir & de la foüetter d'importance. Ce fut dans cette action, que l'on vit le pouvoir & l'authorité des Miſſionnaires. Pas un des Négres qui accompagnoient cette Prêtreſſe, ne ſe mit en état de la défendre. Les coups lui ouvrirent l'eſprit, elle promit au Pere tout ce qu'il voulut exiger d'elle, & il lui promit en échange de l'aider en tout ce qu'il pourroit. Elle lui livra la ſtatuë, & il la fit traîner dans le Chimpaſſo, & y mit le feu. Elle lui indiqua encore les caſes où il y avoit des meubles & des uſtenciles deſ-

tinés au culte impie des Idoles, il y alla ſur le champ, enleva tout, & fit tout briſer & tout brûler.

Cette execution hardie ne fit pas plaiſir au Roi, il n'oſa pourtant s'en venger ouvertement; mais il traita depuis ce tems-là le Pere avec une extrême froideur, & quand il étoit obligé de lui aller parler pour des affaires de ſon miniſtere, il lui répondoit froidement, qu'il donneroit les ordres qu'il jugeroit à propos, ſans qu'il ſe chargeât de tant d'affaires.

Entre le grand nombre d'Idoles à qui on rendoit les honneurs Divins dans cet Etat Idolâtre, il y avoit dans la Cour même du Roi, deux Idoles que l'on adoroit comme les maîtres de toutes les autres Divinités; c'étoient *Guamzambunbo & Haniés*, dont nous avons parlé ci-devant.

Le Pere Jean-Antoine propoſa pluſieurs expediens au Roi, afin que l'on pût ôter ces objets de ſcandalle, ſans effaroucher le peuple, & ſans qu'il y mît oppoſition; ce fut en vain; il eut beau lui faire toucher au doigt la monſtruoſité de ce culte abominable: ce Prince qui ſe faiſoit honneur de paſſer pour Chrétien, & qui étoit réellement & de tout ſon cœur un Idolâtre obſ-

tiné, n'en voulut accepter aucun : de ſorte que le zéle du Pere s'étant enflammé plus qu'à l'ordinaire, dans un Sermon, qu'il fit exprès, il invectiva ſi fortement contre le culte ſacrilege, que des gens qui ſe diſoient Chrétiens rendoient à ces Idoles, qu'il lui parut que ſes Auditeurs étoient convaincus, touchés & reſolus à le ſuivre, & à l'aider dans l'execution qu'il projettoit ; mais quand il leur en fit la propoſition, & qu'il les invita à le ſuivre, il ſe trouva bien loin de ſon compte. Il s'éleva d'abord un murmure général contre lui. On dit hautement, que ſa propoſition tendoit à exciter une ſedition dangereuſe, on ſe mocqua de lui, on le ſiffla, tout le monde ſe retira, il demeura ſeul.

Cela ne le rebuta pas. Il penſa à un autre expedient. Il prit le tems que tout le monde étoit retiré dans ſes cavernes, & accompagné de quelques fidéles Chrétiens, qu'il avoit ſçû perſuader, qu'il s'agiſſoit en cela de la gloire du vrai Dieu, il alla où étoient ces Idoles, & y mit le feu : l'incendie avertit bientôt leurs gardiens & les gardes du Roi : ils crierent d'une maniere qui donna une allarme générale, qui ſe communiquant dans un inſtant

de

de tous côtés, le Pere abandonné de ſa petite troupe, ſe vit environné, & ſans la protection particuliere de Dieu, & le reſpect qu'on avoit pour les Portugais, il auroit été mis en pieces. Il ſe retira pourtant ſain & ſauf de ce mauvais pas.

Le Roi l'envoya chercher, & lui fit une ſevere reprimande de cette action. Il lui dit qu'il s'étoit expoſé beaucoup, en violant d'une maniere outrageante ſes gardes, & en irritant tout un peuple extrêmement jaloux de la conſervation de ſes uſages & de ſes privileges.

Le Pere lui répondit, que c'étoit lui-même qui violoit les privileges du vrai Dieu, en ſouffrant qu'on adorât les Idoles en ſa préſence & ſous ſes yeux.

Le Roi s'adoucit, & tâcha de lui perſuader, que les Portugais devoient avoir plus de condeſcendance pour un Etat, & pour des peuples qui leur étoient confederés, & dont ils tiroient de ſi grands avantages pour le Commerce, & que ces conſiderations le devoient porter lui-même à diſſimuler quelque choſe pour éviter un plus grand mal.

Le Pere lui répondit, que dans les

choſes qui touchoient Dieu, dans un point ſi délicat, la diſſimulation ſeroit criminelle, que ſi les ſujets de ſon Etat, vouloient paſſer pour Chrétiens, il falloit qu'ils le fuſſent réellement, qu'ils n'adoraſſent qu'un ſeul Dieu, que la Foi ne ſouffroit point de partage, que ſi ce parti ne lui convenoit pas, il étoit prêt à s'en retourner & à publier par tout ſon Apoſtaſie, & le culte qu'il permettoit qu'on rendît aux Idoles, & qu'il leur rendoit lui-même le premier, au lieu que s'il vouloit ſeconder ſes bonnes intentions, & le ſoûtenir, il auroit la gloire d'avoir aſſujetti ſes Etats au culte du vrai Dieu, & deraciné de ſes Etats les reſtes de l'Idolâtrie.

Les contradictions que ce zélé Miſſionnaire rencontroit de tous côtés le mettoient dans une peine extrême; mais elles ne lui faiſoient pas abandonner l'œuvre de Dieu, pour la gloire duquel il travailloit. Ainſi ayant obſervé, qu'il y avoit en certains endroits juſque même devant la maiſon du Roi, de certains monceaux de pierres tous couverts des têtes & des oſſemens des hommes, & des bêtes, que l'on avoit immolés aux Idoles, qui étoient environnés d'une forte haye de groſſes

épines, afin d'empêcher qu'on n'en pût approcher pour les enlever ; il sortit un matin avec son compagnon le Frere Ignace, quelques Chrétiens & des esclaves, & ayant fait une ouverture dans ces hayes, il y entra, prit tous ces ossemens, & les ayant mis sur un grand amas de bois, il y mit le feu.

Le bruit des flâmes éveilla bientôt ceux qui demeuroient aux environs, ils crierent, donnerent l'alarme, & dans un moment le Pere & son compagnon, se virent environnés de toute la populace, qui les fleches sur l'arc, menaçoient de les percer à cause de l'affront qu'ils venoient de faire aux Divinités, à qui ces ossemens étoient consacrés.

Le Roi comme les autres, parut armé ; il dit d'abord, qu'il n'étoit venu que pour empêcher le feu de gagner sa maison ; mais il se mit dans une furieuse colere contre les deux Religieux, leur reprocha avec des termes durs, & injurieux, l'indiscretion de leur zéle, & leur hardiesse outrée. Après quoi il dit au Pere Antoine, que le son trop frequent de sa cloche incommodoit leurs voisins qui n'y étoient pas accoûtumés, & qu'il devoit s'en abstenir.

Le Pere Jean-Antoine, qui ne cherchoit pas à l'irriter prit patience, & pendant quelques jours à peine donnoit-il quatre coups de cloche pour avertir le peuple de ſe trouver à la Meſſe, & à l'inſtruction qui y étoit toûjours jointe. Mais ayant remarqué que le peuple frapé de cette nouveauté ne venoit plus à l'Egliſe, il fit prier le Roi, de retracter ſa deffenſe, il ne pût le lui refuſer; pourvû qu'il ne fît ſonner qu'une fois le jour.

Mais comme le deſſein de ce Prince Apoſtat, étoit d'empêcher que le Pere n'offrît le ſaint Sacrifice de la Meſſe; il trouva un autre moyen de l'empêcher. Il fit derober une partie des ornemens ſacrés: de ſorte qu'étant venu pour les prendre, & s'en revêtir pour célébrer les Saints Myſteres; il trouva qu'on lui avoit enlevé l'amit & le manipulle, & quelque diligence qu'il pût apporter, il ne pût jamais découvrir qui avoit fait ce vol ſacrilege. Il ſçût dans la ſuite, qu'il avoit été fait par l'ordre du Roi, afin de le chagriner, l'empêcher de célébrer, & enfin lui faire quitter la partie.

Le Pere Miſſionnaire, ne pouvant plus douter de la mauvaiſe volonté du Roi, il prit le parti d'abandonner ſa

Cour pour un tems, & d'aller faire sa tournée aux environs ; car il avoit des raisons, pour être persuadé que la corruption de la Cour n'étoit pas générale, & qu'il y avoit des Chrétiens, qui ne flechissoient pas le genou devant Baal.

Il arriva donc en un certain lieu de ces rochers escarpés, où un homme appellé François le reçût avec une joye extraordinaire, l'embrassa d'une maniere tendre & respectueuse, en benissant Dieu, de ce qu'il lui avoit inspiré de les venir visiter. Ce bon Chrétien étoit ami intime du Seigneur d'une bourgade voisine, ils se voyoient souvent & discouroient ensemble dans le secret, des choses qui regardent la Religion, & cherchoient les moyens les plus convenables d'instruire leurs familles dans les voyes du Christianisme, & les empêcher de tomber dans les ordures, & les superstitions, qui sont les suites ou les accompagnemens de l'Idolâtrie.

Il demeura quelques jours avec ce bon Chrétien ; il l'anima à la perseverance, prit un soin particulier de catechiser sa famille, leur administra les Sacremens, dont il les jugea capables, & ne pouvoit assés benir Dieu, de ce

qu'au milieu de ce peuple Idolâtre; il s'étoit conſervé quelques familles, qui vivoient dans ſa crainte, dans ſon amour, & dans l'obſervance exacte de ſes Commandemens.

En ſuivant ſa route, il entra dans un village, dont il trouva les habitans bien plus polis que ceux de Maopongo. Ils vinrent au-devant de lui, le reçûrent avec reſpect; mais ils étoient dans une deſolation, de ce que le tems des pluyes étant déja avancé, il ne tomboit pas une goute d'eau, ce qui étoit une marque certaine, que leur moiſſon alloit être ruinée entierement; quoique le matin & le ſoir, les nuées s'épaiſſiſſoient, & ſembloient promettre des pluyes abondantes; mais qui diſparoiſſoient auſſi-tôt.

Il leur demanda à quoi ils attribuoient ce malheur, & ils lui dirent auſſi-tôt qu'ils croyoient que c'étoit un châtiment de Dieu, à cauſe de la ſuperſtition diabolique, que quelques mauvais Chrétiens, faiſoient depuis quatre jours à une miſerable Idole, qui étoit dans un endroit aſſés proche du village.

Ce zélé Miſſionnaire accompagné de tous ces veritables Chrétiens, s'y tranſporta dans le moment, il trou-

va au milieu d'une campagne, grand nombre de gens qui avoient placé dans un lieu éminent le cadavre infect, & preſque pourri, d'un nommé Antoine, mort depuis quelques jours, autour duquel ils danſoient de toutes leurs forces, en lui offrant leurs prieres, de l'encens, & des préſens, penſant qu'il leur pouvoit obtenir du Ciel la pluye, dont ils avoient un ſi grand beſoin. Ils avoient mis dans la main droite du cadavre la corne dont il ſe ſervoit pour boire quand il étoit vivant, & dans la gauche une couronne de Zimbo. Il y avoit aux pieds de ce Simulacre puant, quantité de reſtes des animaux qui lui avoient été immolés, & des vaſes pleins de differentes liqueurs, dont on ſuppoſoit qu'il avoit beſoin pour étancher la ſoif qui le devoroit. Cette cérémonie impie, lui dirent-ils, leur devoit procurer infailliblement la pluye. Le Pere ne manqua pas de leur remontrer leur folle ſuperſtition, & qu'au lieu de recourir au vrai Dieu, qui eſt le ſeul diſpenſateur de toutes les graces, ils excitoient ſa juſtice à les punir grievement de leur impieté. Ils ne voulurent point l'écoûter. Lui de ſon côté ſon crucifix à la main rompit le cercle que faiſoient ces danſeurs,

& il s'avança pour renverſer le Simulacre & tout l'appareil du Sacrifice; mais ils ſe tournerent contre lui avec tant de rage, qu'ils ſembloient le vouloir aſſommer, ou au moins lui en donner la peur toute entiere. Il crut les devoir encore appaiſer par de bonnes paroles, & voyant qu'il perdoit ſon tems avec ces obſtinés, il fendit une ſeconde fois le cercle qui s'étoit formé autour du cadavre, & étant ſuivi de ceux qui l'accompagnoient, & de tous ceux du village qui l'avoient ſuivi, il renverſa le cadavre & tout l'appareil de ce Sacrifice, & fit creuſer une foſſe profonde, dans laquelle il fit tout jetter, & la fit combler de terre. Cette reſolution vigoureuſe effraya ces mauvais Chrétiens, ils prirent la fuite; après quoi il exhorta ceux qui l'avoient aidé, à demander au vrai Dieu, la pluye dont ils avoient beſoin. Il joignit ſes prieres à celles de ces bons Chrétiens, & Dieu les exauça; la nuit ſuivante, il tomba une pluye ſi abondante, que tous les grains étant ſuffiſamment arroſés, ils eurent une très-belle recolte à la confuſion de ces malheureux Idolâtres, & à la conſolation des Chrétiens qui l'avoient demandée.

De ce lieu, le Pere Miſſionnaire paſſa à un autre, qui étoit éloigné de quatre lieuës de Maopongo. Le Soua Gouverneur le vint recevoir avec reſpect, & feignant d'être un bon Chrétien, quoiqu'il fût un Idolâtre obſtiné, il lui proteſta, que lui, & tous ſes ſujets, n'adoroient qu'un ſeul unique & vrai Dieu, & qu'ils le ſervoient de tout leur cœur, que ſa venuë les conſoloit tous, & leur donnoit une joye infinie. Il lui dit qu'il ne trouveroit pas chez lui les contradictions qu'il avoit eſſuyées à Maopongo. Le bon Pere ſe ſeroit laiſſé prendre à ces beaux diſcours, s'il n'avoit pas eu d'ailleurs des avis certains, que ce Soua étoit un fourbe, & un ennemi déclaré de la Religion Chrétienne. Il diſſimula cependant, & lui répondit qu'en attendant qu'il pût faire un plus long ſejour dans ſon Gouvernement, comme il eſperoit faire à ſon retour, il donneroit le Baptême aux enfans qu'on lui préſenteroit. Le Soua témoigna être fort content, donna ſur le champ les ordres neceſſaires, afin que ceux qui avoient des enfans les apportaſſent au plûtôt. Il fut obéï. On vit les peres & les meres apporter leurs enfans, au lieu & à l'heure

que le Miſſionnaire avoit indiqués. Pendant qu'il inſtruiſoit les parens, avant de commencer la cérémonie du Baptême, on entendit tout d'un coup crier *aux armes, aux armes, voilà l'ennemi.* Les femmes épouventées s'enfuirent à toutes jambes, & remporterent leurs enfans; de ſorte qu'il n'en pût baptiſer aucun, ce qui lui donna un extrême déplaiſir.

Le Soua parut en même tems avec tous ſes gens armés, exhortant le Pere à ſe mettre en ſûreté par la fuite, ou à ſe retirer dans ſa maiſon où il trouveroit des gens armés, qui ſeroient en état de le deffendre de l'inſolence des ennemis, qui s'avançoient pour faire le dégât dans le païs, il ſe douta auſſi-tôt que c'étoit une fourberie du Soua, pour priver les enfans de ſes ſujets de la grace du Baptême & du Caractere de Chrétien. Ainſi bien loin de prendre ce parti, il lui dit qu'il alloit ſe mettre à leur tête, & marcher aux ennemis, dans la ferme confiance qu'il avoit en Dieu, qui ne les abandonneroit pas s'ils lui demandoient ſon ſecours, & s'ils le lui demandoient de tout leur cœur. Il marcherent en effet du côté que l'alarme avoit été donnée: ils n'eûrent pas fait cin-

quante pas, que toute cette troupe armée disparut, prenant la fuite les uns après les autres : de sorte que le Pere demeura seul avec son Compagnon & son Interprete, ce qui le confirma dans la pensée qu'il avoit eu, que c'étoit une tromperie du Soua, pour troubler les fonctions qu'il alloit faire.

Le Missionnaire resolut de s'en venger sur le Démon même, qui en étoit l'auteur, & quitta ce lieu, feignant de prendre le chemin de Maopongo. Il se cacha dans la forêt, & étant revenu au village sur le minuit, il mit le feu au Chimpasso, où le Soua avoit mis toutes ses Idoles. Le bruit des flâmes éveilla les habitans, ils y accoururent tous pour y apporter du remede, ce fut en vain. Le Pere avoit si bien pris ses mesures, que le Chimpasso & toutes les Idoles furent entierement reduits en cendres.

Il resolut après cette expedition, de se retirer à Maopongo ; mais avant d'y aller, il envoya sçavoir si le Roi l'auroit pour agréable : le Prince repondit qu'il en étoit content. Il y retourna, & faute d'autre meilleure occupation, il se mit à cultiver avec son Compagnon, un petit morceau de terre qui joignoit leurs cabannes. Quoi-

que ce terrein fût sterile, & sablo-neux, ils ne laisserent pas d'en tirer des legumes pour leur subsistance, d'autant qu'il y avoit un petit ruisseau de bonne eau qui y passoit, dont ils se servoient pour arroser les plantes de leur jardin.

Le Roi Apostat, qui vouloit à quelque prix que ce fut, chasser le Missionnaire ; pourvû que ce fut d'une maniere dont le Viceroi ne pût pas se plaindre, comme d'une injure ; dont il auroit pû se venger, fit dire à certaines femmes d'aller se laver dans ce ruisseau, elles y venoient à toutes les heures du jour avec les concubines du Roi, gâtoient l'eau & se faisoient voir dans des postures si indecentes, jusque dans un petit cabinet de verdure, que les Peres avoient fait pour jouïr d'un peu de fraîcheur, qu'ils ne pouvoient plus y aller, ni travailler à leur jardin, sans être exposés à avoir sans cesse ces effrontées devant leurs yeux.

Le Pere Jean-Antoine s'en plaignit au Roi, qui lui promit d'y mettre ordre ; mais qui voyant la peine que cela faisoit aux deux Religieux qu'il avoit envie de pousser à bout, lâcha la bride à ces femmes qui firent encore pis que jamais.

Les deux Religieux y trouverent un remede à l'aide de quelques Négres qu'ils avoient loüés. Il éleverent ſi haut pendant une nuit le mur de leur jardin, que ces femmes n'y purent plus entrer. Il eſt vrai que cela les priva du ruiſſeau qui y paſſoit; mais le Frere Ignace qui étoit habile, & fort induſtrieux, fit une ouverture dans le rocher, & y trouva une veine de très-bonne eau, ſi abondante, que quoique leurs voiſins en vinſſent prendre tous les jours, la cîterne qu'il fit pour la recüeillir, en avoit toûjours au moins ſix palmes de hauteur.

L'exhauſſement du mur les ayant délivrés de la préſence de ces femmes impudiques, ils joüirent quelque tems de la douce ſolitûde de leur hoſpice; mais leur zéle en ſouffroit; car ils n'étoient pas venus pour ſe repoſer; mais pour travailler, & pour gagner des ames à Dieu. Le Roi avoit diſſimulé d'abord l'affront fait à ſes Dieux, que le Pere avoit brûlés dans leur cabanne; mais il n'avoit que trop conſervé la reſolution de s'en venger, & il l'executoit ſans bruit, en châtiant ſous des prétextes mandiés, ceux qui alloient écouter les inſtructions du Miſſionnaire. Malgré ces vexations il

y avoit pourtant toûjours un assez bon nombre de Chrétiens, qui y alloient, & qui assistoient aux Divins Offices, & le Pere ne cessoit d'aller de case en case, instruire & fortifier ceux que les Ministres du Démon tâchoient d'abuser & de corrompre.

Entre ceux qui usurpoient la qualité de Prêtre, il y en avoit un qui recevoit au nom du Roi, le jurement appellé Chilimbo, qui se fait par l'application du fer chaud.

Le Pere s'insinua dans ses bonnes graces, par le moyen de quelques curiosités d'Europe, dont il lui fit présent. L'amitié devint si étroite entre-eux, que cet homme lui découvrit toutes les adresses dont il se servoit pour faire selon les ordres du Roi, que les innocens se trouvassent coupables, & que les coupables parussent innocens. Nous avons parlé de cette fourberie dans un autre endroit. Le Pere Missionnaire fit tout son possible, pour faire voir à ce Ministre de la cruauté & de l'injustice du Roi, la noirceur du crime qu'il commettoit, exposant à la mort des innocens, & en délivrant des coupables qui la meritoient. Il vint à bout de le persuader du crime qu'il commettoit; mais

quand il voulut l'obliger à quitter ce métier execrable. *Pere*, lui dit-il, *je ne ſuis pas maître de moi. Je ſuis eſclave du Roi; c'eſt lui qui me fournit & à ma famille de quoi ſubſiſter abondamment, ſi cela me manquoit, je ne ſçai où prendre de quoi vivre.*

Le Pere voyant qu'il n'y avoit rien à faire auprès de cet homme, le pria qu'au moins il permît à ſa femme & à ſes enfans de venir aux inſtructions quand il en faiſoit, & qu'en échange il enſeigneroit à ſon fils à lire, & la Langue Portugaiſe. Il y conſentit, & ce fut un bonheur pour cette famille; car quelque tems après, une de ſes filles étant tombée grievement malade, elle ſe confeſſa avec de grands ſentimens de pieté, & mourut comme une prédeſtinée. Le fils qui avoit reçû au Baptême le nom de Jean-Baptiſte profita beaucoup à l'école & dans la vertu, & ayant été bleſſé d'un coup de fuſil dans une bataille, qui ſe donna dans la Province d'Oacco, pendant qu'il ſervoit dans l'armée Portugaiſe, il mourut entre les bras du Pere, dans de grands ſentimens de Religion & de pieté.

Voici un fait qui merite l'attention du Lecteur. Le Frere Ignace étant al-

lé un jour dans la boutique d'un forgeron, il entra en discours avec cet ouvrier des choses de la Religion, & comme ce Religieux lui montroit par de bonnes raisons, qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu, & qu'il ne pouvoit pas y en avoir davantage. *Vous vous trompés*, lui dit le forgeron, *il y en a deux, le premier demeure au-dessus des étoilles, & le second est dans ma boutique.*

Le Frere Ignace, lui ayant demandé qui étoit ce Dieu? *C'est moi*, lui repondit-il hardiment. *L'art que j'exerce vient des Dieux, & étant plus habile qu'aucun de ceux qui se mêlent de ce métier; c'est pourquoi comme leur Seigneur & comme leur Dieu, je prétends avoir droit d'exiger les mêmes adorations qu'on rend à l'autre.*

Le Frere Ignace, crut d'abord que cet homme extravaguoit, ou qu'il étoit yvre. Mais l'ayant mis sur d'autres discours, il vit qu'il parloit de bon sens; mais qu'il n'étoit pas traitable sur le point de sa prétenduë Divinité.

Le bon Frere rapporta au Pere Jean-Antoine, ce qu'il venoit d'entendre, & le Pere ayant été sur le champ demander Audiance au Roi, il lui aprit l'extravagance de ce forgeron, &

lui fit voir de quelle conſequence il étoit pour ſon état & pour ſa propre perſonne, d'empêcher que les particuliers ne s'arrogeaſſent les honneurs Divins. Le Roi en convint, & ſur le champ il envoya prendre ce Dieu forgeron, que l'on conduiſit bien lié en ſa préſence.

Il n'y vint pas avec les ſeuls gardes du Roi, il étoit accompagné d'une foule de fanatiques, qui ſans faire attention que le Roi étoit préſent, l'environnoient à genoux, l'adoroient, & aſſuroient qu'on ne pouvoit lui faire aſſés d'honneur, puiſqu'il étoit le Dieu de la terre, comme il étoit aiſé de le voir par les ouvrages merveilleux qui ſortoient de ſes mains.

Le Pere qui étoit préſent, eut bien de la peine à ne pas rire de l'extravagance de ces gens, il n'en rit pourtant pas, il en eut pitié, & s'adreſſant au Dieu forgeron, après en avoir demandé la permiſſion au Roi, il l'interrogea, & tâcha de le convaincre par ſes argumens, clairs, convainquans & ſans replique. Il perdit ſon tems & ſa peine. Le forgeron demeura ferme, il ſoûtint toûjours qu'il étoit Dieu, & qu'il meritoit les adorations de tous les hommes.

A la fin le Roi se fâcha, & il avoit raison ; car il étoit pour le moins aussi extravagant que lui, puisqu'il se disoit le Prêtre, le Ministre & le Dieu de la pluye, & qu'il lui importoit de ne pas se mettre en parallele avec un forgeron, quelque habile qu'il pût être. Il ordonna donc, que le forgeron fût fustigé. Cet ordre fut executé sur le champ. On conduisit le forgeron dans la place, ses adorateurs le suivirent ; mais quand ils virent la grêle de coups de foüets, qui lui déchiroient le corps, ils prirent la fuite, de peur d'avoir part à cette distribution. Il demeura seul avec les bourreaux qui le foüettoient. Enfin n'en pouvant plus, il s'écria de toutes les forces qui lui restoient, *gamga, gamga Zambi innixi quiri.* Ce qui signifie, Pere, Pere, un seul Dieu vrai, & pas davantage.

Le Pere fit semblant pendant quelque tems de ne le pas entendre, esperant que le sang qu'il répandoit le gueriroit de sa frenesie. Quand il le crut assés foüetté pour être gueri, il demanda grace pour lui au Roi, & il l'obtint.

Depuis cette salutaire flagellation, le forgeron ne manquoit jamais toutes les fois qu'il le rencontroit de lui

crier bien haut pour tout compliment, *Gamga, Gamga Zambi innixi quiri.*

Cette execution fut le ſeul endroit où le Roi Angola Aarij, ou Dom Philippe de Maopongo, donna quelque eſpece de ſatisfaction au Pere Miſſionnaire ; encore peut-on dire, qu'il ne la lui auroit pas donnée, ſi lui-même n'avoit été intereſſé dans cette affaire. De ſorte que tout le progrès que le Miſſionnaire retira des peines infinies qu'il prenoit dans cette Miſſion, ſe reduiſit au Baptême de quelques enfans, qui étant morts après l'avoir reçû, allerent joüir de Dieu, & le prier pour la converſion de leurs compatriotes.

Le Pere Jean-Antoine étoit encore à Maopongo, au commencement de 1656. lorſqu'il s'éleva des troubles dans la Province de Chiſſama, dépendante & feudataire de la Couronne de Portugal. Le Viceroi ayant été obligé de lever des troupes, pour remettre les revoltés dans leur devoir, le Pere Bernard de Cuttixiano Capucin, fut nommé Chapelain ou Aumônier Major de l'armée. Le Roi de Maopongo, comme allié, ou tributaire de la même Couronne, eût ordre de s'y trouver avec ſes troupes. Il obéït

promptement, & comme dans ces occaſions tout le monde ſuit le Prince, & qu'il ne reſte que les femmes, qui ſe retirent dans des lieux eſcarpés, & preſque inacceſſibles, le Pere crut devoir ſe ſervir de cette occaſion, pour quitter Maopongo, & aller reconnoître, ſi la Province de Lubolo, ſeroit plus diſpoſée à recevoir les lumieres de l'Evangile, que celle de Maopongo, dont le Roi s'étoit montré ſi éloigné; qu'outre qu'il n'avoit rien fait en faveur de la Religion & de ſes Miniſtres, il les avoit décriés par tout en avertiſſant ſes voiſins, que bien loin de recevoir chez eux les Capucins, ils devoient les chaſſer, s'ils ſe préſentoient, comme des gens inquiets, ſeditieux, perturbateurs du repos public, des anciennes coûtumes, & ennemis déclarés de leurs Dieux & de leurs Miniſtres.

Il partit de Maopongo, ſur la fin de Mars avec un marchand Portugais, & un nombre de Négres qui portoient leurs hardes. Ils traverſerent le fleuve Coanza; mais à peine eurent-ils mis le pied ſur le rivage, qu'ils furent arrêtés par une compagnie de ſoldats qui gardoient le paſſage, & qui vouloient les obliger de retour-

ner ſur leurs pas, ſelon les ordres qu'ils diſoient avoir de leurs ſupérieurs.

Ils s'en deffendirent avec de bonnes parolles, & par le moyen d'un préſent qu'ils firent au Capitaine de ces ſoldats, ils obtinrent qu'ils iroient paſſer la nuit avec eux dans la forêt où étoit leur logement, & que le lendemain ils les conduiroient à la Cour de leur Prince.

Le Pere Jean-Antoine diſſimula prudamment l'affront qu'ils faiſoient à ſon Caractere de Miſſionnaire. Il paſſa la nuit avec eux. Mais dès le point du jour, on entendit crier de differens endroits, *ita*, *ita*, *guarra*, *guarra*. C'eſt à-dire, guerre, guerre, aux armes, aux armes. Il vit en même tems pluſieurs gens armés, courans de côté & d'autre, comme pour raſſembler des ſoldats, il leur demanda ce qu'il y avoit de nouveau, ils lui dirent que le Giagha Caſſangé étoit entré pendant la nuit dans la Province, qu'il faiſoit le degât par tout, qu'il avoit mis le feu à la Banza principale, & qu'il couroit de tous côtés pour enlever les hommes & les troupeaux; & qu'enfin il n'y avoit d'autre parti à prendre, que de ſe mettre en deffenſe, ou de prendre la fuite.

Ceux qui accompagnoient le Pere, perdirent courage à ces nouvelles, & le preſſerent de repaſſer la riviere: il fallut que le Pere les ſuivît, ce qui étoit juſtement le but de ces ſoldats, afin de l'empêcher d'entrer dans la Province, & d'y faire le fruit qu'il eſperoit en retirer.

Ayant donc paſſé la riviere, & reconnu évidemment la ſupercherie qu'on lui avoit faite, il ſe vit obligé de retourner à Maopongo, & faute de meilleure occupation, de lier commerce avec un de ces Miniſtres, dont le Roi ſe ſervoit pour vendre des préſervatifs à ceux qui alloient à la guerre.

Cet homme étoit de la Province de Lubolo, & étoit regardé comme un des plus habiles dans ſa profeſſion. Il avoit pour diſciples deux jeunes hommes de Maopongo, qui ne le quittoient jamais d'un pas, afin d'apprendre ſon metier. Le Pere eut beau faire, il ne pût rien gagner ſur l'eſprit de cet homme, dont le credit étoit ſi grand, qu'il ſeduiſoit le peuple, & détruiſoit en un moment, tout ce qu'il avoit eu bien de la peine à faire en beaucoup de tems. Il agit donc en ſecret pour le faire arrêter; mais l'Officier

qui le devoit prendre l'en avertit, & lui donna le moyen de s'évader. Cette mauvaise manœuvre déconcerta les desseins du Missionnaire, il s'en consola un peu, en faisant brûler tous les instrumens de son metier.

Cette action pensa lui couter la vie. Une nuée de femmes & d'enfans, fondirent sur lui à coups de pierres, & comme elles ne craignoient rien de la part des Officiers du Roi, ce fut un miracle qu'il échapa de leurs mains. Ces soulevemens & ces mauvais traitemens devinrent si frequens, qu'ils étoient son pain quotidien; mais sa fermeté & sa constance étoient à l'épreuve de tout.

Voici une occasion où il pensa laisser la vie, & dont il porta toûjours depuis la cicatrice de la playe qu'il y reçût.

Il étoit allé dans un lieu peu distant de la Cour, pour empêcher un Sacrifice qu'on y devoit faire aux Idoles. Les Négres qui s'en apperçûrent coururent après lui, & ne le pouvant joindre, ils se mirent à lui tirer des fleches. Soit qu'il fût hors de la portée de leurs arcs, soit par une protection particuliere de Dieu, il ne fut point blessé. Dans le dépit d'avoir manqué

leur coup ils eurent recours à une Idole qui étoit chez eux en grande veneration.

C'étoit une grande chevre vivante, couverte de poil noir, long, épais, crêpu, dont la tête d'une groſſeur monſtrueuſe, étoit armée de grandes cornes. Son aſpect donnoit de la terreur. Il y a beaucoup de ces chevres dans le Maopongo. Ceux qui ont l'honneur d'être choiſis pour nourrir ces bêtes, leur ſervent de maîtres, & les inſtruiſent ſi bien, que comme ſi elles avoient de la raiſon, elles entendent au moindre ſigne ce qu'on demande d'elles, & obéïſſent auſſi-tôt d'une maniere qu'il y a bien de l'apparence, que c'eſt le Démon à qui elles ſont conſacrées qui les fait agir.

On place ces chevres ſur un autel ou ſur un amas de pierres. Elles s'y tiennent ſur leurs quatre pieds, avec gravité, & immobiles comme des ſtatuës de pierres, & en cet état, il ſemble qu'elles prennent plaiſir de recevoir de l'encens, & d'être adorées par ce peuple imbecile.

Le Pere Jean-Antoine, s'étant arrêté par une curioſité qui ne convenoit guere à ſon caractere, pour voir l'appareil & la ſuite d'un Sacrifice qu'on alloit

alloit offrir à une de ces bêtes. Le Miniſtre de la chevre s'en approcha, lui parla, lui offrit de l'encens, & auſſitôt cet animal ſauta de deſſus l'autel, & vint donner un ſi furieux coup de tête dans la poitrine du Pere, qu'il le jetta à la renverſe, lui froiſſa les côtés, & lui fit une groſſe contuſion à la poitrine, dont il a toûjours porté la tumeur. Ce coup fut ſi terrible, qu'il lui ôta la reſpiration, & la parole pendant quelques momens. Etant revenu à lui, & s'étant relevé avec beaucoup de peine, il vit que la chevre avoit repris ſa place, & que tous ces Idolâtres ſe mocquoient de lui, le ſiffloient, & pouſſoient des cris de joye pour la victoire que leur chevre avoit remportée ſur le Prêtre du vrai Dieu. On peut croire quelle peine ſouffrit ce ſerviteur de Dieu. Il a avoüé depuis, que quand cette bête vint ſur lui, il lui ſembla qu'elle jettoit une épaiſſe fumée par les narines, & du feu par les yeux, & qu'il en avoit été épouvanté.

Les Idolâtres contents s'enfuirent auſſi-tôt, & leur Divinité avec eux. Le Pere s'étant retiré chez lui, à l'aide de ceux qui l'accompagnoient, fut penſé & bientôt gueri, & auſſi-tôt il

ſe mit à chercher les Simulacres de ces chevres ; car il y en avoit en beaucoup d'endroits, qui étoient de bois ou de terre. Il ſe vengea ſur ceux-ci & en briſa plus de cent cinquante.

Mais comme il étoit environné d'ennemis, qui ne manquoient pas de donner avis au Roi de toutes ſes demarches, qui les empoiſonnoient, qui ne ceſſoient de déclamer contre lui, comme contre un broüillon, un novateur, un ſeditieux, qui ne cherchoit qu'à allumer le feu dans l'Etat, y exciter une guerre, dont les Portugais ſe ſeroient ſervis pour le dépoüiller ; il crut qu'il falloit prevenir ce Prince. Il lui écrivit naturellement, & dans une exacte verité comme les choſes s'étoient paſſées. Sa vûë dans cette lettre, étoit ou de le détromper, ſi la choſe étoit poſſible, ou de découvrir quels étoient ſes ſentimens à ſon égard, & pour la Religion.

Il écrivit auſſi au Pere Préfet, qui étoit à Maſſangano. Il le prioit d'obtenir du Roi, un certain Négre nommé Jerôme, qui avoit été ſon Interprete, & qui l'étoit du Pere Bernard, lorſqu'il fut fait priſonnier dans une bataille. Le Roi qui l'avoit entre ſes mains, l'avoit fait mettre aux fers,

& le faiſoit garder fort étroitement.

Le Pere Préfet alla au Camp, & rendit la lettre du Pere Jean-Antoine au Roi; & comme il y avoit lieu de craindre que le Roi ne fit mourir cet Interprete, pour ſe venger de ce qu'il avoit aidé le Pere Jean-Antoine à détruire beaucoup d'Idoles, le Pere Préfet, le Pere Bernard, & le Général des troupes Portugaiſes, conſulterent enſemble ſur ce qu'il y avoit à faire dans cette conjoncture, & obtinrent enfin que Jerôme ſeroit mis en liberté & envoyé à Maopongo, pour le ſervice du Pere Jean-Antoine. Voila la lettre que le Roi lui écrivit ſur ce ſujet : elle eſt dattée de Chiſſama le dix de Mai 1656.

Pour faire plaiſir à votre Reverence, comme à notre Pere Spirituel, & pour vous donner des marques du zéle, que nous avons pour la Religion Chrétienne de notre Royaume, nous vous envoyons le Négre Jerôme; afin, comme elle le deſire, qu'il l'aide, & qu'il la ſerve. Nous vous recommandons inſtamment notre Cour; & quand nous ſerons de retour, nous vous donnerons toutes ſortes d'aſſiſtances, & nous ferons tout ce qui nous convient, com-

me à un Roi Chrétien. Nous ne vous en dirons pas davantage, de peur de vous ennuyer. Dieu garde votre Reverence. Signé, le Roi de Maopongo, & de Dongo, Dom Philippe I. Angola Aarij.

Le Pere Préfet chargea d'une lettre de recommandation le Négre Jerôme, & voici la traduction.

Le porteur de cette lettre, eſt notre Negre que le Roi a mis en liberté, & l'envoye à votre Reverence, avec la lettre qu'il vous a écrit, il nous a aſſuré, d'avoir écrit à ſon Tendala, & lui avoir donné ordre de vous aſſiſter en tout ce qui regarde la reforme des abus, & la deſtruction de l'Idolâtrie. Je crains pourtant qu'il n'y ait quelque duplicité, vû la peine qu'a eu le Général Portugais à obtenir la liberté de cet Interprete, le Roi l'ayant aſſuré qu'il étoit accuſé de pluſieurs grands crimes, & même de conſpiration contre l'Etat. Je laiſſe à votre prudence le ſoin de veiller, comme il faut; afin qu'on ne lui faſſe pas quelque mauvais parti; car je crains beaucoup les effets du mauvais cœur de ce Roi. Quant à ce qui regarde votre miniſtere, il ſemble que la lettre que le Roi vous écrit, vous ouvre une voye pour avan-

cer beaucoup l'œuvre du Seigneur. Dieu vous garde pourtant des préjugés que je ſens en moi-même. C'eſt pourquoi je vous avertis, mon cher Pere, que vous apportiés tous vos ſoins ; afin que ces peuples ſoient bien perſuadés, que dans tout ce que vous faites, vous n'avez en vüë que leur ſalut. Je ſuppoſe que vous êtes informé des Idoles principalles, que ces peuples adorent. Cependant en ayant eu une Relation particuliere par un ſoldat Chrétien, qui s'eſt trouvé, dans l'armée : Je vous dirai, que Gamzambundo & Naviez ſont les plus eſtimés, qu'elles ont des caſes ou des temples, qu'on les regarde comme les Dieux tutelaires de l'Etat, & qui veillent efficacement à la conſervation du Roi pendant la guerre. Les autres, ſont Muegilla, Muchiva, Nabua, Vainangi, celles-ci ont des antres conſacrés à leur honneur, en beaucoup d'endroits, & vous en aurés vû un proche le Palais du Roi. J'ai appris encore qu'il y a un enchanteur célébre, auquel le Roi a donné deux diſciples, pour les inſtruire dans ſon art. Il y a encore une mechante femme nommée Calalla-Caguiré, qui eſt une ſorciere des plus adroites. Si vous pouvez trouver quelque expedient, pour donner la

chaſſe à ces ſcelerats, & les faire ſortir du Royaume, je crois que ce ſera un moyen de réuſſir dans vos entrepriſes, & de détromper les gens qu'ils ſeduiſent.

Outre les Idoles dont je viens de parler, il y en a d'autres qu'on revere dans les lieux éloignés de la Cour. Les plus fameux, ſont Badé, Lambria, Coala, Cangongo, ou Cagnongo, Canguiſé, Dalabanga, Binghi, Aqueza, Mutacalambo & autres, juſqu'au nombre de trente-neuf. Faites donc tous vos efforts pour exterminer tous les Miniſtres des faux Dieux, qui ſeduiſent ces peuples, & vous aurés fait beaucoup pour vous, & pour les Miſſionnaires qui viendront après vous; mais ſouvenez-vous ſur toutes choſes, de bien recommander vos entrepriſes à la Divine Majeſté; c'eſt d'elle dont vous devés attendre le progrès qu'elle voudra bien vous accorder pour ſa gloire, & pour notre conſolation. Prions l'un pour l'autre. A Maſſangano, le 14. de Mai 1656. Signé Fr. Seraphin de Cortonne.

Jerôme arriva à Maopongo, plein de joye de ſe voir en liberté, & auprès de ſon cher maître; mais ſa joye fut courte. Dès le matin les Miniſtres

lui envoyerent dire de ſe rendre à la Cour, & dès qu'il y fut ; ils le firent mettre aux fers, & dans une étroite priſon, juſqu'au retour du Roi, qui en diſpoſeroit, comme il le jugeroit à propos.

Le Pere Jean-Antoine eût le cœur percé de douleur, quand il apprit cette nouvelle ; ne pouvant rien obtenir du Tendala & des autres, qui diſoient avoir reçû un ordre exprès du Roi, de faire ce qu'ils faiſoient, il partit ſur le champ, & ſe rendit en diligence à Maſſangano, où l'armée Portugaiſe étoit en quartier. Il eſperoit y trouver le Roi de Maopongo, & avoir une explication avec lui, en préſence du Général des Portugais & du Pere Préfet.

Mais ce Prince étoit déja parti pour retourner dans ſes Etats. Il parla au Général Portugais, touchant le Négre Jerôme qu'on avoit arrêté, & lui fit ſes plaintes. Cet Officier qui étoit auſſi offenſé que lui, du manque de parole de ce Roi Apoſtat, lui dépêcha un courier, & lui manda qu'il eût à ſe ſouvenir de ſa parole, & à rendre l'Interprete au Pere Miſſionnaire. Le Roi lui manda qu'il le feroit dès qu'il ſeroit arrivé à Maopongo. Le Pere

qui connoiſſoit la duplicité de ce Prince, ſe hâta de retourner auprès de lui, afin de ſolliciter la liberté de Jerôme, ou empêcher qu'il ne lui arrivât quelque diſgrace plus fâcheuſe; quelque diligence qu'il pût faire, il arriva trop tard : le Roi qui étoit arrivé devant lui, avoit auſſi-tôt envoyé Jerôme avec ſa mere, dans une Iſle de la Coanza, avec ordre au Gouverneur, de les faire renfermer tous deux dans une de ces cavernes, que l'on trouve dans les ſouches des arbres d'Alicande, & de les y faire devorer par les fourmis rouges, qui y ſont ſans nombre.

Le Gouverneur de cette Iſle, qui étoit un homme prudent & humain, ne pût ſe reſoudre d'être le miniſtre de cette barbarie. Il écrivit à ſon maître, que s'il vouloit punir ces pauvres gens, il ne manquoit pas de moyens de le faire, ſans ſe ſervir d'un qui feroit tort à ſa réputation. Le Roi s'appaiſa un peu, & manda au Gouverneur, qu'il laiſſoit à ſa diſcretion le châtiment qu'ils meritoient ; pourvû ſur toutes choſes qu'il ne les laiſſât pas échaper. Le Gouverneur ſe fiant à la ſituation de ſon Iſle, dont il ne croyoit pas qu'on pût s'échaper, leur donna

la liberté d'aller par tout ; pourvû qu'ils fuſſent toûjours accompagnés de deux eſclaves qui les gardoient.

Le Préfet ayant été averti par des marchands, de la mauvaiſe foi d'Angola-Aarij, ne jugea pas à propos de retenir plus long-tems dans ce lieu, un Miſſionnaire, dont il pouvoit ſe ſervir plus utilement dans un autre endroit : de ſorte, qu'après une demeure de ſeize mois dans Maopongo, où il avoit beaucoup ſouffert, & où les progrès qu'il avoit faits, avoient été fort mediocres, & encore moins aſſurés, il l'en retira, & l'envoya avec ſon compagnon le Frere Ignace, à la forteresſe d'Embacca, dont il lui donna le ſoin, & de tous les environs.

Le Pere Jean-Antoine, n'eût pas de peine d'obtenir ſon congé du Roi. Les choſes ſe firent pourtant avec politeſſe de part & d'autre, la ſatisfaction étoit reciproque. Il arriva à Embacca, & joüiſſoit d'un peu de repos dans ce lieu; lorſque ſon Interprete y arriva. La joye fut grande de part & d'autre. Ce pauvre homme s'étant jetté à ſon col, fut quelque tems ſans pouvoir proferer une ſeule parole. Il lui dit à la fin, que quand il eût appris ſon départ de Maopongo, il en

fut extraordinairement affligé, regardant ſa délivrance, comme abſolument impoſſible, qu'à la verité il avoit beaucoup à ſe loüer de la douceur, & de l'humanité du Gouverneur; mais que la préſence de ſes deux gardes, lui ôtoit toute eſperance de pouvoir ſe ſauver par la fuite. Ce qui lui faiſoit encore plus de peine, c'étoit l'impoſſibilité de faire ſauver ſa mere avec lui, ne pouvant ſe reſoudre de l'abandonner; mais qu'après y avoir bien penſé, il crut qu'on ne feroit point de mal à ſa mere, à l'occaſion de la fuite de ſon fils, & qu'étant en liberté, il pouroit travailler plus utilement à lui procurer la liberté. Que ſur cela, il avoit parlé à ſes deux gardes, & que les ayant trouvés dans la diſpoſition de ſe ſauver; & de tout entreprendre pour ſe mettre en liberté; ils étoient partis une nuit, avoient traverſé la riviere à la nage, après avoir imploré l'aſſiſtance de Dieu, & recité les Litanies de la Sainte Vierge. Le trajet étoit dangereux, outre la longueur & le cours rapide de la riviere, ils avoient beaucoup à craindre des crocodilles, qui y ſont en grand nombre. Ils arriverent heureuſement à l'autre bord, & ayant trouvé une

cabanne de Paſtres, ils y paſſerent le reſte de la nuit, dans la crainte continuelle d'être devorés des Lions, dont ils entendoient les rugiſſemens aſſés près d'eux.

A la pointe du jour ils s'enfoncerent dans l'épaiſſeur de la forêt, & marcherent par des ſentiers très-difficiles pendant quatre jours entiers, ſouffrant la faim & la ſoif; & enfin, ajoûta-t'il, me voila, par la miſericorde de Dieu, arrivé à vos pieds, dans la reſolution de vous ſervir, & de ne vous quitter jamais. Il n'y a que l'abſence de ma mere qui m'afflige; mais il m'a été impoſſible de l'enlever; parce qu'elle couchoit au milieu des autres femmes eſclaves du Gouverneur. Si vous jugés que j'aye fait une mauvaiſe action, commandés, je ſuis prêt de retourner dans l'eſclavage.

Le Pere l'embraſſa tendrement, & l'aſſura qu'il mettroit tout en œuvre pour lui rendre ſa mere, qu'il vêcût en paix, & qu'il n'oubliât jamais les graces que Dieu lui avoit faites.

Le Pere ne jugea pas à propos de retenir auprès de lui ces trois fugitifs, à cauſe des conſequences; mais il pria un Officier Portugais, de les recevoir pour quelque tems dans ſa maiſon,

ce que cet Officier fit avec beaucoup de bonté.

Cependant le Roi ayant été averti de la fuite de Jerôme, entra dans une furieuſe colere, & ayant appris par ſes eſpions qu'il étoit dans la maiſon de cet Officier Portugais, il lui fit offrir tout ce qu'il pourroit deſirer, s'il le lui vouloit remettre entre les mains. L'Officier ſe mocqua de ſes promeſſes, & le Viceroi, qui avoit interêt dans cette affaire, ayant ſçû les tentatives de ce Roi, lui écrivit rudement, & l'obligea à ſe deſiſter de ſes prétentions injuſtes, & à ſe taire.

Jerôme ne fut point ingrat de ces faveurs, il s'attacha au ſervice des Miſſionnaires inviolablement, & on doit dire, à ſa loüange, qu'il n'y a jamais eu dans les Miſſions des Capucins d'Interprete plus fidéle & plus zélé que lui. La calomnie ne le laiſſa pas en repos. Un Négre jaloux de ſon poſte, l'accuſa de reveler les Confeſſions. Pour entendre ceci, il faut ſçavoir, que quand les Miſſionnaires ne ſçavent pas aſſés parfaitement la Langue des peuples; ceux qui viennent ſe confeſſer, diſent leurs pechés à l'Interprete, qui ſur le champ, & en la préſence du penitent, les dit au Prêtre

en Portugais, & dit au penitent ce que le Confeſſeur lui ordonne de lui dire. Dans ce cas l'Interprete eſt obligé au même ſecret que le Confeſſeur, & ſeroit puni auſſi rigoureuſement, que s'il avoit violé le ſecret de la Confeſſion.

Cette affaire faiſant du bruit, & pouvant avoir des ſuites fâcheuſes; le Pere Jean-Antoine fit venir le calomniateur, & l'ayant convaincu d'une maniere autentique, il l'obligea de demander pardon publiquement à l'Interprete, & de ſe retracter de ce que ſa malice lui avoit fait avancer. Il le fit de la maniere la plus ſolemnelle, & remercia bien le Pere, de ce qu'il ſe contentoit de ce déſaveu, ſçachant bien, que s'il l'avoit envoyé à Loanda, il auroit été châtié très ſevérement.

Cette affaire terminée, le Pere s'appliqua à découvrir certains impoſteurs qui s'introduiſoient dans les maiſons des Négres, & qui ſe diſant Miniſtres de certaines fauſſes Divinités peu connuës, impoſoient à ces peuples credules & toûjours portés à l'Idolâtrie, & cauſoient des ſcandalles, & la ruine de beaucoup d'ames.

Pendant qu'il étoit occupé à cette

recherche, un jeune homme combattu des remords de ſa conſcience, & de la crainte de nuire à ſa mere, en la denonçant comme une ſorciere du premier ordre, le vint trouver, & ſe jettant à ſes pieds, pleurant & ſanglotant amerement, fut long-tems ſans pouvoir proferer une ſeule parole. Le Pere qui le crut coupable de quelque grand crime, l'embraſſa & l'anima de ſon mieux, à déclarer ce qu'il avoit ſur le cœur, qui lui faiſoit tant de peine, l'aſſurant que la miſericorde de Dieu étoit infinie, & qu'il ne vouloit point la mort du pecheur, mais ſeulement ſa converſion. A la fin il lui ouvrit la bouche. Le jeune homme lui découvrit tout le myſtere d'iniquité de ſa mere, il lui déclara les lieux où elle cachoit tout l'attirail de ſon métier, & lui donna des preuves évidentes de tout ce qu'il lui diſoit. Le Pere en ayant conferé avec le Vicegerent Portugais, fit arrêter par la juſtice ſeculiere, la ſorciere avec ſon galant, qui étoit en même tems ſon diſciple. On trouva dans ſa caſe tout ce que le jeune homme avoit déclaré; il y auroit de quoi remplir bien des pages, ſi on en donnoit ici l'inventaire.

Dès que ces deux perſonnes ſe virent en priſon, elles confeſſerent, ſans attendre la queſtion, tous les crimes qu'elles avoient commis, ſoit pour aider les uns à ſe venger de leurs ennemis, ſoit pour les ſervir dans leurs amours. Les Juges ayant mûrement examiné, ne trouverent pas qu'ils meritaſſent abſolument la mort; mais ils ordonnerent que tout l'attirail de leur métier ſeroit brûlé en leur préſence, & qu'après avoir été raſés, ils ſeroient fuſtigés tout autour de la place, & envoyés en exil dans des lieux éloignés l'un de l'autre, où on auroit ſoin de veiller ſur leur conduite, pour reconnoître s'ils ſe corrigeroient comme ils l'avoient promis.

Ce châtiment épouvanta tous ceux qui ſe mêloient de ces infâmes métiers; car les Négres ne craignoient rien tant, que d'être fuſtigés en public par la main du bourreau, ſur tout dans les lieux où il y a des ſoldats. De ſorte, que tous ceux qui étoient ou qui ſe diſoient ſorciers, magiciens, ou enchanteurs, prirent la fuite & ſe retirerent dans d'autres païs: il n'y eût que les plus adroits, qui ſe tenant pourtant cachés, ne paroiſſoient que la nuit, & ſe faiſoient payer au double,

& au triple de leurs operations ; vû le peril auquel ils s'expoſoient s'ils étoient pris ou trahis.

Un de ceux-là fut denoncé au Pere, il ſe diſoit le Miniſtre de la pluye. Un Officier de Milice l'arrêta pendant qu'il faiſoit un repas joyeuſement avec un de ſes amis.

Le Pere l'interrogea, & il ne pût diſconvenir, qu'il ſe diſoit le Miniſtre de la pluye, & qu'à cauſe de cela, il étoit en reputation dans beaucoup d'endroits. Le Pere le voulant contraindre à déclarer de quels ſecrets il ſe ſervoit pour operer ces prétendus prodiges.

Pere, lui dit-il, *ſçachés que tout mon art conſiſte dans l'apparence, & qu'il n'a aucune réalité. Il me faut beaucoup d'adreſſe pour tromper ceux qui m'employent. J'ai des connoiſſances aſſés étenduës des changemens du tems, & je ſçai prendre aſſés au juſte mes précautions, pour ne pas manquer dans ce que je promets. Je ne commande à la pluye de tomber, que quand je vois que les nuages & les vents y ſont diſpoſés, & je ne la fais ceſſer que quand j'ai ces mêmes indices. Quand il arrive que je manque, j'en reiette auſſitôt la faute ſur le manque de foi de*

ceux qui m'ont mis en beſogne. C'eſt par mes adreſſes que je gagne ma vie. Je trompe adroitement ceux qui ſont aſſés ſimples pour me croire. Du reſte je ne me crois coupable, qu'en ce que je m'attribuë ce qui n'eſt dû qu'au vrai Dieu.

Cette déclaration, ſon repentir & les promeſſes qu'il fit de ne plus recidiver, n'empêcherent pas que la Juſtice ne le fit foüetter publiquement. Mais le Pere obtint grace pour ſes oreilles, qui devoient être coupées, & il fut envoyé en exil dans une Province éloignée.

Le Gouverneur d'Embacca, fit prendre un Négre, que l'on diſoit avoir fait un pacte avec le Démon, & par ce moyen d'être un des plus grands ſorciers de tout le Royaume. Il le fit conduire au Pere Miſſionnaire; afin qu'il l'interrogeât, & qu'il le convainquît. Entre les chefs d'accuſation qu'il y avoit contre lui, on rapportoit qu'il rompoit les plus groſſes chaînes de fer, comme ſi elles n'euſſent été que de méchantes ficelles d'étoupe. Le Pere lui fit mettre au col une longue chaîne de fer, & lui dit de la rompre. Je ne le puis, répondit le ſorcier, parce que je ſuis en préſen-

ce d'un Prêtre du Dieu des *Blancs*. La force me manque à préſent ; quoique j'aye fait pluſieurs fois ce que vous me commandés. Il demeura conſtant à dire, que c'étoit ſa préſence qui l'empêchoit d'agir. La Juſtice ſeculiere le condamna au foüet, & d'être tranſporté, & vendu comme eſclave au Breſil. Je ne finirois pas ſi je voulois rapporter tout ce que mon Auteur a vû ſur ces matieres.

Mais voici un exemple de la profondeur des jugemens de Dieu, qu'il eſt bon de rapporter.

Il y avoit peu de jours, que le Pere Jean-Antoine étoit arrivé à Embacca, lorſque le Gouverneur l'envoya prier d'aller conſoler & exhorter deux hommes qui devoient être executés à mort le jour ſuivant pour crime de felonie & de revolte contre la Couronne de Portugal.

L'un d'eux étoit Soua ou Gouverneur d'un gros bourg, & l'autre étoit ſon Lieutenant, homme conſiderable.

Le premier qui n'avoit pas plus de trente ans étoit Chretien de profeſſion, & ſe nommoit Antoine. L'autre étoit ſeptuagenaire, & Idolâtre très-zélé pour le culte des faux Dieux. Le Miſſionnaire ne douta point, que la fa-

cilité qu'il trouveroit à diſpoſer le Chrétien à la mort, ne lui ſervît beaucoup à convertir l'Idolâtre, & il ſe trompa. Etant allé à la priſon ſous prétexte d'une ſimple viſite, il leur parla ſans affectation de l'inſtabilité des choſes humaines, & quand il crut pouvoir leur parler plus à découvert, il leur découvrit enfin, que le jour ſuivant, ſeroit leur dernier jour.

Le Soua n'eût pas plûtôt entendu cette triſte nouvelle, qu'il s'emporta d'une maniere ſi extraordinaire en blaſphêmes contre Dieu, & en injures contre ſes Juges, que le Pere qui comptoit beaucoup ſur lui pour la converſion de ſon compagnon, en demeura tout ſurpris. Tout ce qu'il lui pût dire fut inutile, il ne pût le faire revenir à lui; il ſembloit qu'il fût devenu fol. L'Idolâtre au contraire, s'aſſit en un coin de la priſon, & mettant ſa tête entre les paûmes de ſes mains, il demeura immobile, comme un homme qui penſe à quelque choſe d'importance, ou qui medite une entrepriſe de grande conſequence. Le Pere croyant que le Soua reviendroit à lui, après qu'il auroit jetté le premier feu de ſon emportement, s'approcha de lui, & lui dit les choſes les plus

touchantes pour le faire rentrer dans lui-même, & l'obliger de faire un bon uſage des momens qui lui reſtoient, deſquels ſon ſalut éternel dépendoit abſolument. Tout fut inutile; il ſembloit que les diſcours du Miſſionnaire excitoient ſa colere, ou plûtôt ſa rage, il blaſphemoit contre Dieu, d'une maniere qui faiſoit horreur.

Sa ſœur avertie de ſa condamnation, vint à la priſon, & après lui avoir témoigné la part qu'elle prenoit à ſa diſgrace, elle l'exhorta comme une bonne Chrétienne, à ſe ſouvenir qu'il étoit Gentilhomme & Chrétien, & que pour le ſalut de ſon ame & l'honneur de ſa famille, il devoit mourir en Chrétien comme il avoit vêcu. Elle joignit au diſcours pathetique qu'elle lui fit toutes les adreſſes dont les femmes ſont capables, elle s'évanoüit, elle revint, elle ſe fâcha, elle s'adoucit, elle l'embraſſa tendrement; il fut ſourd, aveugle, denaturé, il ne voulut jamais ſe rendre; mais toutes ces adreſſes furent-elles tout-à-fait inutiles? Non, mais ſi elles ne ſervirent pas au Gouverneur, ſon Lieutenant en profita. Revenu de ſon profond ſilence, qui auroit pû paſſer pour une extaſe, il ſe leva du lieu où il avoit

demeuré ſi long-tems, il vint ſe jetter aux pieds du Pere, & les embraſſant en pleurant amerement : *C'eſt ma faute*, lui dit-il, *d'avoir vécu ſi long-tems dans l'Idolâtrie, ayant été inſtruit, comme je l'ai été dans votre Loi, je veux mourir en Chrétien. Je vous demande de tout mon cœur le Baptême, & ſe tournant du côté du Soua, j'ai l'ame percée de douleur*, lui dit-il, *de voir ta dureté; eſt-il poſſible que tu ailles terminer ta vie d'une maniere ſi indigne d'un Gentilhomme & d'un Chrétien. Pour moi je te déteſte, & je t'abandonne. Si j'ai été autrefois ton ſujet, je me ſepare de toi, pour mourir dans la vraye Foi. Nous meritons tous deux la mort. Je reconnois dans la Sentence qui m'y condamne, une grace ſignalée de Dieu, qui me donne le tems & les moyens de m'y preparer. Si tu es ſourd & aveugle, va avec celui qui ſera ton bourreau dans tous les ſiécles, j'ai dans ce moment ouvert mon cœur, & ſoumis ma volonté à croire tout ce que j'ai entendu dire par les Chrétiens, & que je viens encore d'entendre du Pere Miſſionnaire, entre les mains duquel je depoſe mon ame, pour l'offrir avec moi en holocauſte à la juſtice de*

Dieu pour mes pechés paſſés, dont j'eſpere le pardon de la miſericorde de Dieu qui m'a créé & m'a racheté.

Après ce diſcours, il fit de nouvelles inſtances au Pere, pour être baptiſé, & comme il ſe trouva auſſi bien inſtruit de nos myſteres, que s'il eût été un Chrétien des plus anciens & des mieux diſciplinés, il lui fit faire les actes neceſſaires, & lui confera le Baptême, avec le nom de Pierre.

Ce nouveau Chrétien fut un aſſés long-tems à remercier Dieu de la grace qu'il venoit de recevoir; après quoi ſe tournant vers le Miſſionnaire les yeux baignés de larmes, que l'excès de ſa joye attiroit, *Mon Pere*, lui dit-il, *j'irai preſentement à la mort avec autant de joye, qu'un autre qui ſeroit en ma place, recevroit la nouvelle de ſa grace. La ſeule affliction que j'ai, eſt de voir Dom Antoine. Je voudrois que vous fiſſiés de nouveaux efforts pour l'aider; votre préſence & vos bons diſcours me conſolent infiniment. C'eſt pourquoi je vous conjure de ne me pas abandonner.*

Le Pere paſſa la nuit avec eux dans la priſon, & l'heure du ſupplice étant arrivée, ils ſortirent précedés d'un Crieur public, qui annonçoit le con-

tenu de leur jugement. Le Chapelain des troupes ſe chargea de conduire le Soua, & le Pere Antoine le nouveau Chrétien.

Quand ils furent arrivés à l'échafaut, l'executeur coupa la tête au Soua, ſans qu'il eût été poſſible de le faire rentrer en lui-même, au contraire, il blaſphemoit comme un deſeſperé.

Le nouveau Chrétien devoit être étranglé, on lui mit deux fois la corde au col, & deux fois la corde ſe rompit. Cet accident qui eſt des plus extraordinaires, fit croire au peuple, & à la garniſon qui étoit ſous les armes, qu'il y avoit du miracle là-dedans, d'autant que le patient repetoit ſans ceſſe, les ſaints noms de Jeſus & de Marie. On commença à crier grace de tous côtés; mais comme les Juges qui l'avoient condamné, n'avoient pas l'autorité d'infirmer leur Sentence, l'executeur lui mit une troiſiéme corde & l'étrangla.

Qui n'admirera ici la profondeur des jugemens de Dieu? ils ſont grands, ils ſont impenetrables & ils ſont juſtes.

En voici encore une preuve.

Un homme né à Embacca, marié, & qui vivoit en bon Chrétien, vint

trouver le Pere Antoine, & lui dit hors la Confeſſion, qu'il étoit tourmenté depuis long-tems par deux fantômes qui ne le laiſſoient point en repos ni jour ni nuit. L'un d'eux, diſoit-il, me paroît tout couvert de playes, avec les pieds & les mains percées. Il ne laiſſe pas d'être venerable, & me dit avec beaucoup de douceur que je n'ai point été baptiſé, & que je le dois être ſi je veux être ſauvé. L'autre eſt richement habillé; mais ſa préſence m'épouvante, ſon air eſt affreux, celui-ci me dit de ne pas obéïr au premier, ou qu'autrement j'aurai lieu de me repentir. Pere, lui diſoit cet affligé, je ne ſçai que faire; car je crois avoir été baptiſé en venant au monde.

Le Pere examina la choſe, & crut d'abord que c'étoit quelque illuſion, ne pouvant ſe perſuader que cet homme qui avoit toûjours paſſé pour Chrétien, & qui en avoit fait les fonctions avec beaucoup d'exactitude & de pieté, ne fût pas baptiſé. Il lui donna quelques exercices de devotion à pratiquer, & chercha cependant à s'éclaircir du fait, ſoit par les Regiſtres, ſoit par les témoignages de ceux qui l'avoient vû naître. Il ne trouvoit rien

qui

qui le satisfit, & cependant l'homme étoit toûjours inquieté par ces deux phantômes. Il arriva dans ce tems-là, un Négre qui depuis plusieurs années étoit absent d'Embacca. Comme le Pere sçût qu'il avoit élevé celui dont il s'agissoit dès sa plus tendre enfance, il s'informa de lui s'il sçavoit qu'il eût été baptisé ; il répondit que cet enfant s'étant trouvé orphelin de pere & de mere, lorsqu'il étoit au berceau, il en avoit pris soin, sans s'informer s'il avoit été baptisé ou non, & sans penser à le faire baptiser. Ce témoignage, & d'autres que le Pere eût, le déterminerent après en avoir conferé avec les Superieurs, à le baptiser sous condition, & aussi-tôt il ne vit plus le phantôme, qui le dissuadoit de se faire baptiser. Il n'y eût que celui qui lui conseilloit de le faire, qui vint encore une fois le congratuler de ce qu'il avoit fait, & ne revint plus depuis.

Un Missionnaire trouva dans un lieu écarté d'une des Provinces du Royaume de Dangala, un vieillard à qui le public donnoit cent trente ans. Ce vieillard ayant appris son arrivée, l'envoya chercher, & lui dit, qu'il sçavoit qu'il ne mourroit point

ſans recevoir la grace du Baptême ; & qu'il le prioit de le baptiſer ; afin de le délivrer de la priſon de ſon corps & lui ouvrir le Ciel. Le Miſſionnaire l'inſtruiſit ſommairement & le baptiſa, & quelques momens après, il le vit expirer.

La même choſe arriva à un autre vieillard aveugle, & ſi décrepit qu'il ne ſe levoit plus depuis long-tems de deſſus ſa natte. Il ſçût l'arrivée d'un Miſſionnaire, il l'envoya chercher & l'embraſſant étroitement. *Dieu ſoit beni*, dit le vieillard, *qui m'a envoyé un Prêtre pour me baptiſer avant que je quitte ce monde. Il l'a promis à mon cœur depuis long-tems. Je crois tout ce que vous croyez. Je vous prie de me baptiſer, je vous attends depuis long-tems, & quoique ma famille ſe mocque de moi & de mon eſperance, j'ai toûjours eſperé de recevoir ce bonheur, étant aſſuré qu'auſſi-tôt que je l'aurai reçû, je quitterai cette vie. Le Pere le baptiſa, & il mourut auſſi-tôt.*

Fin du quatriéme volume.

TABLE
DES MATIERES
Contenuës dans ce quatriéme volume.

A

Abregé de l'Hiſtoire du Pere Roch de Gennes, 358 *& ſuiv.*
Abregé de la vie du Pere Jean-François de la Fabrica, 361 *& ſuiv.*
Abregé de la vie du Pere Benoiſt de Luſignana, 365 *& ſuiv.*
Abregé de celle du Pere Philippe de Sienne, 368 *& ſuiv.*
Abus conſiderable parmi les Giagues, 145 *& ſuiv.*
Abus conſiderable aneanti par la Reine Zingha, 274
Accidens extraordinaires arrivés à Matamba, 321 *& ſuiv.*
Accident imprevû, qui mettoit la Religion à deux doigts de ſa ruine, 171 *& ſuiv.*
Actions de Zingha-Mona déclaré Roi, 345
Accuſation contre Jerôme interprete, 473
Adoption d'un enfant mâle par la Reine Zingha, 52
Ambaſſade au Souverain Pontife de la part de la Reine Zingha, pour avoir des ouvriers Apoſtoliques; 176 *& ſuiv.*
Ambaſſade de la Reine Zingha au Viceroi d'Angolle, 119
Ambaſſade du Roi de Matamba au Viceroi d'Angolle, 3[illegible] *& ſuiv.*
Ambaſſade du Viceroi d'Angolle à Caſſangé-Conquingurii, 389

Ambaſſade extraordinaire envoyée à la Reine Zingha, 101
Ambaſſadeurs envoyés à la nouvelle Reine de Matamba, 312
Antoine de Gaëte Capucin & Prefet de la quatriéme Miſſion du Congo, 4
Antoine de Monte-Cucullo Capucin, envoyé à la Reine Zingha, 178
Antoine de Monte-Cucullo, envoyé à Caſſangé, 410
Arrivée des Capucins à Angolle, 18
Arrivée de ſix Capucins à Maſſangano, 23
Arrivée de deux Miſſionnaires à Onnando, 88
Arrivée du Pere Antoine de Monte-Cucullo, & ſa reception à Sainte Marie de Matamba, 184 *& ſuiv.*
Artifice du Demon, 224 *& ſuiv.*
Aſſemblée des ennemis de la Religion à Sainte Marie de Matamba, & ce qui s'y paſſa, 218 *& ſuiv.*
Aſſemblée des Miſſionnaires à Loanda, 27
Aſſemblée de Singhilles convoquée par la Reine Zingha, 57
Aſſemblée du Conſeil de la Reine Zingha, 116
Aſſemblée du Conſeil de la Reine Barbe, & ce qui s'y paſſa, 322 *& ſuiv.*
Attaques nouvelles de la Reine Zingha, 75
Audiances de la Reine Zingha accordées à deux Capucins, 80 *& ſuiv.*
Audiance donnée aux Envoyés d'Angolle, 302
Audiance de Caſſangé au Pere Antoine, & ce qui s'y paſſa, 06 *& ſuiv.*
Audiance particuliere de la Reine Barbe, qu'obtint le Prefet de la Miſſion, & ce qui s'y paſſa 316
Audiance publique de Caſſangé au Pere Antoine de Monte Cucullo, 411 *& ſuiv.*

Audiance que donna la Reine Zingha au Pere Antoine de Monte-Cucullo 186 *& suiv.*
Audiance que le Viceroi d'Angolle, donna à la Princeſſe Zingha, 37 *& suiv.*
Avenement de N-Golambandi à la Couronne, 31
Avertiſſement charitable donné à un Capitaine de vaiſſeau, 14
Acc[illegible]ſſement de la Reine Zingha au Giaga Calanda, 165
Avis de Loanda à la Reine Zingha de l'arrivée de quelques Miſſionnaires pour ſes Etats, 241

B

Balais avec leſquels on préparoit le lieu des Sacrifices, 63
Baptême confere à Caſſangé, & à pluſieurs de ſa Cour, 398
Baptêmes conferés par le Pere Antoine de Monte Cucullo à ſon arrivée à Sainte Marie de Matamba, 186
Baptême de la Princeſſe Zingha, 40
Baptêmes des Princeſſes Cambi & Fungi, 42
Barbara ſœur de la Reine Zingha tranſportée ſur les frontieres des deux Etats, 123 *& suiv.*
Bariagongo commande les troupes de la Reine Zinglia contre le Roi d'Ajacca, 170
Bataille donnée du parti du Giaga Calanga, 169
Benediction ſolemnelle d'une Egliſe, & les Cérémonies qui s'y firent pendant quelques jours, 280 *& suiv.*
Bolengo Serment qu'exigeoit des Chrétiens le Roi Zingha Mona, 345
Bomma ſerpent monſtrueux, 22
Bruits répandus contre les Miſſionnaires, 314 *& suiv.*

Baptême conferé à deux vieillards, 505 *& suiv.*

C

Calalla-Gaguire, Sorciere, 485
Caffuci Province, 203
Cambambé forteresse, 24
Cambi Princesse de Matamba, & sœur de Ngolambandi ; 42
Carmes envoyés à Cassangé, 42.
Cassangé-Conquingurii Duc de Ganghella, 375
Cassangé battu à plate coûture, 423
Calomnie reconnuë. 493
Cassimone arbre, 15
Cassoco residence de Cassangé, 377
Celebration d'un Tombo à l'honneur de la Reine Zingha, 300 *& suiv.*
Cérémonie avec laquelle la Reine Zingha voulut recevoir le Bref du Pape Alexandre VII. 245
Cérémonies des funerailles de la Reine Zingha, 296
Cérémonies du Tombo de Cassangé Caluuga, 403 *& suiv.*
Cérémonies pour rendre hommage à la Reine Barbe, 309
Cérémonies qu'on observoit pour les repas de la Reine Zingha, 262 *& suiv.*
Chagrin de la Reine Zingha, 242
Changement considerable chez les Giagues, 154
Changement de la Reine Barbe, 320 *& suiv.*
Charité des Seigneurs Espagnols pour les Capucins, 12
Chasteté apparente de Zingha, 53 *& suiv.*
Châtimens des peuples de la petite Ganghella, 416
Chisala, montagne respectée des peuples, 377 *& suiv.*
Chitaci Isle, 238

Choſes remarquables arrivées pendant la conſtruction d'une Egliſe à Sainte Marie de Matamba, 278 *& ſuiv.*
Clement de Macuſa Capucin captif, 360
Coanza fleuve extrêmement rapide, 21
Colere de Caſſangé, 392
Commodités pour les voyages, 265
Concluſion de la paix entre les Etats de Portugal & de Matamba, 162 *& ſuiv.*
Conduite toute particuliere de la Reine Zingha, 106
Confiance qu'on avoit au Pere Antoine de Gaëte, 357
Conſeil de la Reine Barbe tenu dans l'Hoſpice des Capucins, 334
Conſeil de la Reine Zingha, 109
Conſentement forcé de Donna Barbara à ſon mariage, 151
Conſultations de Singhilles, & leurs plaiſantes réponſes, 417
Conſultation de Singhilles, 346
Conſultation du Démon, 82
Contenu d'une lettre de la Congregation de la Propagande aux Miſſionnaires du Matamba, 250 *& ſuiv.*
Conventions de la Reine Zingha, effectuées pour la liberté de ſa ſœur, 133
Conventions que firent les Capucins, pour leur embarquement, 10
Converſion apparente du Caſſangé, 397
Converſion de la Reine Zingha, 85
Cour de la Reine Zingha, 261 *& ſuiv.*
Crainte de Caſſangé, 408
Credit de la Reine Zingha augmenté, 58
Credulité de la Reine Barbe, 313 & 315
Crimes de N-Golambandi, 31
Cruauté de Ganga, 387
Cruauté de la Reine Zingha, 54 *& ſuiv.* 48 *& ſuiv.*

Cruauté du Roi Zingha Mona, 348
Chagrin du Pere Jerôme, 487
Converſion d'un Idolâtre, 501

D

Danger évident où étoient expoſés les Miſſionnaires 7
Dargii Iſle principale du Matamba, 229
Deciſion ſtupide d'un Medecin, au ſujet d'une maladie de la Reine Barbe, 313
Defaite de N-Golambandi par les Portugais, 32 *& ſuiv.*
Défaite preſqu'entiere de l'armée de la Reine Zingha, 82 *& ſuiv.*
Deffenſe abſoluë, que la Reine Zingha fit, d'immoler des victimes ſur ſon Tombo, 272
Deffenſes faites aux Miſſionnaires du Matamba, 319
Déclaration d'un Miniſtre de la pluye 491 *& ſuiv.*
Delivrance de Jerôme Interprete & de ſes gardes, 490
Defiance de la Reine Zingha, 269
Defiance des Portugais. 42 *& ſuiv.*
Demandes de la Reine Zingha au Pape, 253 *& ſuiv.*
Demandes de Caſſangé au Viceroi d'Angolle, 40
Demandes que la Reine Zingha fit au Pere Antoine de Gaëte, 243
Demandes que la Reine fit pour l'établiſſement de la Religion Chrétienne dans tous ſes Etats. 227
Départ de l'armée de la Reine Zingha contre le Giaga Caſaga, 162
Départ des Miſſionnaires de la quatriéme Miſſion de Rome, 5 *& ſuiv.*
Départ de ſix Capucins de Loanda pour Maſſangano, 20 *& ſuiv.*
Depart du Pere Antoine de Palongano, 413

Dépoüilles remarquables, 102
Deſcription du fameux rocher Maopongo, 429 *& ſuiv.*
Deſintereſſement des Capucins, 93
Deſſeins de la Reine Zingha pour ſe dèfaire de ſon neveu 45
Deſſeins de Zingha-Mona, 332 *& ſuiv.*
Diſcours de la Reine Zingha à deux Miſſionnaires, 90 *& ſuiv.*
Diſcours de la Reine au Pere Jean Antoine, 260 *& ſuiv.*
Diſcours de la Reine à ſes quatre Miniſtres avant que de recevoir le ſaint Viatique; 288 *& ſuiv.*
Diſcours de Caſſangé au Pere Antoine 412
Diſcours du P. Antoine à la Reine, 129 *& ſuiv.*
Diſcours du Pere Antoine à la Reine, à l'occaſion du mariage de ſa ſœur, 149
Diſcours du Pere Antoine à Caſſangé, & à ſon Conſeil, 393 *& ſuiv.*
Diſcours du Prefet de la Miſſion au Conſeil de la Reine Barbe, 337 *& ſuiv.*
Diſcours du Pere Seraphin de Cortonne à des Miſſionnaires qu'il envoyoit au Matamba; 121 *& ſuiv.*
Diſcours que la Reine Zingha tint à ſon peuple à l'occaſion de ſon retour au Chriſtianiſme, 116 *& ſuiv.*
Diſcours que la Reine tint à ſon Confeſſeur dans une grande maladie, 285 *& ſ.*
Diſtribution faite aux Miſſionnaires dans leur Aſſemblée à Loanda; 283
Dom Antonio Coeglio & Dom Gaſpar Borgia Envoyez à la Reine Zingha & à Giaga Caſſangé pour traiter la paix, 76
Dom Jean de Correa, Viceroi d'Angolle, 341
Dom Ruis Pedago envoyé à la Reine Zingha pour conclure la paix, 96
Dom Salvatore époux de Reine Zingha, 144

Donna Barbara déclarée Reine de Matamba, 293
Doutes de quelques Guerres, 194
Discours d'un Idolâtre au Pere Jerôme, 502 *& suiv.*

E

EDit de la Reine Zingha pour l'Angelus, 199
Edit en faveur du Pere Antoine, 196
Edit publié par ordre de la Reine Zingha, pour proscrire l'Heresie dans tous ses Etats, 141 *& suiv.*
Education de la Princesse Zingha, 29 *& suiv.*
Effet d'une image de Jesus-Christ, 102 *& suiv.*
Efforts du Pere Antoine, vains & inutiles, 400
Eglises bâties par la permission de la Reine Zingha, 86 & 137
Eloges des Lions, Serpens, & Crocodiles, 83
Embarquement des Capucins pour le Congo, 13
Embarras de Cassangé, 419
Emmanuel Floïs Capitaine; & Ambassadeur à la Reine Zingha, 125
Empressement de Cassangé Calunga, 387
Enchantement des Lions, des Serpens, & Crocodiles, 182
Emprisonnement de Jerôme Interprete, 487
Emprisonnement d'une Sorciere, 494
Entreprises de la Reine Zingha sur les Chrétiens, 107 *& suiv.*
Entreprises du Pere Antoine de Montecucullo, 188 *& suiv.*
Entreprises du Prefet de la Mission, 200
Empoisonnement du Prefet de la Mission, 340
Epreuve pour le jurement, 378 *& suiv.*
Etablissement du Saint Rosaire à Sainte Marie de Matamba, 199
Etat de Donna Barbara quand elle fut élûë Reine, 313
Etude du Pere Antoine de Gaëte, 359

Exactitude de la Reine Zingha pour l'administration de la Juſtice, 268
Examen d'un placet préſenté au Roi d'Eſpagne, 8 *& ſuiv.*
Exercices infatigables du Pere Antoine de Montecucullo, 138
Exercices ſpirituels des Miſſionnaires dans le Matamba, 153 *& ſuiv.*
Exhortation du Pere Bonaventure Capucin à la Reine Zingha, 91
Exorciſme d'un poſſedé, 203
Expedition de Patentes aux Capucins pour la quatriéme Miſſion dans les Royaumes de Congo, &c. 4
Explication de tout ce que la Reine Zingha a fait à une Proceſſion du Saint Sacrement, 223

F

FAit très-particulier de deux priſonniers, 498 *& ſuiv.*
Fait très-particulier où brille la cruauté de la Reine Zingha, 60
Fait très-particulier, qui contribuë à la Converſion de la Reine Zingha, 85
Fait très ſurprenant où l'on reconnoît la faute de Caſſangé, 400 *& ſuiv.*
Famine dans la petite Ganghella, 418
Faute conſiderable, commiſe par le Conſeil de la Reine Barbe, 336
Fautes des Portugais, 72 *& ſuiv.*
Femmes examinées par ordre du Roi Zingha-Mona, 350 *& ſuiv.*
Fermeté de la Reine Zingha, au ſujet d'un de ſes Edits, 145
Fermeté des Chrétiens, 108
Fermeté du Préfet de la Miſſion, 213
Feſtin ſuperbe à toute la Cour de Matamba, 247
Fête de l'Epiphanie célébrée avec pompe, 220
Fin de la tyrannie de Zingha-Mona. 353

Fin malheureuſe de Caſſangé Calunga, 381
Fineſſes de la Reine Zingha, 46 *& ſuiv.*
Fonctions, dont s'acquittoit fort bien le Frere Ignace, 192
Fontaines en grand nombre, qui coulent du rocher Maopongo, 429
Force de Caſſangé Conquingurii, 383
François de Garſano, Nonce du Pape en Eſpagne, 7 *& ſuiv.*
Fruits de la Miſſion dans le Matamba, 198
Fruits de la reception de l'Euchariſtie 216
Fruits des travaux du Pere Philippe de Sienne, 368 *& ſuiv.*
Fundi Princeſſe de Matamba, 42
Fuite de Ginga-Kaſa mari de Zingha, 48
Fuite de la Reine Zingha, 72

G

Gam-Zam-Bunde, Idole très reverée, 485 *& ſuiv.*
Ganga déclaré Roi de Matamba, 388
Ganghella Province, 77 Sa ſituation, 375
Ghanguella mere de Zingha, 28
Ginga-Caſſangé ravage le Royaume de Matamba, 75
Ginga-Kaſa Gouverneur du fils de Ngolambandi, 45
Ginga Kaſa tombe dans les pieges de la Reine Zingha, 4
Graces du Pape accordées à la Princeſſe Zingha, 4
Guerres continuelles de la Reine Zingha, 64 *& ſuiv.*
Guerre déclarée aux Portugais, par le Roi de Matamba, 43
Guerre ouvertement déclarée par les Portugais à la Reine Zingha, 69

H

Habillement de la Reine Zingha le jour de grande Fête, 222 *& suiv.*
Hiſtoire au ſujet d'un crucifix, 16
Hiſtoire de Donna Barbara Reine de Matamba, 306 *& ſuiv.*
Hiſtoire de deux concubines, 63
Hiſtoire de la Reine Zingha, 28 *& ſuiv.*
Hiſtoire de Zingha Mona, mari de la Reine Barbe, 325 *& ſuiv.*
Hiſtoire d'un eſclave, 59
Hiſtoire du Frere Ignace de Valſaſna, 370
Hiſtoire du Pere Antoine de Gaëte 355
Hiſtoire du Pere Clement de Macuſa, 359 *& ſuiv.*
Hiſtoire tragique, 17
Les Hollandois attaquent les Portugais, 80
Hommages rendus à la Reine Barbe, 208
Humilité de la Reine Zingha, 156

I

Jalouſie de Caſſangé, 418
Idolâtrie folle extravagante, 237.
Idolâtrie rétablie à Matamba, 341
Ignorance de Caſſangé Conquingurii, 384
Image de Jeſus-Chriſt portée avec grande pompe à la Reine Zingha, 103
Incommodités que reſſentit le Pere Antoine en allant à Embacca, 192 *& ſuiv.*
Inſtruction à la Princeſſe Zingha de notre Religion, 9
Invocation des eſprits, que firent les Singhilles, 110
Joſeph de Caraſco Gentilhomme & conducteur de Donna Barbara, 124
Joye de Reine Zingha, 11 *& ſuiv.*

Joye des Carmes de l'effet que leur premier discours avoit fait sur Cassangé, 422
Joye des Carmes dissipée, 423
Joye que causa le retour de Donna Barbara, 134
Joye que reçût la Reine Zingha à la lecture des lettres du Pape Alexandre VII. 247 *& suiv.*
Issandera forteresse, 22
Isles du Royaume de Matamba, 228
Jugement rendu par Cassangé Conquingurii, 384
Joye du Pere Jean-Antoine, 489

L

Laguna Capitale de l'Isle Teneriffe, 14
Lecture des Edits de la Reine Zingha, à l'Isle Dangii, 230
Lettres du Viceroi d'Angolle à la Reine Zingha, 93
Lettre de recommandation pour le Negre Jerôme, 484 *& suiv.*
Lettre du Roi au Préfet de la Mission, 483 *& suiv.*
Liberalité de la Reine Zingha aux Chrétiens prisonniers, 87.
Liberalités de la Reine Zingha pour l'Eglise 223 *& suiv.*
Liberalités du Roi Zingha Mona, en faveur des Singhilles, 347
Ligue de trois Couronnes contre les Portugais, 80 *& suiv.*
Lieu où se refugia le Roi de Matamba après une défaite, 44 *& suiv.*
Lieux remplis d'animaux aquatiques, 22
Loanda reprise sur les Hollandois, 84
Loüanges dûës à la Reine Zingha, 153
Louis Martin de Sousa Viceroi d'Angolle, 389

Lunemi ou Sallons, 110

M

Maladies de la Reine Zingha, 80 & 160
Maladie dont furent attaqués les nouveaux Missionnaires de Massangano; 25
Mal die dont fut attaqué le Pere Antoine de Montecucullo, 187
Maladie horrible dont fut attaqué Cassangé, 45
Malaga, ville considerable pour son commerce, 6
Mariage de Donna Barbara executé 151
Mariages de la Reine Zingha, 47 & 144
Marque de la duplicité des Negres, 282 *& suiv.*
Maopongo rocher considerable, 429
Marques de reconnoissance de la Reine Zingha, pour le Pere Antoine de Gaëte, 254 *& suiv.*
Marques du grand zéle de la Reine Zingha pour la Religion, 216 *& suiv.*
Marque d'une conversion seulement en apparence dans Cassangé, 45
Mets délicieux inconnus aux Européens, 23
Mets délicieux pour les Giagues, 61
Meurtre de la Megere Zingha, pour s'assurer la Couronne, 48
Meurtres du Roi Zingha Mona, 352
Mission infructueuse, 407
Mosima arbre dont on fait les canots, 21
Montagnes extraordinaires, 376 *& suiv.*
Mort cruelle d'un Officier & de son fils, 50
Mort de Cassangé Conquingurii, 405
Mort de la Reine Barbe, 343
Mort de la Reine Zingha, 292
Mort de N Golambandi Roi de Matamba, 44
Mort du Pere Antoine de Gaëte 253 & 352
Mort du Pere Clement de Macusa, 361

Mort du Roi de Matamba Pere de Zingha, 30
Muongo Matamba Reine, & ſa fille priſes par Zingha, 74
Muzima fortereſſe, 23
Miniſtre du vrai Dieu renverſé par une chevre idole, 481

N

NAniez Idole très reverée, 485
Naiſſance de la Reine Zingha, 29
N-Dumbi ou cabanes & leur ſtructure, 209
N-Gola-Aarij proclamé Roi de Dongo, fait la guerre à la Reine Zingha, 66 *& ſuiv.*
N-Golambandi demande le Baptême, 41
N-Golambandi Roi de Matamba, & frere de Zingha, 30
N-Golambandi empoiſonné, 44
Noms des Conſeillers de la Reine Zingha, 109
Nourriture peu convenable aux malades en Afrique, 26
Noms d'Idoles très-reſpectés à Maopongo, 485 *& ſuiv.*

O

OBjet de la haine de Zingha, 52
Obligations de la Reine Zingha envers les Portugais, 165
Obligations de tous les habitans de Matamba, ſans exception, 29 *& ſuiv.*
Obſeques magnifiques célébrés à Lounda pour la Reine Zingha, 312
Obſeques pour la Reine Zingha à Matamba, 304 *& ſuiv.*
Obſtacles à la converſion de la Reine Zingha, 190 *& ſuiv.*

Obſtacles à l'embarquement d'un Ambaſſadeur de la Reine Zingha, 179
Occupation de Caſſangé Conquingurii dans ſa jeuneſſe, 382
Onnando Province, 85
Oracle de Zingha parmi les Giagues, 56
Oraiſon compoſée par la Reine Zingha, 248 *& ſuiv.*
Ordonnance de la Reine Zingha pour les femmes, 256
Ordre du Gouverneur & du Conſeil d'Angole pour la reception des Capucins, 18 *& ſuiv.*
Origine de Caſſangé Conquingurii, 381
Origine du Général Zingha-Mona, 325
Origine du Pere Antoine de Gaëte, 355
Ornemens de la Reine Barbe à la premiere Audiance qu'elle donna, 307
Ornemens de l'Egliſe bâtie par ordres de la Reine Zingha, 138.

P

Palais de la Reine Zingha, 209.
Palais de la Reine Zingha dans ſa nouvelle ville, 208.
Palongano nouveau Chilombo, 406
Paſſages heureux de quelques rivieres, que fit le Pere Antoine, 184.
Patience admirable d'un interprete, 88.
Peines de la Reine Zingha, 211. *& ſuiv.*
Penitence des Giagues, 155
Permutation d'Ambaſſadeur, 178
Perquiſition à l'occaſion d'un mariage, 147 *& ſuiv.*
Pinedo ville, 22
Placet preſenté au Roi d'Eſpagne, pour le départ des Miſſionnaires du Matamba, 8
Plaintes des marchands Portugais, 409

Plaintes des Portugais, 166
Pombo Samba Prince vaſſal d'Imbuilla, 102
Portrait naturel des Giagues, 381
Preparatifs que fit la Reine Zingha pour recevoir une Image de Jeſus-Chriſt, 104 *& ſuiv.*
Preparation à une guerre que déclare Caſſangé à la Reine Zingha, 424
Preparation qu'apporta la Reine Zingha pour pour bien mourir, 290
Preparations que la Reine Zingha apporta pour recevoir la Sainte Euchariſtie, 216
Preſens magnifiques envoyés à la nouvelle Reine de Matamba, 312
Preſens de Zingha-Mona à la Reine Zingha, 331
Preſent que la Reine Zingha fit à un Hollandois Calviniſte, 87
Preſent très-agréable à chaque particulier du Matamba, 270
Prieres publiques pour le retabliſſement de la ſanté de la Reine Zingha 160
Priſe de Loanda par les Hollandois, 80
Proceſſion à Sainte Marie de Matamba, 282
Proceſſion du Saint Sacrement à Sainte Marie de Matamba, 222
Prodiges arrivés à Matamba, 157
Profanation prétenduë du Chilombo, 401
Projets de N-Golambandi, 31
Propoſitions d'accommodement de la part des Portugais avec la Reine Zingha, 68
Propoſitions pour conclure la Paix entre les Portugais & la Reine Zingha, 158 *& ſuiv.*
Propoſitions du Pere Antoine à la Reine Zingha, 139 *& ſuiv.*
Provinces qu'a parcouru le Pere Roch de Genes, 359
Punition de deux impies, 363 *& ſuiv.*
Priſe de pluſieurs Sorciers, 493 *& ſuiv.*

Profondeur dans les jugemens de Dieu, 501 & *suiv.*
Punition de Sorcier, 495.

Q

Qualités de la Reine Zingha, 56 & 268
Qualités de Zingha-Monamari de la Reine Barbe, 325 & *suiv.*
Qualités de Jerôme interprete, 492 & *suiv.*
Quixilles Loix, 52

R

Raisons opposées à l'embarquement des Capucins pour le Matamba, 9 & *suiv.*
Ratification du Roi de Portugal à un traité de paix, 164
Reception de Donna Barbara après sa captivité, 134
Reception de l'Ambassadeur Portugais par la Reine Zingha, 97
Reception des Capucins à Laguna, 15
Reception des Carmes par Cassangé, 421
Reception des Carmes par la Reine Zingha, 427 & *suiv.* 8
Reception de deux Capucins à Onnando, 8 & *s.*
Reception des Envoyés d'Angolle par Cassangé, 390
Reception du Pere Antoine de Montecucullo par Cassangé, 411
Receptions du Pere Antoine par la Reine Zingha, 128
Reception du Pere Jean Antoine Capucin à l'Isle de Dangii, 229
Reception du même, & bien differente à l'Isle Chitacci, 239
Reception que la Reine Zingha fit à l'image de Jesus-Christ, 804

Recompenſes, que la Reine Zingha donna à Muongo-Matamba & à ſa fille, 74
Reflexion curieuſe du Traducteur, 44
Refus de la Reine Zingha aux propoſitions des Portugais, 69
Remedes ordonnés aux Capucins, 25
Remontrances d'un Officier à la Reine Zingha, 49 *& ſuiv.*
Rencontre qu'eût un jour le Pere Antoine de Montecuculle, 90
Rencontre que fit le Pere Antoine en voyageant, 195
Renversement de la ville de Sainte Marie de Matamba, 52
Repliques du Pere Antoine à Caſſangé, 213
Reponſes de la Reine Barbe à un Miſſionnaire, 310
Reponſes de la Reine Zingha aux Envoyés des Portugais, 78
Reponſes de la Reine Zingha au Viceroi d'Angolle, 92 *& ſuiv.*
Reponſes de la Reine Zingha à une queſtion du Pere Jean-Antoine, 264
Reponſes de trois Singhilles, 113
Reponſes de Caſſangé au Pere Antoine, 95 *& ſuiv.*
Reponſes du Giaga-Kaſa, ſur des doutes de la Reine Zingha, 111
Reponſes du Pere Préfet à une Conſultation de la Reine Zingha, 211
Reponſes du Singhille Caſſangé, ſur la conſervation de la vie des enfans mâles, 112
Reponſes du Viceroi d'Angolle à la Reine Zingha, 120
Reponſes que fit le Gouverneur d'Angolle au Roi de Congo au ſujet des Capucins, 19 *& ſuiv.*
Reponſes que fit un Conſeiller d'Etat à la Reine Zingha, 116

Reſolutions des deux Carmes qui étoient auprès de Caſſangé, 27
Reſolution ferme que prit la Reine Zingha d'abandonner toutes ſuperſtitions, 213
Réſolutions de la Reine, envoyées au Viceroi d'Angola, 161
Retabliſſement de la Secte impie des Giagues, 350
Retraite des Portugais, 81
Retour de deux Miſſionnaires à Saint Salvador, 92
Revûë que fit la Reine Zingha de ſes troupes, & ce qui s'y paſſa, 166
Richeſſes avec leſquelles fut enterrée la Reine Zingha, 297 & *ſuiv.*
Richeſſes de l'Iſle Teneriſſe, 15.
Ruſes de Zingha-Mona, 333 & *ſuiv.*

S

Sacrifice ſolemnel, par ordre du Roi Zingha Mona, 348 & *ſuiv.*
Salabrega fortereſſe, 6
Sango Province, 423
Scandale que la Reine Zingha donna aux Chrétiens, 107
Scapulaire donné à la Reine Zingha, & à pluſieurs de ſa Cour, 428
Scrupule inſinué à la Reine Zingha, par le Pere Antoine, 147
Secours envoyé à Matamba, 253
Segueira Viſiteur des Conquêtes des Portugais, 56
Separation de la Reine & du Pere Antoine, 192
Seraphin de Cortonne Capucin, déclaré Préfet de la Miſſion du Matamba, 28
Siege de la Princeſſe Zingha à l'Audiance

du Viceroi d'Angolle, 31
Singhille établi par Zingha, 55
Singhille possedé du Démon & conduit au Prefet de la Mission, 201 *& suiv.*
Singhilles trouvez dans le Royaume de Matamba, & leur punition, 275 *& suiv.*
Situation de la Province Ganghella, 375 *& suiv.*
Soins de la Reine Zingha pour le Pere Antoine, 191
Solemnité avec laquelle on célèbra les Fêtes de Noël à Sainte Marie de Matamba, 218 *& suiv.*
Soulagement que la Reine Zingha donna à Segueira, Prêtre blessé, 85
Stratagême dont se servit Ganga, pour se defaire de Cassangé Calunga, 386 *& suiv.*
Succès de la guerre des Portugais avec la Reine Zingha, 70 *& suiv.*
Succès des exemples que la Reine donna à ses peuples, 2 3 *& suiv.*
Succès des Guerres de N-Gola-Aarii, 67
Succès d'un discours du Pere Prefet, 324 *& suiv.*
Sujet de crainte pour les Missionnaires de Matamba. 287
Sujet de crainte pour les voyageurs aux environs de Pinedo, 23
Sujet de fureur pour Cassangé 414
Sujet d'inquietude pour le Pere Jean-Antoine 233
Suite de l'Histoire du Pere Antoine, 405 *& suiv.*
Suite de l'impieté d'un Calviniste 88
Suite d'une mauvaise reception d'un Missionnaire, 240 *& suiv.*
Superstitions des habitans de l'Isle Dangii, 231 *& suiv.*
Superstitions de Cassangé, 419 *& suiv.*
Supplices pour ceux qui étoient convaincus

d'amourette, 60
Supplices très cruels pour des criminels, 59 *& suiv.*
Supplice de Jerôme Interprete & de sa mere, 488
Système des Medecins Afriquains, 25

T

Temerité des habitans de Pinedo, 23
Teneriffe Isle de Canarie, 14
Tentatives du Général des armées de la Reine Zingha, pour avoir sa sœur en mariage, 150
Tentatives du Roi de Congo, pour faire chasser les Capucins d'Angolle, 19
Tentatives que fit le Prefet de la Mission, pour la conversion de quelques Provinces, 205 *& suiv.*
Tombo Sacrifice aux défunts, 92
Tombo en l'honneur de Caslangé Calunga, 402
Tombo en l'honneur de la Reine Barbe, 345
Trahison de Fungi, sœur de la Reine Zingha, 83
Traité de Paix entre les Portugais, & le Roi de Matamba, 33 *& suiv.*
Traité de Paix entre les Portugais & le Roi de Congo, 95
Traitement de Zingha-Mona 329 *& suiv.*
Traitement que recevoit Donna Barbara de son mari, 151
Travaux du Pere Antoine de Serravezza, 369 *& suiv.*
Travaux du Pere Clement de Macusa, 359
Treve demandée par la Reine Zingha aux Portugais, 71
Tristesse du peuple de Matamba, 293

V

*V*Engeance de la Reine Zingha, 61 *& suiv.*
Vêtemens de la Reine Zingha, 257 *& suiv.*
Vêtemens de la Reine après sa mort, 295 *& suiv.*
Victime immolée la premiere au tombo de Cassangé Calunga, 403
Victoires du Christianisme, 174 *& suiv.*
Victoires de la Reine Zingha après sa conversion, 259
Victoires des Portugais sur le Roi de Matamba, 43
Victoires de Zingha-Mona, 102
Victoires que remporta le Prefet de la Mission sur le Démon, 225 *& suiv.*
Ville commencée à bâtir par ordre de la Reine Zingha, 206
Umba Province de Matamba, 77
Voyages du Pere Antoine de Montecucullo, 19
Utilité du Pere Antoine à Massangano, 408
Utilité du Pere Prefet auprès de la Reine Zingha, 206

Z

*Z*Ele du Gouverneur de Cambambé, 24
Zele du Frere Ignace Capucin, 173 *& s.*
Zele d'un Chrétien, 403
Zele d'un grand Capitaine, 94
Zele du Pere Antoine Serravezza, 390
Zele du même blâmé, 391
Zele du Pere Jean Antoine, 234 *& suiv.*
Zambi ou Dieu, 104
Zingha-Mona Général des armées de la Reine Zingha, 102 & 326
Zingha-Mona condamné à mort, 328

Zingha-Mona déclaré Roi, 344
Zingha prend les armes contre Caſſangé & le défait, 425
Zingha-N-Bandi-Angola Pere de Zingha Reine, 28
Zingha Reine de Matamba, 4
Zingha Ambaſſadrice au Viceroi d'Angolle 35
Zingha embraſſe la Secte barbare des Giagues & déclarée leur Reine 51
Zingha fait les fonctions de Singhilles, 55 *& ſuiv.*
Zingha renonce au Chriſtianiſme, 49
Zingha rentre en elle-même, 84
Zingha s'empare du Royaume de Matamba, 44
Zingha Reine travaille comme des Manœuvres, 279

Fin des Tables du quatriéme volume.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans ce IV. Volume.

CHAPITRE I. *Quatriéme Miſſion des Capucins aux Royaumes de Congo, d'Angolle, & de Matamba,* 3

II. *Hiſtoire de la Princeſſe Anne Zingha Reine de Matamba,* 28

Relation hiſtorique des Royaumes da Congo, d'Angolle, & de Matamba.

CHAP. I. *Des Religieux celebres qui ont travaillé dans les Miſſions d'Afrique,* 354

II. *De la Miſſion de la Province appellée la petite Ganghella,* 374

III. *Miſſion de Maopongo. Deſcription du fameux Rocher de ce nom, que les Portugais appellent la Forteresſe des Pierres,* 429

ERRATA.

Page 29. *ligne* 12. trompereient, *lisez* trompoient.

p. 42. *l.* 8. d'une de ſes, *liſez* d'un.

p. 56. *l.* 17. retranchez ces mots [*qu'elle ſçavoit tout ce.*]

p. 132. *l.* 12. que vous en devez, *liſez* que vous devez.

p. 147. *l.* 4. fit conduire, *liſez* conduire.

p. 211. *l.* 30. il avoit une choſe, *liſez*, il y avoit.

p. 219. *l.* 11. la porta, *liſez* le porta.

p. 220. *l.* 16. chadelles, *liſez* chandelles.

p. 322. *l.* 3. il entra, *liſez* il en entra.

p. 336. *l.* 21. conſeille, que la Reine, *liſez* conſeil de ſorte que la Reine.

p. 368. *l.* 10. Dieu lei, *liſez* Dieu lui.

p. 3 1. *l.* 1. rencontre, *liſez* rencontrent.

p. 389. *l.* 19. inſtruction, *liſez* intention.

p. 414. *l.* 13. le venir, *liſez* de le venir.

p. 443. *l.* 29. tours, *liſez* jours.

Google

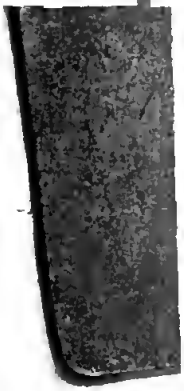

00563942 1